SERVICES

Sur le vif

Prénoms



DERNIÈRE ÉDITION

Le Monde

QUARANTE-QUATRIÈME ANNÉE – Nº 13158 – 4,50 F — Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : André Fontaine — MERCREDI 20 MAI 1987

M. Reagan dans la tempête du Golfe

M. Reagan n'avait vraiment pas besoin en ce moment de se trouver contraint d'expliquer à son opinion publique la mort d'une trentaine de marins américains tués dans des eaux lointaines, pour une cause incertaine, et qui plus est par l'erreur de pilotes irakiens – c'est-à-dire du pays au côté duquel les Etats-Unis se sont implicitement rangés dans la guerre du Golfe.

Entre deux auditions sur l'« *irangate* », l'attaque de la frégate « Stark » est venue confirmer aux Américains que le reaganisme ne les avait décidément pas mis à l'abri des tempêtes et que ce n'est pas *seulement* en Amérique centrale qu'ils pourraient être impliqués dans un conflit armé.

M. Reagan a fait front en ordonnant *immédiatement* une mise en « état d'alerte renforcé » des navires américains croisant dans le Golfe. Les Etats-Unis acceptent ainsi les risques militaires inhérents au maintien de leur présence dans la région.

Cette fermeté répond à l'intérêt stratégique fondamental de Washington : empêcher une victoire iranienne sur l'Irak qui aurait pour effet de remettre en question l'équilibre des forces autour du Golfe. C'est pour éviter une telle menace que les Etats-Unis affirment vouloir faire respecter la liberté de navigation dans ces eaux et qu'ils accordent la protection de leur *pavillon à onze pétroliers koweïtiens*.

Ils ont été précédés dans cette voie par l'URSS, qui a, de son côté, accepté de mettre trois de ses pétroliers à la disposition du Koweït. Moscou a ses propres raisons : contenir d'abord l'influence du fondamentalisme chiite installé en Iran, pays avec lequel il partage une longue frontière ; s'imposer, ensuite, aux monarchies du Golfe comme un interlocuteur et prévenir tout dérapage incontrôlé qui risquerait de compromettre les efforts de M. Gorbatchev dans le sens de l'accalmie.

Les deux superpuissances se retrouvent ainsi – à la veille d'un éventuel accord sur le désarmement – agir de concert pour amener Téhéran à accepter une solution négociée.

Il n'est guère de pays qui ne souhaitent la réussite de ces efforts. Reste à voir si la Maison Blanche saura maintenir son attitude de fermeté. Le Congrès s'inquiète déjà des dangers de mettre le doigt dans un engrenage et veut avoir son mot à dire dans ce qui pourrait devenir un véritable conflit. M. Reagan n'est pas « a priori » en position de susciter dans son pays un réflexe de mobilisation, et l'Iran pourrait bien avoir intérêt à tester rapidement la détermination du « grand Satan ».

La *Syrie* s'y était essayée, avec succès, il y a trois ans, en réussissant à faire rappeler les « marines » de Beyrouth. Après l'« *erreur* » irakienne, c'est peut-être une épreuve de force avec l'Iran qui se profile.

(Lire nos informations page 3.)

La majorité et les électeurs du Front national

M. Jacques Chirac proscrit « toute attitude d'exclusion »

M. Jacques Chirac a reçu, le mardi 19 mai, en tête à tête à l'hôtel Matignon M. Michel Noir, qui venait de confirmer sur Europe 1 ses déclarations faites au « Monde » condamnant tout rapprochement avec le Front national.

M. Chirac a ensuite réuni le gouvernement. Il a demandé à sa majorité de « demeurer elle-même », tout en proscrivant toute attitude d'exclusion ou de rejet ».

(Lire page 44 l'article d'ANDRÉ PASSERON.)



Le déficit de la Sécurité sociale

Le gouvernement hésite à taxer tous les revenus imposables

Dans leur premier rapport, remis le lundi 18 mai au gouvernement, les six experts désignés pour piloter les états généraux de la Sécurité sociale et proposer des mesures d'urgence pour rétablir l'équilibre en 1987 ont conseillé de recourir à un prélèvement exceptionnel sur tous les revenus imposables, sans en fixer le taux. Ils ont suggéré une taxation supplémentaire de l'alcool et du tabac, et réclamé la suppression de toute publicité sur ces deux produits.

Comment réagiront, d'abord, M. Balladur, ensuite, M. Chirac ? La note présentée par les « sages », que l'on trouvera en page 38, souligne la nécessité d'un financement d'urgence pour assurer l'équilibre de la Sécurité sociale. Elle oblige le gouvernement à réexaminer ses choix. Car la formule d'un prélèvement proportionnel sur tous les revenus, imposables ou non, quelle que soit leur origine, touchant tous les Français, semblait s'imposer.

Le comité interministériel qui suivra mercredi la réunion du conseil des ministres devra donc trancher. Si le gouvernement ne suit pas les recommandations des « sages », les états généraux se présentent mal. S'il les suit, il met en danger sa politique de réduction des impôts.

Si la CGT reste fidèle à sa demande de taxation des revenus boursiers, FO considère la proposition comme un moindre mal, la CFDT et la CFTC, avec quelques nuances, étant du même avis. Mais le CNPF *« regrette »* le parti adopté et la CGC s'indigne de ce qu'*« on demande toujours aux mêmes* [les cadres] *de payer plus »*. Le gouvernement va se heurter aux uns comme aux autres.

(Lire page 38 l'article de GUY HERZLICH.)

Enfants d'immigrés à l'école

Mettre les beurs au tableau d'honneur

La Quinzaine de l'école publique est organisée par la Ligue de l'enseignement, du 11 au 24 mai, sur le thème « Ecole publique, école des cultures ». C'est l'occasion de souligner que plus d'un million d'enfants d'étrangers sont scolarisés en France et que leur réussite est un élément capital de la cohabitation entre Français et immigrés.

Pourquoi les beurs étaient-ils présents en force dans le mouvement étudiant de l'hiver dernier ? Il y a deux réponses, contradictoires en apparence, mais qui se complètent assez bien : parce que ces enfants d'immigrés sont de plus en plus nombreux à accéder à l'enseignement secondaire et à l'Université ; mais aussi parce qu'ils figurent parmi les laissés-pour-compte d'un système éducatif qui pénalise lourdement les moins forts. Nouvellement promus et déjà exclus...

Inutile de se leurrer. Les belles phrases sur l'« *école interculturelle* » ne résistent pas aux réalités quotidiennes. Certains quartiers de Marseille, de Roubaix-Tourcoing ou de la région parisienne sont en train de revivre l'histoire des grandes villes américaines à majorité noire, comme Chicago ou Washington : des familles françaises préfèrent déménager plutôt que d'envoyer leurs enfants dans des classes « *pleines d'étrangers* », lesquels « *font baisser le niveau* » ou créent « *un climat de western* ». Et c'est le cercle vicieux : de plus en plus « étrangères », ces classes produisent de plus en plus de mauvais élèves, ou présumés tels, qui seront massivement orientés vers des formations au rabais.

A l'entrée du système scolaire, les enfants étrangers sont quasiment à égalité avec leurs camarades français : dès l'âge de trois ans, plus de 80 % franchissent le seuil de la maternelle. Les choses commencent à se gâter dans le primaire, avec des redoublements très fréquents. Deux fois plus d'étrangers que de Français *seront orientés* vers des sections spécialisées destinées en principe aux handicapés légers. Et le phénomène se poursuit dans l'enseignement secondaire. Dès la fin de la classe de cinquième, un enfant d'immigré sur trois (contre un Français sur quatre) est orienté vers un cycle court ou un enseignement professionnel. Ils ne représenteront plus que 3,8 % des effectifs de seconde, première et *terminale*.

Ce tableau mérite cependant de sérieux correctifs. L'échec scolaire n'est-il pas intimement lié au niveau socio-économique des familles ? Or les enfants *« d'origine étrangère »* appartiennent souvent aux classes les plus défavorisées. Les statistiques sont d'ailleurs faussées par le fait que beaucoup de ces enfants ont une double nationalité.

Il faudrait aussi distinguer les élèves non francophones de ceux qui sont nés en France. Noter que les Asiatiques font souvent l'admiration de leurs professeurs. Souligner que les filles maghrébines réussissent mieux en classe que les garçons.

Et citer quelques succès éclatants dus à l'acharnement de certains élèves ou au dévouement exemplaire de certains enseignants. Azouz Begag, né dans un bidonville de la région lyonnaise et devenu docteur en économie, a raconté de manière saisissante dans *le Gone du Chaâba* (Editions du Seuil), ce que pouvait être ce parcours du combattant réussi.

C'est dire que l'échec scolaire n'est pas une fatalité. Et qu'il ne faut surtout pas l'anticiper en partant du principe que le fils d'un paysan sud-marocain est *naturellement destiné à faire des études* courtes.

ROBERT SOLÉ.

(Lire la suite page 14.)

Banquiers et fonctionnaires au chevet de Chaumet

Les lourds secrets du diamant

Le secret était bien gardé : depuis janvier, la joaillerie Chaumet, vénérable institution de la place Vendôme à Paris, fondée en 1780, est au bord de la faillite. Des fournisseurs qui ne sont plus payés, des banques qui constatent un endettement astronomique, des créanciers qui chargent un grand avocat d'affaires de récupérer leurs avoirs, un tribunal de commerce qui nomme un mandataire *ad hoc* après une infructueuse mission de conciliation, des négociations qui vont bon train entre créanciers, banquiers et repreneurs... Et pourtant rien ne filtrait. Jusqu'à ce que *le Canard enchaîné* du 13 mai dévoile la rumeur dont bruissent les milieux financiers de la capitale : le « trou » atteindrait 1,5 milliard de francs.

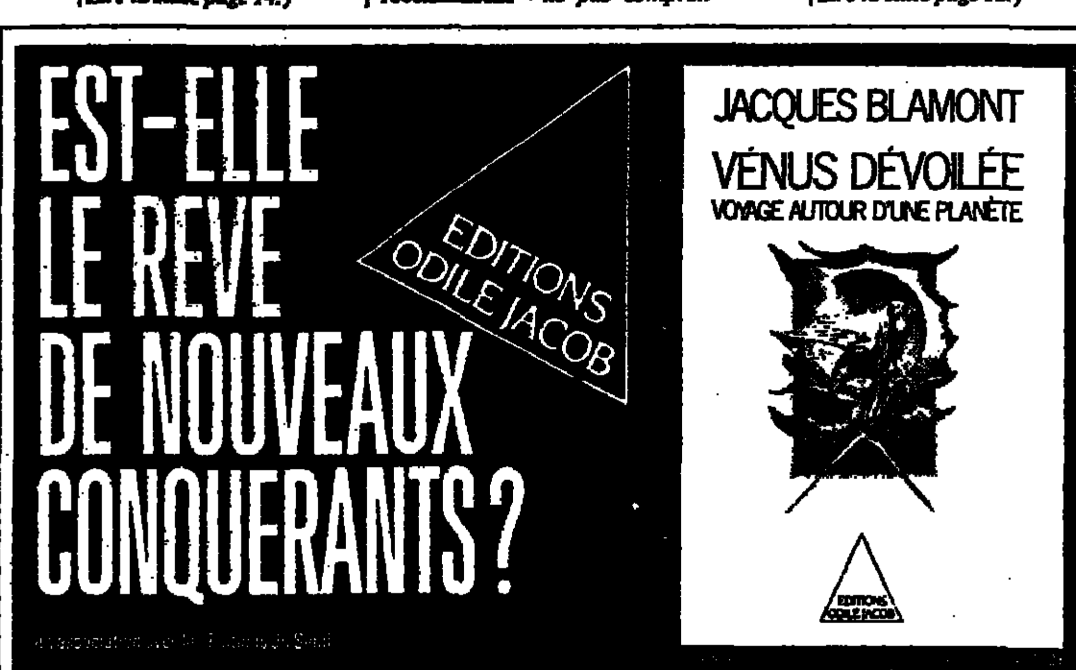
Près de cinq mois de secret pour des sommes *a priori* faramineuses. Celles-ci expliquent sans doute celui-là. Comment le célèbre joaillier a-t-il pu en arriver là ? Le « *secret des affaires* » évoqué par certains pour fuir les questions est allègrement violé par d'autres, dans de vilaines confidences évoquant des « *opérations illégales* ». Les plus aimables mentionnent des « *spéculations hasardeuses* », les plus prudents, sinon les plus lucides, reconnaissent « *ne pas comprendre pour l'heure, sauf à se livrer à des hypothèses diffamatoires* ».

C'est que le secret serait aussi de l'intérêt des créanciers : ne parle-t-on pas d'évasion fiscale à l'ombre du marché des pierres précieuses, de clients se livrant à des placements en liquide de la main à la main, bref de ce fameux « diamant placement » qui, ces dernières années, a déjà nourri de retentissantes affaires d'escroquerie. Et la rumeur d'ajouter que la notoriété et la richesse de la clientèle auraient transformé les malheurs de la maison Chaumet en affaire d'Etat : l'hôtel Matignon serait préoccupé et suivrait de près les tractations en cours.

Il est cependant des certitudes. Une première évaluation de l'endettement bancaire de Chaumet, faite par les douze banques françaises et étrangères concernées, le porte à 678 millions de francs. L'évaluation du montant des créances est plus délicat, certaines étant vérifiables, d'autres non, la « *confiance* » étant ici invoquée pour expliquer l'absence de justificatifs. Mais il faudrait, là aussi, parler en centaines de millions de francs.

GEORGES MARION et EDWY PLENEL.

(Lire la suite page 12.)



PRIX DE VENTE A L'ÉTRANGER : Algérie, 3 DA ; Maroc, 4,20 dir. ; Tunisie, 525 m. ; Allemagne, 1,80 DM ; Autriche, 17 sch. ; Belgique, 30 fr. ; Canada, 1,75 $; Côte-d'Ivoire, 315 F CFA ; Danemark, 9 kr. ; Espagne, 145 pes. ; G.-B., 55 p. ; Grèce, 140 dr. ; Irlande, 85 p. ; Italie, 1 700 L. ; Libye, 0,400 DL ; Luxembourg, 30 f. ; Norvège, 10,50 kr. ; Pays-Bas, 2 fl. ; Portugal, 110 esc. ; Sénégal, 335 F CFA ; Suède, 11,50 cr. ; Suisse, 1,60 f. ; USA, 1,50 $; USA (West Coast), 1,75 $.

Débats

EUROMISSILES

Face aux propositions de M. Gorbatchev sur l'« option zéro », l'Europe, estime Maurice Duverger, devrait commencer par savoir ce qu'elle veut en se dégageant du passé. Mais ces propositions ne sont-elles pas un piège tendu par l'URSS, piège qui se referme sur l'Allemagne fédérale ? C'est le point de vue d'Edmond Alphandéry, pour qui l'Europe doit serrer les rangs et faire preuve de fermeté.

L'Allemagne, l'« option zéro » et nous

Attention au piège tendu par M. Gorbatchev !

par EDMOND ALPHANDÉRY (*)

JOUR après jour, le piège tendu par M. Gorbatchev transparaît. Il se referme sur l'Allemagne fédérale. La récente déclaration de M. Lambsdorff, ancien ministre de l'économie, en apporte la dernière illustration. L'étau se resserre ainsi autour de l'Europe occidentale, en son point névralgique. Attention à la vulnérabilité de notre voisin d'outre-Rhin ! L'« option zéro » forme la première étape d'une tentative de déstabilisation ; les « appels du pied » soviétiques autour du thème de la réunification allemande pourraient bien en être la suivante. Si la proposition Gorbatchev venait à se concrétiser, l'Allemagne ne serait-elle pas poussée à conjuguer neutralisme et réunification ?

Le danger est réel. M. Helmut Kohl était loin de tenir des propos en l'air lorsqu'il confiait avec un certain pessimisme à M. François Mitterrand : *« Je suis le dernier des chanceliers à m'opposer à la réunification »*. L'aspiration à la réunion des deux Allemagnes est évidente : selon un récent sondage, 71 % des Allemands de l'Ouest se prononceraient pour la réunification d'une Allemagne non alignée.

Le débat sur l'option zéro rouvre donc une plaie mal cicatrisée. La classe politique ouest-allemande reste partagée entre les tenants de l'ancrage à l'Ouest (les chrétiens-démocrates de la CDU-CSU) et les partisans de l'ouverture à l'Est (la social-démocratie ainsi que les Verts). Quant à M. Genscher, ministre des affaires étrangères, conforté par le succès de son parti, le FDP, aux dernières élections, il voudrait qu'on prenne M. Gorbatchev *« au mot »*. Comment l'Allemagne fédérale ne pourrait-elle être saisie par la peur du vide lorsque les Etats-Unis marquent de l'intérêt pour le désengagement nucléaire du théâtre européen, et que la France et la Grande-Bretagne tardent à donner de tangibles garanties quant au pan nucléaire de sa défense ? Sans céder pour autant à un quelconque alarmisme, convenons du fait que l'Allemagne de l'Ouest, puissance industrielle de premier plan, puisse, pour l'avenir, douter de sa sécurité.

Quel paradoxe ! Tout le monde (ou quasiment), en France, s'accorde à penser et à dire que les évolutions profondes survenues dans tous les domaines rendent indispensable et inévitable un réexamen des conditions de la défense européenne : gravité de la menace soviétique, tendance à un certain désengagement américain, bouleversements *technologiques* des armements, recherche d'une identité politique européenne. Et pourtant, rien de concret ne se dégage de ces discours solidaristes prononcés ici ou là. Il est vrai que la logique d'un gouvernement de cohabitation ne fait qu'épaissir la discrétion entretenue dans ce « domaine réservé » qu'est notre défense. Mais n'est-il pas urgent de briser le mur du silence ? Il importe d'engager sans tarder le processus d'une concertation entre Européens sur notre défense commune sous peine de nous apercevoir, au lendemain d'accords Reagan-Gorbatchev, qu'il est trop tard.

Plus explicite

En France, les esprits sont mûrs, en dépit des conservatismes dogmatiques. Bien sûr, il ne saurait être question de remettre en cause notre degré d'indépendance. Pas plus que de renoncer à notre armement nucléaire, qui est au cœur de la dissuasion et qui confère à notre pays une position de force dans le concert international. De part et d'autre de l'échiquier politique, tout le monde en convient. Mais il faut se décider à aller plus loin. Par-delà les clivages et les sensibilités, tout le monde réclame l'affirmation de notre solidarité à l'égard de nos alliés, tout particulièrement de nos amis allemands, et on aspire à la mise sur pied progressive du « pilier européen de l'alliance atlantique ». Il n'est que de lire les déclarations de MM. Barre, Giscard d'Estaing, Rocard, de bien d'autres encore, et de se reporter aux discours de M. Chirac pour mesurer l'urgence d'une telle évolution.

L'engagement de la France dans la sécurité de l'Europe doit se faire plus explicite. Nous devons proclamer notre volonté de « défense sur les avants », concept d'ailleurs inscrit dans la plate-forme électorale UDF-RPR, ce qui implique le couplage sur les avants entre la manœuvre de nos forces classiques et la menace de nos forces nucléaires tactiques. Volonté ferme et concrète qui sonne le glas d'un certain « sanctuarisme » et marque l'accomplissement de gestes psychologiques. Nous sommes totalement solidaires : la frontière de l'Allemagne est la nôtre. La frontière de notre indépendance suit le cours de l'Elbe : tirons-en les conséquences !

Une évolution des conceptions françaises dans ce sens serait accueillie, je le crois, avec intérêt par nos alliés, tout spécialement les Allemands. Celle-ci est la clé du dialogue européen de la défense qu'il est urgent d'ouvrir, en étroite concertation avec nos alliés américains.

Qui ignore que le stationnement en temps de paix, tout comme les doctrines d'emploi des armes nucléaires tactiques, pose de graves interrogations et inquiète même parfois nos amis d'outre-Rhin ? Dans un premier temps, faisons savoir que nous sommes prêts à en discuter. Dans la discussion qui doit naître, l'arme neutronique, que la France sait produire et que, à mon avis, elle doit produire, surtout depuis Reykjavik, sera une de nos contributions essentielles à l'atténuation des déséquilibres des forces en présence.

Une force d'âme peu commune est nécessaire aux dirigeants occidentaux pour résister, devant des opinions publiques tentées par le mirage pacifiste, aux solutions de facilité. L'option zéro en est une.

Aujourd'hui, la France doit tout mettre en œuvre pour aider les Européens à se rassembler autour de positions réalistes mais fermes, capables d'être prises en compte par les Etats-Unis dans leurs négociations avec l'Union soviétique. N'est-ce pas le seul moyen dont nous disposons pour empêcher que le piège soviétique ne se referme sur l'Allemagne fédérale et peut-être demain, sur l'Europe occidentale tout entière ?

(*) Député (CDS) du Maine-et-Loire.

Une défense commune

En finir avec les hantises, les nostalgies et les silences de l'Europe

par MAURICE DUVERGER

QUE pèsent les petites histoires de la cohabitation, les péripéties de la course à l'Elysée face à la honte où s'enfonce l'Europe par son silence dans le débat sur les armes nucléaires qui assurent sa défense ? Sommée par le secrétaire d'Etat de ne pas retarder longtemps un accord que le président des Etats-Unis brûle de signer, comment pourrait-elle empêcher ce qu'elle ne veut pas puisqu'elle ne sait pas ce qu'elle veut ?

Sa hantise du *« découplage »* masque à peine sa nostalgie d'un temps révolu depuis deux décennies. Imaginée en 1981 par Ronald Reagan, acceptée aujourd'hui par Mikhaïl Gorbatchev, l'« option zéro » n'est qu'une péripétie dans une évolution inéluctable. Voici vingt ans que l'OTAN repose sur la doctrine de la « riposte graduée » qui permettrait aux Russes d'engager une guerre à l'Ouest sans déclencher vers eux les missiles intercontinentaux des Etats-Unis. Protégés chacun par la fameuse Mutual Assured Destruction (MAD), les territoires des Deux Grands sont des sanctuaires de paix, dont les Européens se consolent mal d'être exclus.

Le scénario de 1917 et celui de 1942

La présence de forces américaines en Allemagne et leur armement nucléaire rassurent un peu en garantissant une riposte énergique dès la première attaque. Les négociations actuelles affaiblissent cette couverture, sans la supprimer. De toute façon, Washington ne pourra jamais laisser Moscou étendre sa domination jusqu'à l'Atlantique. Mais le doute sur l'ampleur et le rythme de la réplique laisse place à la réédition du scénario de 1917 et de celui de 1942 : la libération d'un territoire écrasé par la guerre.

L'Europe ne pourra sortir de son atonie que si elle renonce à se bercer d'illusions. Au fur et à mesure qu'elle développera sa puissance économique, les Etats-Unis seront moins disposés à assumer eux-mêmes l'essentiel de sa défense. Les flottements de Reykjavik, le ralliement aux propositions Gorbatchev nous avertissent qu'il faut de plus en plus que nous nous prenions en charge l'OTAN devenant l'appoint, et non le substitut, d'une défense communautaire. Les négociations actuelles entre Américains et Soviétiques mettent les Européens au pied du mur. Elles leur imposent de choisir clairement. Vont-ils se laisser entraîner jusqu'au bout de la « dénucléarisation » du Vieux Monde, ou faire de celui-ci un autre sanctuaire de paix, en amarrant solidement la Communauté aux forces de frappe de la France et de la Grande-Bretagne ?

Même si Londres se laissait prendre une fois de plus par les sirènes d'outre-Atlantique, rien ni personne ne pourrait obliger Paris à abandonner la dissuasion « du faible au fort » qui forme la colonne vertébrale de notre défense à l'Est. Rappelons que si neuf dixièmes de l'ensemble de nos missiles nucléaires n'atteignaient pas leurs objectifs, le dixième restant anéantirait toutes les villes soviétiques de plus de cent mille habitants à l'ouest de l'Oural. De tels dommages sont inacceptables parce que rien ne peut les compenser. Mais cette dissuasion se limite au sanctuaire national, parce qu'elle met en jeu son existence même. Par sa force de frappe, la France reste pratiquement invulnérable, mais elle ne peut repousser cette invulnérabilité au-delà de ses frontières.

A moins que la République fédérale n'entre elle-même dans le système de dissuasion du faible au fort. Le général de Gaulle ne l'avait-il pas prévu quand il disait aux officiers de l'Ecole de guerre de Francfort, le 7 septembre 1962, sept mois avant la mise en place de notre force nucléaire : *« Dans cette union franco-allemande, que tout nous commande d'édifier, pour combien peut et doit compter la solidarité de nos armes ?... La France et l'Allemagne pourront d'autant mieux s'assurer les moyens de la puissance qu'elles conjugueront leurs possibilités. A fortiori serait-ce vrai si celles de leurs voisins d'Europe s'associent avec les leurs » ?* Paris pourrait par exemple équiper en engins nucléaires des lanceurs que Bonn a les moyens de développer, l'ensemble constituant une dissuasion du faible au fort étendue au-delà de Hambourg et de Munich.

Bien entendu, elle resterait distincte de la dissuasion nationale française tant qu'une Europe politiquement unifiée ne serait pas constituée. Sans doute, le système dit « de la double-clé » s'imposera-t-il tant que la République fédérale n'aura pas le droit d'user elle-même de l'arme nucléaire. Tous ces points seraient aisément réglés si les Allemands de l'Ouest acceptaient d'entrer dans une telle défense communautaire. Pour le faire réellement, il faudrait que le souci de développer les liens avec les frères de l'Est ne pousse pas à reléguer l'Europe en troisième position : après la RDA et les Etats-Unis.

Deux secteurs

En faisant coïncider le trentième anniversaire du traité de Rome avec la proposition soviétique de supprimer tous les SS-20 et les Pershing, le destin souligne que l'Europe doit se renforcer simultanément dans l'économie et dans la défense. Il rappelle aussi qu'elle ne peut pas le faire de la même façon sur chacun de ces terrains. Même si la France accomplit d'ici à 1992 les progrès que Jacques Chirac fait miroiter, l'unification économique dépendra surtout de l'Allemagne, qui se trouve en position dominante sur ce terrain. Mais nous sommes en position dominante sur le terrain de la défense, où notre force de frappe peut jouer un rôle analogue à celui du mark dans l'économie communautaire. On a longtemps parlé de l'Europe à deux vitesses, avant d'écarter ce schéma. On n'évitera pas une Europe à deux secteurs, si l'on veut que notre continent soit solide dans l'un et l'autre, et qu'il s'y développe rapidement.

COURRIER DES LECTEURS

Le peuple et la Constitution

Actuellement en thèse de droit sur le vocabulaire des Constitutions françaises, je me permets d'apporter quelques précisions aux remarques de M. Chapus (*le Monde* du 6 mai).

Le peuple n'est guère présent dans la Constitution, même si tout est fait par lui et pour lui (art. 3). Il n'apparaît que dix fois contre trente et une fois pour Etat ! De plus, c'est presque toujours en position grammaticalement défavorable (complément de nom), sauf lorsqu'il proclame son attachement aux droits de l'homme... donc en préambule, ou lorsque, antécédent d'une relative, « il l'exerce (sa souveraineté) par ses représentants » (art. 3).

Ainsi les deux seules fois où le peuple est sujet, il n'est constitutionnellement volontariste que dans l'absolu des idées, laissant à ses représentants le soin de la pratique.

Quant au référendum, en 1962, le peuple est déclaré, par le Conseil constitutionnel, approuver et non vouloir le changement de mode de désignation du président de la République. (...)

HÉLÈNE LIPIETZ
(Poitiers).

Les juifs et l'Église

La polémique autour de la béatification d'Edith Stein, comme celle, très récente, sur le carmel d'Auschwitz, met en évidence, une fois de plus, la caractéristique dominante de l'attitude de l'Eglise dans ses relations avec les juifs : l'arrière-pensée et l'équivoque.

Ces faits significatifs, autant que la visite du pape à la synagogue de Rome l'an dernier, tendent à jeter aux oubliettes les méfaits de l'Église, au cours de deux millénaires, générateurs de l'antisémitisme doctrinal, devenu raciste depuis la perte de son pouvoir temporel et de sa tutelle sur les consciences dans le monde chrétien.

Le contentieux judéo-chrétien restera sans solution radicale, et il n'y aura point de « maturité » dans les relations entre juifs et chrétiens tant que seront maintenues les racines dogmatiques de l'antisémitisme, c'est-à-dire l'enseignement des Pères de l'Eglise : Jean-Chrisostome d'Antioche, Eusèbe de Césarée, Ambroise de Milan, Augustin d'Hippone, Agobard de Lyon, qui trônent toujours dans l'hagiographie pléthorique de la chrétienté et qui sont, paradoxalement, inamovibles de par leur « sainteté » et leur « infaillibilité ».

LEON ACHADEFF
(Nice).

Le drame quotidien d'un quartier populaire.

Il y a des riches, il y a des pauvres, cela n'est pas nouveau, mais certaines choses ne sont plus tolérables à notre époque. (...)

Le coup classique : une bousculade, des cris, et une petite mémé se fait dérober son sac contenant lunettes, papiers d'identité, et bien entendu sa minable retraite qu'elle venait d'aller percevoir. Cette pauvre dame qui s'accrochait visiblement plus à la vie que la vie ne s'accrochait à elle a, en une minute, perdu de quoi survivre encore un moment. Ainsi les pauvres en sont-ils réduits à se faucher entre eux les maigres sommes d'argent qui leur sont allouées. (...)

Ce soir, un pauvre sera encore un peu plus pauvre, un autre pauvre un peu moins pauvre, le temps d'une illusion, d'un prochain délit dont le premier accusé est la société. (...)

Comment, en 1987, peut-on avoir le culot de l'hypocrisie de considérer ces indigents, mais qui sont avant tout des hommes et des femmes, « citoyens de la République » ? (...) Nous ne pourrons nous permettre de demander le moindre devoir à ces personnes tant que nous n'auront pas l'obligeance de les considérer comme tels ; que leurs droits ne seront pas respectés.

LAURENT NOVIK
(Nanterre).

Le Monde

7, RUE DES ITALIENS,
75427 PARIS CEDEX 09
Télex MONDPAR 650572 F
Télécopieur : (1) 45-23-06-81
Tél. : (1) 42-47-97-27

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*

Gérant :
André Fontaine,
directeur de la publication

Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985)

Durée de la société :
cent ans à compter
du 10 décembre 1944.

Capital social :
620 000 F

Principaux associés de la société :
Société civile
« Les Rédacteurs du *Monde* »,
Société anonyme
des lecteurs du *Monde*,
Le Monde-Entreprises,
MM. André Fontaine, *gérant*,
et Hubert Beuve-Méry, *fondateur*.

Administrateur général :
Bernard Wouts.

Rédacteur en chef :
Daniel Vernet.

Corédacteur en chef :
Claude Sales.

Le Monde
PUBLICITE
S.A.
5, rue de Monttessuy, 75007 PARIS
Tél. : (1) 45-55-91-82 ou 45-55-91-71
Télex MONDPUB 206 136 F

ABONNEMENTS
BP 507 09
75422 PARIS CEDEX 09
Tél. : (1) 42-47-98-72

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE	354 F	672 F	954 F	1 200 F
TOUS PAYS ÉTRANGERS PAR VOIE NORMALE	687 F	1 337 F	1 952 F	2 530 F
ÉTRANGER (par messageries)				
I. – BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS	399 F	762 F	1 089 F	1 380 F
II. – SUISSE, TUNISIE	504 F	972 F	1 404 F	1 800 F

Par voie aérienne : tarif sur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires : nos abonnés sont invités à formuler leur demande deux semaines avant leur départ. Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance d'écrire tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

Le Monde
TÉLÉMATIQUE
Composez 36-15 - Tapez LEMONDE

Imprimerie du « Monde »
7, r. des Italiens
PARIS-IXe

Commission paritaire des journaux et publications, n° 57437
ISSN : 0395 - 2037

Le Monde USPS 765-910 is published daily, except Sundays for $ 460 per year by Le Monde c/o Speedimpex, 45-45 39 th street, L.C.I., N.Y. 11104. Second class postage paid at New-York, N.Y. postmaster : send address changes to Le Monde c/o Speedimpex U.S.A., P.M.C., 45-45 39 th street, L.I.C., N.Y. 11104.

ISRAËL

Un instant d'éternité

L'attaque d'une frégate américaine par des chasseurs irakiens

Washington va procéder à un « réexamen complet de la situation dans le Golfe »

déclare M. Reagan

L'attaque irakienne contre une frégate américaine dans le Golfe, dimanche 17 mai, pourrait-elle avoir des effets positifs sur la volonté des parties concernées de contribuer à un réglement du conflit entre Bagdad et Téhéran, qui dure depuis sept ans ? L'hypothèse n'est pas exclue, notamment dans les milieux des Nations unies à New York, où l'on note que les cinq membres permanents du Conseil de sécurité s'étaient concertés la semaine dernière sur un plan visant à un arrêt des hostilités.

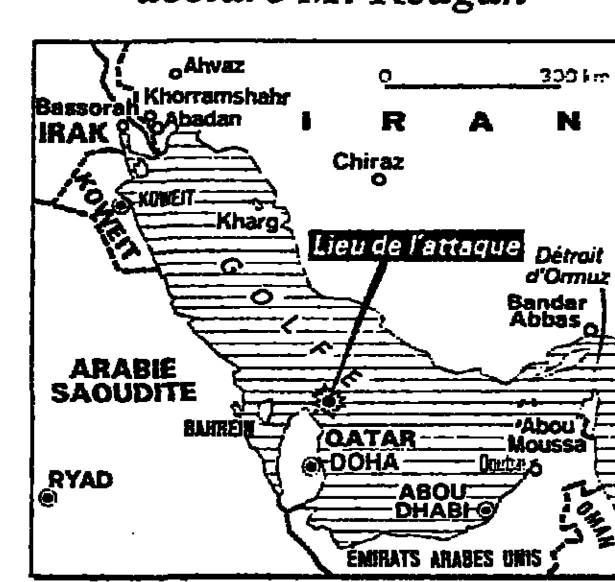
Dans l'immédiat, cet incident place les Etats-Unis dans une situation difficile. L'importance des pertes subies dans cette attaque – vingt-huit morts recensés jusqu'à présent – par le bâtiment américain touché par un Exocet de fabrication française a amené Washington à durcir sensiblement le ton dans la journée de mardi. Après avoir, dans un premier temps, donné l'impression de minimiser l'affaire – *« c'est une erreur »*, indiquait la Maison Blanche –, le président Reagan a donné lundi l'ordre aux navires américains dans le Golfe de se mettre *« en état d'alerte renforcée »*. Les équipages de ces bâtiments seront autorisés, en vertu de cet ordre, à tirer sur *« les avions des deux pays* (Iran et Irak) *volant d'une manière indiquant une intention hostile à moins qu'ils ne notifient de façon adéquate leurs intentions »* a précisé la présidence. Les belligérants devaient être informés, lundi, de ces nouvelles consignes.

Un peu plus tôt dans la journée de lundi, M. Reagan avait déjà annoncé que, à la suite de cette affaire, les Etats-Unis allaient procéder *« à un réexamen complet de la situaion »* dans le Golfe. Dans une brève allocation prononcée dans les jardins de la Maison Blanche, le chef de l'exécutif américain tout en exprimant son *« inquiétude »* et sa *« colère »*, avait réitéré son engagement à défendre les *« amis »* des Etats-Unis dans cette région et à protéger le libre passage du pétrole dans le détroit d'Ormuz, situé à l'entrée du Golfe.

« La sauvegarde des intérêts des Etats-Unis et du monde libre dans le Golfe demeure cruciale pour notre sécurité nationale et la sécurité de nos amis dans le monde entier », avait déclaré M. Reagan, qui avait ajouté : *« Cet incident tragique souligne la nécessité de parvenir aussi vite que possible à un règlement de la guerre Iran-Irak (...) qui préserve la souveraineté et l'intégrité territoriale des deux pays. »* Le président avait aussi exprimé *« sa gratitude sincère à l'Arabie saoudite et à Behrein pour leur assistance rapide à l'*USS Stark ».

Cet incident ne devrait pas, en tout cas, amener les Etats-Unis à renoncer à leur décision de faire passer sous pavillon américain une partie de le flotte pétrolière koweïtienne pour la protéger contre les attaques de l'aviation iranienne qui se sont multipliées depuis trois mois. Le navire amiral de la flotte américaine dans le Golfe, le *LaSalle*, a rejoint la frégate *Stark*, lundi. Un porte-avion de l'US Navy, le *Constellation*, qui se trouve actuellement dans l'océan Indien, fait route vers l'entrée du Golfe, qu'il n'atteindra pas avant quelques jours.

Les circonstances exactes de l'attaque, dont a été victime la frégate américaine, restaient encore confuses, dans la soirée de lundi, à Washington. Les responsables américains n'avaient pu encore déterminer si un ou deux Mirage F-1C avaient été impliqués dans cet incident, encore qu'un haut responsable militaire, l'amiral Mustin, directeur adjoint des opérations navales du Pentagone, ait publiquement penché pour la thèse d'un appareil unique. L'amiral a cependant précisé qu'on ne savait pas du côté américain combien de missiles avaient été tirés, mais que la frégate Stark avait tenté sans succés à deux reprises d'entrer en contact radio avec un appareil repéré dans le secteur par un avion-radar AWACS basé en Arabie saoudite.



Excuses irakiennes

Le porte-parole du département d'Etat a, en revanche, dissipé tout doute, lundi, quant à l'identité du ou des appareils ayant participé à l'attaque. Les autorités américaines sont *« certaines »* que les tirs de missiles sont venus d'un avion irakien, a-t-il affirmé, l'amiral Mustin précisant de son côté : *« Nous savons que l'avion est parti d'Irak et qu'il y est retourné »*.

Le président irakien Saddam Hussein a d'ailleurs reconnu lundi soir la responsabilité de l'Irak dans un message adressé au président Reagan, diffusé par l'agence irakienne de presse, il a déclaré : *« Les avions irakiens, en mission dans une zone où ils ont déjà tiré sur des objectifs ennemis, n'avaient pas l'intention de frapper un objectif appartenant à votre pays ou à tout autre pays excepté l'Iran, j'espère que cet incident non intentionnel n'affectera pas nos relations, dont nous souhaitons qu'elles demeurent cordiales et fondées sur le respect mutuel »* Washington attend cependant de la part de Bagdad des *« excuses et des compensations par des hommes qui sont morts dans ce tragique incident »* aussi que des compensations pour le navire de guerre endommagé.

« Cet événement tragique, déclare encore le président irakien, souligne une fois de plus la nécessité d'efforts communs pour mettre fin à la guerre dans la région ».

Ces efforts selon le président Saddam Hussein, doivent avoir pour but de forcer *« le régime iranien à accepter la paix, conformément aux normes du droit international et aux résolution du Conseil de sécurité de l'ONU. Nous suivons attentivement les efforts exercés par votre gouvernement à cette fin auprès du Conseil de sécurité »*, a ajouté M. Saddam Hussein.

Ce communiqué présidentiel fait suite à un silence de douze heures du gouvernement irakien, qui avait d'abord refusé d'endosser la responsabilité de l'attaque, en attendant le résultat d'une enquête ordonnée par le président irakien. En effet, un porte-parole officiel irakien n'avait pas exclu, lundi après-midi, que la frégate américaine ait pu être attaquée par méprise, mais n'avait souligné que le raid aurait pu être mené par l'Iran.

Le porte-parole avait toutefois précisé : *« S'il nous apparaît certain qu'une telle erreur s'est produite, nous aurons alors le courage de la confirmer et de l'annoncer aux parties concernées et à l'opinion publique avec nos regrets. »*

Téhéran : « bénédiction divine »

A Téhéran, le premier ministre iranien, M. Mir Hossein Moussavi, a estimé que cette attaque et les dégâts infligés par une mine au pétrolier soviétique *Maréchal-Chouykov « démontraient que le Golfe n'est pas une région sûre pour les navires des superpuissances et qu'il n'était pas dans l'intérêt de ces Etats de pénétrer dans ce bourbier »*.

M. Moussavi a qualifié ces incidents de *« bénédictions divines »* qui ont prouvé le bien-fondé de la position iranienne, affirmant que le *« Grand Satan* [les Etats-Unis] *est tombé lamentablement dans un piège »*. Le chef du gouvernement iranien a *« conseillé »* à l'Union soviétique et aux Etats-Unis, *« pour leur éviter d'être encore plus humiliés devant leurs peuples et l'opinion mondiale »*, de *« cesser d'encourager Saddam* [le président irakien] *à créer une tension dans le Golfe »*. M. Moussavi a, enfin, averti que, faute d'un tel changement d'attitude de Moscou et Washington, *« les incidents pourront se multiplier de manière naturelle jusqu'à un arrêt complet du trafic petrolier »* provenant du Golfe.

Cette attaque pose toutefois de nombreuses questions militaires. *« L'étonnant*, déclarait, lundi, un diplomate en poste dans le golfe, *c'est que des avions irakiens aient pu s'approcher, tirer et atteindre une frégate américaine sans que ce navire de guerre fasse quoi que ce soit pour se protéger »*.

De sources militaires, on indique que tous les navires de guerres américains croisant dans les régions « chaudes » du globe disposent de défenses anti-missiles, informatisées pour l aplupart. Ces défenses vont du canon de type Gatling qui se fixe sur un missile et tire un bon millier de cartouches à la minute, créant ainsi un impénétrable mur de plomb, aux missiles anti-missiles.

On estime de même source que le missile qui a tteint la frégate *Stark*, qui est un navire de lutte anti-sous-marine, a été tiré d'au-delà de l'horizon, d'une quarantaine de kilomètres, ce qui aurait dû laisser tout le temps souhaitable aux défenses du navire pour y réagir. Selon des responsables américains, l'attaque a eu lieu, dimanche soir, vers 18 h GMT, trois heures environ après la tombée de la nuit dans le Golfe.

Autre question sans réponses pour le moment : comment les chasseurs irakiens ont-ils pu s'approcher à porter d'Exocet de la Stark, apparement sans se faire détecter ? Tous les bâtiments de guerre américains ont un accès immédiat aux informations des avions-radar à système d'alerte avancée AWACS basés en arabie saoudite. *« En ces temps de système d'attaque et de défense hautement perfectionnées, on s'attendrait non seulement à ce que les avions qui arrivent soient aperçus, mais aussi à ce qu'un défenseur entende ce que disent les pilotes »* déclare-t-on de source maritime.

En 1984, la marine américaine a interdit aux avions de descendre à moins de 2 500 pieds au-dessus de ses navires dans le Golfe, en imposant à tous les autres navires de se tenir à une distance d'au moins cinq milles.

Ce grave incident n'a pas empêché un pétrolier libérien, le *Glan Robin*, qui se dirigeait vers le Koweit, d'être attaqué par un patrouilleur iranien. – *(AFP, Reuter, UPI.)*

Le raid le plus meurtrier

Manama *(AFP)*. – L'attaque de la frégate américaine *Stark*, qui a fait au moins 28 morts, est la plus meurtrière jamais signalée contre un navire dans le Golfe depuis le début de la « guerre des pétroliers », en février 1984. Au total, 341 bâtiments, pour la plupart des pétroliers, ont été touchés ou attaqués depuis par l'aviation ou la marine de l'Irak ou de l'Iran, selon des statistiques des Lloyds. Le bilan des pertes humaines à la suite de ces attaques s'élève à plus de 80 morts et plusieurs disparus parmi les membres d'équipages des bâtiments attaqués.

Les attaques les plus meurtrières ont été menées par l'Irak contre les pétroliers *Azarpad* (iranien) 12 morts, *World Knight* (libérien) 10, *Tiburon* (libérien) 7, *Sessin* (panaméen) 7, *See Trans* (RFA) 6 et *Barg* (iranien) 6.

Les attaques iraniennes les plus meurtrières l'ont été contre le *Five-Brooks* (panaméen) et le *Sedra* (Singapour), qui ont fait 13 morts, sans compter 12 experts et ouvriers qui ont péri dans le raid iranien contre la plate-forme *offshore* d'Aboul Boukoush au large des Emirats arabes unis. Le ministre du pétrole de ce pays a récemment indiqué que l'attaque contre la plate-forme a été menée *« par erreur »*.

LIBAN

Un dirigeant communiste assassiné à Beyrouth-Ouest

BEYROUTH
de notre correspondant

L'armée syrienne déployée à Beyrouth-Ouest constate chaque jour davantage à quel point il est difficile de contrôler la sécurité dans ce secteur de la ville où elle est pourtant entrée il y a trois mois en alliée.

Son autorité est, en effet, malmenée par des harcèlements (cent dix attentats mineurs depuis son arrivée) ou par des signes caractérisés : deux voitures piégées et, lundi 18 mai, l'assassinat d'un dirigeant communiste, Hassan Hamdane, plus connu sous le nom de Mehdi Amel. Le PC lui-même parle de défi à l'autorité syrienne, soulignant à propos de l'assassinat de Hamdame, qui était un progressiste chiite, membre de son comité central, docteur en philosophie de la Sorbonne et marié à une Française : *« La capitale se heurte au complot (...) tramé par les forces, qui se félicitent de l'application du plan de sécurité syrien tout en le défiant. »*

Le général Kanaan, maître d'œuvre du contrôle de Beyrouth-Ouest par l'armée syrienne, s'est déclaré *« affligé et profondément surpris »*, promettant de *« démasquer les commanditaires du crime »* et de n'avoir *« aucune indulgence à l'égard de la fraction ou des individus qui perturbent la sécurité des habitants de la ville »*.

L'écrivain communiste Hussein Mroué, soixante-quatorze ans, avait déjà été assassiné chez lui, à l'époque, par Amal, durant la bataille de Beyrouth-Ouest opposant la milice chiite et le Parti communiste allié au PSP de M. Walid Joumblatt. Amal s'est joint, cette fois, à la vague de réprobation suscitée par le meurtre de Hassan Hamdame.

Les exécutants sont trois hommes en cagoule qui ont assassiné le dirigeant communiste en plein jour en tirant sur lui à partir d'une voiture en marche, ils ont ensuite disparu. Coïncidence, sans doute, car le meurtre devait être déjà programmé. Hassan Hamdame a été assassiné au moment où le général Kanaan annonçait l'arrestation de *« l'intigateur de la vague d'attentats à l'explosif à Beyrouth, un dénommé Abou Cheaïb, ancien membre actif du PSP (druze), qui agissait cependant pour son propre compte, ainsi que de huit hommes qui exécutaient ses ordres »*. Le soir même, les attentats continuaient cependant avec cinq explosions.

D'autre part, l'aviation israélienne a effectué un nouveau raid contre des objectifs palestiniens à Saïda, le onzième depuis le début de l'année, faisant un mort, un combattant du Fatah.

LUCIEN GEORGE.

ISRAËL

Un instant d'éternité

JÉRUSALEM
de notre correspondant

Suivie par des milliers de regards, une silhouette élégante marche lentement dans le ciel de Jérusalem : 70 mètres plus bas, un grand soleil embrase la vallée de la Géhenne, paysage recru d'histoire. Pendant vingt minutes, lundi 18 mai, le funambule français Philippe Petit a accompli l'exploit le plus symbolique de sa carrière en reliant la Jérusalem antique à la ville nouvelle.

Là-haut, sur son filin d'acier tendu vers le mont Sion, il lâcha soudain une colombe, en hommage à cette paix entre juifs et Arabes qui se fait trop attendre. L'oiseau hésita un peu avant de s'envoler, apeuré peut-être par cette mission impossible. Minutieusement préparée depuis deux ans, cette arabesque aérienne inaugurait le Festival culturel d'Israël. Mais dans cette ville accablée d'absolu, les yeux fixés sur son ciel, il y eut soudain, par la grâce d'un artiste, comme un instant d'éternité.

J. L.

Moscou : des mesures urgentes s'imposent

MOSCOU
de notre correspondant

Les médias soviétiques ont accordé d'emblée une grande place à l'attaque contre la frégate américaine *Stark* dans le Golfe. L'événement était relaté le lundi 18 mai en première page des *Izvestia*. Immédiatement au-dessous de l'article envoyé de Washington, on pouvait lire une information sur la *« collision du pétrolier soviétique* Maréchal-Chouykov *avec une mine flottante »* dans la nuit de samedi à dimanche, également dans le Golfe.

Les *Izvestia* n'avançaient aucune hypothèse quant à la provenance de cette mine. Il n'y a pas eu de victime, et le pétrolier endommagé a été remorqué dimanche soir dans le port koweïtien de Mina-el-Hamady.

La *Pravda* consacre, mardi 19 mai, un éditorial aux *« eaux dangereuses »* du Golfe. Le quotidien estime que la situation *« inspire beaucoup d'inquiétude »* et parle d' *« escalade des opérations de guerre dans le Golfe »*. Elle affirme que *« des mesures urgentes s'imposent pour assurer la sécurité des navires de commerce quelle que soit leur nationalité »*. Le quotidien proclame, pour la première fois semble-t-il de façon aussi directe, que *« plusieurs pays, y compris le nôtre, ont des intérêts »* dans cette région et que celle-ci, pas plus qu'une autre, *« ne doit être considérée comme une sphère des intérêts vitaux d'une seule puissance »*.

Les médias soviétiques continuent à respecter l'équilibre entre les communiqués militaires iraniens et irakiens. Aucune allusion n'a été faite ici à l'occasion de l'attaque contre la frégate américaine à celle dont a été victime, le 6 mai, le navire soviétique *Ivan-Koroteev*, qui a essuyé le feu des vedettes rapides iraniennes.

L'URSS avait décidé il y a plusieurs semaines de *« prêter »* trois de ses pétroliers pour l'acheminement du pétrole koweïtien dans le Golfe, le pavillon soviétique devant théoriquement protéger ces derniers des attaques iraniennes. En tirant sur l'*Ivan-Koroteev*, l'Iran a montré cependant qu'il ne craignait pas de s'en prendre à l'URSS.

Moscou a certainement fait connaître sa mauvaise humeur à Téhéran, mais a évité la polémique publique. L'URSS est officiellement neutre dans le conflit irano-irakien. Elle est cependant le principal fournisseur d'armes de l'Irak et semble désormais pencher davantage vers Bagdad.

D. Dh.

M. Raimond : une guerre absurde

Le ministre français des affaires étrangères, M. Jean-Bernard Raimond, a déclaré, le mardi 19 mai, qu'il *« pensait à une erreur de l'aviation irakienne »*. Interrogé sur France-Inter, M. Raimond a indiqué que le premier ministre, M. Jacques Chirac, avait envoyé un message de condoléances au président Ronald Reagan, et lui-même un message au secrétaire d'Etat, M. George Shultz. *« Ce drame, qui vient de se produire, montre qu'il est impératif d'essayer d'obtenir la fin de la guerre entre l'Irak et l'Iran, qui est une guerre absurde, et la France apporte son soutien à tous les efforts »*, a ajouté le chef de la diplomatie française.

● **IRAN : décès du général Fardoust, ancien chef adjoint de la SAVAK.** – Le général Hossein Fardoust, soixante-huit ans, est mort, lundi 18 mai, d'une crise cardiaque à Téhéran, a annoncé l'agence officielle iranienne IRNA. Disparu après la révolution de 1979, il est réapparu pour la première fois le 1er avril dernier avec la diffusion par la télévision de ses *« confessions »*, dans lesquelles il mettait en cause la Grande-Bretagne dans la mise en place et le maintien de la dynastie Pahlavi. A la veille de la révolution, il aurait pris contact avec l'entourage de l'imam Khomeiny, selon des responsables de l'opposition iranienne en exil à Paris. Il sera accusé d'être un agent du KGB par le général américain Robert E. Huyzer, dans son livre *Mission à Téhéran*. Selon les mêmes sources, le général Pardoust, placé en résidence surveillée après 1979, aurait alors joué le rôle de *« conseiller occulte »*.

Europe

GRANDE-BRETAGNE : les élections du 11 juin

Les premiers « coups bas » de la campagne

LONDRES
de notre correspondant

La campagne électorale à peine commencée – elle a été officiellement ouverte le lundi 11 mai, – les dirigeants des différents partis craignent le pire en matière de « coups bas » et de « peaux de banane ». Au cours du week-end, le leader du Parti libéral, M. David Steel, a été la première victime de ce genre d'opération.

Samedi et dimanche, plusieurs journaux, dont le *Sun*, le *Star* et *News of the World*, qui entrent dans la catégorie de la « presse de caniveau », selon une expression tout à fait consacrée (mais tirent chacun à trois ou quatre millions d'exemplaires), ont reproduit avec insistance des allégations fort désobligeantes visant M. Steel et concernant la vie privée de deux de ses proches amis. Dans le passé, M. Steel avait déjà été la cible de semblables attaques, d'autant plus dommageables que son parti était encore ébranlé par le scandale qui avait mis fin à la carrière politique de M. Jeremy Thorpe, impliqué dans une retentissante affaire de mœurs. M. Steel avait été très affecté, et c'est l'une des raisons pour lesquelles il avait éprouvé le besoin de prendre une sorte de congé sabbatique après les élections législatives de 1983.

Désinformation

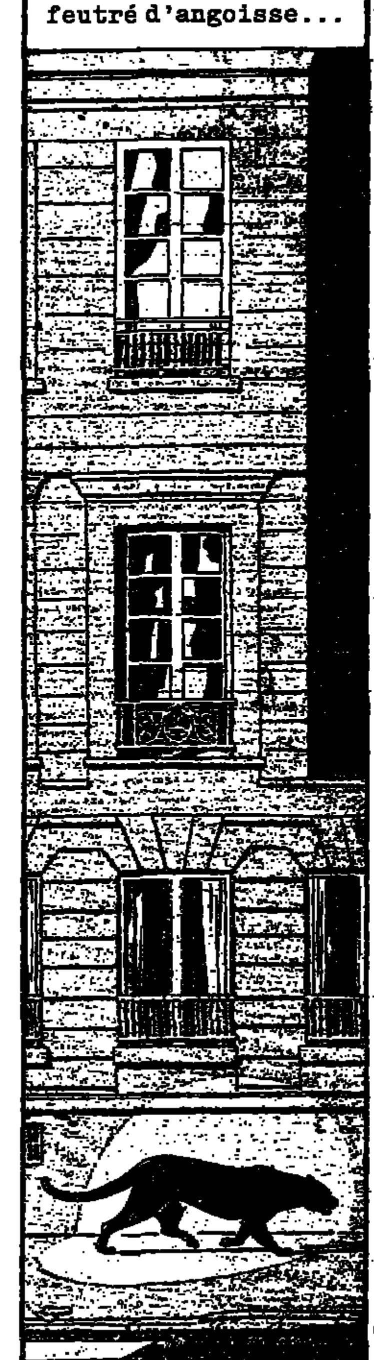
Cette fois, les principaux porte-parole des autres partis sont immédiatement venus au secours de M. Steel, qui a formellement démenti les prétendues informations et entamé contre les journaux en question une procédure en diffamation. Encouragé par les éditorialistes des journaux dits « de qualité » *(Times, Guardian)*, tous les dirigeants politiques ont vivement protesté contre ces entreprises de calomnie. M. Norman Tebbit, président du Parti conservateur, n'a pas été le dernier à se joindre à la contre-offensive. M. Tebbit, qui a la réputation d'être un adversaire particulièrement rude, a, en ce moment, tout intérêt à adopter une telle attitude, car son parti fait l'objet de divers soupçons, et il pourrait être à son tour atteint par les débordements de la campagne.

La curiosité malsaine reprochée aux journaux qui viennent de s'en prendre à M. Steel a, en effet, été alimentée par des bruits et des rumeurs colportés la semaine dernière à Perth, dans les coulisses du congrès conservateur écossais. *News of the World*, qui n'a pas l'habitude de couvrir les travaux des assemblées politiques, avait curieusement dépêché à Perth pas moins de quatre envoyés spéciaux...

L'*Observer* a d'autre part révélé, dimanche, le contenu d'une émission télévisée de la BBC récemment retirée de ses programmes. Cette enquête, contestée par les « tories », indique que, durant la campagne de 1983, des membres du Parti conservateur et du cabinet de Mme Thatcher auraient créé un comité de liaison spécialement chargé de constituer des dossiers de « désinformation » afin de discréditer l'opposition, et notamment le mouvement pacifiste CND (Campagne pour le désarmement nucléaire), proche du Parti travailliste. Déjà accusés d'avoir par de pareils moyens tenté de déstabiliser le gouvernement travailliste de M. Harold Wilson durant les années 70, des agents du MI 5, le service du contre-espionnage, auraient fourni des renseignements à ce comité.

Enfin, les conservateurs doivent s'attendre à passer un moment désagréable lors de la comparution d'un des leurs, mercredi, devant un tribunal où il doit répondre de l'inculpation d'attentat à la pudeur contre des adolescents. M. Harvey Proctor, quarante ans, député depuis 1979, a annoncé samedi, après de longues hésitations, qu'il ne se représenterait pas, au grand soulagement de l'état-major de son parti. Ceci met un terme à une carrière agitée, au cours de laquelle ce parlementaire d'extrême droite n'a cessé d'attirer l'attention de la presse et s'est distingué en prônant, entre autres prises de position très controversées, le rapatriement de tous les immigrés d'origine antillaise. Deux députés conservateurs ont également renoncé à briguer un nouveau mandat après que l'on eût découvert, en avril, qu'ils avaient acquis irrégulièrement, voici deux ans, des actions de British Telecom.

FRANCIS CORNU.



AUTRICHE

Le chancelier Vranitzky va exposer à Washington la position de son pays sur l'affaire Waldheim

Vienne *(AFP)*. – Le chancelier autrichien, M. Franz Vranitzky, attendu mardi 19 mai aux Etats-Unis pour une visite officielle de six jours, a estimé lundi que l'affaire Waldheim avait soumis les relations austro-américaines à *« leur plus rude épreuve »*. Le chancelier a décidé de maintenir cette visite en dépit de la décision américaine de déclarer le président Kurt Waldheim indésirable aux Etats-Unis en raison de son passé dans l'armée hitlérienne. *« Je ne crois pas qu'il soit dans l'intérêt de l'Autriche de s'isoler, car nous devons d'abord penser à l'avenir »*, a dit le chancelier lors d'une conférence de presse.

Il a cependant estimé que les Etats-Unis *« n'ont pas utilisé en faveur de l'Autriche la marge de manœuvre dont ils disposaient »* et ont accordé la priorité à des *« considérations politiques intérieures »* sur les conséquences de leur décision pour leurs relations avec l'Autriche. Selon le chancelier, le gouvernement autrichien tâchera de faire revenir l'administration américaine sur sa décision, mais les chances d'y parvenir *« ne sont pas grandes »*.

M. Vranitzky profitera de son séjour aux Etats-Unis – il sera reçu le 21 mai par le président Ronald Reagan et aura des entretiens avec le secrétaire d'Etat, M. George Shultz – pour expliquer la position autrichienne.

Le chancelier a qualifié de *« malentendu diplomatique »* la visite à Vienne la semaine dernière d'une délégation du ministère américain de la justice, qui a transmis oralement la décision américaine concernant M. Waldheim, sans fournir de documents la justifiant comme l'attendaient les Autrichiens.

TURQUIE

« Halte aux maris qui cognent »

ISTANBUL
de notre correspondant

« Solidarité des femmes ! Halte aux maris qui cognent ! » Une foule de femmes – entre mille et deux mille – ont défilé, le dimanche 17 mai, à Istanbul, au cours d'une manifestation qualifiée par les organisatrices de « tournant » dans le mouvement des femmes en Turquie, jusqu'ici limité à des revendications de caractère économique.

Applaudies des fenêtres du quartier populeux qu'elles traversaient, les manifestantes ont dénoncé le laxisme des juges face aux *« brutalités dont une femme sur quatre en Turquie est victime »* et réclamé des peines pour les maris coupables ; elles soulignent qu'il n'existe *« aucune différence de nature entre les violences conjugales et la torture »*, dénoncée par les organisations qui militent pour les droits de l'homme.

Aucune statistique ne permet d'évaluer le nombre des femmes battues, un mal endémique et jusqu'à ce jour tabou en Turquie. Les discours contre la femme du premier ministre, Mme Ozal, qui dirige avec ostentation et parfois à grands frais une fondation pour la promotion de la femme, et qui a récemment déclaré à la presse que *« la femme ne pouvait être l'égale de l'homme »*, donnaient un caractère politique à une manifestation qui se voulait avant tout antimachiste et anti patriarcale.

Des transsexuels, dont un groupe entame sa troisième semaine de grève de la faim contre les brutalités policières, s'étaient joints à la manifestation. Le soutien à ces grévistes, hésitant au début, s'est amplifié la semaine dernière, certains des plus grands noms du monde du spectacle leur ayant apporté leur soutien dans une pétition. Nouveauté impensable récemment encore : la presse a reproduit en première page la photo des transsexuels s'inclinant au mausolée Ataturk, le fondateur de la République, dont ils estiment l'héritage menacé. La presse a publié de larges extraits de la lettre adressée au premier ministre et rappelant les dispositions européennes en matière de non discrimination sexuelle.

Répondant à nos questions, un proche collaborateur de M. Ozal a vu dans le mouvement des transsexuels un signe que *« la démocratie turque se porte bien »* ; il a proposé, à défaut de la possibilité de remonter sur scène, demandée par les artistes grévistes de la faim, de leur faire suivre un stage de reconversion dans un des seize centres municipaux d'Istanbul pour l'épanouissement des vocations.

MICHEL FARRÈRE.

A TRAVERS LE MONDE

Australie

Fermeture de la représentation libyenne à Canberra

Canberra *(AFP, Reuter)*. – L'Australie a ordonné, mardi 19 mai, la fermeture immédiate du Bureau du peuple libyen – non donné à la plupart des représentations diplomatiques de Tripoli à l'étranger – à Canberra, et donné dix jours aux diplomates libyens pour quitter le pays, a annoncé le premier ministre, M. Bob Hawke. Au cours d'une conférence de presse, M. Hawke a expliqué que cette décision résultait d'un examen approfondi du *« rôle déstabilisateur »* joué par Tripoli dans le Pacifique sud. Il a souligné que la fermeture du Bureau du peuple n'était pas directement liée au putsch en cours aux îles Fidji, mais a parlé d'un *« contexte global »*.

Dans ce contexte s'inscrivent, outre la situation à Fidji, l'aide libyenne à des mouvements d'opposition en Nouvelle-Calédonie française et dans les provinces indonésiennes de Timor-Oriental et d'Irian-Jaya, a-t-il dit. Il a également accusé Tripoli d'avoir été impliqué dans des activités hostiles en Australie, mais n'a pas précisé lesquelles. Des responsables ont vu dans ces propos une allusion au soutien récemment apporté par le colonel Kadhafi à des groupes aborigènes d'opposition.

Pologne

Visite « classique » de M. Tindemans ministre belge des affaires étrangères

Le ministre belge des affaires étrangères, M. Léo Tindemans, achève, le mardi 19 mai, une visite de quarante-huit heures en Pologne, au cours de laquelle il aura eu des entretiens aussi bien avec les dirigeants polonais, y compris le général Jaruzelski, qu'avec des représentants de l'opposition.

C'est la première fois depuis 1979 qu'un responsable de la diplomatie belge se rend en Pologne. En mai 1985, M. Tindemans avait annulé une visite prévue parce que les autorités polonaises refusaient de le laisser rencontrer des opposants. Depuis, l'attitude de Varsovie s'est sensiblement assouplie, les autorités préférant affecter de n'être « pas concernées » par la partie « privée » des séjours des hommes politiques occidentaux en Pologne.

Comme beaucoup de ses collègues occidentaux, M. Tindemans est allé s'incliner sur la tombe du Père Popieluszko, assassiné en 1984 par des officiers de la police politique. Il a accueilli pour un déjeuner des représentants de l'Eglise et des intellectuels catholiques, connus pour leurs sympathies pour l'opposition, et devait rencontrer, ce mardi, des représentants de Solidarité.

Au cours des entretiens officiels, la partie polonaise a mis l'accent sur la récente proposition du général Jaruzelski portant sur un désarmement à la fois nucléaire et conventionnel dans neuf pays d'Europe, y compris l'Allemagne, la Belgique et la Pologne. – *(AFP.)*

Yougoslavie

Le responsable du journal des étudiants de Belgrade démis de ses fonctions

Belgrade. – Le rédacteur en chef de *Student*, le journal des étudiants de Belgrade, M. Miroslav Visic, a été démis de ses fonctions le lundi 18 mai par la présidence de l'Organisation de la jeunesse universitaire. M. Visic s'est vu reprocher d'avoir ouvert les colonnes du journal à des idées *« insultantes »* pour la révolution yougoslave et pour la mémoire de Tito. Selon la rédaction, ce renvoi est l'aboutissement d'une *« campagne »* menée contre elle depuis le jour où *« elle a adopté une politique antidogmatique »* et refusé de travailler *« sous le diktat »*. Douze jours auparavant, M. Dusan Bogavac, ancien rédacteur en chef de *Komunist*, était gardé à vue pendant une journée alors qu'il s'apprêtait à faire un reportage sur la grève de Labin *(le Monde* daté 10-11 mai et du 12 mai 1987).

Trois ingénieurs de confession musulmane comparaissent, d'autre part, devant le tribunal de Sarajevo depuis le lundi 18 mai, sous l'accusation de propagation d'idées *« fondamentalistes »*. Selon l'accusation, MM. Fadil Fadilpasic, Ibrahim Avdic et Munir Zahiragic ont appelé la population de Bosnie-Herzégovine à partir *« en guerre sainte »* afin de *« nettoyer cette république de ses habitants serbes et croates et d'y fair régner la loi islamique »*. – *(AFP.)*

URSS : une conférence de presse inhabituelle à Moscou

Le COMECON soigne son image

MOSCOU
de notre correspondant

Le Conseil d'assistance économique mutuelle (CAEM ou COMECON), qui regroupe l'URSS, les pays d'Europe de l'Est, la Mongolie, le Vietnam et Cuba, a une réputation bien établie de secret. Cependant, pour la première fois, le lundi 18 mai, les correspondants occidentaux en poste à Moscou ont été invités à assiter à la conférence de presse mensuelle des dirigeants de cet organisme, réservée jusqu'ici aux seuls journalistes des pays communistes.

Le bâtiment domine de ses trente étages la Moskova et l'avenue Kalinine, une des plus grandes artères de la capitale. Il est flanqué d'un amphithéâtre qui rappelle un peu celui de l'UNESCO à Paris, et qui est destiné aux séances plénières.

Ces silhouettes monumentales sont familières aux Occidentaux résidant à Moscou, mais qui, parmi eux, pouvait se vanter d'avoir pénétré dans ce sanctuaire orné de marbre et de mosaïques, où est censé s'opérer l'intégration économique des pays de l'Est ? Le secrétaire général du CAEM, M. Viatcheslav Sytchev, un Soviétique, dirigeait cette séance d'information, flanqué notamment de ses adjoints tchécoslovaque et polonais. Un porte-parole de l'organisation a laissé entendre que l'opération pourrait se renouveler.

La présence des correspondants occidentaux n'était pas due au seul souci de « transparence ». M. Sytchev entendait faire passer un message à l'intention de la CEE. On sait que le CAEM souhaite, depuis plusieurs années, établir des liens officiels avec les autorités communautaires de Bruxelles.

« Un anachronisme »

M. Sytchev estime que le processus traîne un peu en longueur. *« L'absence de relations entre les deux plus grands groupements économiques du monde constitue, selon nous, un anachronisme »*, a-t-il déclaré. M. Sytchev a rappelé qu'une réunion d'experts de la CEE et du CAEM s'était tenue en mars à Genève. Il espère une autre recontre avant la fin de l'année et se dit *« optimiste »* quant à la signature *« prochaine »* d'une *« déclaration officielle »* établissant des liens formels entre les deux organisations.

M. Sytchev reconnaît cependant que des *« problèmes »* subsistent pour l'élaboration de cette déclaration commune. Il y a en particulier celui de Berlin-Ouest, que les pays de l'Est veulent considérer comme une entité à part et non comme un élément appartenant à la CEE.

La création de liens officiels *« serait le catalyseur »* qui permettrait de lancer des projets de coopération dans les domaines de l'énergie, l'environnement, les transports et... la haute technologie. M. Sytchev a, en effet, mentionné l'« intérêt » du CAEM pour le programme Eurêka. *« Nous avons des projets identiques à l'Est. Pourquoi ne pas coopérer ? »*

Il faudrait évidemment que les Européens de l'Ouest *« revoient toutes les clauses qui limitent le commerce Est-Ouest dans le domaine civil »*. M. Sytchev a insisté sur ce dernier terme, destiné à vaincre les réticences des pays européens, soucieux de ne pas fournir à l'Est des « technologies sensibles » aux possibles applications militaires. C'est la liste des interdits du COCOM, l'organisme occidental très discret qui contrôle ces transferts et dont le siège est à Paris, qui est ici visée.

Deux mois à peine après son arrivée au pouvoir, M. Gorbatchev avait fait savoir officieusement, puis officiellement, qu'il souhaitait l'établissement de relations entre le CAEM et la CEE. Les Européens de l'Ouest sont résignés à l'idée d'une déclaration solennelle, qu'ils ne souhaitaient pas au départ, mais ils ne sont pas pressés. Ils préfèrent les relations bilatérales avec chaque pays de l'Est pris séparément, ce qui évite le détour par la bureaucratie moscovite du CAEM.

Les deux organisations ne sont d'ailleurs pas techniquement comparables, la CEE étant, paradoxalement, beaucoup plus « intégrée » sur le plan économique et, surtout, douanier que la CAEM. Les problèmes de change sont en outre un casse-tête qu'il vaut souvent mieux résoudre directement entre deux capitales. L'idée d'un « rouble-CAEM » réellement convertible qui est parfois agitée ici n'est certainement pas pour demain. En attendant, les échanges des pays de l'Est entre eux se font en vertu d'accords de « clearing ».

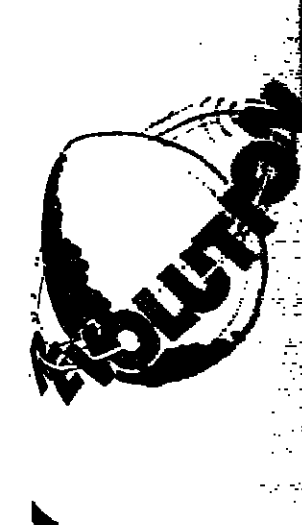
M. Sytchev n'est pas entré dans ces détails. Son propos est plus politique. Il estime que l'établissement de liens officiels entre le CAEM et la CEE accroîtrait la « confiance » en Europe et améliorerait donc le *« climat général »* du Vieux Continent.

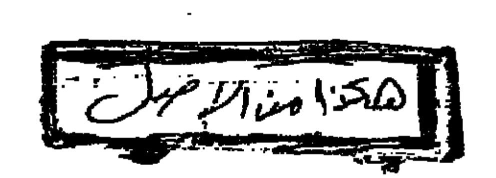
DOMINIQUE DHOMBRES.











Océanie

FIDJI : vers le dénouement de la crise

Esquisse d'un compromis aux dépens de la communauté indienne

Un compromis entre les putschistes du lieutenant-colonel Sitiveni Rabuka et le gouverneur général Ratu Sir Penaia Ganilau semblait à nouveau à l'ordre du jour, le mardi 19 mai, à en croire la diffusion par la radio d'Etat, contrôlée par les militaires, d'une nouvelle déclaration du représentant de la reine d'Angleterre. Le gouverneur général a indiqué qu'il accédait à la demande des putschistes réclamant une révision de la Constitution de manière à garantir aux Mélanésiens, légèrement minoritaires face aux Indiens, un certain contrôle du pouvoir. La situation restait toutefois tendue. Des soldats ont tiré des coups de feu en l'air pour disperser des manifestants. D'autre part, un journaliste de l'Agence France-Presse, Tim Cribb, a été appréhendé par des militaires alors qu'il dictait, au téléphone, un article sur une conférence de presse pourtant tout ce qu'il y a de plus officielle. Le journaliste a par la suite été relâché.

SUVA
de notre envoyé spécial

Drapée dans son sari couleur crème, elle sanglote silencieusement, le souffle court. La petite femme indienne *« ne reconnaît plus »* son pays d'adoption — les îles Fidji, — ce modèle historique de concorde multiraciale, aujourd'hui en pleine décomposition. En face d'elle, un groupe de jeunes provocateurs fidjiens (autochtones mélanésiens) a tenté de faire dégénérer un cortège de manifestants indiens qui protestaient, dimanche 17 mai, à l'entrée de Suva contre le coup d'Etat du lieutenant-colonel Sitiveni Rabuka : jets de bouteilles sur la foule, slogans nationalistes *« Fidji aux Fidjiens ! »*, la corniche Queen-Elizabeth, d'ordinaire livrée aux touristes australiens et néo-zélandais, a bien failli prendre des allures de champ de bataille.

Une mauvaise fièvre a saisi ce pays depuis le putsch qui a renversé, le 14 mai, le gouvernement légal du docteur Timoci Bavadra — une coalition électorale dominée par les Indiens. La communauté indienne est restée groggy dans un premier temps, mais elle a entamé dimanche une contre-offensive : manifestations devant la résidence du premier ministre destitué, où ce dernier et les membres de son gouvernement étaient gardés en otages par l'armée, ainsi qu'au centre de la capitale, à Ratu Sukuna Park, le lieu traditionnel des rassemblements, aux accents de chants religieux et du *God Save the Queen*. Les plus audacieux, bravant la surveillance des fourgonnettes de police, prenaient la parole pour réclamer *« le retour de la démocratie »*. En privé, leur réquisitoire était bien plus implacable : *« C'est une bande de terroristes qui vient de renverser la démocratie*, explique ce manifestant indien. *A l'époque où ils étaient au pouvoir, ils se sont rendus coupables de corruption et de népotisme, et aujourd'hui ils n'acceptent pas le verdict des urnes. Nous réclamons l'aide de l'Australie, de la Nouvelle-Zélande, de la Grande-Bretagne et des autres démocraties pour éviter que, s'installe un nouvel Idi Amin Dada. »*

Les apparences de la légalité

La communauté indienne, consciente que le rapport des forces ne penche pas en sa faveur, s'est bornée à opposer une résistance passive aux putschistes. Forte de 2 600 soldats, l'armée est en effet composée à plus de 90 % d'éléments fidjiens. Mais les Indiens possèdent un atout-maître, qu'ils ont bientôt exploité : l'économie. Depuis lundi, la plupart des commerces du pays ont baissé rideau. Certains leaders envisageaient même, comme solution de désespoir, une politique de la terre brûlée. Les exploitants de canne à sucre du nord et de l'ouest de Citi-Levu — la principale île de l'archipel — s'attendaient à recevoir la consigne de détruire leurs champs par le feu.

Déjà, au lendemain du coup d'Etat, de nombreux Indiens avaient pris d'assaut les banques pour retirer leur argent, ce qui a conduit le gouvernement à fermer purement et simplement les établissements bancaires. Tout le monde est conscient que la fragile économie fidjienne, qui repose sur le tourisme et la canne à sucre, se relèverait difficilement de turbulences politiques prolongées. D'où l'empressement du lieutenant-colonel Rabuka à essayer de donner à son pouvoir toutes les apparences de la légalité. Son premier geste avait été de solliciter la caution du gouverneur général représentant la couronne britannique, Ratu Sir Penaia Ganilau, ce que ce dernier a aussitôt refusé.

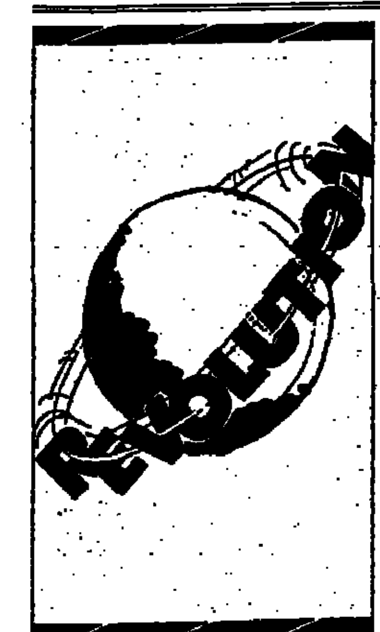
Mais le lieutenant-colonel Rabuka, ancien joueur de rugby au front haut et au visage barré par une épaisse moustache, s'était ménagé une porte de sortie en se posant comme le porte-parole de l'ensemble de la communauté autochtone. Soutenu par l'Alliance Party, le parti fidjien, dont le chef Ratu Sir Kamisese Mara — premier ministre sans interruption de 1970 jusqu'à l'élection d'avril dernier — prenait en charge les affaires étrangères du gouvernement issu du putsch, le chef militaire a en outre essayé de se faire mandater par les chefs traditionnels fidjiens.

Si l'objectif des putschistes était, comme il l'ont proclamé depuis le début de la semaine, de faire modifier la Constitution afin d'écarter les Indiens du pouvoir, ils semblaient, ce mardi, en passe d'avoir partiellement réussi. Le gouverneur général, Ratu Ganilau — qui tenait tête jusqu'alors au nouveau régime — s'est finalement résolu à envisager la réforme de la Constitution et la tenue de nouvelles élections.

Il a par ailleurs accepté d'accorder son *« pardon à toutes les personnes impliquées dans le coup d'Etat »*. Cependant, il refuse toujours de reconnaître le conseil des ministres *« illégal »* nommé par le pouvoir militaire, auquel il entend substituer ses propres conseillers. La nuance n'est pas sans importance, car il y va du contenu de la nouvelle Constitution qui sera mise en chantier et de la future répartition du pouvoir entre les communautés mélanésienne et indienne. Le représentant de la reine d'Angleterre n'a donc pas pour autant avalisé tous les desiderata des militaires, ainsi que l'a reconnu le lieutenant-colonel Rabuka, déclarant, mardi, devant ses troupes à la caserne Queen-Elizabeth, à Suva, que s'il devait être condamné à mort pour trahison, il l'*« accepterait »*, car il avait *« la conscience tranquille »*. Il a répété à cette occasion que son coup d'Etat avait été motivé par le risque d'*« une confrontation sanglante entre le gouvernement de M. Bavadra et la communauté fidjienne »*, inquiète de la percée politique des Indiens.

Ce compromis arraché aux forceps permet au gouverneur général et au lieutenant-colonel Rabuka de sortir de l'impasse l'honneur sauf. Le grand perdant de l'affaire restera le docteur Bavadra et, derrière lui, l'ensemble de la communauté indienne, qui vient de mesurer la précarité de sa situation aux îles Fidji. Il ne lui reste plus guère aujourd'hui d'autre solution que de rentrer dans le rang, la mort dans l'âme. Mais cela n'empêchera probablement pas quelques actes de désespoir isolés, comme cela s'est produit mardi à l'aéroport international de Nadi, où un Indien a pris en otage un équipage d'Air New-Zealand. Il s'est finalement laissé désarmer par les forces de l'ordre sans incident.

FRÉDÉRIC BOBIN.



Amériques

PÉROU : vive tension à Lima

Les syndicats lancent un ordre de grève générale

Les forces armées assurent depuis lundi le maintien de l'ordre à Lima, alors que les syndicats de tendance communiste ont lancé un ordre de grève générale pour ce mardi 19 mai, afin de protester contre la politique économique du gouvernement. Les policiers de la capitale, en grève sauvage depuis vendredi dernier pour obtenir des augmentations de salaires, auraient en revanche décidé de mettre fin à leur mouvement.

Des accrochages ont cependant eu lieu lundi entre militaires et policiers grévistes massés devant le Parlement. Les soldats ont tiré en l'air après avoir encerclé les policiers pour leur interdire de gagner le palais présidentiel. Un civil a été tué par une balle perdue et plusieurs personnes ont été blessées. Les autorités ont décidé de fermer les écoles ce mardi, jour de grève générale.

LIMA
de notre correspondante

Une vive tension régnait dans la capitale, lundi 18 mai, alors que la mutinerie de la police en était à son quatrième jour. L'armée a bouclé le centre-ville pour isoler le palais présidentiel. Des chars barrent les rues. Des hélicoptères survolent Lima et le port de Callao. Les soldats, mitraillette en main, contrôlent l'identité des passants. Les commerçants ont fermé les portes de leurs magasins de peur qu'ils ne soient mis à sac.

Des scènes de panique ont eu lieu dans la journée, sur l'avenue Abancay, face au Parlement, lorsque les soldats ont essayé de disperser des policiers manifestants en faisant usage de leurs armes.

De difficiles négociations ont eu lieu pendant cinq heures entre les délégués de la police et le gouvernement. *« La démocratie écoute, mais le principe d'autorité ne peut être négocié »*, a rappelé le président Alan Garcia, qui avait lancé, dimanche soir, un ultimatum aux policiers pour qu'ils reprennent leur service.

Le gouvernement reconnaît que certaines revendications des policiers sont justifiées — ils exigent une hausse importante de leur salaire et le respect de la journée de huit heures, — mais qu'il n'a pas les moyens de les satisfaire dans l'immédiat. D'autres revendications dénotent l'infiltration du Parti communiste-Sentier lumineux. En effet, la phraséologie employée semble bien inspirée par le PCP-SL, qui fête le septième anniversaire de la lutte armée. On peut lire : *« Nous avons honte de nous salir les mains avec le sang de Péruviens innocents. (...) Nous ne voulons pas être mêlés à la sale guerre, aux exécutions (...) ni défendre un ordre interne injuste. »*

La situation restait tendue ce mardi dans la capitale, alors que la CGTP s'apprête à une grève générale de vingt-quatre heures contre *« l'autoritarisme du régime apriste »* et pour une augmentation générale des salaires. Le gouvernement a qualifié de *« subversive »* cette grève qui risque de provoquer de nouveaux incidents.

NICOLE BONNET.

BRÉSIL

Le président Sarney annonce la réduction de son mandat

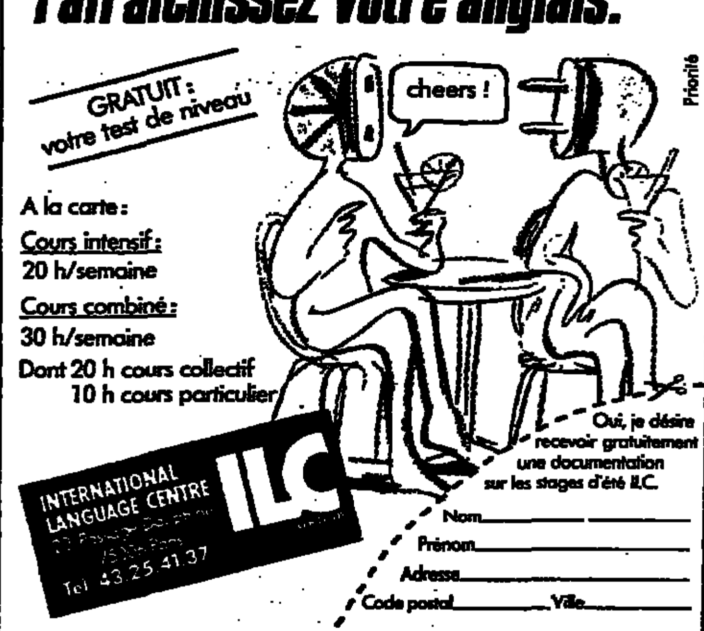
Rio-de-Janeiro *(AFP)*. — M. Jose Sarney, président de la République, a annoncé, lundi 18 mai, dans une allocution radiodiffusée, qu'il écourterait son mandat présidentiel d'une année, le ramenant de six à cinq ans. M. Sarney a présenté cette décision comme *« un exemple de conciliation »* et précisé qu'il abandonnerait le pouvoir en 1990. Des élections pourraient donc être organisées en 1989.

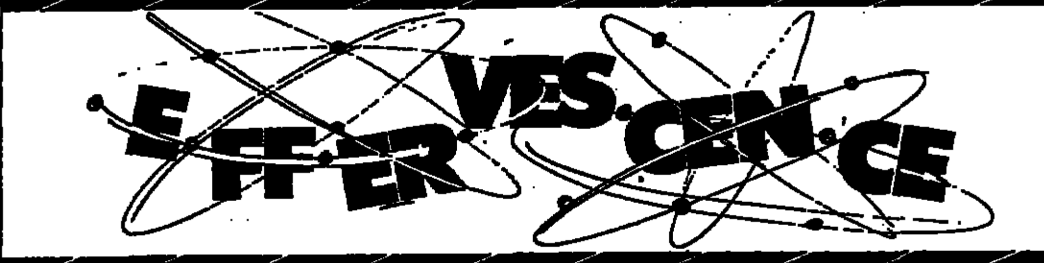
Le geste du président devrait satisfaire les partis de gauche, favorables à l'organisation d'une élection présidentielle directe (la première de ce type, depuis celle de Janios Quadros en 1960), ainsi qu'une fraction croissante du parti de M. Sarney, le Mouvement démocratique brésilien (PMDB, modéré). On estime dans ces milieux que l'organisation d'élections directes donnerait au futur président la légitimité populaire qui manque aujourd'hui à M. Sarney, élu par un collège de notables. L'actuel chef de l'Etat a été nommé à la mort du président Tancredo Neves, en avril 1985. M. Leonel Brizola, dirigeant de gauche et ancien gouverneur de Rio, s'était prononcé pour des élections avant la fin de l'année : *« Le président ne commande plus rien et son gouvernement est si faible qu'il est devenu une menace pour la transition démocratique »*, a-t-il déclaré lundi, avant l'allocution présidentielle. L'ordre des avocats du Brésil avait demandé, de son côté, des élections directes en 1988, son président, M. Thomas Bastos, ajoutant même que *« le mandat actuel du président est illégitime »*.

Le président Sarney a donc désamorcé un mouvement de contestation, rappelant à l'occasion qu'il y a cinq mois il avait de sa propre initiative convoqué tous les partis politiques afin d'examiner la question de la durée du mandat, *« en marge des intérêts personnels, de groupes, de fractions et d'ambitions »*. Il a, par ailleurs, ajouté que le régime n'était nullement menacé, démentant ainsi des rumeurs persistantes concernant une certaine nervosité des militaires. Mais M. Sarney a précisé qu'il fallait être vigilant pour parer à tout risque de crise.

L'accélération du processus démocratique intervient alors que le Brésil est confronté à une situation économique très préoccupante, aggravée par l'échec du plan Cruzado, de gel des prix. Résultat : une inflation de près de 21 % pour le mois d'avril et une prévision d'un taux de 800 voire de 1000 % pour 1987. Cet échec ainsi que la multiplication des grèves, la chute de l'excédent commercial et des réserves de changes sont à l'origine du moratoire, et ont provoqué, il y a une semaine, une mise en garde des militaires.

● **COLOMBIE : Remaniement du gouvernement.** — Le président Virgilio Barco a procédé, le dimanche 17 mai, au remaniement de la moitié de son gouvernement. Le ministre des finances, M. Cesar Gaviria, a été nommé ministre de l'intérieur, en remplacement de M. Fernando Cepeda, qui devient ministre des communications. M. Gaviria, un technocrate de quarante ans, est remplacé par M. Luis Fernando Alarcon, secrétaire d'Etat aux finances, qui s'est engagé à poursuivre la politique de son prédécesseur, notamment en ce qui concerne la dette extérieure. Le ministre de la communication, M. Edmundo Lopez Gomez, a été nommé ministre de la justice en remplacement de M. Suescun.







Asie

AFGHANISTAN : les ouvertures de M. Gorbatchev

Le régime de Kaboul en proie à des soubresauts

A en juger par les informations provenant de Kaboul, la diplomatie du sourire de M. Gorbatchev pourrait avoir rencontré sa première embûche sérieuse en Afghanistan. L'échec patent des ouvertures soviétiques fait, en outre, craindre que la guerre ne déborde au Pakistan de façon plus grave que par les violations épisodiques de frontière survenues jusqu'à présent.

On commence, en effet, à percevoir des signes très nets d'un malaise au sein du régime de Kaboul, qui s'est manifesté en particulier avec le départ précipité, le 6 mai, pour l'Union soviétique de l'ancien chef du Parti communiste, M. Babrak Karmal, officiellement pour raisons médicales (*le Monde* du 6 mai). Il fait de moins en moins de doute que ses troubles de santé sont, en réalité, d'ordre politique.

Selon plusieurs témoignages d'opposants parvenus au Pakistan et les recoupements opérés par des diplomates à Kaboul, M. Karmal avait bel et bien été placé en détention ou assigné à résidence en avril. Cette détention a coïncidé avec une série d'accrochages et d'explosions dans Kaboul et ses environs, mis au compte de ses partisans de façon quasi officielle. Devenu paradoxalement le symbole d'une certaine forme de nationalisme passif par opposition au chef actuel du régime, M. Najibullah, installé par Moscou l'an dernier, M. Karmal a dû être subtilisé. Selon des sources diplomatiques à Moscou, il serait à présent assigné à résidence en Union soviétique.

Des journalistes occidentaux en poste à Moscou ont pu rassembler d'autres preuves de la crise en cours à Kaboul à la faveur d'un voyage organisé par les autorités soviétiques début mai.

Ils ont appris, en particulier, qu'un plénum du comité central du parti initialement prévu pour mars avait dû être différé jusqu'en juin en raison de l'instabilité ; que les directeurs de l'agence officielle de presse Bakhtar et du département des affaires internationales du comité central avaient été remplacés ; et que, en même temps, le pouvoir s'efforçait de ménager la faction « Khalq » (peuple) du Parti communiste, rivale historique de celle du « Parcham » (drapeau) dont MM. Karmal et Najibullah sont issus : treize des cent cinquante anciens responsables « khalq » emprisonnés après l'assassinat de l'ancien président Amin viennent d'être libérés, début mai, dans un souci évident d'apaisement.

Troisième voyage de journalistes

Le voyage des journalistes de Moscou — le troisième du genre en huit mois — visait moins à démontrer les succès de la politique de *« réconciliation nationale »*, dont le régime afghan se pare sous la pression de Moscou, qu'à leur faire voir des preuves de ce qu'on présente officiellement à Kaboul comme des *« provocations pakistanaises »* sur la frontière commune.

Comme il arrive souvent dans ce genre d'opération médiatique, il a tourné au fiasco. On a montré aux journalistes un missile américain flambant neuf en leur affirmant qu'il était tombé sans exploser d'un avion pakistanais ; les témoignages de paysans et de militaires afghans à son sujet se contredisaient ; les « preuves » matérielles d'une autre violation de frontière attribuée à l'aviation pakistanaise se révélaient inaccessibles ; et, tandis que les officiels affirmaient, imperturbables, qu'ils contrôlaient la région de Khost, où le groupe se trouvait, les journalistes pouvaient voir les hélicoptères de l'armée se diriger vers les nuages de fumée montant d'un endroit où venaient de se produire quatre explosions...

Quant à la « réconciliation nationale », elle semble bien avoir du plomb dans l'aile. M. Najibullah a déclaré, le mardi 12 mai, à l'agence Tass, pour qui en douterait, qu'en aucun cas le Parti communiste, qu'il dirige, n'abandonnerait, dans l'hypothèse d'un partage du pouvoir à Kaboul, *« son rôle mobilisateur et unificateur »*, qui en fait *« une force prédominante de la société »* afghane. Les médias officiels afghans avaient déjà laissé entendre que la réconciliation en question était un échec. L'alliance des sept partis de la résistance afghane l'a rejetée.

Quarante mille réfugiés seulement, sur les quatre millions qui se trouvent au Pakistan et en Iran, auraient accepté de rentrer au pays dans le cadre de l'amnistie décrétée fin 1986 par le régime de Kaboul. Le 10 mai, le chef de la « commission de réconciliation » pour la ville de Kandahar (sud) a été assassiné par des maquisards, ont reconnu les médias afghans. Le responsable, qui était aussi chargé de cette besogne au niveau provincial, est le cinquième responsable du gouvernement à disparaître de cette façon dans cette région.

Des diplomates occidentaux en poste à Islamabad — où les informations émanent généralement de l'ambassade américaine — envisagent, d'ores et déjà, la possibilité que les conversations indirectes de Genève, sous l'égide des Nations unies, entre le Pakistan et l'Afghanistan ne puissent reprendre en mai comme prévu. Elles avaient été interrompues en mars après avoir atteint une impasse sur les délais d'un très hypothétique retrait de l'armée rouge d'Afghanistan.

Une chose est sûre en tout cas : tous les signaux brandis ces derniers temps par Moscou et Kaboul laissent prévoir une intensification de la tension sur la frontière du Pakistan, qui pourrait être amené à faire les frais des difficultés que M. Gorbatchev éprouve avec ce conflit encombrant.

FRANCIS DERON.



Diplomatie

Une vingtaine de personnalités briguent la succession de M. M'Bow à l'UNESCO

A l'automne 1986, la déclaration de M. M'Bow selon laquelle il n'était *« pas demandeur »* pour un troisième mandat de directeur général de l'UNESCO avait provoqué l'éclosion de multiples candidatures à sa succession (*le Monde* du 24 octobre 1986).

Cependant, de nombreux observateurs estimaient que l'ancien ministre sénégalais de l'instruction publique, qui ne porte vraiment pas ses soixante-six ans, se ferait finalement une douce violence s'il lui était demandé avec insistance de rester en place encore six ans, voire pour un mandat raccourci.

Quoique M. M'Bow conserve maints appuis dans le tiers-monde, l'hypothèse de son maintien en fonctions compte aujourd'hui moins de tenants.

Bien que, selon un mot prêté à M. M'Bow, il faille *« être inconscient ou prodigieusement courageux »* pour vouloir aujourd'hui diriger l'UNESCO, les candidats au fauteuil sont légion.

Huit d'entre eux avancent au grand jour, leurs noms ayant été – à la fois officiellement et confidentiellement – communiqués au conseil exécutif de l'Organisation par leurs pays respectifs. Il s'agit de Mme Rosario Manalo, ambassadrice des Philippines à Bruxelles ; de MM. Victor Sa Machado, ministre portugais des affaires étrangères ; Soedjat Moko, ancien recteur (indonésien) de l'université des Nations unies à Tokyo ; Nicolas Todorov, académicien bulgare et président de la conférence générale de l'UNESCO ; de l'ancien général Sahabzada Yacoub-Khan, ministre des affaires étrangères pakistanais ; de MM. Alfonso Barrera Valverde, ancien ministre équatorien des affaires étrangères ; de M. Abdoul Mejid-Khan, ambassadeur du Bangladesh à Paris ; enfin, d'un universitaire thaïlandais dont personne n'a retenu le nom exact, tant il est réputé avoir peu de chances de succéder à M. M'Bow...

A ces huit personnalités vient de s'ajouter l'officialisation de la candidature, jusque-là masquée, du docteur Ivo Margan, ancien vice-président du gouvernement yougoslave, président du conseil exécutif de l'UNESCO depuis 1985.

Les candidatures officieuses, avancées ou supposées, sont encore plus nombreuses. D'abord viennent les noms déjà répandus de MM. Enrique Iglesias, ministre uruguayen des affaires étrangères ; Boutros Boutros-Ghali, ministre d'Etat égyptien ; Kurt Fugler, ancien président de la Confédération helvétique ; Kalevi Sorsa, ancien premier ministre finlandais ; Saddrudine-Khan, ancien haut-commissaire aux réfugiés et de nationalité iranienne.

Plus récemment sont venus s'y ajouter les candidatures, toujours non officielles et pas toujours confirmées par les intéressés eux-mêmes, de M. Abdous Salam, Pakistanais résidant en Italie, prix Nobel de physique, non soutenu par Islamabad, ce qui est un handicap mais pas forcément un empêchement ; M. Michael Pastrana Borrero, homme politique colombien, que n'appuie pas Bogota ; Chams El Ouakil, ancien délégué de l'Egypte à l'UNESCO ; Saïd El Tall, universitaire jordanien ; enfin, Federico Mayor Zaragoza, neurobiologiste espagnol, qui fut ministre du roi Juan Carlos et un bon directeur général adjoint de l'UNESCO.

En tout dernier ressort, des pays du tiers-monde, notamment arabes, ont estimé que M. Michel Jobert, ancien ministre des présidents Pompidou et Mitterrand, serait l'homme idoine pour prendre en main l'UNESCO. L'intéressé, qui achève un livre sur la diplomatie américaine, nous a indiqué que *« si jamais une telle mission* [lui] *était confiée un de ses tout premiers soins serait de rechercher une voie honorable pour le retour à l'UNESCO des Américains et des Britanniques »*.

Toutefois, M. Jobert ne paraît pas pour le moment jouir du soutien de l'Elysée ou de Matignon. On prête à M. Mitterrand une inclination en faveur de Saddrudine-Khan. Ce chiite ismaïlien cosmopolite, âgé de cinquante-quatre ans, a déjà fait preuve ailleurs de son savoir-faire international. Matignon, néanmoins, à l'instar des Etats-Unis, lui préférerait, dit-on, Yacoub-Khan, ancien ambassadeur à Paris, Washington et Moscou. Ce Pakistanais polyglotte, qui cite aussi bien Baudelaire que Dante dans le texte, a contre lui, outre l'Inde, d'être le ministre d'un régime un peu trop porté sur des châtiments islamiques. En outre, Yakoub-Khan a, selon ses biographies, soixante-six ou soixante-neuf ans, âges peu en rapport avec la tâche qui l'attend à l'UNESCO.

Une nouvelle épreuve de la cohabitation *n'est pas à exclure*, d'autant que la représentante de la France au conseil exécutif, Me Gisèle Halimi, proche de l'Elysée, et l'ambassadrice de France auprès de l'UNESCO, Mme Marie-Claude Cabana, épouse d'un ministre de M. Chirac et fervente du maire de Paris, ont toutes deux droit de vote à des stades différents de l'élection du directeur général. Il est vrai que celle-ci a lieu au scrutin secret.

L'opinion la plus répandue à l'UNESCO est qu'en tout cas aucun jeu n'est fait pour personne et que, d'ici l'élection finale, en novembre, bien des candidats inattendus se feront encore connaître, susceptibles sans doute de brouiller un peu plus les données actuelles.

J.-P. PÉRONCEL-HUGOZ.

La communication selon le porte-parole de l'Organisation

Les dirigeants de l'Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture convenaient que ses problèmes ont été aggravés par leurs lacunes en matière de communication. Tous de grands intellectuels timides...

Mais voilà que le jeune Doudou Diene, pétulant Sénégalais frotté d'Amérique avant d'être promu porte-parole de son compatriote et directeur général, Amadou Mahtar M'Bow, annonçait que le système informatif de l'UNESCO allait être revu. Promis, juré...

Sa première conférence de presse vient de se dérouler à Paris. Uniquement à l'ordre du jour la situation financière de l'Organisation, critique depuis que les Etats-Unis, la Grande-Bretagne et Singapour ont déserté le palais en verre et béton du septième arrondissement. *« Des économies ont été faites, nous sommes sortis de la crise financière »*, a proclamé M. Diene. Mais encore ? *« Huit cents postes ont été supprimés avec seulement deux licenciements ! »*

Apparemment ce dernier miracle est avéré, à cela près que les deux hauts fonctionnaires licenciés en 1986, l'Américain Erwin Solomon et le Yougoslave Dragoljub Najman, ont obtenu récemment gain de cause contre leur ancien employeur, le premier *devant l'instance interne ad hoc*, le second devant le tribunal administratif onusien de Genève.

Ce fut une autre paire de manches pour connaître les sommes consacrées, en 1986-1987, aux *« activités opérationnelles »*, c'est-à-dire la partie « visible » de l'action de l'UNESCO : sauvegarde du patrimoine, assistance technique, experts, etc. Un fonctionnaire anonyme de l'UNESCO présent dans la salle se jette finalement à l'eau : *« En 1986-1987, 220 millions de dollars ont été engagés pour ces opérations qui sont traditionnellement extra-budgétaires. »* En effet, il s'agit de fonds provenant généralement de l'ONU.

Patatras ! Au cours du déjeuner en plein air qui suit la conférence de presse, un autre fonctionnaire, tout aussi anonyme, attire notre regard sur un document de l'Organisation, daté du *17 mars, signé du directeur du* budget. Il montre que, en dollars courants, la somme consacrée aux activités opérationnelles est passée de plus de 97 millions de dollars en 1982 à moins de 64 millions en 1986.

Si l'UNESCO veut redonner confiance aux médias, il faudra qu'elle revienne à la transparence, notamment pour ce qui concerne les chiffres.

J.-P. P.-H.

Le chancelier Kohl affirme ne pas vouloir gêner la conclusion d'un accord sur les euromissiles

BONN
de notre correspondant

Le chancelier n'était pas à prendre avec des pincettes, lundi 18 mai, au lendemain des élections régionales. Son intervention de vendredi dans le débat sur les euromissiles, loin de clore la controverse qui oppose les partis de la coalition, a été rendue largement responsable du bon score réalisé par les libéraux au détriment du Parti démocrate-chrétien aux élections en Rhénanie-Palatinat et à Hambourg. M. Helmut Kohl a reconnu, au cours d'une conférence de presse, que le débat de ces dernières semaines n'avait pas été mené dans les meilleures conditions.

La position du chancelier ouest-allemand n'en paraît pas plus claire pour autant. Son intervention de vendredi, dans laquelle il avait affirmé que les négociations sur les missiles de courte portée ne pouvaient être limitées aux missiles de 500 à 1 000 kilomètres de portée, avait suscité toutes sortes d'interprétations contradictoires. Pour les uns, elle semblait signifier un refus pur et simple de la « double option zéro » prévoyant l'élimination de ces types de missiles ; les libéraux, autour du ministre des affaires étrangères, avaient préféré, au contraire, y voir un pas dans leur direction.

Dans sa conférence de presse de lundi, le chancelier a réaffirmé avec force qu'il entendait défendre les intérêts de l'Allemagne et qu'on ne pouvait écarter d'un accord les systèmes d'armes présentant une menace particulière pour les Allemands des deux côtés du mur, que ce soient les missiles à très courte portée, les armes chimiques ou conventionnelles. Il a, en revanche, affirmé qu'il ne ferait rien qui puisse gêner la conclusion dès cette année d'un premier accord sur les euromissiles, estimant nécessaire d'*« ouvrir la voie »* au processus de désarmement.

HENRI DE BRESSON.

Afrique

Les « potions » du FMI

L'Ouganda accepte de dévaluer très fortement sa monnaie

NAIROBI
de notre correspondant en Afrique orientale

Ce qui est acceptable pour un pays ne le serait-il pas pour un autre ? Deux semaines, jour pour jour, après que M. Kenneth Kaunda, le chef de l'Etat zambien, eut spectaculairement rompu les ponts avec le Fonds monétaire international (FMI), M. Yoweri Museveni, son homologue ougandais, vient de passer un accord très attendu avec cette organisation financière. Le train de mesures économiques annoncé par M. Museveni comprend notamment une dévaluation du shilling de 328,5 % par rapport au dollar, la mise en circulation d'une nouvelle monnaie, « délestée » de deux zéros, la création d'une *« taxe de conversion »* de 30%, le doublement du traitement des fonctionnaires et une hausse très forte des prix agricoles à la production. En conséquence de quoi, le FMI et la Banque mondiale se sont engagés à accorder à l'Ouganda une aide de 176 millions de dollars et à organiser, en juin, une réunion du Club de Paris, afin de rééchelonner une partie de la dette extérieure, estimée à 1 milliard de dollars, ce qui permettra de solliciter, ultérieurement, le concours des pays donateurs.

Bien qu'il n'ait pas encore réussi à gagner la bataille sur le front militaire – la situation dans le nord du pays reste très préoccupante, – M. Museveni se voit contraint, par les circonstances, d'en engager une autre sur le front économique. Ces réformes sont loin de faire l'unanimité au sein de l'équipe au pouvoir, divisée entre libéraux et dirigistes. Elles dérangent, en outre, les nombreux affairistes qui s'accommodaient fort bien du désordre ambiant.

Le refus de la Zambie

Malgré la rupture avec le FMI, M. Kaunda n'a pas la partie plus facile que M. Museveni pour essayer de remettre en état de marche, en comptant sur ses propres forces, une économie en pleine déconfiture. Pour mettre fin à de *« terrifiantes irrégularités »*, il vient de congédier le gouverneur adjoint, le directeur général et dix hauts fonctionnaires de la Banque centrale. Il a, en outre, retiré le portefeuille des finances au premier ministre pour le confier à M. Gibson Chigaga, un avocat, jusqu'alors ministre des affaires juridiques.

Reste à savoir comment la communauté internationale, dont il a besoin du concours, réagira au défi que M. Kaunda lui a lancé en faisant fi des conseils du FMI, notamment en limitant à 10% des ressources en devises le montant annuel du remboursement de la dette extérieure du pays, estimée à 5,3 milliards de dollars. Déjà, la Banque mondiale a suspendu tout versement de nouveaux fonds à la Zambie. Quant à la population, elle demeure sur ses gardes. Des manifestations de jeunes ont eu lieu, la semaine dernière, dans la « ceinture de cuivre » pour obliger les commerçants à baisser leurs prix, suite à une réévaluation du kwacha de 61,5% par rapport au dollar.

Ce qui est jouable dans un pays, comme l'Ouganda, de tradition rurale, sans aucun contre-pouvoir et où la population est habituée à courber l'échine, ne l'est pas à coup sûr, dans un pays comme la Zambie – les émeutes de la faim, en décembre dernier, l'ont prouvé – où près de la moitié des habitants vivent en milieu urbain et où les salariés sont défendus par de puissants syndicats.

JACQUES DE BARRIN.

Politique

M. Georges Marchais propose la candidature de M. André Lajoinie

« La frontière entre la politique du capital et la politique nouvelle passe entre le PS et le PCF », affirme le secrétaire général

En présentant son rapport introductif au cours de la première journée du comité central du PCF, le lundi 18 mai, M. Georges Marchais a annoncé que *« le bureau politique, unanime »,* considère M. André Lajoinie, président du groupe communiste de l'Assemblée nationale, comme *« le camarade le plus apte à populariser* [la] *politique novatrice et rassembleuse »* du parti lors de l'élection présidentielle. Le rapport du secrétaire général, dont la lecture a duré quatre heures, a cependant porté surtout sur la préparation du congrès de décembre prochain. Trois orateurs seulement (MM. Séguy, Le Pors et Sève) avaient pu prendre la parole lundi après-midi, et sept orateurs étaient déjà inscrits pour mardi. Le philosophe Lucien Sève a consacré l'essentiel de son intervention à répondre à Mme Danielle Bleitrach, membre du CC, qui l'avait violemment mis en cause dans *l'Humanité* du 15 mai.

***« Il n'y a consacré que les dix dernières minutes de son intervention »... « C'est tout à fait secondaire. Juste un appendice »... « La désignation du candidat est la dernière roue du carrosse ».* Voilà quelques-unes des appréciations portées par des membres du « parlement communiste » concernant le choix de M. André Lajoinie, annoncé, au terme d'un rapport fleuve, par M. Marchais.**

L'intérêt du document lu par M. Marchais réside dans le canevas qu'il trace pour l'élaboration du document préparatoire au 26e congrès de la fin de l'année. *« Il s'agit, en fait, d'un pré-rapport que la commission de rédaction mettra en forme »*, estime un membre du comité central. Un autre dirigeant considère, lui, que *« le comité central est, purement et simplement, éliminé de la préparation du congrès »*. Un troisième regrette que le parti atteigne *« la personnalisation maximum »*.

M. Marchais a proposé que le document préparatoire au congrès, rédigé par une commission élue par le comité central à la fin de ses travaux et adopté dans sa réunion des 9 et 10 septembre, soit divisé en trois grandes parties.

La première est consacrée à une analyse de la politique actuelle. La France, comme l'Europe et le monde, sont atteints par *« la crise d'un système : le capitalisme »*, explique le rapporteur. *« Les réponses du capitalisme à sa crise,* poursuit-il, *sont une société plus inégalitaire, une France dominée et appauvrie dans un monde dangereux et inhumain. »* Afin d'assurer la réussite de son projet, souligne l'orateur, le capitalisme table sur *« une recomposition politique et idéologique d'ensemble »*. M. Marchais souligne, à cette occasion, que *« l'extrême droite n'est nullement extérieure à la droite (...). Le Pen est l'ennemi le plus acharné des travailleurs et des démocrates ; c'est dire qu'il n'y a pas d'adversaire plus résolu de Le Pen que le Parti communiste »*.

Il insiste sur le fait que le document préparatoire doit démontrer *« en s'en tenant aux faits »* que, *« sur le contenu de classe de la politique à suivre, le projet de société qui l'inspire, le type de pouvoir et d'alliances qu'elle implique, les choix sont désormais communs aux dirigeants du PS, du RPR et de l'UDF »*.

Soutien total à l'URSS

La deuxième partie du projet de texte pour le congrès serait intitulée : *« Une autre politique est possible. »* A un premier chapitre sur le refus de *« la politique du capital »* — il *« n'aura pas besoin d'être long »*, précise M. Marchais — pourra succéder un chapitre consacré au *« changement politique, de pouvoir, de société »* proposé par les communistes.

Il lance un coup de patte à M. Pierre Juquin, qui est sans doute destiné, par ricochet, encore une fois à M. Sève, à propos d'une *« subite référence au communisme »* faite par le dirigeant des « rénovateurs », qui semble traduire, selon le secrétaire général, *« la volonté de contourner la nécessité de mener la bataille pour le socialisme en France »*.

M. Marchais se félicite des *« choix nouveaux des communistes soviétiques* [qui] *convergent avec notre propre conception du socialisme et font écho aux critiques que nous avions formulées »*. Il apporte le *« soutien total »* du PCF à la *« perestroïka »* (restructuration) et se demande si l'affirmation d'une divergence avec le PCUS sur la composante démocratique du socialisme *« a désormais encore un sens »*. Cette modification de l'appréciation du PCF sur la *« démocratie soviétique »* constitue une remise en question du rapport Kanapa de 1977, qui évoquait des *« divergences graves »* avec le PCUS sur cette question. Par ailleurs, le PCF semble ainsi parier sur la réussite de M. Mikhaïl Gorbatchev.

Le secrétaire général propose également que le 26e congrès comble *« un manque »* par *« l'élaboration et l'adoption du programme, du parti »* qui s'articulerait, précise le dirigeant communiste, autour de *« trois axes : la justice, la liberté, la paix »*. Ce programme dont *« la validité ne prendra pas fin à la date »* de l'élection présidentielle, *« nous facilitera la tâche »* pour prendre position *« au second tour »*, souligne l'orateur : *« Nous nous déterminerons en fonction de ce qui sera le plus de nature à faire avancer les propositions de notre programme, voire de ce qui sera le moins de nature à y faire obstacle. »* Pour le PCF, la période du programme commun est donc bien forclose.

La troisième partie du document préparatoire suggéré par M. Marchais décrit *« une voie nouvelle pour le changement »*. Il note que *« plus la politique du capital s'applique, plus les risques d'accentuation du glissement à droite sont importants, et plus les bases potentielles du rassemblement anticapitaliste s'élargissent »*.

Après avoir mis l'accent sur le bien-fondé du *« nouveau rassemblement populaire majoritaire »*, l'orateur affirme que le but du PCF est d'atteindre *« un gouvernement, une majorité de changement auxquels participeraient les communistes »*, tout en constatant que *« les choix politiques de François Mitterrand, Michel Rocard et des dirigeants du PS »* font que *« la démarcation qui existe entre politique du capital et politique nouvelle passe non plus entre la droite et la gauche mais entre le Parti socialiste et le Parti communiste »*.

Ainsi, selon M. Marchais, s'éloigne *« d'autant la perspective d'un gouvernement et d'une majorité mettant en œuvre une politique nouvelle »*. Refusant pourtant l'expression *« bonnet blanc et blanc bonnet »* à propos du PS, le dirigeant communiste *« en appelle aux électeurs et aux militants socialistes »*, et, au-delà, à tous ceux qui *« recherchent le dialogue et l'action (...), y compris les électeurs abusés par la droite ou l'extrême droite »*. Insistant sur *« le problème du renforcement du parti en nombre d'adhérents »* qui devra être discuté au congrès, M. Marchais indique qu'à son avis ceux qui se sont livrés *« au travail fractionnel organisé »* ont subi *« un échec cuisant »*.

Le secrétaire général aborde enfin la question de la désignation du candidat communiste à l'élection présidentielle, qui ira pour *« obtenir un bon résultat »*. Ce candidat, qui sera désigné les 12 et 13 juin, lors d'une réunion de la conférence nationale, fait l'objet d'une proposition lors de cette session du CC. *« Le bureau politique unanime pense que le camarade le plus apte à populariser dans cette élection notre politique novatrice et rassembleuse est André Lajoinie. »* Le dirigeant communiste invite chaque membre du comité central à donner son avis.

A la reprise des travaux, l'après-midi, M. Marchais indique qu'il ne lira pas aux membres du comité central la lettre de M. Juquin (1). Ils pourront en prendre connaissance au secrétariat du parti. Le premier orateur, M. Georges Séguy, consacre la plus grande partie de son intervention à la question de la paix. Rappelant que l'Appel des cent organise un rassemblement le 14 juin à Paris, il indique que *« la force de dissuasion française est dérisoire »* et que *« la sécurité n'est pas la dissuasion, c'est le désarmement »*. Il se prononce pour la candidature de M. Lajoinie.

Derrière lui, M. Anicet Le Pors, ancien ministre de la fonction publique, se penche sur *« l'indépendance nationale »*. *« On n'accède pas à la compétitivité par l'effondrement national »*, dit-il, avant d'estimer que les neuf propositions d'amendements à la Constitution, présentées par M. Marchais au 25e congrès, sont *« approximatives »*. Il donne son accord à la candidature Lajoinie.

Enfin M. Lucien Sève, troisième et dernier intervenant de l'après-midi, affirme qu'il votera *« le monumental rapport »* de M. Marchais, même s'il note *« des manques sur les travaux antérieurs »*. Mais l'essentiel de son intervention est destiné à Mme Danielle Bleitrach, universitaire d'Aix (Bouches-du-Rhône) et auteur d'une sévère critique de M. Sève dans *l'Humanité* du 15 mai. Mme Bleitrach avait vivement condamné les passages écrits par M. Sève dans un livre collectif consacré aux nouvelles formes d'individualité (2). *« On a voulu me disqualifier au lieu de discuter »*, lâche M. Sève, dans *« un silence de cathédrale »*, confie un dirigeant.

OLIVIER BIFFAUD.

---

(1) M. Juquin, en visite en Nouvelle-Calédonie à l'invitation du FLNKS, avait souhaité que sa lettre soit lue devant le comité central. *« Pierre Juquin n'est pas excusé, il est absent, puisque cela fait plus de cinq mois que la date de notre réunion a été décidée »*, a déclaré M. Marchais devant ses pairs. *« Je ne lirai pas cette lettre qui est déjà publiée dans* le Monde *: c'est une méthode méprisable à l'égard du comité central »*, a-t-il conclu.

(2) *« Je ». Sur l'individualité. Approches pratiques, ouvertures marxistes.* Editions Messidor, 318 pages, 120 F.

L'archétype du communiste rural

Le journalisme mène à tout... à condition d'en sortir. André Lajoinie pourrait faire sienne cette maxime qui court dans les rédactions. L'ancien correspondant de *l'Echo du Centre* à Tulle, au tout début des années 60, est aujourd'hui « le » candidat du PCF dans la course présidentielle. Ainsi, un homme issu du monde paysan portera les couleurs du *« parti de la classe ouvrière »* dans cette compétition qui s'annonce très difficile pour les communistes.

Qui est André Lajoinie ? Est-il le *« paysan madré »* que voit celui-ci ou le *« fidèle serviteur du communisme international »* que décèle celui-là ? Est-il l'homme *« discret car timide »* que connaissent ceux-ci, *« le travailleur acharné »* que décrivent ceux-là, ou *« le zélé courtisan »* que raillent ceux qui ne l'aiment pas.

Le président du groupe parlementaire communiste de l'Assemblée nationale répond à tous et à aucun de ces signalements. Homme affable, il sait être cassant, à la limite du mépris, avec certains de ses interlocuteurs. Très attaché à la




terre, archétype du communiste rural — dos voûté, tête obstinée rentrée dans les épaules, accent légèrement rocailleux et chantant, sourire aux lèvres, — André Lajoinie ne cache pas son admiration pour le communisme soviétique. Avec M. Gorbatchev qu'il a rencontré à Moscou à l'occasion de la récente visite de M. Marchais en Union soviétique, l'admiration a atteint le stade de l'émerveillement.

A cinquante-six ans — il est né le 26 décembre 1929 à Chasteaux, en Corrèze, — il a rejoint Jacques Duclos dans l'imaginaire présidentiel communiste après avoir rappelé, par certains traits, l'image de Waldeck Rochet. *C'est par le biais de l'agriculture,* la section agraire du parti, que M. Lajoinie a atteint le sommet.

Fils d'agriculteurs, il adhère au PCF à l'âge de dix-neuf ans. Dix ans plus tard, en mai 1958, il est confronté à la violence politique. Matraqué durement par les forces de l'ordre lors d'une manifestation contre la guerre d'Algérie à Brive, il tombe dans le coma, subit une trépanation et partira en convalescence en Tchécoslovaquie.

Après un bref passage à *l'Echo du Centre,* il monte à Paris comme beaucoup de camarades *du même département, il entre à* la section agraire. *« C'était un troisième couteau »,* se souvient un ancien collaborateur du comité central.

Cursus normal et banal : école centrale du Parti à Choisy-le-Roi, école internationale Lénine à Moscou (1966-1967), où selon un de ses condisciples *« il avait choisi de ne pas voir ce qui l'aurait attristé »,* comité central au 20e congrès de 1972 (membre suppléant), où il va bénéficier de l'ascension de M. Marchais. Il remplace Fernand Clavaud à la section agraire.

Entre 1976 et 1978, André Lajoinie devient directeur du journal *la Terre,* responsable de la section agraire, et décroche son siège de député dans *« la bonne circonscription de Gannat »,* dans l'Allier (1978).

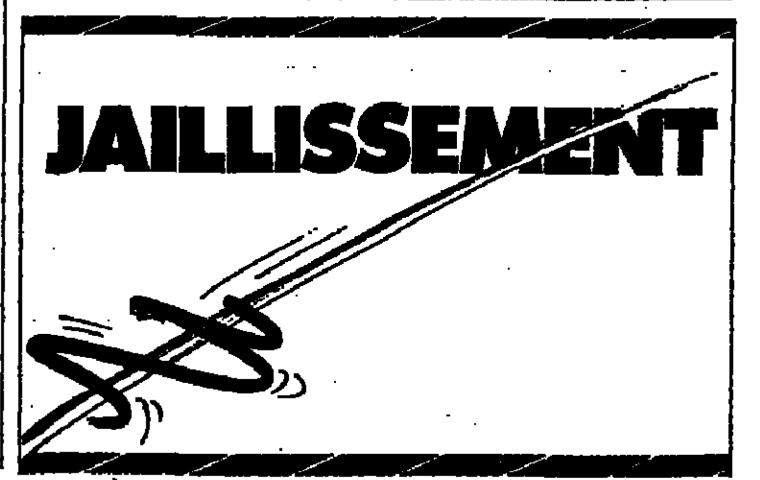
Celui qui commence à être bardé de titres peut désormais partir à l'assaut de la présidence du groupe parlementaire du Palais-Bourbon. Robert Ballanger, le président en exercice ne l'entend pas exactement de cette oreille — *« il faut qu'il fasse ses classes »* confiera-t-il à un ami, — et André Lajoinie, entré au bureau politique en 1976 (22e congrès), devra attendre et 1981 et le décès de Robert Ballanger, pour devenir « patron » du groupe. *« Il lui arrive de crier quelquefois en séance, mais moins souvent que moi »,* dit son voisin le plus habituel dans l'hémicycle.

Entré au secrétariat du comité central à l'occasion du 24e congrès en février 1982, André Lajoinie dénonce, dès avril suivant, les *« cadeaux au patronat »* consentis, selon lui, par le gouvernement Mauroy dans lequel le futur candidat communiste à l'Elysée a pourtant quatre camarades. Il affirme déjà, à cette époque, la ligne du PCF qui éclatera au grand jour en 1984 et surtout depuis le 25e congrès de 1985. S'agira-t-il de l'axe principal de sa campagne ?

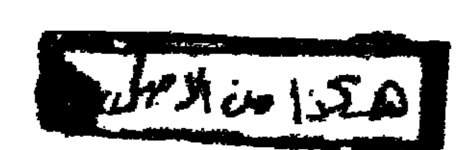
O.B.

● **La campagne de M. Rocard.** — M. Claude Evin, député socialiste de Loire-Atlantique, a annoncé, le lundi 18 mai à Saint-Nazaire, que M. Michel Rocard l'avait chargé d'organiser sa campagne présidentielle. *« Sans préjuger de la décision du Parti socialiste, il était nécessaire, dès à présent, de structurer l'équipe de Michel Rocard pour l'échéance présidentielle »,* a-t-il déclaré.









Politique

Le gouvernement suspend le débat sur l'aménagement du temps de travail

Une double incohérence

Le projet de loi sur l'aménagement du temps de travail, qui entrait, le lundi 18 mai, dans sa deuxième semaine de discussion à l'Assemblée nationale, a vu son examen suspendu *sine die* à l'issue de la séance de nuit. Le président de séance, M. Philippe Mestre (UDF, Vendée), a, en effet, annoncé, dans l'indifférence générale – dix députés étaient en séance, – que le ministre chargé des relations avec le Parlement, M. André Rossinot, avait fait savoir que le gouvernement avait modifié l'ordre du jour de l'Assemblée nationale.

La discussion du projet Séguin sur la flexibilité du temps de travail, qui devait se poursuivre et théoriquement s'achever le mardi 19 mai, laisse la place à l'examen du texte en faveur de l'emploi des travailleurs handicapés. Selon toute vraisemblance, la conférence hebdomadaire des présidents, qui se tiendra le mardi 19 mai dans la soirée, pourrait réinscrire le projet Séguin pour le lendemain, après les questions au gouvernement.

Le premier ministre aurait donc tout le loisir de demander en conseil des ministres, mercredi matin, l'autorisation d'engager la responsabilité du gouvernement (article 49-3) sur ce texte. M. Chirac pourrait donc monter à la tribune dès mercredi pour recourir à l'article 49-3 et mettre un terme à la discussion en première lecture à l'Assemblée nationale. Le projet de loi serait alors adopté sans vote, sauf dépôt et vote d'une motion de censure.

Le ministre des affaires sociales et de l'emploi, M. Philippe Séguin, obtiendrait ainsi ce qu'il voulait dès le début de la discussion. Il souhaitait, en effet, que le débat n'eût pas lieu et que le premier ministre, grâce au 49-3, fasse écho au Sénat, qui, de son côté, avait fait diligence en renvoyant prestement le texte par l'adoption d'une question préalable (il n'y a pas lieu de délibérer). Le groupe RPR lui avait apporté son soutien en demandant à l'unanimité, le jour de l'ouverture du débat, le 12 mai, que le premier ministre engage la responsabilité du gouvernement (*le Monde* du 14 mai).

Au début de la séance de lundi, la suspension du débat paraissait difficile à éviter, le gouvernement s'étant lui-même lié les mains en chargeant considérablement l'ordre du jour avec deux autres projets de loi également présentés par M. Séguin : le premier sur les travailleurs handicapés, le second sur les chômeurs de longue durée. Sur ce dernier texte, le gouvernement s'attend à une vaste offensive du Front national qui, avec plus d'une centaine d'amendements, défendra le thème de la préférence nationale (priorité à l'embauche pour les Français, priorité aux licenciements pour les immigrés).

Accélérer le pas

M. Séguin devant partir lundi prochain 25 mai avec le président de la République pour le Canada, il paraissait donc impossible, compte tenu de la tournure des débats, que le gouvernement puisse boucler convenablement son programme, la vitesse moyenne de la discussion sur l'aménagement du temps de travail étant, en effet, de cinq articles (sur les vingt que compte le projet) pour plus de trente-cinq heures de débat.

Pour éviter de se faire accuser d'obstruction, le groupe socialiste a choisi d'accélérer le pas. Dans la soirée de lundi, son chef de file, M. Gérard Collomb (PS, Rhône), a finalement renoncé à défendre un certain nombre de ses amendements et en a présenté d'autres d'une façon plus ramassée qu'à l'ordinaire. Prenant la parole dans la nuit, M. Collomb s'est déclaré également prêt à discuter dans la nuit les articles 6 à 11. Pour faire preuve de sa bonne volonté, le député socialiste avait expliqué dans les couloirs de l'Assemblée nationale, avant la reprise de séance, qu'il souhaitait en outre ne pas défendre les amendements redondants qui avaient pu être déposés sur deux articles du projet (12 et 14) portant sur le travail nocturne des femmes.

« *Faute avouée n'est pas faute pardonnée !* », s'est exclamé M. Séguin, en constatant les bonnes dispositions du groupe socialiste. « *Vous nous avez fait lambiner sur des dispositions secondaires*, a-t-il dit à M. Collomb, *et vous êtes prêts maintenant sur l'essentiel à passer rapidement. Personne ne sera dupe. Vous avez joué l'obstruction* », a ajouté le ministe en rendant au passage un perfide hommage au groupe communiste, « *qui n'a jamais caché, lui, qu'il voulait débattre de l'essentiel : à savoir de la modulation des horaires, du travail de nuit des femmes et du travail dominical* ».

Lundi à minuit, la séance était levée (la discussion de l'article 6 étant entamée), mettant un terme à un débat qui a mis en valeur la tactique défaillante du groupe socialiste, qui n'a pas su doser son effort et faire porter ses critiques sur les dispositions les plus controversées du projet, et, d'autre part, le comportement pour le moins incohérent du gouvernement qui, après avoir juré ses grands dieux que ce projet était urgent car indispensable à la lutte contre le chômage, ne l'a inscrit à l'ordre du jour que plus d'un mois après le début de la session ; et qui, après avoir fait mine d'accepter le débat, s'est trouvé contraint de le suspendre par un emploi du temps qu'il s'était lui-même fixé.

PIERRE SERVENT.

En Nouvelle-Calédonie, le FLNKS prépare le boycottage du référendum

Le président du Front de libération nationale canaque socialiste (FLNKS), M. Jean-Marie Tjibaou, interprète comme *« un recul »* l'annonce faite la semaine dernière par le ministre des DOM-TOM, M. Bernard Pons, que le référendum d'autodétermination de la Nouvelle-Calédonie pourrait être reporté *« au mois de septembre ou au mois d'octobre »*, à la suite de la saisine du Conseil constitutionnel par les parlementaires socialistes.

Après avoir souligné le caractère urgent de cette consultation, qui constitue à ses yeux le *« préalable indispensable »* à toute évolution du territoire, le gouvernement paraît moins pressé, en effet, d'organiser cette échéance. Reconnaissant implicitement, *à posteriori*, le bien-fondé des craintes exprimées à ce sujet par l'opposition et par certains membres de sa propre majorité, en particulier par les centristes, M. Pons semble vouloir s'assurer auparavant que le scrutin, initialement prévu à la fin du mois d'août, pourra se dérouler dans le calme et avec la participation de la majeure partie des électeurs inscrits.

Or, rien n'est moins sûr. Non seulement le boycottage de la consultation par le mouvement indépendantiste ne fait plus aucun doute, mais les composantes du FLNKS travaillent déjà à la mise au point de différentes formes de riposte *« avant »*, *« pendant »* et *« après »* ce référendum. Le comité directeur de l'Union calédonienne, principal moteur du courant indépendantiste, se réunira le samedi 23 mai à Païta, près de Nouméa, pour arrêter la stratégie qu'il proposera aux autres formations indépendantistes, lors du congrès du FLNKS convoqué les 29, 30 et 31 mai à Poneribouen, localité de la côte est du territoire.

Sur place, les militants du FLNKS s'emploient à contrecarrer, dans les tribus canaques, les efforts déployés par M. Pons, pour se concilier les chefs coutumiers et tenter de réduire ainsi l'audience des indépendantistes.

La bataille de Goro

NOUMÉA
de notre envoyé spécial

Fixé à un mât, qui tient lieu de poteau pour la cage du gardien de but, le drapeau de Kanaky flotte au-dessus du pré bosselé et touffu qui sert de terrain de football à la tribu de Goro. Ici, à l'extrémité méridionale de la côte-est de la Grande Terre, les trois couleurs de la République française ne font pas concurrence aux bandes verte, rouge et bleu frappées d'un disque d'or et d'une flèche noire, emblème du mouvement indépendantiste.

Le chef local du FLNKS, Clément Vendegou, maire de Yaté, se plaît à souligner que les quatre tribus de son territoire communal – celles de Goro, Unia, Touaourou et Waho – ont refusé les « *offres de services* » des unités de l'armée de terre, « *nomadisant* » un peu plus au nord. Ici, les Canaques « *font de la résistance* ». D'ailleurs, aujourd'hui, si les délégués régionaux de l'Union calédonienne se réunissent aux abords du terrain de foot, c'est pour exposer l'une après l'autre, suivant une procédure très précise, les suggestions des militants de la base.

La nécessité de boycotter le prochain référendum fait l'unanimité. Sur les formes à donner à ce boycottage, en revanche, les avis sont plus partagés. Les uns et les autres affirment toutefois vouloir exclure le recours à la violence.

Petit, mais costaud, le regard doux, accentué par une grosse moustache, Clément Vendegou – un ancien maçon devenu l'un des principaux cadres permanents du FLNKS – s'en explique volontiers : « *Nous ne sommes plus en 1984 ; maintenant, la revendication du peuple kanak s'est internationalisée et nous sommes des gens responsables.*

Nos militants sont sereins, mobilisés, déterminés et un mot d'ordre s'impose à tous : la responsabilisation. Nous ne disons plus aux gens de casser, de brûler, tout cela est dépassé, c'est fini. C'est pour nous une question de crédibilité. Les formes que nous donnerons au boycottage seront l'aboutissement d'un travail collectif de réflexion en profondeur. »

Un chef destitué

Les dirigeants du FLNKS cherchent en fait, dans tous les domaines, à prendre systématiquement le gouvernement et ses partisans locaux à contrepied. « *Pons a d'abord voulu contourner le pouvoir des régions que nous avions conquises en septembre 1985, en accordant de l'argent aux communes par le biais de conventions avec l'Etat*, indique le maire de Yaté ; *alors, comme il s'agissait de contourner Jean-Marie Tjibaou, nous avons fait élire Jean-Marie Tjibaou à la présidence de l'association des maires. Puis, pour essayer de déconsidérer les élus du FLNKS, le gouvernement a utilisé l'armée à des tâches civiles.*

Alors, nous avons paré le coup en le prenant au mot, tout en autorisant certains de nos maires à signer des conventions avec l'Etat pour des équipements collectifs. Maintenant, c'est le haut commissaire qui prétend choisir seul les bénéficiaires des conventions, ce qui prouve la mauvaise foi du gouvernement français. Enfin, Pons a cherché à jouer les chefs coutumiers contre les chefs politiques, et, là encore, nous avons trouvé la parade en investissant nous-mêmes les instances coutumières. Voilà pourquoi Pons hésite désormais à envisager la constitution d'un Sénat coutumier. »

C'est sur ce dernier terrain de manœuvres que les militants FLNKS de Goro, Clément Vendegou en tête, ont donné l'exemple, en prenant un net avantage jusqu'à présent sur le chef coutumier que le ministre des DOM-TOM avait choisi pour bâtir localement son offensive de charme : un gaulliste de longue date, fort de trente années de responsabilités municipales, le vénérable Charles Attiti, connu à la fois pour ses cheveux blancs, sa courtoisie et son travail de pionnier du tourisme, en tant que fondateur des premiers gîtes ruraux en Nouvelle-Calédonie.

Plus proche voisin de la tribu de Goro, Charles Attiti avait bravé celle-ci en acceptant de recevoir M. Pons le 25 février dernier dans son relais de Wadiana, très fréquenté le week-end par les Caldoches et les métropolitains en promenade.

Le ministre des DOM-TOM avait remercié son hôte en signant avec lui, le jour même, suite à une demande de décembre 1986, une convention accordant à Charles Attiti l'aide financière de l'Etat pour la rénovation et l'extension de son établissement hôtelier. En veine de générosité, M. Pons avait également donné son feu vert à l'ouverture d'une piste de cinq kilomètres, qui permettrait aux habitants de Nouméa de se rendre plus vite au relais de Wadiana... en évitant les détours par les tribus indépendantistes de Touaourou, Waho et Goro. Ce coup politico-touristique semblait imparable.

C'était sous-estimer la capacité de réaction du FLNKS. En deux temps trois mouvements, Clément Vendegou et ses amis amenaient le Conseil des anciens de la tribu de Goro à mettre Charles Attiti au banc d'infamie. Et, quand, le 15 avril, les engins venus pour traver la nouvelle piste à travers la brousse sont arrivés à Goro, toute la tribu était rassemblée pour les contraindre à faire demi-tour.

Affiché à la mairie de Yaté, « *une note d'information* » explique à la population que « *les gens de Goro, le Conseil des anciens et toute la population de Yaté, ont adopté cette attitude non seulement parce que le conseil municipal n'avait pas autorisé ces travaux et que les chefs coutumiers n'avaient pas été consultés, mais aussi parce qu'ils se demandent quels intérêts sert ce projet et en quoi il peut aider au désenclavement de la tribu.*

En réalité, ajoute le texte, *cette route ne servirait qu'à Charles Attiti, qui, pour avoir de l'argent, n'hésite pas à utiliser son titre de chef, bien qu'il ait été destitué par le conseil de la tribu.* »

Le vieux Charles Attiti, qui en a vu d'autres, prend les choses avec philosophie. Il ne doute pas d'obtenir bientôt sa revanche : « *Pourquoi dire que la nouvelle route sera uniquement pour moi ? Une route, c'est comme l'eau et l'électricité, c'est pour tout le monde !* »

Ce qui le navre, c'est que la tribu de Gora fasse passer les considérations politiques avant la tradition d'accueil mélanésienne. « *Alors que la plupart de ses membres actuels*, dit-il, *vivent ici grâce à l'hospitalité de mon propre clan, qui a accueilli, jadis, leurs ancêtres venus des Iles Loyauté.* » Ce qui le dérange vraiment, c'est que cette contrée retirée du territoire soit encore privée de téléphone et, surtout, que son conflit avec la tribu de Gora rende de plus en plus difficile l'accès de son auberge.

Au-delà de la tribu, la municipalité n'entretien plus la piste qui conduit chez lui et, en ce moment, avec les pluies de l'automne austra, les ornières s'y creusent chaque jour davantage. Signe que se déroule ici une véritable... guerre de tranchée.

ALAIN ROLLAT.

Les positions du Front national continuent de préoccuper la majorité

La prise de position de M. Michel Noir, ministre délégué chargé du commerce extérieur, dans *le Monde* du 15 mai, sur les thèses défendues par M. Jean-Marie Le Pen continue d'inciter les membres du gouvernement et de la majorité à se situer dans ce débat. Ainsi M. Jacques Douffiagues (PR), ministre délégué chargé des transports, a affirmé, le lundi 18 mai à Orléans (Loiret), que « *ce problème ne le concernait pas* » et qu'il se situait « *en dehors de cette polémique* », en expliquant que « *le Front national et M. Le Pen ne sont pas le centre de la vie politique française.* » « *En braquant les projecteurs sur Le Pen, on enfle démesurément ce qu'il représente*, a renchérit M. Franck Borotra, secrétaire adjoint et porte-parole du RPR, lundi à Vélizy (Yvelines), *et on centre le débat sur des thèses marginales.* » « *Il ne faut pas que le débat politique devienne une guerre sainte, un débat d'exclusion et d'anathème* », a-t-il ajouté.

MM. Claude Malhuret (PR), secrétaire d'Etat chargé des droits de l'homme, et Bernard Stasi, vice-président du CDS, ont, en revanche, approuvé les propos de M. Noir. Le premier qui s'exprimait lundi devant la Commission nationale consultative des droits de l'homme, a mis en garde la majorité en affirmant : « *Si on chasse sur les terres de M. Le Pen, non seulement on perd son âme, mais on perd aussi les élections.* ». De même le second a estimé, sur Antenne 2 que si la majorité adopte « *une attitude ambiguë* » et « *croit malin de s'aligner sur les thèses du Front national* », « *elle sera jugée comme n'étant pas capable de se déterminer et les électeurs en tireront les conséquences.* »

Du côté de l'opposition, M. Michel Rocard « *regrette beaucoup qu'après la courageuse tribune de M. Noir (...), qu'après une prise de position de Mme Barzach, un ministre de l'intérieur – qui parle beaucoup – se donne le droit de faire taire les autres* ». M. Rocard a rappelé, que si le scrutin proportionnel n'avait pas été adopté, « *les idées seraient certes toujours là, mais elles seraient moins puissamment représentées.* »

La politique de l'autruche

M. Jean-Jacques Queyranne, porte-parole du Parti socialiste, juge « *stupéfiant* » le fait que M. Chirac « *n'ait pas eu un mot d'amitié et de solidarité envers M. Noir et Mme Barzach, alors que le Front national ne cesse de les insulter* ». Le premier ministre « *fait l'autruche* » sur la position de sa majorité vis-à-vis des thèses de M. Le Pen, a-t-il ajouté, lundi, lors du point de presse hebdomadaire du PS.

Quant à M. Roland Dumas, député socialiste de la Dordogne, il a déclaré, lundi à Périgueux en évoquant la montée de l'hitlérisme : « *N'oublions pas qu'une démocratie ne bascule pas du jour au lendemain mais par étapes successives* ».

Dans un entretien publié lundi dans *le Quotidien de Paris*, M. André Lajoinie, président du groupe communiste à l'Assemblée nationale, a expliqué que le PCF combat M. Le Pen « *sur son terrain (...) : le chômage, la crise économique* ».

M. Bruno Mégret, directeur de la campagne présidentielle de M. Le Pen, constate que « *les déclarations affolées provoquées par la candidature de M. Le Pen révèlent que l'UDF et le RPR se situent aujourd'hui au centre gauche* ». « *Or, le centre*, a-t-il ajouté, *c'est comme le triangle des Bermudes, quand on l'atteint on disparaît.* »

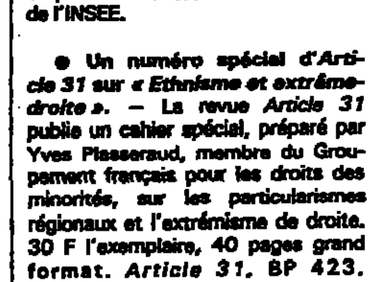
A la suite de l'émission « Droit de réponse » consacrée, samedi, à l'extrême droite, au cours de laquelle Michel Polac avait traité M. Le Pen de « *putois borgne* » et d'« *œil de chacal* », M. Jean-Pierre Stirbois, secrétaire général du Front national, a affirmé, lundi, que « *toutes proportions gardées* », l'animateur de TF 1 « *traque le Front national et ses représentants comme Barbie traquait les juifs et les résistants* ». M. Le Pen, pour sa part, avait qualifié M. Polac de « *hyène puante* ».

M. Noir admire M. Mitterrand...

Dans une interview au *Nouvel Observateur* daté du 15 mai, M. Michel Noir, ministre du commerce extérieur, exprime une nouvelle fois son admiration pour M. Mitterrand. « *J'ai l'honnêteté intellectuelle de reconnaître que François Mitterrand est un homme d'Etat*, dit-il. *Sous prétexte que je ne suis pas d'accord politiquement avec François Mitterrand, pourquoi ne respecterais-je pas, 1°) la personne ; 2°) la fonction ? Pourquoi n'aurais-je pas non plus des sentiments communs avec le chef de l'Etat sur ce qui a trait à l'art, à la culture, à la défense des droits de l'homme ou à la conception de la fonction présidentielle ?* »

...qui séduit Mme Pauline Lafont

La comédienne Pauline Lafont explique, dans une interview à *la Légende du siècle* (numéro daté du 12 mai) : « *Il m'est arrivé d'avoir une aventure avec un homme politique, un ministre, pas en France. C'était très rigolo, on se donnait des rendez-vous à la dérobée, on passait d'une voiture à une autre, on allait dans des endroits, des motels... Se déguiser, se changer... Je ne pense pas à Barre, ni Pasqua, ni Toubon. Mais Mitterrand est vraiment séduisant. Une image de père, et moi je suis une jeune femme. Je cherche quelqu'un qui m'apprendra, qui sera un homme.* »



EN BREF

● **M. Doubin « *Allô, hyène puante, ? Ici le crétin...* ».** – M. François Doubin a indiqué, le lundi 18 mai, qu'il réunirait, le 31 mai ou le 6 juin, « *des personnes séropositives, des malades atteints du SIDA, des médecins, des journalistes et quelques amis politiques* » lors d'un pique-nique dans le parc de Saint-Cloud (Hauts-de-Seine). M. André Rossinot, ministre chargé des relations avec le Parlement et président du Parti radical, devrait aussi participer à cette manifestation. Le président du MRG entend ainsi répondre par un « *acte symbolique* » aux affirmations de M. Jean-Marie Le Pen sur le SIDA, afin de démontrer que cette maladie n'est pas transmissible autrement que par le sang. En outre, M. Doubin a invité M. Michel Polac, animateur de l'émission « Droit de réponse » sur TF 1. Cette invitation, lancée par téléphone, a été formulée en ces termes : « *Allô, hyène puante ? Ici le crétin* ». M. Le Pen avait traité M. Michel Polac de « *hyène puante* » et M. Doubin de « *crétin* ».

● **M. JOXE : « *On ne change pas une équipe qui perd.* »** – « *On ne change pas une équipe qui perd. Sans doute est-ce l'application du nouvel adage de ce gouvernement. Au moment où tous les indicateurs se dérèglent, M. Balladur n'affirme-t-il pas qu'il ne changera pas de politique ?* », a déclaré M. Pierre Joxe, président du groupe socialiste de l'Assemblée nationale, le lundi 18 mai. M. Joxe estime que les prévisions du gouvernement en matière de prix « *s'effondrent* » devant celles de l'INSEE.

● **Un numéro spécial d'*Article 31* sur « *Ethnisme et extrême-droite* ».** – La revue *Article 31* publie un cahier spécial, préparé par Yves Plasseraud, membre du Groupement français pour les droits des minorités, sur les particularismes régionaux et l'extrémisme de droite. 30 F l'exemplaire, 40 pages grand format. *Article 31*, BP 423, 75527 Paris Cedex 11.

Société

Le procès de Lyon

Le train 14 166 pour le Struthof, Ravensbrück et Auschwitz

LYON
de notre envoyé spécial

L'essentiel peu à peu apparaît. A la lumière de cette sixième journée, le lundi 18 mai, il tient en deux questions. D'abord Klaus Barbie est-il bien l'auteur des télex envoyés à Paris. L'un, le 11 février 1943, pour relater les condition dans lesquelles avait été opéréé, l'avant-veille, la rafle à l'Union générale des Israélites de France. L'autre, le soir même de l'opération menée le 6 avril 1944, à la Maison des enfants juifs d'Izieu, dans l'Ain. Puis, ces deux entreprises ayant entraîné la déportation de ceux qui en furent les victimes et, pour la plupart, leur extermination, Barbie, au rang qu'il occupait, savait-il ce que signifiait de telles décisions ? Pouvait-il ignorer le sort réservé par le système qu'il servait à ceux que ce même système entendait anéantir. Que ce soit par la mort immédiate ou par mort lente ?

La mort immédiate ou la mort lente sont, en effet, affaire de distinction. Aux juifs la première était assurée. Aux résistants la seconde. On en trouve l'illustration dans la tragique évocation de ce que fut, le 11 août 1944, l'embarquement de plus de six cents détenus de la prison Montluc dans le dernier train qui quitta Lyon. C'était trois semaines avant la libération de la ville, par les armées alliées. Partout à l'époque les prisons de l'occupant connaissaient la surpopulation. L'ordre fut donné d'envoyer ceux qui s'y trouvaient en Allemagne pour empêcher ainsi leur libération.

« Départ avec bagages »

C'est dans ces conditions que, le 11 août 1944, il y eut à la prison Montluc un appel pour *« départ avec bagages »*, expression qui signifiait l'envoi en déportation. Un train de dix wagons de troisième classe fut ainsi formé. Il portait le numéro 14 166. Sur les wagons, dont les rideaux devaient être tirés et où il était interdit de se lever, sous peine d'exécution immédiate, on avait inscrit un lieu de première destination : Drancy.

Le convoi quitta la gare de Perrache, ou ses annexes, vers 16 heures, sans ravitaillement. Pendant dix jours, dans un pays désorganisé par les bombardements et les actions de la Résistance, il chemina en direction de l'Est avec des arrêts interminables, des retours en arrière. Mâcon, Tournus, Chalon-sur-Saône, Dijon, Langres, Vittel où le train passa à deux reprises, Remiremont, Nancy, Epinal furent les stations de ce calvaire, dans la chaleur de l'été. En Alsace, à Rothau, on débarqua les hommes classés « résistants », qui devaient aboutir au camp de concentration tout proche du Struthof. Les autres franchissaient la frontière au pont de Kehl, pour aboutir à Dachau, à Ravensbruck et, finalement, à Birkenau, un camp dépendant de celui d'Auschwitz.

On n'a jamais su exactement combien partirent ainsi. L'estimation varie de 618 à 650 dont 307 à 339 juifs. Ce que l'on sait, en revanche, c'est que le calendrier tenu à Auschwitz par les ordonnateurs ronds-de-cuir de l'administration nazie mentionne, *à la date du* 22 août 1944, l'arrivée de 308 juifs en provenance de Lyon. Ce même calendrier, dans sa même froideur, indique, à la page 64, que la « sélection » des arrivants, c'est-à-dire la distinction entre ceux destinés à la mort immédiate et les autres ne fut opérée que le 7 septembre 1944. Cette sinistre comptabilité aboutit à une constatation : total 308.

Quant aux « non-juifs », puisqu'ainsi on disait, les femmes se retrouvèrent à Ravensbrück, les hommes au Struthof. On estime, d'après les chiffres incertains du secrétariat d'Etat aux anciens combattants, que ceux-là étaient 264. Sur le nombre, 124 ont survécu, 109 sont décédés, 12 ont disparu et 19 sont classés sous la mention : *« Sort inconnu »*.

Tel est, dans sa sécheresse et dans ses approximations, le bilan. Barbie en est-il le responsable ? Le président Cerdini se devait de poser ainsi la question. Car, dans cette affaire du *convoi* du 11 août 1944, l'accusation ne dispose d'aucun compte rendu, d'aucune pièce écrite. Mais des rescapés ont été retrouvés et ceux-là disent que Barbie était bien présent ce jour-là. D'abord dans la cour de la prison Montluc où il surveillait l'appel et, plus tard, sur le quai même de la gare, contrôlant le départ. A l'instruction, il a rétorqué qu'à cette date il ne se trouvait pas à Lyon. Ses affirmations sont contredites. On aura l'occasion d'y revenir lorsque viendront les témoins.

Sept mille arrestations

Au passage, un tableau a été dressé des activités du SIPO-SD de Lyon entre le 11 novembre 1942 et le 24 août 1944. Cette fois encore les chiffres suffisent : plus de 7 000 arrestations suivies de 2335 déportations, 622 morts par fusillade, 2440 personnes dont le sort demeure inconnu. Là encore on est dans les approximations puisqu'une autre évaluation effectuée après la Libération par la gendarmerie chiffre à 9 338 le nombre des personnes arrêtées.

Qui décidait les déportations ? La section II du Einsatz Kommando de Lyon, comme l'a soutenu Barbie, ou la section IV, celle qu'il dirigeait ? Helmut Knocher, qui, à l'époque, était, à Paris, le chef du SIPO-SD pour l'ensemble de la France, a répondu sur ce chapitre, lorsqu'il fut interrogé sur commission rogatoire : la section II n'avait aucun rôle dans les décisions de déportation. Cela dépendait, au plan régional, de la *section IV ou du commandant lui-même.*

L'Histoire au rendez-vous

C'est là, pour Barbie, un mauvais point. Mais il ne suffit pas, comme l'a fait observer M. Cerdini, il faut encore que l'on puisse établir que Barbie était informé du sort de ceux qu'il déportait. Car l'auteur d'un *crime contre l'humanité*, pour être déclaré tel, doit avoir participé *consciemment* à un *plan* concerté. De l'existence de ce plan concerté les preuves ne manquent pas.

Voici d'abord le décret « Nacht und Nebel » (Nuit et brouillard) du 7 septembre 1941. Il vise les coupables de crimes contre le Reich. Il est signé Adolf Hitler. Il prévoit la remise à la police de sûreté, le SD, de ces coupables, qui seront jugés et châtiés en Allemagne. Une directive du maréchal Keitel précise, un peu plus tard, que la réclusion à vie sera tenue pour un signe de faiblesse. Les personnes doivent disparaître sans laisser de trace. Le 24 juin 1942 une lettre du chef du SIPO-SD ajoute : *« Le but des directives du Führer est de faire régner l'incertitude sur le sort des personnes détenues dans le Reich. Ce but serait compromis si les familles étaient informées de leur décès, des manifestations pouvant avoir lieu devant les tombes. »*

On attendait l'Histoire. La voici bel et bien au rendez-vous, avec ou sans Klaus Barbie. Et la voici encore à ce même rendez-vous avec ces documents ressortis du dossier de Nuremberg et touchant à *« la solution finale de la question juive »*.

Que, dans un premier temps, il n'ait été envisagé par les nazis qu'une évacuation des juifs d'Europe vers la Palestine, puis à Madagascar et, finalement, en Pologne pour y créer un Etat juif indépendant, c'est une évidence. Mais à partir de juin 1941 il est non moins évident que le programme et l'objectif changent. Après la conférence dite de Wansee, dans la banlieue de Berlin, on voit apparaître au RSHA, l'Office central de la sécurité du Reich, une section spéciale, le bureau IV, dont la direction est confiée à Adolf Eichmann.

Barbie était-il informé ? La première fois où la question lui fut posée, le 31 janvier 1984, il a dit simplement : *« Je ne répondrai pas aujourd'hui. »* Le 16 mai 1984 il affirmait n'avoir rien su du sort réservé aux juifs déportés. Sur ce même chapitre, son ancien supérieur, Knochen, s'est montré prudent : *« J'ignore,* devait-il déclarer, *si Barbie savait ce que signifiaient les mots « solution finale ». Pour moi, en tout cas, cela supposait un rassemblement dans des camps de travail en Pologne en vue, plus tard, de la création d'un Etat juif. »*

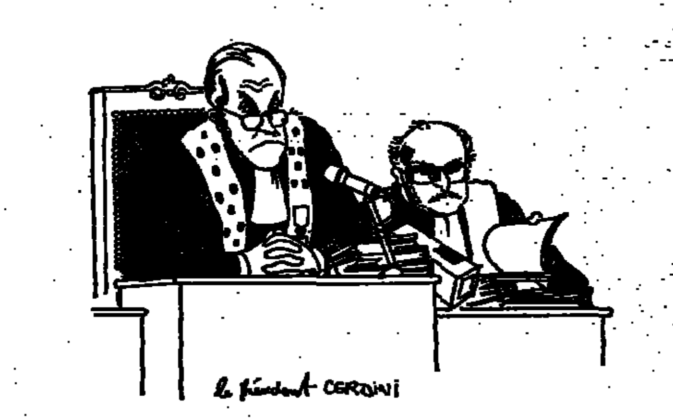
Soit. Mais, et l'on est toujours dans le dossier que suit pas à pas le président Cerdini, Dannecker, chef à Paris de la section IV chargée des questions juives, adressait une note, le 13 mai 1942, à ses supérieurs Knochen et Lischka. Il y rendait compte d'un entretien avec un autre officier nazi chargé de former les trains nécessaires à l'envoi en déportation. Et, à l'occasion, il précisait, à propos de ce collègue : *« J'ai pu constater qu'il est un adversaire intransigeant des juifs et approuve totalement la solution finale visant à leur anéantissement complet. »*

Mais Dannecker, après une visite des camps en France où étaient rassemblés des juifs, écrit encore, le 20 juillet 1942, toujours à Knochen : *« La communauté juive a parfaitement compris que les juifs vivant dans ces camps sont voués à l'extermination totale. »*

Et l'on a continué. Voici, du 25 avril 1943, un télex. L'Office central de la sécurité du Reich, la RSHA, s'adresse encore à Knochen pour lui rappeler la nécessité qu'il y a de ne pas donner aux juifs la moindre information sur les lieux et la nature de la destination qui leur est réservée. Il faut ainsi éviter que, pendant les voyages vers les camps, ceux qu'on y emmène puissent comprendre ce qui les attend, car ce serait *« susceptible d'entraîner des révoltes »*.

« Ainsi, conclura le président Cerdini, *il semble qu'aux échelons les plus bas on savait que les personnes ainsi déportées étaient destinées à l'extermination. »*

Du côté des parties civiles, on n'a pas manqué de rappeler que Klaus Barbie, membre du SD depuis 1935, du parti nazi depuis 1937, formé à l'école spéciale des SS, ne pouvait ignorer le sort promis aux opposants et que, dès 1933, après l'incendie du Reichstag, on vit apparaître dès le printemps les premiers camps, Oranienbourg et Dachau.



PLANTU.

« Déporté ou fusillé, c'est la même chose »

Me Serge Klarsfeld se voulut encore plus démonstratif : *« Le fait,* dit-il, *qu'après le départ du convoi du 11 août 1944, qui fut le dernier car il n'était plus possible d'en organiser d'autres, Barbie ait fait procéder alors à des fusillades massives à Bron et à Saint-Genis-Laval, montre bien que la phrase qui lui est prêtée par certains témoins : « déporté ou fusillé, c'est la même chose », est bien une phrase authentique. »*

La défense affecta de laisser aller les choses, se bornant à une pique : *« A ces déportations de juifs, il me semble,* releva simplement Me Vergès, *que le pouvoir politique français de l'époque se touvait fort intéressé. La proposition de déporter les enfants avec leurs parents ne fut-elle pas une proposition française du président Pierre Laval ? »*

Ainsi s'achevait la présentation des grandes lignes du dossier, faute d'un interrogatoire qui ne pouvait avoir lieu.

Il reste, avec les témoins, à regarder maintenant de plus près. L'accusation, en faisant citer M. Alfred Streim, procureur général en République fédérale d'Allemagne, spécialisé dans l'étude des dossiers ouverts contre les criminels nazis et plus particulièrement contre ceux qui opérèrent en France, entendait préciser un point. Savoir si ce magistrat averti tenait pour des pièces authentiques les télex signés de Barbie rendant compte à Paris.

M. Streim a exposé que ces documents provenant du Centre de documentation juive contemporaine avaient été, en effet, contestés par la défense lors de certains procès en Allemagne, mais seulement après les réquisitions du parquet. Pour lui, ces contestations ne sont pas probantes. Que ces télex portent des dates en français n'implique pas qu'ils soient des faux. A l'époque, l'administration allemande, a-t-il rappelé, utilisait tout ce qui lui tombait sous la main. Y compris des tampons dateurs en français ou le verso de certaines cartes d'Angleterre qui avaient été établies à l'époque *où l'invasion de ce pays fut envisagée.*

On lui demanda bien sûr si ses connaissances de spécialiste lui permettaient de dire si le chef d'une section IV comme celle de Lyon avait obligatoirement autorité sur la sous-section IV chargée, elle, plus particulièrement des affaires juives. Il exposa d'abord que les instructions pouvaient venir directement de l'Office central de sécurité du Reich, soit par la voie hiérarchique, soit directement à Paris ou même à un Einsatz Kommando comm celui de Lyon.

Cela, dans l'instant, parut plutôt favorable à Barbie qui soutient que la sous-section IV, dite antijuive, recevait directement ses ordres de Berlin ou de Paris. L'illusion fut pourtant de courte durée. Pour M. Alfred Streim, à qui l'on présentait pour la première fois les originaux des télex incriminés dont il n'avait vu jusqu'à présent que des photocopies, il n'y a pas de doute.

« Je pense, ayant étudié à fond cette question, que ces documents sont strictement conformes aux directives et aux règlements du RSHA. Je ne peux pourtant pas dire de façon précise si Klaus Barbie, qui en a été le signataire, a participé personnellement aux opérations qui sont relatées, mais je peux dire qu'il en était responsable. Le règlement du RSHA implique en effet de façon absolue que celui qui signe endosse la responsabilité de ce qu'il expose dans son rapport. »

En la circonstance, Klaus Barbie n'aurait-il pas été pourtant l'exécutant d'un ordre venu d'ailleurs, que ce soit de Paris ou de Berlin?

« Non, a encore répondu M. Alfred Streim. *Si tel avait été le cas, le télex relatant la rafle à l'Union générale des israélites de France, comme celui exposant l'opération d'Izieu, auraient fait référence à un tel ordre. Or dans les deux cas les documents portent cette indication expresse : « Référence : aucune. »*

Voilà pourquoi M. Alfred Streim, dans sa tranquillité, estime que l'initiative fut bien prise à Lyon. Et Me Vergès, en dépit de quelques tentatives qui paraissaient d'ailleurs manquer de conviction, ne devait point le faire changer d'avis.

JEAN-MARC THÉOLLEYRE.

Quand Eichmann prenait note

LYON
de notre envoyé spécial

Chères parties civiles ! Il faut les voir – et les entendre – se contredire, s'entre-déchirer. Voilà une semaine qu'elles s'échauffent, *s'embrasent, se propulsent* vers les micros et l'œil de la caméra qui fixe – pour le meilleur et bien souvent pour le pire – les minutes de ce procès. Elles sont plus de quarante, portant la bannière des victimes, et ressemblent à une armée sans uniforme dont les soldats s'entre-tuent faute de se reconnaître.

L'un porte une estocade à Me Jacques Vergès ? Son frère d'armes l'assomme aussitôt en le contredisant au nom de la confraternité ! Un autre, désespéré du forfait de Klaus Barbie, crie *« au hold-up judiciaire » ?* Son voisin énonce, glacé mais fervent : *« L'accusé est libre d'organiser sa défense comme il l'entend, aussi douloureux que cela soit pour nous tous. »* Tout cela devant un ministère public navré, des jurés désorientés et Me Vergès incrédule et moqueur.

Mais, au fait, faut-il regretter Barbie et sa morgue, Barbie et son sourire crispant ? Rien n'est moins sûr : *« La confrontation avec les témoins serait insupportable »*, assure Hugh Nissenson, romancier américain qui assiste au procès après avoir suivi celui d'Eichmann, à Jérusalem en 1981.

« *C'était dramatique,* se souvient-il. *Deux événements m'ont marqué : le témoignage d'un certain Katzetnik, un ancien prisonnier dans un camp de concentation. Il avait eu là-bas des rapports homosexuels pour survivre. Eichmann dans sa cage de verre le jaugeait. Il était en hauteur. Le témoin a commencé à chanceler, puis s'est évanoui. Il est mort peu après. »*

L'angoisse suintait. *« Eichmann crispait ses poings jusqu'à ce qu'ils deviennent tout blancs sur la barre »*, se rappelle Hugh Nissenson. *« Un autre témoin, Joël Brandt, a raconté comment il parvint à fuir par l'Europe de l'Est vers une prison britannique au Caire, où sa famille avait été prise en otage. Durant la confrontation, je le voyais et je savais qu'il était déjà mort. Cela se sentait. »*

Jean-Marc Théolleyre, envoyé spécial du *Monde* en Israël, se souvient *« des crimes abominables »* que venaient décrire les témoins et les victimes survivantes à la barre. *« C'était impressionnant par les détails donnés, la description des épreuves vécues à l'arrière du front russe. On ne regardait plus Eichmann. »*

Le luxe de l'autodestruction

Il y eut comme cela quelque cent heures d'interrogatoires, épuisantes. Soit 3 000 pages de déclarations, chacune consciencieusement paraphée par Eichmann. L'accusation ne s'offrait pas alors le luxe de l'autodestruction et l'accusé se faisait un devoir de parler.

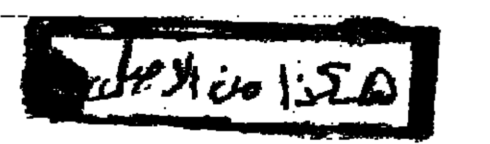
« Il était cruel et élégant, arrivait tous les jours avec une pochette différente », note Frédéric Pottecher, *présent hier à Jérusalem* et à Lyon aujourd'hui. *« Une Polonaise, Rivka Yosselevska, est venue témoigner. Je n'ai jamais entendu quelque chose d'aussi horrible,* raconte-t-il. *Les nazis avaient investi un bourg juif près de Minsk et fait creuser une tranchée. Ils appelaient les villageois par groupes, les faisaient aligner et rac ! à coups de mitraillette les envoyaient dans la fosse. Cette femme avait sa fillette dans les bras.*

» Elle est venue en troisième ligne, sur la levée de terre. Un Allemand s'est approché d'elle et lui a dit : « Par qui dois-je commencer ? » Il lui a pris son enfant et elle a alors tourné la tête. Elle a entendu le bruit d'une fusillade. Elle a encore tourné la tête et elle a basculé sur-le-champ, sur un monceau de cadavres. D'autres corps tombaient sur elle. La nuit venue, elle s'est dit : « Mais je suis vivante. » Elle s'est arrachée de la masse des morts. Cette femme m'a bouleversé. Heureusement, elle était forte. Elle a tenu le coup pendant son témoignage. »

Eichmann prenait note soigneusement avec l'un des nombreux crayons qu'il utilisait. Il niait, corrigeait, approuvait, selon.

Que ferait Barbie à l'énoncé de ses crimes ? On ne sait. *« Il se pose en innocent et en victime »*, résume Me Serge Klarsfeld, l'un des avocats des parties civiles. *« Je préfère qu'il ne soit pas là,* conclut l'avocat. *Pour les témoins, son sourire crispant serait quelque chose d'insupportable, de provocateur. Ils ne savent pas à quelle épreuve ils échappent. »*

LAURENT GREILSAMER.



Société

Dans un mémorandum au Parlement

Les avocats de M. Nucci critiquent sévèrement les réquisitions du procureur de la République

Comme ils l'avaient annoncé, Mᵉ Jean-Paul Lévy et Francis Szpiner, avocats de M. Christian Nucci, ancien ministre socialiste de la coopération, ont remis, mardi 19 mai, au président de l'Assemblée nationale et aux présidents de tous les groupes parlementaires, un mémorandum de quarante-trois pages qui explique la position de leur client devant les accusations dont il est l'objet dans l'affaire du Carrefour du développement.

Les avocats y rappellent d'abord que le juge d'instruction, estimant sa procédure terminée, a transmis son dossier au parquet dès le 19 janvier 1987. « *Or ce n'est que trois mois plus tard*, écrivent-ils, *que le procureur de la République, le 30 avril 1987, signait ses réquisitions, théoriquement couvertes par le secret de l'instruction mais, cependant, largement diffusées par la presse sans que le ministre de la justice manifeste la moindre émotion.* »

Ces réquisitions, « *véritable acte d'accusation d'autant plus choquant qu'il procédait par affirmations péremptoires, alors que M. Christian Nucci n'a jamais été entendu* », constituent, poursuivent les avocats, « *un véritable détournement de procédure* » ; elles montrent « *la volonté clairement établie de porter atteinte à l'honneur et à la considération de M. Christian Nucci* ». Les défenseurs de l'ancien ministre estiment donc nécessaire « d'informer les membres du Parlement de la réalité des faits ».

Le mécanisme des détournements

Selon eux, la valeur des chiffres avancés pour les détournements reprochés à leur client témoigne de « *la légèreté, pour ne pas dire plus, avec laquelle les réquisitions ont été rédigées* ». « *Omissions* » et « *erreurs* » dans les accusations portées contre M. Nucci marqueraient « *la volonté de minorer la responsabilité d'Yves Chalier et d'occulter ses détournements dans la mesure où il est le témoin essentiel de l'accusation* ».

Les avocats examinent ensuite le mécanisme des détournements opérés grâce à l'association Carrefour du développement, contestant « *formellement* » le rôle de « *donneur d'ordres* » dont le parquet affuble leur client.

De même, ils contestent que M. Nucci ait reçu de l'argent liquide provenant d'un pourcentage récupéré sur les fausses factures, affirmant que son accusateur, M. Philippe Leroy — contre lequel « *M. Nucci (...) se réserve le droit de déposer plainte pour dénonciation calomnieuse* », — a donné des précisions de dates qui ne correspondent pas avec l'emploi du temps du ministre.

En ce qui concerne le compte joint détenu par MM. Nucci et Chalier, les avocats affirment qu'il a servi à M. Chalier à opérer ses détournements : « *M. Nucci ignorait qu'Yves Chalier alimentait ce compte par des fonds dont l'origine était frauduleuse* », estiment Mᵉ Lévy et Szpiner. M. Chalier serait aussi, selon eux, le principal bénéficiaire de toute l'opération. Le mémorandum n'omet évidemment pas d'insister sur l'épisode du « vrai-faux » passeport d'Yves Chalier, ainsi que sur l'attitude de M. Aurillac, ministre de la coopération, « *qui aurait refusé de recevoir des pièces nécessaires à la manifestation de la vérité mais qui écrivait, le 5 juin 1986, que la vérité serait plus difficile à établir en raison, notamment, du vol des pièces comptables* ». A quelle date M. Aurillac a-t-il reçu le fameux rapport envoyé du Brésil par M. Chalier et où l'ancien chef de cabinet de M. Nucci accusait son ancien « patron » ? demandent les avocats. « *A quelle date l'a-t-il remis au juge d'instruction comme il en avait le devoir ?* » Surtout, « *qui a pris l'initiative de le distribuer aux salles de rédaction ? On comprend mal qu'ayant reçu un tel document mettant en cause son prédécesseur, M. Aurillac n'ait pas cru devoir le lui communiquer* ».

Le Parlement et le secret défense

Pour les avocats de M. Nucci, il est douteux que M. Chalier, « *qui n'a jamais appartenu à la DST et qui est sous le coup d'un mandat d'arrêt depuis le 9 juillet* », ait été un agent secret pouvant bénéficier de la protection du secret-défense. De toute façon, allusion au débat qui oppose le juge d'instruction au parquet à propos du « vrai-faux » passeport d'Yves Chalier, « *le Parlement ne serait pas tenu, en vertu du principe de la séparation des pouvoirs, d'admettre que de tels faits puissent laborieusement être couverts par le secret-défense, même en présence d'un arrêt absolutoire rendu par la chambre d'accusation* ».

« *Il serait grave pour la démocratie qu'un haut fonctionnaire ait été soustrait à la justice dans le but de discréditer un adversaire politique*, conluent les avocats. *Tout repose sur les déclarations d'un inculpé qui a détourné au moins près de 4,2 millions de francs pour son profit personnel. Les complicités dont il a bénéficié, et notamment la fourniture de faux documents délivrés scandaleusement par un service officiel, ne peuvent apparaître que comme la contrepartie de ses délations mensongères. Exercer des poursuites sur le fondement d'un tel dossier (...) signifierait que l'esprit partisan l'emporterait sur l'exigeance de justice et que les médiocres manipulations concoctées dans de vulgaires officines, fussent-elles encouragées sous les lambris dorés, pourraient prospérer impunément* ».

• Le chef présumé d'Iparretarrak condamné par contumace. — La cour d'assises spéciale des Pyrénées-Atlantiques, composée de sept magistrats professionnels, a condamné, par contumace, lundi matin 18 mai, à Pau, Philippe Bidart, numéro un présumé d'Iparretarrak, à la réclusion criminelle à perpétuité. Philippe Bidart était jugé pour l'assassinat, le 19 mars 1982, de deux CRS de la compagnie de La Rochelle, Bernard Roussarie et Jacky Boyer, tombés dans une embuscade près de Saint-Etienne-de-Baïgorry (Pyrénées-Atlantiques). Le chef présumé d'Iparretarrak, actuellement en fuite, est entré en clandestinité le 7 août 1983, après une autre fusillade à Léon (Landes), fusillade au cours de laquelle un gendarme avait été tué.

Devant la cour spéciale des Pyrénées-Atlantiques

Quatre membres présumés du GAL répondent du meurtre d'un journaliste basque espagnol

Pour la deuxième fois dans l'histoire de la justice française, c'est une cour d'assises spéciale, dont le jury populaire a été remplacé par six magistrats qui juge depuis le lundi 18 mai, quatre membres présumés du GAL (Groupement terroriste de libération), accusés du meurtre, il y a deux ans, de Xabier Galdeano, journaliste basque réfugié à Saint-Jean-de-Luz (*le Monde* du 1ᵉʳ avril 1985), la deuxième victime revendiquée par le GAL, qui, de décembre 1983 à février 1986, organisera une longue série d'attentats (vingt-trois morts au total).

PAU
de notre envoyé spécial

Ce soir du 30 mai 1985, Xabier Galdeano, cofondateur du quotidien *Egin*, de Saint-Sébastien, rentre chez lui après avoir « couvert » à Bayonne une manifestation contre le meurtre, la veille, d'un jeune étudiant. Une bavure du GAL dont l'auteur a été condamné, l'an passé, à la peine perpétuelle. Alors qu'il s'apprête à pénétrer dans l'immeuble où il réside avec sa femme et ses deux filles, le journaliste est atteint de plusieurs balles tirées depuis un véhicule qui prend aussitôt la fuite. On retrouvera ce dernier abandonné à la sortie de la ville et on découvrira à l'intérieur une note d'un hôtel de Biarritz au nom de Foucher.

Tueurs à gages

Les enquêteurs du commissaire Boslé remontent la piste, établissent filatures et écoutes téléphoniques et, treize jours plus tard, arrêtent dans la banlieue parisienne une dizaine de personnes. Trois d'entre elles, qui ont reconnu les faits, sont aujourd'hui accusées de meurtre avec préméditation.

Rien dans leur passé, pas plus que dans leur personnalité, ne les prédisposait à devenir des tueurs à gages. Alain Parmentier, trente et un ans, cuisinier, a avoué avoir été contacté pour recruter deux complices dans le dessein de « tuer du Basque », en échange de 100 000 francs par victime. Son casier judiciaire ne récèle qu'une condamnation légère à la suite d'une rixe.

Jacky Pinard, quarante-trois ans, multiplie les petits métiers et a passé huit mois en prison pour non-paiement de pension alimentaire. Ce sont Parmentier et Pinard qui ont tiré sur Xabier Galdeano.

Troisième homme dans le box des accusés : Bernard Foucher, quarante-neuf ans, représentant en extincteurs et père de famille modèle : il est passionné de voitures ; c'est lui qui a repéré la victime et conduit les meurtriers. Deux condamnations à 1 000 francs d'amende pour chèque sans provision et abus de confiance, et c'est tout.

Reste Guy Cantavenera, la cinquantaine, un Sicilien né au Maroc, dénoncé par la logeuse de Fouchier comme étant le commanditaire du meurtre. Illetré, il a fait de nombreux extras dans les palaces de la Côte d'Azur avant de se lancer dans l'achat de bars-restaurants en difficulté qu'il « remonte » pour les revendre ensuite.

Le président de la cour, M. Gabriel Khaznadar, démontrera que, sur les dix-huit ans écoulés depuis son retour du Maroc, les certificats de travail produits par l'accusé ne justifient que de six ans de revenus déclarés. « *Je travaillais au noir* », répond ce dernier, qui revendique, d'autre part, un casier judiciaire vierge. Seule ombre au tableau : les 100 000 francs qu'il détient dans son coffre et ses fréquents voyages dans le sud de l'Espagne où résident son frère et son ami Edouardo Mari-Chicha, beau-frère de Carlos Gaston, recherché pour l'attentat, en 1978, à Saint-Jean-de-Luz, contre les époux Echave, attentat revendiqué par l'extrême droite espagnole.

Verdict attendu pour mercredi 20 mai.

PHILIPPE ETCHEVERRY.

• Suicide d'un officier de gendarmerie. — Le commandant de la compagnie de gendarmerie de Nîmes (Gard), le chef d'escadron Georges Hequet, s'est donné la mort, le lundi 18 mai, en faisant usage d'une arme à feu dans les locaux de la gendarmerie. Le commandant, âgé de quarante-deux ans, était marié et père de deux enfants. Il n'a pas laissé de message pour expliquer son geste. Entré dans la gendarmerie en 1970, Georges Hequet commandait la compagnie de Nîmes depuis octobre 1984. Il venait d'être muté à l'état-major de Montpellier pour occuper un poste de responsabilité plus important dans la gendarmerie de l'Hérault.

A Bordeaux

La chancellerie ordonne un complément d'enquête sur le « trésor de guerre » des anciens avoués

BORDEAUX
de notre correspondante

L'affaire du « trésor de guerre » des anciens avoués bordelais est entrée dans une nouvelle phase. La chancellerie a, en effet, demandé au procureur général près la cour d'appel de Bordeaux de « *faire procéder à un complément d'enquête* » après avoir pris connaissance du rapport réalisé sur la demande du bâtonnier en exercice (*le Monde* daté 1ᵉʳ-2 février 1987 et 4 avril 1987).

L'affaire a éclaté au cours de l'hiver 1986-1987, alors qu'une vive tension régnait au sein du barreau bordelais. Contestant la gestion de Mᵉ Bertrand Favreau, bâtonnier en 1984-1985, ses successeurs au conseil de l'ordre nommèrent une commission d'enquête. On découvrit ainsi l'existence d'un compte qui avait survécu à la dissolution officielle, en 1972, de la chambre des avoués de grande instance de la Gironde.

Les experts estimèrent qu'il s'agissait de fonds déposés par des clients et qu'il fallait les restituer. A la suite d'une plainte contre X déposée par Mᵉ Jacqueline Favreau-Colombier, avocat au barreau de Bordeaux et mère de l'ancien bâtonnier, et sur la demande du parquet, cinq avocats furent chargés d'une enquête.

Au terme de leurs investigations, ils estimèrent à 2 760 000 francs les produits financiers prélevés sur le compte séquestre de la chambre départementale des avoués sans avoir été versés à des clients.

Interrogé, l'ancien président de la chambre des avoués affirma avoir distribué cet argent à des confrères dans le besoin dont il ne fournit cependant pas les noms, rendant ainsi ses affirmations invérifiables.

L'enquête complémentaire permettra-t-elle d'y voir plus clair sur l'utilisation du fameux « trésor de guerre » ? Cela semble en tout cas le souhait de la chancellerie, où l'on indique que « *les réponses apportées sur certains éléments* » par le rapport des avocats n'ont pas paru « *tout à fait suffisantes* ». Le directeur de cabinet du garde des sceaux, M. Paul-André Sadon, fait état de son « *souci de disposer d'éléments d'appréciation suffisants* » dans une réponse écrite à l'un des trente-neuf avocats bordelais qui avaient manifesté, dès janvier à la chancellerie, le désir que « *toute la lumière soit faite* ».

Par ailleurs, une plainte pour abus de confiance et escroquerie a été déposée par les héritiers d'anciens clients des avoués.

GINETTE DE MATHA.

Société

Les lourds secrets du diamant

(Suite de la première page.)

Un mandataire *ad hoc*, M. Jean Guéroult, a été nommé par le tribunal de commerce de Paris pour tenter d'y voir clair et ébaucher des solutions. Le dépôt de bilan et la nomination d'un administrateur judiciaire seraient proches.

Trois repreneurs – saoudien, américain et français – sont réellement en lice, dans une course de vitesse où il s'agit aussi d'éviter *« un humiliant déballage judiciaire »*, en accompagnant la reprise d'un dédommagement amiable des créanciers.

Il n'empêche. Bien qu'aucune plainte de qui que ce soit n'ait été déposée, la Direction nationale des enquêtes fiscales (DNEF) vient de décider de s'intéresser de près à la maison Chaumet ; le parquet de Paris et sa cinquième section spécialisée dans les délits financiers sont également attentifs ; comme l'est aussi la troisième section chargée de l'information économique des renseignements généraux de la préfecture de police.

Reste à comprendre, en commençant par décrire le décor et les acteurs, ce qui est déjà *« l'affaire Chaumet »*. Dans le rôle principal, une maison familiale, mondialement connue, symbole de la haute joaillerie française. Un chiffre d'affaires consolidé de 600 millions de francs en 1986, selon Me Guy Barsi, avocat de la famille Chaumet. Cinq affaires dans le monde : deux en Suisse, une à Bruxelles, une à Londres, une cinquième à New-York. Une entreprise qui ne draine qu'une clientèle « haut de gamme », les *« grands noms internationaux »*, *« la haute noblesse et la grande bourgeoisie »*. Mais une maison qui a aussi conservé *« un mode de gestion totalement familial »*, un *« style dix-neuvième siècle »* où les clients sont autant de relations, traités parfois comme des amis de la famille.

Rien de surprenant à cela : nous sommes dans l'univers de la haute joaillerie, monde du luxe et de la tradition, où la confiance est le maître mot des relations d'affaires. En toile de fond, le diamant et ses cours, sur lesquels s'alignent les autres pierres précieuses. Un marché très spécifique, divisé en deux, celui de la pierre brute et celui de la pierre taillée. Le premier est contrôlé à plus de 80 % par la De Beers, qui joue le rôle de stock régulateur en ayant le monopole de la commercialisation des pierres sud-africaines et... soviétiques. Le second commence dans les grands centres de taille mondiaux – Anvers, New-York, Tel-Aviv... – et s'étend jusqu'aux bijoutiers par l'intermédiaire de négociants diamantaires.

Ce marché mystérieux parce que peu codifié – il existe une très grande variété de types de diamants selon la couleur, le poids et la forme – a connu, ces dix dernières années, de brusques et profondes variations. Envol du marché de 1977 à 1980, les cours des gros diamants les plus purs étant multipliés par quatre. Chute ensuite jusqu'en 1985, les cours s'effondrant avec parfois des baisses de prix de 50 à 100 %. Puis une reprise très forte depuis un an et demi, la De Beers ayant, par deux fois en 1986, relevé de 7 % le cours du diamant brut.

Recherche de solutions

C'est dans ce climat qu'est née la mode du « diamant-placement ». Un engouement qui a eu son revers : des pratiques frauduleuses. *« Plus stable que la monnaie, plus discret que l'or, c'est le placement du siècle, sans facture et sans déclaration... Et chaque année vous doublez votre capital »*, assurait ainsi, en 1981, parmi bien d'autres, l'annonce d'un courtier douteux. Il y eut donc l'affaire de l'Union des diamantaires (UDD), instruite d'octobre 1983 à mai 1986 par M. Jean-Pierre Michau, le juge d'instruction qu'a rendu célèbre l'affaire du Carrefour du développement. Elle a connu son épilogue judiciaire le 14 janvier avec trois condamnations pour escroquerie d'anciens dirigeants de l'UDD à des peines de prison ferme et à de fortes amendes.

A priori insoupçonnable, la joaillerie Chaumet semblait fort loin de ces turpitudes. La maison paraissait d'ailleurs en bonne santé, au point d'avoir récemment acheté la société Bréguet, réputée pour ses montres de luxe. De plus, voici qu'en septembre 1986 le bagagiste Vuitton s'intéresse à Chaumet *« à la demande de banquiers de la place »*. Mais c'est alors, justement, que tout bascule. Vuitton fait demi-tour, et cela se sait. Les audits chargés d'étudier Chaumet auraient décelé, selon une formule pudique, *« une appréciation exagérément optimiste des actifs »*. Banques, fournisseurs, créanciers s'alarment. Et voici aujourd'hui Chaumet *« pas loin du dépôt de bilan »*, selon Me Barsi, qui ajoute : *« Cela ne pouvait plus continuer. »*

Entrent alors en scène de nouveaux personnages, dans la plus grande discrétion. M. Jean-Yves Haberer, d'abord, directeur du Trésor de 1978 à 1981, président de Paribas de février 1982 à juillet 1986. Chargé, explique-t-il, d'*« une mission* ad hoc *de conciliation par le tribunal de commerce »*, il se retire en février mais jouerait encore, selon certains, un rôle de conseiller dans les discussions actuelles. Il se refuse à expliquer les raisons de son retrait et dément catégoriquement la rumeur selon laquelle, ancien camarade de promotion de M. Jacques Chirac à l'ENA, il aurait été consulté par le premier ministre sur cette affaire : *« Jamais les pouvoirs publics ne sont intervenus auprès de moi. »*

Puis, à côté de la mission de justice confiée à M. Guéroult, nommé *« mandataire* ad hoc », il y a celle, privée, confiée par neuf banques françaises (BNP, Européenne de banque, Transatlantique, Hervet, etc.) à M. Jacques Carcassonne, ancien vice-président de la Chambre syndicale nationale du diamant et président honoraire du tribunal de commerce de Paris. Les trois banques américaines font, elles, bande à part (il s'agit de la Chase Manhattan, d'Americain Express et de la Morgan). MM. Guéroult et Carcassonne, qui se rencontrent, discutent et cherchent des solutions, essaient de comprendre, mais aucun ne veut livrer ses conclusions.

En face, ou plutôt à côté, il y a Me Jean Loyrette, qui représente, tout à la fois, les intérêts de certains créanciers de Chaumet et du candidat repreneur saoudien, que M. Guéroult a d'ailleurs rencontré le week-end dernier à Ryad. Les deux autres candidats sérieux – une proposition d'un joaillier anglais ne paraissant pas être retenue – sont Invest Corp., société américaine qui contrôle notamment Tiffany's, et Boucheron, le joaillier français concurrent de Chaumet sur la place Vendôme, que l'on dit lié dans cette affaire à Hermès.

Pour les banquiers et les créanciers, il ne semble pas faire de doute que le passif de Chaumet l'emporte sur ses actifs. Me Barsi conteste et énumère les baux commerciaux, les commandes d'avance – *« pour un an »*, – la valeur des stocks, le renom de la marque enfin, qu'il évalue à plus de 200 millions de francs. Mais l'essentiel n'est-il pas ailleurs : expliquer les raisons de ce qui, pour la haute joaillerie française, semble bien une catastrophe ?

« Aucune maison de la place n'aurait connu un tel passif en se conduisant normalement. Cela ne s'explique pas par des phénomènes conjoncturels », confie un spécialiste. *« Il y a eu des opérations illégales, depuis longtemps. Toute la place en a fait »*, ajoute un autre. La rumeur des milieux financiers est plus précise, laissant entendre que Chaumet se serait livré au « diamant placement », sans respecter la loi qui suppose une déclaration à la COB et des contrats-types. En clair, les placements se seraient faits de la main à la main, sans trace écrite probante, évitant ainsi toute déclaration fiscale, avec un revenu, dit-on, de 20 % par an.

On comprend donc, dans ce cas, l'embarras des créanciers, victimes certes mais aussi potentiels coupables. Des créanciers qui se recrutent *« évidemment*, confie l'un des négociateurs, *dans la société bien pensante de la haute bourgeoisie et de la noblesse françaises »*. Et Me Loyrette de conclure, philosophe, que celles-ci *« ont toujours eu la maladie de la pierre »*.

GEORGES MARION et EDWY PLENEL.

REPÈRES

Espace

La RFA veut une station civile

Le ministre ouest-allemand de la recherche, M. Heinz Riesenhuber, s'oppose à une utilisation militaire de la station spatiale américaine à laquelle doit être couplé, dans les années 90 le module laboratoire européen Colombus. Dans une interview publiée, le mardi 19 mai, par le quotidien ouest-allemand *Die Welt*, M. Riesenhuber se réfère aux statuts de l'Agence spatiale européenne mais aussi à la nécessité de developper les techniques civiles et de préserver la recherche fondamentale.

Luthériens

Mort du président de la Fédération mondiale

Mgr Zoltan Kaldy, président de la Fédération luthérienne mondiale (FLM), est mort à Budapest le 17 mai, à l'âge de soixante-huit ans, des suites d'une longue maladie. Chef, depuis 1958, de l'Eglise luthérienne hongroise – 430 000 fidèles, – il avait été élu pour sept ans, le 31 juillet 1984, à la tête de la Fédération mondiale : il était le premier représentant d'un pays de l'Est à accéder à cette charge depuis la fondation en 1947 de la FLM. Vice-président du Conseil œcuménique des Eglises de Genève, député au Parlement hongrois, il était contesté, par les luthériens traditionalistes et les milieux émigrés de l'Est, pour ses positions jugées trop conciliantes à l'égard du régime hongrois. La Fédération luthérienne mondiale compte 97 Eglises, représentant 65 millions de fidèles.

Superphénix

Remise en route provisoire

Le réacteur surgénérateur Superphénix, installé sur le Rhône à Creys-Malville (Isère), en amont de Lyon, vient d'être remis en route après un arrêt d'une semaine. Dès que la centrale aura atteint 90 % de sa puissance, les techniciens procéderont pendant une quinzaine de jours à une série d'essais prévus de longue date et destinés à détecter d'éventuelles ruptures de gaine. Début juin, le réacteur sera à nouveau arrêté pour des essais complémentaires et des travaux d'entretien. Parallèlement se poursuit le déchargement du barillet de Superphénix dans lequel une fuite de sodium avait été détectée fin mars (*le Monde* du 11 avril), et d'où ont déjà été extraits 220 des 270 assemblages non radioactifs qui s'y trouvaient. C'est en principe en juillet que ce barillet devrait être vidé du sodium qu'il contient pour découvrir l'origine de la fuite.

Médecine

Les étudiants ne désarment pas

Après une rencontre organisée le lundi 18 mai entre les étudiants en médecine grévistes et le cabinet de M. Jacques Valade, secrétaire d'Etat chargé de la recherche et de l'enseignement supérieur, le comité de grève inter-CHU appelle *« tous les étudiants à poursuivre la mobilisation et à multiplier les actions jusqu'à satisfaction des revendications »*. Selon les responsables du comité de grève inter-CHU, le cabinet du ministre *« a interrompu les négociations alors que toutes les conditions d'un accord avaient été réunies, tant du point de vue du report des examens que du point de vue du texte de loi »*.

Le même jour, le groupe d'une quinzaine d'étudiants grévistes évacuait l'une des tours de la cathédrale Notre-Dame de Paris, qu'il occupait depuis la veille. Cette évacuation s'est faite vers 16 heures sans qu'aucun contrôle d'identité n'ait été effectué.

Dans un communiqué au nom des médecins de l'Hôtel-Dieu, le professeur Philippe Poitout, président du comité consultatif de l'hôpital, a vivement protesté contre l'attitude des étudiants *« qui, au mépris du repos des malades et des dernières heures des mourants, ont sonné le glas dans la cathédrale de Paris du dimanche 15 heures au lundi après-midi »*.

Prison avec sursis pour Jean-Pierre Léaud

Le comédien Jean-Pierre Léaud a été reconnu coupable, le lundi 18 mai, des délits de coups et blessures volontaires, destruction d'un bien appartenant à autrui, violation de domicile et rébellion, par la première chambre pénale du tribunal de Paris, qui lui a infligé trois mois de prison avec sursis.

Le 14 août 1986, le comédien avait forcé la porte de sa voisine, Mme Yvonne Pradié, quatre-vingts ans, avant de lui lancer un pot de fleurs au visage et de casser divers objets. En proie à une vive excitation, il estimait que sa voisine le persécutait en faisant du bruit, et les policiers avaient eu beaucoup de peine à maîtriser l'artiste, qui leur aurait adressé des injures. Mais le tribunal, présidé par M. Jean-Marie Coulon, a considéré que les délits d'outrages n'étaient pas suffisamment caractérisés.

Indemnisée, la victime s'était désistée de sa constitution de partie civile alors que le substitut du procureur de la République, Me Laurence Le Vert-Crosthwaite, avait demandé, à l'audience du 27 avril, une peine de six mois de prison avec sursis (*le Monde* du 29 avril). Le jugement constate qu'il existe pour le prévenu *« les plus larges circonstances atténuantes »*, avant de souligner : *« L'examen psychiatrique révèle que Jean-Pierre Léaud, qui regrette profondément son comportement, présentait un état dépressif, accentué par la mort de François Truffaut, son maître à penser et que, en conséquence, sa responsabilité est susceptible d'être atténuée. »*

MAURICE PEYROT.

Huit enfants aux quatre vents

« Nous ne pouvons plus nous en occuper, nous les reprendrons si on peut. » Ce simple message était glissé dans la poche d'un enfant abandonné avec ses sept frères et sœurs, par M. et Mme Tréhoux, de Lens (Pas-de-Calais), qui ont disparu depuis le lundi 11 mai. Quatre de ces enfants, Claudine, dix ans, André, neuf ans, Vincent, six ans, et Nicolas, cinq ans, venaient de passer toute la journée du lundi 18 mai sous la pluie, dans le jardin de la maison familiale, à Lens, lorsque les voisins ont alerté la police.

Les quatre autres enfants du couple, Claude, David, Delphine, âgés de trois à onze ans, et la petite Kathy, dix mois, ont été retrouvés au bord de la route par un automobiliste, dimanche 17 mai, vers 17 heures, près du Beausset (Var). Les aînés ont expliqué aux gendarmes que leurs parents les avaient laissés là durant la journée. Les quatre enfants ont été hospitalisés ; les deux petites filles, souffrant de déshydratation, ont été placées sous perfusion, mais leurs jours ne semblaient pas en danger.

A Lens, les enfants, *« visiblement en état de malnutrition »*, ont, pour leur part, été transportés au service de pédiatrie de l'hôpital, où cependant leur état n'inspire pas d'inquiétude.

Les parents, Monique et Daniel Tréhoux, âgés l'un et l'autre d'une trentaine d'années, étaient toujours recherchés lundi soir. Le parquet de Béthune devait délivrer très rapidement un mandat d'arrêt contre eux pour abandon d'enfant. Selon les voisins de la maison individuelle où vivait la famille, *« un véritable taudis »*, a indiqué un policier, les époux Tréhoux, installés dans le quartier depuis une douzaine d'années, vivaient exclusivement de diverses allocations. Le père serait chômeur en longue maladie depuis 1981.

La mère demandait fréquemment argent, services et nourriture au voisinage. *« On les a aidés au début, mais on a très vite vu que l'argent partait surtout dans les cigarettes et les tiercés »*, explique une voisine. Les huits enfants ne sortaient pratiquement jamais de la maison. Quatre d'entre eux étaient scolarisés, dont trois dans des classes pour cas difficiles.

SPORTS

● **HALTÉROPHILIE : deux athlètes turcs demandent asile à la France.** – Kemal Batibeck et Mehmet Altim, membres de l'équipe turque qui participait, à Reims, au début du mois, aux championnats d'Europe d'haltérophilie, ont décidé de ne pas regagner leur pays.

Ils souhaitent demander asile à la France où existe *« de meilleures conditions d'entraînement »*.

● **TENNIS : Wilander confiant.** – *« Jamais je ne serai arrivé aux Internationaux de Paris avec une telle confiance en moi »*, a déclaré Mats Wilander vainqueur, dimanche 17 mai à Rome, de la finale des Internationaux d'Italie aux dépens de l'Argentin Martin Jaite (6-3, 6-4, 6-4).

ÉDITION

Le premier salon du livre de Genève

Un succès

GENÈVE
de notre correspondante

le premier Salon international du livre et de la presse de Genève (*le Monde* du 12 mai), qui s'est tenu du 13 au 17 mai, a été un succès. Les plus optimistes espéraient attirer au maximum cinquante mille visiteurs, et il en est venu plus de quatre-vingt mille. Face à de tels résultats, le président du Salon, M. Pierre-Marcel Favre, a prévu, pour l'année prochaine, une seconde manifestation, du 11 au 15 mai.

Cette réussite est due, en grande partie, au large éventail des activités d'animation qui ont drainé jusqu'au Salon des personnes n'ayant pas pour habitude de fréquenter les librairies. le salon frappait surtout par la diversité des visiteurs et des activités : de la simple promenade avec arrêt « saucisses-frites » aux jeux – pour les enfants – et aux ventes aux enchères de livres organisées par le libraire collectionneur Pierre-Yves Gabus. Ces ventes ont rapporté quelque 1 600 000 francs suisses. Le manuscrit dactylographié du *Petit Prince* enrichi d'annotations, de corrections et de croquis de la main de Saint-Exupéry a été cédé pour la somme de 150 000 francs suisses. Débats, forums, tables rondes, expositions, se sont succédé pour faire de ce Salon un lieu de rencontre et de prise de contact entre écrivain éditeurs, diffuseurs, imprimeurs, libraires, journalistes et public.

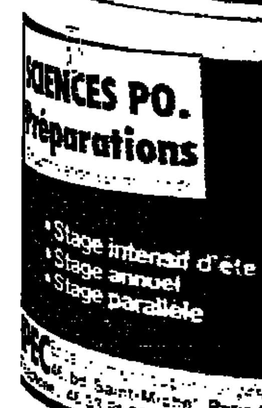
Les stands des organisations spécialisées de l'ONU recueillirent nombre de visiteurs curieux et intéressés par des publications peu ou mal connues, qui n'auraient jamais osé aller à la rencontre des fonctionnaires internationaux dans les couloirs du Palais des nations. Le comité international de la Croix-Rouge attira beaucoup de monde, ce qui n'était que justice en ce lieu puisque c'est un livre d'Henry Dunant, *Un souvenir de Solférino*, publié en 1862 aux frais de l'auteur qui fut à la naissance du mouvement de la Croix-Rouge comptant aujourd'hui plus de 250 millions de membres dans le monde.

Surprises

Il y eut aussi, pour plus d'un visiteur, des surprises désagréables comme celles du stand de la République islamique d'Iran prônant la guerre sainte et exposant « Les protocoles de sages de Sion ». Par contraste, la librairie arabe de Genève, L'Olivier, marquait sa préférence pour la poésie, l'histoire et la calligraphie. Les deux Corées, placées non loin l'une de l'autre, visaient chacune à l'édification exclusive du public, tandis que les éditions africaines prouvaient sans effort qu'elles avaient quelque chose à dire et à transmettre. Amnesty International était présent, ses publications témoignant de l'horreur autant que de l'absurdité de l'intolérance. Les éditeurs étaient aussi très nombreux, des maisons d'édition modestes de Suisse romande, des Belges, des Canadiens aux éditeurs français. On se pressait devant les stands de Gallimard, Flammarion, Denoël, Fayard, Grasset, etc., où beaucoup d'auteurs signaient leurs ouvrages. Les connaisseurs s'attardaient devant les maisons d'édition encore jeunes comme Lieu commun, La Différence, Sylvie Messinger.

Des jurys prestigieux sont venus couronner des auteurs qui ne le sont pas moins : Anthony Burgess s'est vu décerner le prix Europe Littérature et Allan Bloom le prix Rousseau, pour son livre *l'Ame désarmée* (Julliard).

ISABELLE VICHNIAC.



Société

DÉFENSE

A L'île Longue

M. Chirac célèbre la primauté de la dissuasion nucléaire

L'ILE LONGUE
de notre envoyé spécial

Les hasards du calendrier font parfois bien les choses : de retour de son voyage à Moscou, où il a été accusé de trop aimer la bombe nucléaire par le porte-parole du ministère soviétique des affaires étrangères, le premier ministre s'est retrouvé, lundi 18 mai, à la base de L'île Longue, en rade de Brest, pour célébrer « *la primauté de la dissuasion qui demeurera, très longtemps encore, la clé de voûte de notre défense* ».

Certes, M. Jacques Chirac peut faire valoir que sa visite à L'île Longue était prévue de longue date et qu'elle n'a donc aucun rapport avec son séjour à Moscou. Il n'en a pas moins été remarqué que le premier ministre a tenu à mettre en exergue « *la pièce maîtresse* » que représentent les sous-marins nucléaires lance-missiles et à souligner la nécessaire « *diversification* » des moyens nucléaires de la France, avec les Mirage-IV, les missiles du plateau d'Albion et le nouveau programme d'un missile sol-sol, le S-4.

C'était la deuxième visite de M. Chirac à L'île Longue et, plus spécialement, au sous-marin nucléaire lance-missiles *le Terrible*, dont il avait déjà fait la connaissance, le 5 juillet 1975, lorsqu'il *était le premier ministre* de M. Giscard d'Estaing. Des retrouvailles, donc. *Le Terrible* était immobilisé dans le bassin sud de la base, en période d'indisponibilité dite d'entretien pour trois semaines de remise en condition, entre deux patrouilles à la mer.

Un porte-avions nommé *Charles-de-Gaulle*

Pendant ce temps, *le Redoutable, le Foudroyant* et *l'Inflexible* assurent les patrouilles opérationnelles en mer. *le Tonnant* et *l'Indomptable* sont en travaux de grande refonte à Cherbourg et à Brest pour échanger leurs actuels missiles M-20, à une tête mégatonnique chacun, contre des missiles M-4 à charges thermonucléaires multiples. A la fin de novembre prochain, lorsque *le Tonnant* rejoindra l'île Longue, les sous-marins nucléaires français qui seront maintenus en permanence à la mer seront capables de lancer contre un adversaire éventuel une puissance de destruction de 44 mégatonnes (l'équivalent de près de plus mille deux cents fois l'énergie de la bombe d'Hiroshima).

Mais le premier ministre ne s'est pas contenté de rendre un hommage, à sa manière, à ce que le chef de l'Etat, pour sa part, appelle « *la pointe de diamant* » de la dissuasion nucléaire. Parce qu'il a sans doute perçu l'inquiétude des marins à l'occasion du vote, par le Parlement, de la loi de programme militaire, M. Chirac a tenu une séance de travail, dans l'après-midi, à bord de la frégate *Duguay-Trouin*, le bateau amiral de l'escadre de l'Atlantique, sur l'avenir de la marine de surface et les effectifs. Deux thèmes qui suscitent quelque émoi chez les marins.

La priorité attribuée aux sous-marins nucléaires lance-missiles, aux sous-marins nucléaires d'attaque et à l'aéronautique navale fait de la flotte de surface « *la parente pauvre* » de la marine, même si le premier ministre en récuse le terme.

Pourtant, depuis vingt ans, le nombre des bâtiments et le tonnage annuel des mises en chantier n'a cessé de décroître. Les navires vieillissent et ils ne sont pas remplacés. Il manquera vers 1996, au rythme actuel des constructions, une dizaine de bateaux de surface déplaçant de l'ordre de 3 000 tonnes, pour garantir la sûreté des approches maritimes, protéger le futur porte-avions et assurer des missions de présence outre-mer.

Le ministre de la défense, M. André Giraud, qui accompagnait M. Chirac à l'île Longue, a annoncé qu'une réunion, la semaine prochaine, tenterait d'apporter des solutions à ce problème. « *Notre projet*, a dit le premier ministre, *est d'interrompre cette dégradation.* » M. Giraud a laissé entendre qu'on pourrait prévoir le financement de quatre frégates, dites « *modulaires* » ou « *polyvalentes* », mais que, pour les six autres unités à remplacer, on devrait envisager de prolonger l'existence des navires actuels.

M. Chirac en a profiter pour mettre du baume dans le cœur des marins en annonçant que leur prochain porte-avions à propulsion nucléaire, que le ministre de la défense d'alors, M. Paul Quilès, avait baptisé *Richelieu* en février 1986, porterait désormais le nom de *Charles-de-Gaulle*, en accord avec le chef de l'Etat. « *Cet équipement essentiel de la défense française*, a dit le premier ministre, *portera le nom du chef de la France libre* ». Depuis longtemps, déjà, les marins y songeaient : avec un nom de baptême pareil, aucun gouvernement, de droite comme de gauche, n'osera plus remettre en cause un programme aussi discuté...

JACQUES ISNARD.

Témoignage

« Madame se meurt... »

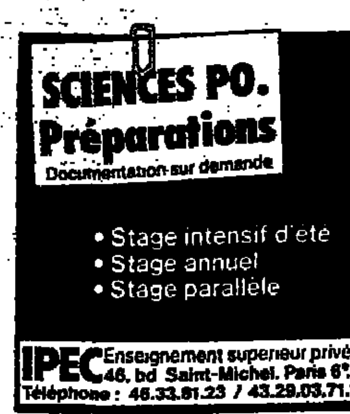
Nous publions ci-dessous le témoignage d'un officier général, auquel nous conservons l'anonymat, sur les craintes des marins de voir à terme sacrifiée la marine de surface.

La puissance maritime française s'éteint lentement... Le « consensus » lui porte un nouveau coup. On ne touche certes pas à la dimension maritime nucléaire de la dissuasion mais, si elle est indispensable, elle ne fait pas la puissance de mer : ce sont les flottes marchandes, de pêche, scientifiques et océanographiques accompagnées d'une flotte militaire. Les premières ont quasi disparu..., il n'était que juste d'aligner la marine nationale sur le néant de ses sœurs. La représentation nationale ne s'y est pas trompée.

Placés au cœur de l'X que font les cinq puissances moyennes de l'Europe, nous avons choisi pour stratégie l'immobilisme et pour tactique le maintien en l'état des emplois de défense. N'ayant qu'une vue tronquée de l'histoire et une superbe ignorance de la géographie, clamant partout notre vocation mondiale, nous nous enfermons en fait dans un cocon espéré sans histoires. (...)

Incapables de nous décider pour la vie et le mouvement, nous continuerons de nous heurter directement en toute incompréhension à une frontière dite de « fer », renforcée par les phénomènes totalitaire et nucléaire, au lieu de manœuvrer, se déployer, de courtourner, de dépasser. *Nous célébrerons la beauté de* nos confettis de l'empire et n'aurons ni barque ni avion pour exploiter les 10 millions de kilomètres carrés qui les entourent et y manifester notre présence et notre volonté.

Madame se meurt !... Craignons qu'un jour des larmes de sang ne viennent nous rappeler, trop tard, que l'avenir du pays, et de l'Europe, passait aussi par la mer et que pour éviter d'être les « pions tactiques » de stratégies qui nous auront dépassé, il eût fallu que « Madame ne fût pas morte ».





Société

ÉDUCATION

Avec une augmentation de 4,7 %

Le projet de budget pour 1988 ne permettrait pas d'améliorer sensiblement la situation des universités

De nombreuses voix se sont élevées, depuis le mouvement étudiant de novembre dernier, parmi les universitaires et les hommes politiques, pour souligner la nécessité d'un effort budgétaire important, afin de redresser la situation des universités et de préparer l'augmentation annoncée des effectifs étudiants dans les prochaines années. On peut douter que ces appels convergents aient été entendus par le gouvernement, lorsqu'on examine le *« schéma directeur »*, établi au mois d'avril par les services du ministère de l'enseignement supérieur pour la préparation du budget de 1988, et qui prévoit une augmentation globale de 4,7 %, par rapport à l'année en cours.

La plus grosse part des financements publics est consacrée aux dépenses de personnel (enseignants, chercheurs, personnels administratifs et techniciens). Ainsi, en 1987, plus de 95 milliards de francs financent des *« emplois budgétaires »*, c'est-à-dire les emplois de titulaires, et près de 15 milliards de francs des emplois de non-titulaires, au titre des *« dépenses ordinaires »*. Or sur ces deux chapitres, les demandes nouvelles du ministère s'élèvent à 1,37 milliard de francs, soit une augmentation de 1,25 % à peine.

Pour les seuls emplois de titulaires, le ministère espère obtenir la création de 535 emplois d'enseignants-chercheurs (contre 582 l'an dernier) et de 140 postes de personnel non-enseignant (au lieu de 650 suppressions en 1987). A quoi pourrait s'ajouter la création de 500 emplois « gagés » sur les ressources de la formation permanente (contre 300 en 1987).

Les dépenses de fonctionnement, où sont puisées notamment les subventions accordées aux universités, devraient faire l'objet d'un effort beaucoup plus sensible (+ 17,9 % par rapport à 1987). De même, l'aide sociale devrait bénéficier d'un coup de pouce non négligeable : + 10,6 % pour les œuvres universitaires, + 6,8 % pour les bourses aux étudiants. Toutefois, l'ensemble des *« dépenses ordinaires »* (personnel, fonctionnement et aide sociale), qui constituent l'essentiel du budget annuel de l'enseignement supérieur, n'augmenterait que de 3,7 %. Si l'on tient compte de l'érosion monétaire et de l'accroissement du nombre des étudiants prévu pour l'an prochain (+ 3,6 %), cela n'offre guère de perspectives d'amélioration de la situation financière actuelle des universités.

Enfin, les dépenses d'investissements demandées pour l'an prochain marqueraient une progression très sensible pour les autorisations de programmes (+ 36 %), mais beaucoup moins forte pour les crédits de paiement qui permettent effectivement d'engager des travaux (+ 14 %).

On souligne, au ministère de l'enseignement supérieur, que ce « schéma directeur » ne saurait être considéré que comme un document de travail, une esquisse susceptible d'être réévaluée. Mais il n'est pas fréquent que les arbitrages budgétaires réexaminent à la hausse les demandes des différents ministères.

GÉRARD COURTOIS.

Enseignement supérieur

Le « schéma directeur »

(En millions de francs)

	BUDGET 1987 et ajustements	MESURES nouvelles demandées	EVOLUTION en %
EMPLOIS BUDGÉTAIRES	95 334	1 296	+ 1,35 %
dont :			
– enseignants et chercheurs	54 608	1 156	–
– autres personnels	40 726	140	
DÉPENSES ORDINAIRES	20 464,2	763,3	+ 3,7 %
dont :			
– personnel	14 875,7	80,8	+ 0,5 %
– matériel et fonctionnement	2 397	429,1	+ 17,9 %
– aide sociale	3 191,5	253,3	+ 7,9 %
INVESTISSEMENTS			
– Autorisations de programme ..	2 129,5	2 908,6	+ 36 %
– Crédits de paiement	2 020,5	2 314,3	+ 14 %
BUDGET	1987	1988	–
– Dépenses ordinaires + crédits de paiement	22 484,7	23 541,8	+ 4,7 %

Les enfants d'immigrés à l'école

Mettre les Beurs au tableau d'honneur

(Suite de la première page.)

Avec d'excellentes intentions, des éducateurs ont milité pendant des années pour une *« école interculturelle »* permettant aux enfants d'étrangers d'approfondir leur *« langue et culture d'origine »*. Des structures ont été mises en place, des professeurs engagés, en collaboration avec les Etats concernés. Ces initiatives ont permis de mieux développer la personnalité de certains élèves et d'intégrer davantage leurs parents à la vie de l'école. Mais il est difficile aujourd'hui de nier les inconvénients et les limites d'un tel système. Il n'est plus du tout adapté aux enfants de la troisième génération qui, de fait, sont Français.

Quel est le but visé ? S'agit-il d'entretenir une langue et une culture d'origine en vue d'un retour au pays ? Dans ce cas, il faudrait distinguer les familles candidates au retour de celles – la grande majorité – qui s'établissent définitivement en France. A moins que l'objectif ne soit précisément de pousser des immigrés au départ, ce qui est bien l'intention du Front national, mais nullement celle des promoteurs de cette méthode éducative.

On se rend compte, en effet, que pour nombre de petits Maghrébins, l'enseignement de l'arabe s'apparente à l'apprentissage d'une langue étrangère (surtout s'ils sont kabyles !). Et que ce sont souvent des élèves faibles en français qui suivent les cours de « langue d'origine », durant les horaires scolaires. Ainsi, par un curieux effet boomerang, le respect de la culture présumée de l'élève devient facteur de discrimination...

Quitte à provoquer des grincements de dents à gauche, M. Jean-Pierre Chevènement n'avait pas hésité à tenir un discours très réaliste quand il était ministre de l'éducation nationale. *« Apprendre à un petit Algérien à parler et à écrire un français correct, ce n'est pas participer au mépris de sa culture, c'est respecter son droit, celui d'être instruit à l'égal de ses camarades, et c'est lui donner toutes ses chances de réussir dans la société où il devra vivre »*, déclarait-il le 19 décembre 1985.

La priorité était clairement donnée à la *« culture nationale »*, susceptible d'être *« enrichie »* par des apports étrangers, mais devant rester *« un élément de référence commun à tous »*. D'où l'idée de faire profiter *tous* les élèves, français comme immigrés, des cultures de l'immigration – celles-ci n'étant plus appelées cultures d'origine mais *« cultures d'apport »* – par des cours de sensibilisation et le développement de l'enseignement de l'arabe et du portugais.

Une politique du logement

Plus de 70 % des enfants d'étrangers qui entrent aujourd'hui à l'école sont nés en France. Et, pour l'immense majorité, ils y resteront. L'objectif principal d'une politique éducative ne peut donc être que l'intégration à la société française. Celle-ci passe nécessairement par la réussite scolaire. Les Beurs ont besoin, avant toute chose, d'accéder aux filières les plus cotées, de décrocher des bac C !

Dans un récent rapport sur l'immigration (*« La question immigrée en France »*, publiée par la Fondation Saint-Simon), Jacques Voisard et Christiane Ducastelle proposent plusieurs mesures : mettre en place un enseignement de soutien pour les enfants d'immigrés qui en auraient besoin ; améliorer la formation des enseignants censés les prendre en charge ; et, pour réaliser un tel effort pédagogique qui exige d'importants moyens financiers, instituer *« un service national civique »*.

Les deux auteurs n'hésitent pas à aller plus loin en réclamant *« une meilleure répartition des enfants étrangers dans les écoles »* par décision de chaque commune, et au moyen du ramassage scolaire. Mais on n'imagine vraiment pas l'introduction d'un tel *busing* en France. Cette question délicate mais incontournable – car il n'est pas normal que des écoles comptent jusqu'à 70 % d'étrangers – devrait être résolue plutôt par une certaine répartition des familles immigrées dans chaque canton. Cela suppose des règlements pour obliger les communes à les accueillir.

Autant dire que l'enseignement est, avec le logement, un chapitre capital d'une politique de l'immigration. N'est-ce pas sur les bancs de l'école, entre histoire et géographie, racines carrées et accords du participe passé, que se fait la première socialisation, la véritable intégration ? Seule l'émergence d'élites intellectuelles maghrébines pourra modifier l'image des beurs dans l'opinion. Assurer la réussite scolaire des enfants d'immigrés est certainement plus important aujourd'hui que de réformer le code de la nationalité.

ROBERT SOLÉ.

M. Mitterrand à la Sorbonne

« Je me demande si, déjà, nous ne sommes pas un peu arabes... »

« La civilisation française s'est enrichie (...) chaque fois qu'elle a reçu sur son sol des étrangers porteurs d'autres cultures. (...) Qu'est-ce qui nous oblige à considérer que nous devons désormais nous placer dans un musée, objets dans la vitrine ? Je veux que l'on puisse venir en France, bousculer les coutumes et les usages français », a déclaré M. François Mitterrand, le lundi 18 mai, à l'occasion d'un colloque sur « La France et la pluralité des cultures » organisé à la Sorbonne par l'association France Libertés qu'anime Mme Danielle Mitterrand.

Devant un auditoire enthousiaste, parfois hilare lorsque le chef de l'Etat moquait les comportements frileux de certains de ses compatriotes, M. Mitterrand a plaidé, références historiques à l'appui, pour l'ouverture de la France à toutes les cultures. *« Les parents de Zola et de Gambetta étaient considérés comme des gêneurs qui voulaient prendre la place de commerçants français*, a-t-il remarqué. *C'eût été dommage de les renvoyer. »* M. Mitterrand estime que *« les coutumes et les usages »* français ne doivent pas être défendus *« en excluant »*, mais plutôt *« en recevant »*. *« Il est normal*, a-t-il dit, *qu'un peuple cherche à affirmer sa propre identité, qu'il ne veuille pas l'altérer. L'altère-t-on lorsque l'on puise à toutes les sources qui permettront de franchir le temps qui vient avec un peu de ce que sont les autres ? »*

Après avoir évoqué les apports qui, au long des siècles, ont forgé l'identité de la France, le président de la République – longuement applaudi par un auditoire composé, pour une large part, de jeunes étrangers – a déclaré : *« Nous sommes français – « nos ancêtres les Gaulois », – romains, un peu germains, un peu juifs, un peu italiens, un peu espagnols, de plus en plus portugais. »* Il a ajouté, en forçant le ton interrogatif : *« Je me demande si, déjà, nous ne sommes pas un peu arabes... »*

Sur sa lancée, M. Mitterrand a expliqué son propre *« pedrigree »* : *« Je n'arrive pas à trouver l'un de mes ancêtres qui ait poussé l'audace jusqu'à aller chercher sa femme en dehors de trois provinces, le Berry, le Limousin et la Saintonge. Ils est presque inconvenant de penser que mes frères et moi-même sommes allés jusqu'en Bourgogne (...). Il est trop tard pour que je recommande à mes fils de ne pas s'égarer. L'expérience de ma vie, la reconnaissance de l'histoire, me conduisent à penser que tout ce qui vient des autres est bénéfique. Ayant compris cela, je suis sorti de ma province. »*

M. Mitterrand souhaite que *« puissent siéger ensemble des femmes et des hommes dont les conceptions de politique intérieure sont diverses mais qui sauraient s'allier pour refuser tous les appels de l'inconscient ou de je ne sais quel subconscient mal dirigé »*.

● **Le Syndicat national des collèges s'ouvre aux lycées.** – Le Syndicat national des collèges (SNC autonomes) a décidé de *« s'adresser au personnel des lycées sans pour autant (...) devenir un syndicat du second degré »*, au cours de son congrès qui s'est tenu à Nantes, du 13 au 15 mai. Le SNC, qui affirme regrouper plus de 30 000 professeurs de collèges (certifiés et surtout PEGC), et pour l'instant 200 enseignants des lycées, tire les conséquences de la décision d'arrêter le recrutement des PEGC prise par M. Monory, qui risquait à terme de priver le syndicat d'une partie de sa base de recrutement. Le SNC milite, depuis sa création en 1960, pour la spécificité du collège et s'oppose aujourd'hui à l'intégration des PEGC dans les corps certifiés. Au cours de son congrès, il s'est donné un nouveau secrétaire général : M. Marc Gémiez remplaçant M. André Zilber, fondateur du Syndicat.

● **Les vétérinaires doivent repasser deux épreuves.** – Victimes d'une erreur de sujet, les candidats au concours d'entrée 1987 à l'école vétérinaire de Maisons-Alfort ont dû repasser deux épreuves trois jours après les avoir subies. Deux mille candidats à travers la France passaient ce concours les 12, 13 et 14 mai. Or cent d'entre eux composant dans le centre de Versailles se voyaient donner en mathématiques puis en physique le sujet de remplacement. Il était donc décidé de faire repasser à la totalité des candidats les épreuves dans ces deux disciplines samedi 16 mai, au grand dam des candidats et de leurs familles.

MÉDECINE

Nouvelle controverse franco-américaine sur les virus du SIDA

Après celle portant sur l'antériorité de la découverte du virus HIV, responsable de l'actuelle épidémie de SIDA, une nouvelle controverse scientifique oppose aujourd'hui deux équipes de chercheurs, l'une française, dirigée par le professeur Luc Montagnier (Institut Pasteur de Paris), et l'autre, américaine (professeur Max Essex de Boston) et groupant des chercheurs français et sénégalais. Le second virus voisin du HIV, découvert il y a deux ans en Afrique de l'Ouest, est-il ou non susceptible de déclencher une maladie similaire au SIDA ? La première équipe a démontré que oui. La seconde estime que non.

L'annonce de la découverte d'un second virus du SIDA avait été faite il y a deux ans de manière simultanée à Lisbonne et aux Etats-Unis, par deux équipes internationales. La première réunissait des chercheurs de l'Institut Pasteur de Paris et des chercheurs portugais. La seconde associait des scientifiques américains, sénégalais et français (docteur Francis Barin, CHU Bretonneau, faculté de pharmacie de Tours). Les premiers baptisaient le virus HIV-2. Les seconds le dénommaient HTLV-4.

Il y a quelques jours, après avoir isolé puis obtenu la séquence du patrimoine génétique du HIV-2, les chercheurs français publiaient dans le dernier numéro du *New England Journal of Medicine* (daté du 14 mai), les résultats d'une étude portant sur trente cas d'infection par le virus HIV-2 par des personnes originaires de la Guinée-Bissau et des îles du Cap-Vert, et hospitalisées à Lisbonne entre septembre 1985 et septembre 1986. Sur les trente personnes concernées, dix-sept étaient atteintes d'un SIDA. Aucune des trente personnes n'était droguée ni toxicomane. Aucune non plus n'avait été contaminée par le HIV-1.

L'équipe, qui a découvert le HTLV-4 chez des prostituées de la ville de Dakar, apparemment indemnes de toute maladie, publie dans le dernier numéro de la revue américaine *Science*, les résultats des travaux menés sur quatre mille deux cent quarante-huit personnes vivant dans six pays d'Afrique de l'Ouest. Ces résultats témoignent d'un fort niveau de contamination, dans certains pays comme le Sénégal, le Burkina-Faso et la Côte-d'Ivoire entre 6,9 et 16 %. *« Notre étude a aussi porté sur la Mauritanie, la Guinée et la Guinée-Bissau*, explique le docteur Francis Barin. *Il apparaît que la transmission de ce virus se fait avant tout par voie sexuelle, et notamment hétérosexuelle. »*

Sur les quatre mille deux cent quarante-huit personnes étudiées, moins de dix cas de SIDA ont pu être diagnostiqués, en majorité au Sénégal. Aucun d'entre eux ne se montrait de traces de contamination par le HTLV 4. Conclusion : l'invasion par ce virus ne semble pas de nature à provoquer, du moins à court terme, la maladie.

Le docteur Phyllis Kanki (Harvard School of public health-Boston), qui a dirigé cette étude, a déclaré à l'Associated Press que tout en ayant conscience que ces résultats comparés aux résultats de l'Institut Pasteur provoquaient une certaine confusion elle maintenait avec ses collègues les données et les conclusions. *« Les chercheurs français n'étudient pas beaucoup de gens en Afrique de l'ouest*, a-t-elle déclaré. *Ils examinent des malades transférés dans des hôpitaux européens. Peut-être voient-ils un bout de l'iceberg, mais pas l'iceberg dans sa totalité. Nous avons vu davantage de personnes en bonne santé parmi lesquelles certaines étaient séropositives, mais sans symptôme de la maladie. »*

Querelle d'experts

Côté pastorien, on ne partage nullement le point de vue américain. Interrogé, le docteur François Clavel a répondu : *« Nous sommes surpris que l'équipe américaine n'ait pas eu de cas de SIDA. Ont-ils vraiment bien cherché ? »*

« Il est faux de dire que nous n'examinons que des malades hospitalisés dans des hopitaux européens, nous a d'autre part déclaré le professeur Montagnier. *Nous menons sur place des études de séro-épidémiologie, et nous avons déjà diagnostiqué des cas de SIDA sur le terrain. Le HIV-2 provoque la maladie avec peut-être une période d'incubation et une évolution un peu plus lentes. Compte tenu des données dont nous disposons déjà en ce qui concerne la situation française, il serait prudent de développer dès maintenant le dépistage systématique du HIV-2, de même manière qu'on dépiste le HIV-1. »*

Cette controverse pose au fond le problème des rapports exacts existant entre HIV-2 et HTLV-4. S'il s'agit de virus génétiquement identiques comme le pense l'équipe américaine, comment expliquer les profondes différences observées ? *« Le groupe des virus apparentés au HIV-1 et découverts en Afrique de l'Ouest se caractérise avant tout par une très grande variabilité*, explique le docteur Barin. *Je pense que nous arriverons à un consensus. Les divergences actuelles tiennent vraisemblablement au fait que les approches sont, de part et d'autre, différentes. Peut-être examinons-nous deux aspects différents d'une même maladie. »*

Certains toutefois, côté français, évoquent clairement aujourd'hui une autre hypothèse : le HTLV-4 américain pourrait, selon eux, n'avoir pour origine qu'une contamination de culture cellulaire à partir du STLV-3, un virus auparavant isolé chez des singes verts apparemment indemnes de toute maladie.

La comparaison toute proche maintenant des cartographies moléculaires des patrimoines génétiques des virus STLV-3, HTLV-4 et HIV-2, devrait mettre un terme à cette controverse. Et tout laisse penser que le prochain symposium international sur le SIDA, qui se tiendra début juin à Washington, sera le théâtre d'une sérieuse empoignade scientifique.

JEAN-YVES NAU.

SCIENCES ET MEDECINE

Vieillir sans se rabougrir

Après la ménopause, la taille des femmes atteintes d'ostéoporose diminue. La prescription d'hormones féminines peut enrayer ce mal.

ANGERS
De notre envoyé spécial

SURPRENANTE, la chose est encore trop mal connue : après la ménopause, une proportion très importante de femmes voient leur taille diminuer de plusieurs centimètres. C'est là l'un des symptômes les plus spectaculaires de l'ostéoporose, une affection du squelette qui concerne un très grand nombre de femmes. Une affection douloureuse aussi, souvent invalidante mais dont la prévention (car on sait aujourd'hui efficacement la prévenir) ne retient guère l'attention des praticiens. Une étude épidémiologique sur ce thème, à laquelle plus de cent vingt médecins ont été associés, vient d'être menée à Angers. Les premiers résultats ont tout récemment été rendus publics. Ils confirment, après d'autres travaux étrangers, la très grande fréquence de cette affection.

Durant le mois de mars dernier, cent vingt-quatre médecins angevins généralistes et spécialistes ont, à l'initiative du Groupe de recherche et d'information sur les ostéoporoses (1) mesuré la taille de mille cinq cents femmes âgées de plus de cinquante ans, quel que soit le motif de la consultation. Chaque résultat a ensuite été comparé à la taille de la femme lorsqu'elle avait entre vingt et trente ans. L'ensemble des données ainsi recueillies a été analysé de manière statistique. On a ainsi obtenu un surprenant cliché épidémiologique. En moyenne, la réduction de taille atteint près de 4 centimètres. Seulement 10 %, des femmes de plus de cinquante ans, ne montrent aucune modification. Elles sont un peu plus de 20 % à avoir perdu, avec le temps, 1 centimètre ; 30 % ont perdu 2 à 3 centimètres et 23 % environ ont perdu 4 ou 5 centimètres. Les médecins angevins ont calculé que 14 % de leurs patientes de plus de cinquante ans avaient perdu de 6 à 9 centimètres. Plus spectaculaire encore, elles sont 3,3 % à enregistrer une perte de 10 centimètres ou plus. La diminution de taille apparaît de plus en plus importante avec l'âge. Ainsi les femmes de quatre-vingts ans et plus souffrent-elles en moyenne d'une perte nettement plus importante (6 centimètres) que les femmes de cinquante-cinq à soixante ans (2,5 cm).

Plus que l'âge, c'est en fait la durée écoulée depuis la ménopause qui semble être le facteur le mieux corrélé à la perte de taille. Le nombre des grossesses, le nombre des mois durant lesquels les femmes ont allaité leurs enfants ou le mode actuel de vie ne semblent pas être des éléments pouvant être reliés au phénomène. En revanche, la consommation de tabac comme les antécédents de traitements par des médicaments corticoïdes apparaissent être des facteurs pouvant jouer un rôle important dans la perte de taille. Une telle approche chiffrée témoigne de l'ampleur et de la fréquence des conséquences médicales de l'ostéoporose. C'est l'altération du tissu osseux de la colonne vertébrale et les déformations (tassements vertébraux) qu'elle entraîne qui sont à l'origine de la perte de taille. Celle-ci n'est toutefois que l'un des symptômes d'un tableau clinique beaucoup plus important.

L'ostéoporose se caractérise par une diminution de la masse osseuse. La perte de substance est naturellement liée à l'âge et le phénomène semble inévitable dès la quarantaine. Il concerne les deux sexes mais prend toutefois une ampleur anormale et inquiétante chez un nombre important de femmes après la ménopause. Certains spécialistes chiffrent à 80 % la proportion des femmes concernées à partir de soixante-cinq ans, contre 20 % chez les hommes du même âge. Asymptomatique au départ, l'ostéoporose manifeste progressivement son existence par l'apparition de douleurs osseuses souvent localisées dans le bas du dos. Viennent ensuite les déformations de la silhouette avec diminution de la taille, mais aussi des fractures (des vertèbres, du col du fémur ou de l'extrémité inférieure des avant-bras). Ces fractures sont spontanées ou surviennent après un choc physique apparemment tout à fait anodin. La perte des dents, phénomène très fréquent chez les femmes de plus de soixante ans, peut aussi être reliée à l'ostéoporose qui affecte les os de la mâchoire. Les conséquences économiques d'une telle épidémiologie sont de toute évidence considérables, et elles pourraient, avec le vieillissement progressif de la population dans les pays industrialisés, rapidement devenir insupportables. Aux Etats-Unis, les fractures du col du fémur quadruplent tous les dix ans chez les personnes de plus de cinquante ans et on estime leur nombre à un million par an chez les femmes de plus de quarante-cinq ans. En Europe, 5 % des femmes de soixante ans ont été victimes d'une fracture du poignet et 2 % à 3 % d'une fracture vertébrale par tassement. Les spécialistes estiment en outre que ces pourcentages doublent après quatre-vingts ans.

JEAN-YVES NAU.

(Lire la suite page 17.)

(1) Le Groupe de recherche et d'information sur les ostéoporoses est une association récemment constituée, rassemblant des spécialistes de diverses disciplines (endocrinologues, rhumatologues, gynécologues, radiologues, etc.). Son secrétaire général est le docteur Claude Ribot (CHU Purpan-Toulouse). Plusieurs laboratoires pharmaceutiques commencent à soutenir financièrement l'action de cette association.



PIERRE MICHAUD

Le retour de l'homme-singe

ROME
de notre envoyé spécial

Les possibilités de manipulation d'ores et déjà permises par la bio-ingénierie fascinent et révulsent tout à la fois. Partout. On l'a vu récemment en Italie où il a suffi d'une interview de quinze lignes sur le thème d'éventuels croisements génétiques entre homme et animal d'un anthropologue florentin pour que la péninsule s'enflamme. La presse, qui monte toujours aisément au créneau, en a fait ses gros titres ; le sénat académique de Florence, importante société savante de la capitale toscane, s'est également prononcé.

Que disait M. Brunetto Chiarelli dans l'hebdomadaire *l'Expresso* ? Que *« l'hybride homme-singe »* est techniquement possible, puisque *« du point de vue génétique, le chimpanzé est très proche de l'homme : il n'a que deux chromosomes en plus : quarante-huit au lieu de quarante-six ».* Et d'ailleurs, ajoutait l'anthropologue : *« A ma connaissance, une expérience de ce genre a déjà eu lieu en Amérique. »* Il précisait : *« La grossesse a été interrompue avant terme. »*

A partir de ces prémices, M. Chiarelli déclarait : *« Nous pourrions produire des êtres sous-humains à qui l'on confierait des travaux répétitifs et peu valorisants. »* Il ajoutait : *« Je comprends que la présence dans des anthropoïdes de gènes humains puisse heurter la morale commune. Il serait, en revanche, éthiquement irréprochable d'utiliser ces êtres comme réservoirs d'organes destinés à la transplantation. »*

A partir de là, les prises de position se sont multipliées. Serait-ce moral ? La réponse, on s'en doute, a généralement été un « non » horrifié, l'auteur de l'hypothèse allant même jusqu'à se faire traiter de *« fasciste ».* Serait-ce rentable, se sont timidement interrogés quelques-uns ? Mais on s'est surtout demandé si c'était possible. Des articles fort documentés se sont alors multipliés à propos par exemple des travaux de Mme Nicole le Douarin sur les « chimères » — ces hybrides de poulets et de cailles à partir desquels l'ambryologiste française et son équipe s'efforcent d'étudier le phénomène de la « migration cellulaire ».

Le 14 mai, le sénat académique florentin a condamné comme *« inacceptables »* les déclarations de M. Chiarelli sur la possibilité de créer en laboratoire de véritables « hommes-singes ». Spontanément hostile à tous « les docteurs Faust », l'opinion péninsulaire n'a pas oublié *« le cas Galilée ».*

Toujours est-il que la plupart des scientifiques s'accordent pour reconnaître qu'il n'est pas impossible de féconder une femelle de chimpanzé avec du sperme humain. Même s'il est probable que l'être ainsi conçu ne vivrait pas très longtemps.

D'autre part est-il exact qu'une telle expérience a été tentée dans un laboratoire américain ?

M. Chiarelli, tout en protestant contre les interprétations *« ambiguës et excessivement synthétiques »* qui ont été faites de son propos, n'en a pas moins confirmé cette étonnante révélation.

JEAN-PIERRE CLERC.

In corpore sano

L'histoire des médecins dans la Rome antique. Des esclaves qui, au cours des siècles, deviendront les confidents des empereurs.

LES témoignages de la vie quotidienne des médecins à Rome sont dispersés aux quatre coins de la littérature. Il faut pour les rassembler des latinistes chevronnés qui possèdent la mémoire des textes épars à travers cinq siècles d'histoire antique.

C'est le cas de Jacques André, qui, dans son livre *Etre médecin à Rome*, retrace l'évolution de la profession dans un monde où les notions de maladie, de vie ou de mort n'étaient évidemment pas les mêmes que de nos jours. Le premier médecin installé à Rome serait un Spartiate du nom d'Archagathos, venu au temps où Hannibal s'apprêtait à envahir l'Italie. Dès ses débuts, la médecine romaine était donc marquée par la Grèce. La plupart des praticiens attirés par la capitale venaient de ce pays, et la langue grecque devint très vite l'idiome quasi obligatoire de la profession, imposant une terminologie médicale qu'on retrouve jusque dans le français moderne.

Comme il fallait s'y attendre, cette prépondérance hellénique a suscité la méfiance de Caton l'Ancien, champion de la tradition archaïque, où l'on se contentait d'une hygiène domestique exercée par les maîtres. Au premier siècle après Jésus-Christ, Pline se moque encore des médecins grecs, *« instigateurs de tous les vices »*, malhonnêtes, cupides ou incompétents. Des réticences et des sarcasmes qui soulignent en fait l'ampleur de la dette contractée par Rome envers la civilisation grecque et tous ceux qui l'ont transmise à la ville. Souvent de façon involontaire, car la plupart des médecins étaient des esclaves, butins de guerre ou achetés au grand marché de Delos. Ces esclaves instruits, comme les rhéteurs et les grammairiens, n'étaient que de simples « choses » au terme du droit romain, mais c'étaient des « choses pensantes », des têtes bien pleines dont les maîtres tiraient profit.

C'est à leurs talents que les médecins ont dû leur ascension sociale. Ils ont d'abord gagné la confiance de leur patron en se rendant indispensables, tour à tour masseurs, herboristes, rebouteux, tirant parti d'une familiarité quotidienne. Longtemps avant que les empereurs ne deviennent leurs obligés, ils ont été les confidents ou, comme le médecin de Cicéron, les amis de leur maître, souvent aussi leurs associés quand, une fois affranchis, ils commerçaient de leur art. Mais le salariat est resté longtemps la marque infamante qui écartait la médecine des arts libéraux dans la hiérarchie des valeurs romaines. Il faudra l'évolution intellectuelle de l'Empire pour que la médecine prenne rang de *« seconde philosophie »* et pour que Sénèque explique finement que le salaire du médecin n'est qu'un dédommagement forfaitaire pour la perte de son temps, car *« la santé n'a pas de prix ».*

Est-il paradoxal qu'une profession donnant accès à l'intimité de la maison et parfois à celle du gynécée ait été dévolue à des étrangers et à des esclaves ? En fait, dans plusieurs civilisations, la médecine a été exercée par des individus appartenant par exemple à des minorités ethniques, qui se font pardonner par leur infériorité sociale le formidable pouvoir acquis dans l'exercice de leur métier. A Rome, le chantage leur était impossible, et les Romains ont pu laisser s'opérer ce transfert de compétence à des groupes frappés de nullité politique. Libéré, le médecin restait un ancien esclave, même si on pratiquait la plastie du lobe de l'oreille, destinée à effacer la trace physique de l'esclavage, une innovation proprement romaine, d'après Celse. Mais il est une question que ne saurait éluder l'analyse la plus extérieure de la profession : l'évolution de l'attitude romaine à l'égard des malades.

A propos d'une civilisation qui mettait les jeux du cirque au rang de ses plaisirs, la question peut sembler dérisoire : médecine signifie luxe et privilège. Il n'y avait pas d'hôpital, en dehors des *valetudinaria* dont parle Celse. Ces infirmeries étaient-elles plus que des « mouroirs » ? Peut-on attendre mieux d'une civilisation qui « exposait » ses nouveau-nés et reléguait ses esclaves mourants dans l'île Tibérine en se déchargeant sur les dieux du soin de guérir leurs maux ?

En fait, Rome a évolué et créé des institutions nouvelles, comme les hôpitaux militaires, dont témoigne l'archéologie, et la médecine de district *(archiatros)* attestée à la fin du IIe siècle après J.-C. Soucieux d'ensevelir leurs morts, les Romains n'étaient pas indifférents au devoir de soigner, même s'ils le concevaient dans le cadre des obligations du patron à sa clientèle, comme un devoir privé et hiérarchisé. Il serait d'ailleurs excessif d'attribuer l'humanisation des mœurs à la seule intervention du christianisme. Celui-ci s'est développé à la faveur d'un mouvement plus large, comme ces clubs associant des esclaves et des anciens esclaves, véritables « mutuelles » qui rassemblaient dans les catacombes ceux qui souffraient d'un déni de justice et espéraient en des jours meilleurs dans ce monde et peut-être dans l'autre.

ANNE-MARIE MOULIN.

★ *Etre médecin à Rome*, par Jacques André, Réalia, les Belles Lettres, 184 p., 90 F.

Les outils neufs de l'archéologie

Ausculter au moyen de l'électromagnétisme, de la thermographie ou de la microgravimétrie

« *IL y a des circonstances où je vois clairement l'alliance possible et désirable de la science et de l'art et où le chimiste et le physicien peuvent prendre place auprès de vous et vous éclairer.* » Aucun archéologue, aucun spécialiste de l'histoire de l'art, ne conteste actuellement l'utilité des sciences et des techniques, étant entendu que cette intrusion des sciences exactes dans l'art ne s'applique pas à l'esthétique, qui appartient au seul domaine de l'esprit. Mais, à l'époque, cette affirmation était réellement prophétique : elle a été prononcée en 1865 par Pasteur au cours d'une conférence faite à l'Ecole des beaux-arts !

Dans le domaine de la prospection archéologique, plusieurs méthodes géophysiques sont couramment utilisées depuis plus de trente ans. Elles ont profité, au cours de ces décennies, de tous les progrès de la technologie qui ont permis de mettre au point des appareils de plus en plus sensibles et compacts et de disposer d'ordinateurs toujours plus puissants capables de traiter les mesures dans le cadre de modèles de plus en plus complexes.

Toutes les méthodes géophysiques sont fondées sur le fait que les sites archéologiques ou les monuments comportent forcément des hétérogénéités internes. Mais aucune d'entre elles n'est universelle, et l'utilisateur doit choisir la méthode en fonction de l'environnement de la zone à étudier et du but de la recherche.

Tous les sols ou tous les matériaux n'ont pas les mêmes propriétés de résistivité électrique, les différences venant de leur teneur en eau. On plante en ligne quatre électrodes entre lesquelles on fait passer un courant électrique, ce passage étant facilité ou contrarié. Ainsi, par exemple, une argile humide oppose-t-elle très peu de résistance au passage du courant, alors qu'un granite compact, et donc sec, est très mauvais conducteur.

Les mesures sont faites, si possible, selon un quadrillage régulier. Ce qui permet de tracer une carte de résistivité de la zone étudiée. Les anomalies de forte résistivité suggèrent, en général, la présence, sous la surface du sol, de murs, alors que des anomalies de faible résistivité font penser à l'existence, au milieu d'alluvions grossières, de fossés comblés par un matériau fin. Mais, quelles que soient les anomalies, elles ne concernent que des vestiges dont la profondeur n'excède pas le quart de la distance séparant les deux électrodes extrêmes, soit 3 à 10 mètres dans la plupart des cas.

Fours, fosses et fossés

Plus réduite (quelques décimètres) peut être l'épaisseur du sous-sol prospecté par la méthode électromagnétique utilisée après la guerre par les démineurs. La plupart des appareils, tout à la fois, créent un champ électromagnétique très local et captent les perturbations de ce champ provoquées par l'hétérogénéité du proche sous-sol. La méthode électromagnétique convient à la détection des métaux et à celle des constructions ou fossés, particulièrement lorsque la dureté du sol (pavage, bitume) empêche de planter les électrodes nécessaires aux mesures de résistivité.

Convenant à la détection des métaux ferreux et aussi de fours de potiers, de fosses sur les habitats préhistoriques ou médiévaux et de fossés comblés, la méthode magnétique n'est guère utilisable en ville où le champ magnétique local est très perturbé par les installations électriques. A la campagne, au contraire, les appareils sont très sensibles aux infimes perturbations du champ magnétique local engendrées par les différences d'aimantation caractérisant divers matériaux (métaux, céramiques, etc.) qui contiennent certains oxydes de fer.



Les archéologues français devant les courbes de microgravimétrie dans le couloir de la chambre de la reine de la Grande Pyramide.

En complément de ces trois méthodes, que l'on pourrait qualifier de classiques et qui ont été développées par MM. Albert Hesse (CNRS) et Alain Tabbagh (université Paris-VI) au Centre de recherches géophysiques de Garchy (Nièvre), la thermographie est venue plus récemment à l'aide de la prospection archéologique. Cette méthode est fondée sur la propriété de certains matériaux de se réchauffer ou de se refroidir plus rapidement que ceux qui les entourent. Un radiomètre embarqué dans un avion mesure le rayonnement émis par le sol en fonction de la température de celui-ci. Ainsi peut-on connaître la température du sol à quelques dixièmes de degrés Celsius près.

La thermographie convient particulièrement à la détection de structures superficielles (murs, fossés, etc.) linéaires larges au moins d'un mètre ou concrétisées en surface par des reliefs n'excédant pas, parfois, quelques décimètres. Mais les mesures doivent impérativement être faites tôt le matin, c'est-à-dire quelques heures après le lever du soleil. Pour la détection des faibles reliefs, en particulier, le soleil, bas sur l'horizon, chauffe plus le versant éclairé, et la différence de température souligne les tracés.

Grâce à la thermographie aéroportée, ont été mis en évidence, le 8 mars 1979 sur la commune de Châtenay-sur-Seine (Seine-et-Marne), le quadrillage du parcellaire antérieur au XIXe siècle et le tracé de chemins abandonnés depuis longtemps.

Deux méthodes de prospection géophysiques enfin ont été utilisées très récemment en Egypte pour l'archéologie : la microgravimétrie et le radar.

L'attraction universelle

La microgravimétrie est fondée sur le principe de l'attraction universelle qui veut que deux corps s'attirent en fonction du produit de leur masse et en raison inverse du carré de leur distance : l'accélération de la pesanteur varie donc selon la masse de tout ce qui est en dessous et aussi au-dessus de l'appareil qui la mesure. L'attraction réciproque agit, en effet, comme si la masse de chacun des corps impliqués était entièrement concentrée en leur centre de gravité respectif.

Le microgravimètre intègre donc dans ses mesures la somme de toutes les masses présentes sous lui jusqu'au centre de la terre et de toutes celles qui sont situées au-dessus de lui. Pour arriver à déceler l'infime anomalie gravimétrique engendrée par un manque ou un excès de masse très proche du lieu des mesures, il faut d'abord apporter les corrections indispensables liées à des facteurs dynamiques (les marées terrestres engendrées par l'attraction de la lune et du soleil) et à des facteurs statiques (altitude, anomalies régionales et locales permanentes de la gravité). Il faut ensuite comparer les mesures aux valeurs introduites dans un modèle très complexe prenant en compte l'hétérogénéité recherchée. C'est dire que la microgravimétrie est une méthode délicate à utiliser. En France, la Compagnie de prospection géophysique française et la Compagnie générale de géophysique sont seules à la maîtriser.

Le radar, lui, utilise la vitesse de propagation d'ondes électromagnétiques de haute fréquence, vitesse qui varie selon la nature des milieux traversés. L'appareil émet des ondes qui lui reviennent après avoir été réfléchies sur des surfaces de discontinuité existant à l'intérieur de la structure étudiée, mais dans les quatre premiers mètres seulement étant donnée la puissance des équipements actuels.

Toutes ces méthodes géophysiques, différentes par leurs principes, ont en commun de n'être pas destructives et de constituer des guides très utiles pour les archéologues qui les utilisent.

Les échecs en archéologie sont rarement publiés. Pourtant les spécialistes de la prospection géophysique connaissent tous la mésaventure d'El-Ful (en Cisjordanie occupée par Israël) survenue à une équipe américaine : des anomalies magnétiques qui laissaient espérer des sépultures n'étaient dues en fait qu'à des irrégularités en creux de la surface du calcaire sous-jacent. Moins décevante est l'« erreur » de Suse (Iran) : l'équipe de Garchy pensait trouver un chapiteau achéménide ; elle a mis au jour un four de potier élamite.

YVONNE REBEYROL.

Aleph : un géant à particules

Une immense pièce rapportée pour améliorer les performances de l'anneau de collision du CERN.

C'EST un bien curieux convoi qui, le lundi 11 mai, a pris la route et erré un moment dans les avenues de la région parisienne avant de prendre la direction de la Suisse. Une évasion de capitaux ? Certainement pas. Trop voyant. Mais plutôt une évasion de matière grise que l'on pouvait difficilement camoufler en raison de sa taille. Un convoi routier de plus de 50 mètres de long, haut et large d'environ 6 mètres, tracté et poussé par deux camions de grande puissance. Bref, un cylindre creux de plusieurs dizaines de tonnes d'aluminium et d'électronique (Aleph), dont la communauté scientifique espère qu'il permettra, une fois installé sur le grand anneau de collision (LEP) du CERN à Genève, de faire de grands progrès dans la détection des particules élémentaires.

Afin de mener à bien leur travail de recherche, les physiciens des hautes énergies ont en effet besoin de puissants moyens de mesure pour identifier les particules qu'ils produisent dans leurs grands accélérateurs et leurs grands collisionneurs. Des chambres à fils pour suivre le cheminement dans l'espace des particules électriquement chargées produites lors des chocs entre ces projectiles et leurs cibles fixes ou mobiles ; des compteurs à scintillation pour détecter localement leur présence ; des compteurs Cerenkov pour déterminer leur nature ; des calorimètres pour mesurer leur énergie, et des champs magnétiques puissants pour courber leurs trajectoires lorsqu'elles sont chargées.

Aleph, c'est un peu tout cela. Un énorme aimant à l'intérieur et à l'extérieur duquel prennent place de nombreux détecteurs. L'une des plus grosses bobines supraconductrices jamais réalisées dans le monde. Un de ces instruments qui permettront, peut-être, aux équipes du CERN de faire de nouvelles découvertes dans les gerbes de particules que produira le LEP. Commandé en 1983 à l'Institut de recherche fondamentale du Commissariat à l'énergie atomique dans un contrat de 9,7 millions de francs suisses, Aleph est l'une des quatre grandes expériences du LEP (1) à laquelle doivent participer en 1989 plus de trois cents physiciens et ingénieurs de vingt-cinq instituts de recherche différents (européens, américains et chinois).

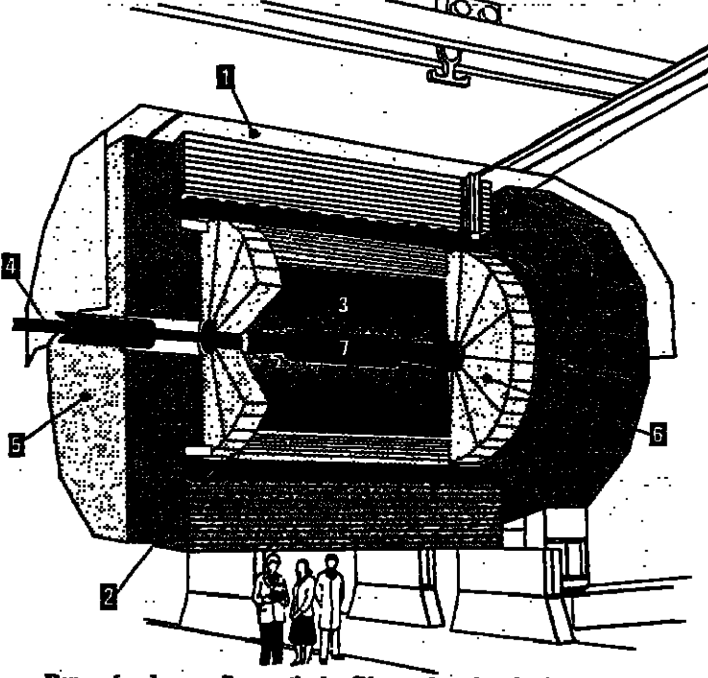
Sa réalisation a été confiée par l'Institut de recherche fondamentale au département de physique des particules élémentaires du centre d'études nucléaires de Saclay (Essonne), qui s'est depuis longtemps forgé une compétence dans ce domaine, en particulier avec la mise au point d'un détecteur (Cello) destiné à une machine allemande, Petra, installée près de Hambourg. Toute la difficulté était, pour les techniciens, de construire un instrument offrant, pour un faible poids et dans un volume raisonnable, un champ magnétique important destiné à courber la trajectoire des particules chargées produites par les collisions.

La technique utilisée a été celle de la supraconductivité, qui permet d'obtenir un champ magnétique suffisamment puissant (1,5 tesla, soit 50 000 fois environ le champ magnétique terrestre) avec une installation quatre fois moins lourde et réclamant une puissance électrique quarante fois moins importante. Inconvénient : l'ensemble doit être refroidi à la température de l'hélium liquide (– 269 degrés Celsius), ce qui implique d'utiliser des câbles électriques composés non pas de cuivre mais d'un grand nombre de filaments de niobium-titane pouvant supporter quelque 5 000 ampères de courant par millimètre carré de section contre une quinzaine seulement dans un fil classique.

Tout cela n'a guère été simple, comme en ont témoigné les difficultés rencontrées par la firme allemande Vacumschmelze pour la fourniture des 30 kilomètres nécessaires. Difficultés d'autant plus grandes que les équipes de Saclay ont choisi d'utiliser de l'aluminium pour la réalisation des structures de leur bobine. Ainsi a-t-il été possible de gagner du poids et de la matière sur la fabrication de la bobine, ce qui permet à certaines particules très intéressantes pour le physicien, les hadrons, de ne pas trop interagir avec la structure d'Aleph. Mais « *au prix de quelles prouesses techniques* », remarque un ingénieur, qui reconnaît que « *l'équipe a parfois souffert* » pour obtenir ces résultats et pour être prête à temps.

JEAN-FRANÇOIS AUGEREAU.

(1) En plus d'Aleph, seront installées sur le LEP trois autres expériences : une autre bobine supraconductrice, Delphi, préparée par les Britanniques ; un aimant classique, Opal, et une dernière portant le nom de L-3. Le budget total de l'expérience Aleph, bobine supraconductrice comprise, s'élèvera à 75 millions de francs suisses.



Pour créer de nouvelles particules élémentaires, les physiciens ont recours à des accélérateurs de particules qui sont projetées à grande vitesse sur des cibles fixes ou mobiles. Dans le cas du grand collisionneur du LEP, sont accélérés dans un anneau de 27 kilomètres des électrons qui rentrent dans le détenteur Aleph (4) pour heurter de plein fouet les positons – électrons portant une charge électrique positive – arrivant en sens inverse (7). De ce choc colossal naissent alors des gerbes de particules dont les traces, courbées pour celles qui sont électriquement chargées par un aimant supraconducteur (2), sont enregistrées avec une précision de l'ordre du dixième de millimètre dans une chambre de 43 mètres cubes (3). L'énergie des différentes particules produites est ensuite mesurée par plusieurs instruments : calorimètre électromagnétique (6) pour les électrons et les photons ; calorimètre hadronique (5) pour les hadrons (protons, neutrons, mésons, etc.) ; détecteur externe (1), enfin, pour d'autres particules, les muons.

Bibliographie

Vos droits face aux médecins

Par deux avocats à la cour d'appel de Paris, un guide complet des droits des patients — ou de leurs proches — face à l'exercice médical et à ses fautes. Quand la responsabilité médicale est-elle engagée ? Faut-il intenter un procès ? Contre qui ? dans quelles circonstances ? Devant quelle juridiction ? Dans cet ouvrage de référence, on trouvera les réponses à toutes ces questions.

● **VOS DROITS FACE AUX MÉDECINS. Guide juridique des patients, par Philip Cohen et Louis Labadie. Ed. de Vacchi, 220 p., 89 F.**

Une trace

A quatre-vingt-sept ans, Robert Merle d'Aubigné, descendant d'une illustre famille huguenote et fondateur non moins illustre de l'Ecole d'orthopédie française, livre au public sous le beau titre d'*Une trace* les souvenirs les plus marquants d'une vie exceptionnelle.

De la naissance à Neuilly, en 1900, dans un foyer de pasteurs austères, à la retraite tardive, entre une culture d'orangers au fond de l'Espagne et un voilier qu'il a appris à manier aussi bien qu'il maniait ses skis, son bistouri ou ses marteaux d'orthopédiste, le célèbre chirurgien conte avec verve et modestie l'itinéraire mouvementé de celui qui fut un pilier de la Résistance pendant la guerre, l'initiateur des centres de chirurgie réparatrice dans l'immédiat après-guerre et le patron rigoureux mais libéral des remarquables centres d'orthopédie, de chirurgie plastique et de traitement des brûlés de l'hôpital Cochin, après ceux de l'hôpital Foch.

Membre d'honneur de la Compagnie des guides de Chamonix, le montagnard fervent et passionné qu'était Robert Merle d'Aubigné fait alterner les récits mouvementés de ses courses alpines ou de ses croisières grecques avec ceux ts chirurgicaux rendirent célèbres dans la presse spécialisée. La « trace » que laissera Merle d'Aubigné est celle, indiscutablement, de l'un des plus grands « patrons » que la médecine française ait connus. Mais ce patron, ô merveille, et chacune de ses lignes en témoigne, ne fut jamais un mandarin, s'il fut bien un seigneur.

Dr. E.-LAMBIOTTE.

● **UNE TRACE, par le professeur Robert Merle d'Aubigné. Ed. La table ronde, 293 p., 120 F.**

Naître ou ne pas naître

Responsable du département de médecine fœtale de la clinique de Port-Royal à Paris, le professeur Yves Dumez est l'un des pionniers et des meilleurs spécialistes mondiaux de cette pédiatrie des temps futurs qu'est la médecine du fœtus. Ce fœtus dont on ignorait tout, ou presque, il y a moins de dix ans, et que les moyens modernes d'exploration rendent accessible à la vue, par l'échographie ou le fibroscope, à la biologie et à l'étude génétique. Ouverture émouvante, admirable, pour les uns — parmi lesquels se range Yves Dumez, puisqu'elle permet de traiter précocement des anomalies mineures — ou majeures — autrefois invalidantes ou mortelles. Mais les mêmes moyens ne sont-ils pas, dans le même temps, déviés de leur objectif ? Le violent réquisitoire consacré dans un rapport récent par ce pédiatre averti aux escrocs de l'échographie en témoigne... Et que penser d'un pays, dit le docteur Dumez, *« où l'on permet le meurtre quotidien de mille enfants normaux »*, alors même que l'on dispose à présent de tous les moyens permettant de les voir, de les connaître, et de traiter nombre de leurs souffrances.

L'interruption volontaire de grossesse ne peut que répugner à celui qui consacre sa vie à faire en sorte que l'enfant à naître soit entouré de soins et d'amour. Il est cependant nécessaire d'y recourir, admet l'auteur, lorsque de graves anomalies risquent d'entraîner des souffrances intolérables. Encore faut-il définir le degré de cette gravité, et c'est là que se pose dans sa difficulté le problème moral que soulèvent les possibilités actuelles du diagnostic prénatal.

Quant à la chirurgie pratiquée sur l'enfant dans le sein même de sa mère, elle soulève elle aussi des problèmes éthiques complexes, et des perspectives dont il reste difficile d'évacuer l'ampleur. Chacun pourra, dorénavant et grâce à l'ouvrage documenté mais accessible d'Yves Dumez, se faire, à ce sujet, sa propre opinion.

Dr E. L.

● **NAITRE OU NE PAS NAITRE, par le professeur Yves Dumez. Ed. Flammarion, 198 p., 79 F.**

Le SIDA en questions

Par l'équipe de biologistes célèbres de Pasteur et de cliniciens de l'Assistance publique de Paris, un nouveau livre sur le SIDA, mais qui, cette fois, offre des garanties de sérieux remarquables. Il est rédigé, en effet, par ceux-là même qui découvrirent le fameux virus HIV, à l'origine de la maladie infectieuse la plus grave à laquelle le monde doive faire face depuis un demi-siècle.

Récit d'un succès scientifique sans précédent, ce *SIDA en questions* est aussi un témoignage d'espoir en la puissance de la science, et dans son aptitude à vaincre un jour le syndrome mortel.

Deux autres ouvrages sont parus récemment sur le problème du SIDA :

— *Le SIDA, étude, prévention, traitement* par les docteurs Michel Jossay et Yves Donadieu. Editions Maloine. 229 pages.

— *Le SIDA. Ce que tous les parents doivent savoir*, par Florence Rémy et Fabrice Bardèche. Edition nº 1. 226 pages, 79 F.

Dr E.-L.

● **LE SIDA EN QUESTIONS, par F. Barré-Sinoussi, J.-C. Chermann et W. Rozenbaum. Ed. Plon, 182 p., 85 F.**

Vieillir sans se rabougrir

(Suite de la page 15.)

La mise au point depuis quelques années de nouveaux appareils de diagnostic (comme les méthodes densitométriques par absorption phonique) permet de déceler les premiers stades de la raréfaction osseuse. On sait ainsi que, chez les femmes, la courbe de décroissance osseuse subit une accélération brutale après l'âge de cinquante ans, la perte de masse osseuse atteignant de 8 % à 15 % entre cinquante et soixante-cinq ans. Les raisons exactes de ce phénomène ne sont pas véritablement établies et le traitement de l'ostéoporose a longtemps pris la forme d'un cocktail médicamenteux dont rien ne permettait de dire s'il était véritablement efficace et sans risques. L'un des traitements les plus largement — et depuis longtemps — prescrits est le calcium. Partant du fait que les personnes âgées ont un bilan calcique négatif, de très nombreux médecins ont prescrit de fortes doses de calcium pendant de longues périodes. L'efficacité d'une telle pratique n'a toutefois jamais été démontrée.

Une récente publication du *New England Journal of Medicine* (2) vient de relancer la polémique sur ce sujet en de nouveaux termes. Une équipe danoise y démontre en effet que, tout bien pesé, l'apport quotidien de 2 grammes de calcium chez la femme ménopausée est pratiquement inefficace pour prévenir l'évolution de l'ostéoporose. *« Compte tenu de l'énorme marché que constitue l'apport de calcium, cette publication a déclenché un véritable scandale aux Etats-Unis »*, explique le docteur Bruno de Lignières (hôpital Necker Paris). En 1985, le National Institute of Health américain avait, dans le cadre de ses conférences de consensus, officiellement recommandé l'apport quotidien de 1 à 1,5 gramme de calcium pour prévenir l'ostéoporose.

Il apparaît en effet de plus en plus clairement aujourd'hui que, seule l'utilisation d'hormones féminines (œstrogènes et progestérone) est de nature, non pas à guérir, mais à prévenir les conséquences de cette affection. Tout se passe en effet comme si la perte de masse osseuse était la conséquence directe de l'arrêt de production des hormones féminines par les ovaires, après la ménopause. *« Il n'y a plus aucun doute aujourd'hui, au vu de plusieurs études scientifiques, que l'apport d'œstrogènes et de progestérone est efficace dans la prévention de l'ostéoporose chez la femme ménopausée*, dit le docteur de Lignières. *L'utilisation d'hormones naturelles par voie cutanée a, entre autres, permis de réduire le nombre des contre-indications médicales de ce produit et il n'y a plus aucune raison qui permette de laisser croire que les œstrogènes utilisés en thérapeutique pourraient provoquer des cancers chez la femme. L'impact de ces hormones dépasse d'ailleurs de bien loin le cadre de la prévention de l'ostéoporose. Elles ont pour effet une notable amélioration de la vie de tous les jours. Les femmes ont de meilleures relations sociales, se sentent en meilleure forme. »*

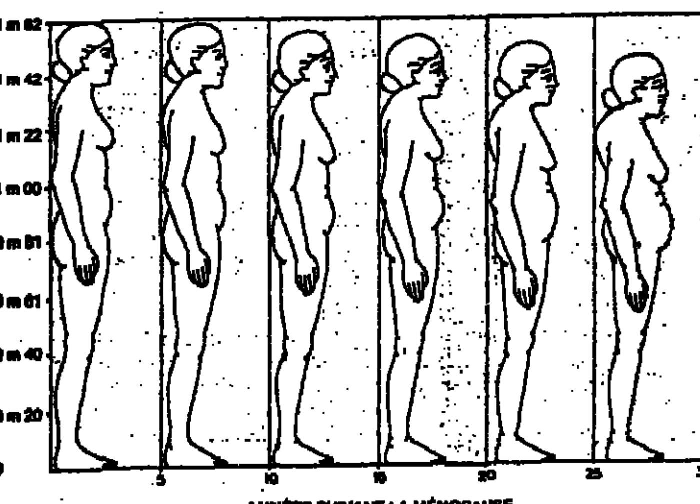
On peut dès lors se demander quelle proportion de femmes ménopausées bénéficient d'une telle thérapeutique. *« Si l'on extrapole à partir des chiffres de vente des fabricants de produits pharmaceutiques, on obtient un chiffre extrêmement faible, inférieur à 5 %*, estime le docteur de Lignières. *Il y a en fait une résistance farouche du corps médical à prescrire des hormones sexuelles après la ménopause ; c'est un phénomène un peu équivalent à ce qui s'est passé avec les pilules œstro-progestatives. Tout se passe comme si on ne voulait pas, au fond, voir se modifier l'image idéale de la grand-mère, celle de la publicité, avec des cheveux gris, ayant des difficultés pour marcher et tricotant en pantoufles devant la cheminée. »*

Tout se passe aussi, pourrait-on ajouter, comme si l'arrêt du fonctionnement des ovaires déclenchait chez la femme un cortège de troubles organiques et psychiques face auxquels la meilleure réponse médicale consiste en toute logique à prescrire des hormones sexuelles féminines. C'est-à-dire au fond à faire comme si les ovaires n'avaient jamais cessé de produire ces mêmes hormones.

JEAN-YVES NAU.

(2) *New England Journal of Medicine* daté du 22 janvier 1987. Communication des docteurs B. Riis K. Thomsen et C. Christiansen (université de Copenhague). On lira aussi avec le plus grand intérêt le dossier sur ce sujet publié dans la revue *GYN.OBS* daté du 1er avril 1987.

● La *Revue du praticien*, 10, rue Thénard, 75005 Paris, réservée au corps médical, publie un numéro spécial, daté du 11 mai 1987, entièrement consacré à l'ostéoporose. Les traitements curatifs modernes y sont largement analysés, et notamment l'efficacité des sels de fluor combinés à un apport calcique et vitaminique D suffisant, et, le cas échéant, à la calcitonine.





Changements posturaux provoqués par l'ostéoporose spinale et montrant la bosse qui en résulte, appelée aussi « dos de douairière ».

Logiciels : les droits d'auteur

Comment protéger le marché français et ses informaticiens.

ALORS que le marché de la micro-informatique bénéficie d'un net regain de vigueur, grâce à la diffusion massive de matériel quasiprofessionnel à des prix très compétitifs, on assiste à une redéfinition du métier de créateur de logiciels. L'enjeu économique est de taille. Le malentendu sur le marché de l'ordinateur « familial », entrevu au milieu des années 1970, s'est définitivement dissipé avec l'arrivée de machines dont la puissance et les fonctions (dominées par les compatibles bon marché) rendent caduque la distinction entre micro-informatique professionnelle et familiale. Le marché français du logiciel pour micro-ordinateur est évalué à 1,7 milliard de francs pour 1986 par International Data Corporation ; il est crédité d'une progression de 33 % par an pour les quatre prochaines années. Force est de constater que ce marché est — à de rares exceptions près — largement dominé par les grands éditeurs américains : Microsoft (171 MF en 1986), Asthon Tate (110 MF) et Lotus. L'évolution et l'étendue du phénomène micro ont engendré une plus grande maturité et une exigence renouvelée chez l'utilisateur. Le marché n'est plus celui de l'enthousiaste compétent, mais plutôt celui du néophyte impatient.

Encore récemment, le créateur de logiciels était un artisan qui travaillait « dans sa cuisine », et son public était limité à un nombre relativement faible d'initiés. Cette époque est révolue : la mise sur le marché d'un logiciel nécessite désormais des moyens qui ne sont plus à la portée d'un individu. La complexité des programmes — rendue nécessaire par la puissance des machines et l'exigence des consommateurs — demande une véritable division du travail et des investissements substantiels. Le coût de développement d'un logiciel se situe entre un demi-million et un million de francs ; il requiert désormais l'achat d'outils de génie logiciel qui permettent d'avancer au rythme du marché. De même, le créateur devra être en relation avec les constructeurs et accéder à des prototypes afin de ne pas être « rattrapé » par l'obsolescence — de plus en plus rapide — des machines. Pour Bernard Vergnes (directeur général de Microsoft France), *« le lancement d'un logiciel est presque devenu celui d'un produit comme les autres. Il nécessite des équipes chargées de définir des créneaux, de coordonner la commercialisation et la distribution et de définir une politique de marketing. Sur la totalité du temps nécessaire au développement d'un logiciel, environ 50 % sont consacrés à la mise au point qui suit la création. Le logiciel est testé de multiples fois pour ne pas risquer de mettre sur le marché un produit « bugué »* (qui comporte des erreurs logiques le rendant partiellement inutilisable). *De ce point de vue, la diffusion d'un logiciel est aussi un problème de moyens »*.

A cette évolution dictée par des contraintes économiques s'ajoutent des difficultés plus concrètes pour le créateur de logiciel : la loi et le règlement ne correspondent plus à la situation actuelle. En effet, la loi de juillet 1985 assimile le créateur de logiciel à un auteur et fonde sur les droits d'auteurs sa rémunération. Mais, paradoxalement, il ne bénéficie pas du régime social des auteurs (AGESSA) : le législateur considère aussi le créateur comme un travailleur indépendant (éditeur faisant commerce de son produit) assujetti à des cotisations très élevées et peu en rapport avec son activité.

La querelle des piratages

D'autre part, la plupart des éditeurs n'ont pas encore intégré les changements nécessaires pour passer de l'artisanat au stade industriel. En témoigne l'interminable querelle sur le piratage. La protection des logiciels ne dépassait pas le cercle restreint des initiés : la tendance du milieu était alors davantage à la copie illégale qu'à l'achat. L'utilisateur actuel, issu d'une large diffusion de la micro-informatique, ignore ces subtilités : fréquemment néophyte, il n'hésite pas à acheter un véritable programme avec son complément sous forme de manuel et de maintenance. Pour François Robineau, PDG de FIL, une filiale de Thomson et de la CGE spécialisée dans l'édition de logiciels, *« le logiciel micro et son utilisation feront de plus en plus partie de la culture collective, au même titre que de simples livres. Aussi, les critères de gestion d'un éditeur de logiciels vont se rapprocher progressivement de ceux d'un éditeur tout court. Aujourd'hui, le coût de fabrication d'une disquette avec sa documentation est d'environ 30 francs : d'ici un an, le prix d'un logiciel professionnel de grande diffusion — du type de ceux que nous proposons — devrait être de 4 à 500 francs »*. Cette restructuration ne justifie plus la présence extrêmement gênante — et qui accroît le prix du logiciel d'environ 10 % — de protections qui empêchent l'utilisateur d'effectuer lui-même sa copie de sauvegarde.

Cette évolution va de pair avec celle de la jurisprudence des conflits qui opposent les usagers aux éditeurs de logiciels : si la loi considère un programme comme une œuvre protégée par les droits d'auteur, les tribunaux civils le traitent davantage comme un produit dont l'utilisation relève du droit commercial. La justice a d'ailleurs récemment légitimé l'utilisation de logiciels de copie (qui permettent de forcer les protections mises en place par l'éditeur américain Ashton Tate) pour effectuer des copies de sécurité à usage personnel.

De ce point de vue, on peut se demander si le droit d'auteur, fondé par la notion subjective d'originalité, est la solution la mieux adaptée à la rémunération des créateurs de logiciels. Comment juger de cette originalité pour des logiciels dont l'usage se banalise (tableurs et traitements de textes) et qui comportent nécessairement des fonctionnalités peu différentes. Dès lors, il paraît difficile d'épargner aux éditeurs de logiciels la mésaventure des fabricants de matériels connue sous le nom de « clonage ». A savoir la production massive et à des prix bien moindres de logiciels assurant à peu près les fonctions de modèles d'origine renommés et largement diffusés.

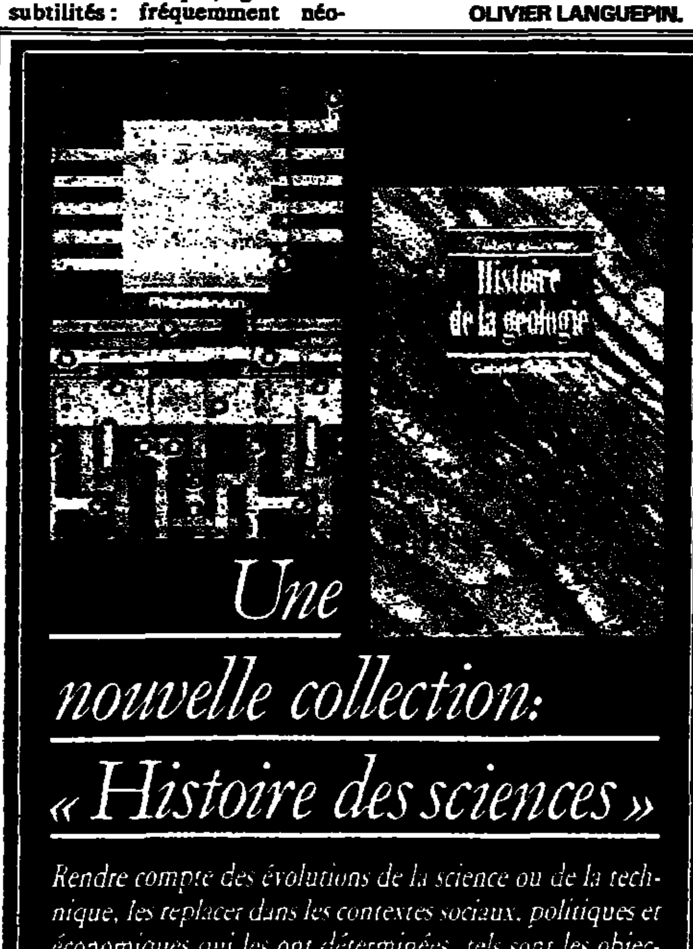
OLIVIER LANGUEPIN.

Demain

Un vermifuge pour bovins

Un laboratoire vétérinaire privé français installé à Carros (Alpes-Maritimes) vient de mettre sur le marché un nouvel antiparasitaire interne pour bovins, le Chronomintic, dont l'originalité réside dans l'action prolongée. Administré par voie orale, il se présente sous la forme d'une gélule en plastique poreux qui se fixe dans la partie basse de la panse de l'animal.

Des expérimentations faites en France sur plus de quatre cents jeunes bovins ont permis de démontrer un gain de productivité de l'ordre de 15 à 20 %. Aussi, malgré son prix élevé — de 80 à 100 F par animal, — la gélule Virbac devrait trouver des débouchés intéressants en France comme dans d'autres pays d'élevage intensif (Pays-Bas, Royaume-Uni, RFA, Nouvelle-Zélande), où elle sera commercialisée. Le marché français de vermifuges pour bovins représente, à lui seul, un chiffre d'affaires annuel de 100 millions de francs pour un cheptel de 4 millions d'animaux susceptibles d'être traités (les sujets âgés de plus de deux ans sont relativement immunisés).







ENTREZ DANS L'ACTION



INFORMATICIENS DIPLOMES DE GRANDES ECOLES OU D'UNIVERSITES

Motivés par les réalisations de grande ampleur, passionnés de technologie, vous avez décidé d'évoluer dans un métier adapté à votre esprit créatif, au sein d'une entreprise performante.
Nos objectifs sont ambitieux : nous voulons dépasser le milliard de francs de chiffre d'affaires et les 2 000 collaborateurs en 1990. Nous vous offrons l'opportunité de

Vivre vos ambitions en vivant notre expansion

Dans tous les secteurs de pointe de l'économie (Spatial, Militaire, Télécommunications, Transports...).
Dans tous les principaux domaines d'applications (Banques, Grandes Administrations, Assurances, Industries...).
Comme dans ceux de la technologie avancée (Productique, Scientifique, Génie Logiciel, Intelligence Artificielle, Médiatique, Infographie...) STERIA confirme à travers le monde son PROFESSIONNALISME ainsi que le succès de ses réalisations.

Vous êtes **INGENIEURS D'ETUDES** (débutants ou confirmés).
INGENIEURS SYSTEMES OU RESEAUX
INGENIEURS COMMERCIAUX
CHEFS DE PROJET (formation ingénieur, 6 à 7 ans d'expérience)
CONSULTANTS

Vous souhaitez participer au développement de nos activités : conduite de SCHEMAS DIRECTEURS informatiques ou bureautiques, INGENIERIE de systèmes, études et réalisations d'APPLICATIONS spécifiques, études d'implantations de PROGICIELS,...

Nos **METHODES**, nos **OUTILS** faciliteront votre intégration et vous permettront de construire et de créer en prenant **UNE PART ACTIVE A NOTRE CROISSANCE.**
Notre politique de **GESTION DES CARRIERES**, axée sur la MOBILITE et l'exigence de la FORMATION sera pour vous la garantie d'ouverture sur de réelles perspectives de réussite professionnelle.

Merci d'adresser vos lettres de candidature et C.V. à l'attention de Jean-Claude CHANTREAU
Directeur des Ressources Humaines - **STERIA** - 147, rue de Courcelles - 75017 PARIS.

Steria sur Minitel : 36-14 tapez steria.

l'informatique en action

groupe **steria**

Pierre Lichau

Société dynamique
Région Provence
faisant partie d'un groupe
français important

OFFRE SITUATION INTÉRESSANTE À MARSEILLE

A INGÉNIEURS DE HAUT NIVEAU

10 À 15 ANS D'EXPÉRIENCE EN TUYAUTERIE INDISPENSABLE.

- Postes à dominante technico-commerciale avec introduction auprès des donneurs d'ordres.
- Postes de gestion de contrats avec compétence en bureau d'études.
- Postes de gestion de chantiers dans la région Provence.
- Poste de responsable de bureau de méthodes et ateliers.

Ces différents postes ne conviennent qu'à des candidats ambitieux, dynamiques et fortement motivés par cette tecnique et la Région.

Envoyer lettre manuscrite, c.v. détaillé avec photo et prétentions s/nº 8.601 Le MONDE Publicité
5, rue de Monttessuy, 75007 PARIS.

Vous aimez entreprendre et gagner
Votre formation, école d'ingénieur ou universitaire, votre expérience vous ont permis d'acquérir une compétence dans le domaine de la télématique ou une des disciplines connexes.

L'ESIGETEL
Ecole Supérieure d'Ingénieurs en Génie Electrique et Télématique

vous propose de la rejoindre -

3 profils de postes à pourvoir :
- ***Directeur des Etudes** : informaticien ou électronicien, sa mission consistera à impulser et coordonner les enseignements.*
- ***Responsable de département** : enseignants-chercheurs, dans les domaines électronique, informatique, IA, télécom, traitement du signal...*
  Ils géreront un ensemble de recherches axées sur les applications industrielles.
- ***Professeurs** : plein temps et vacataires.*

Envoyer lettre manuscrite C.V., photo et prétentions à
ESIGETEL - Av. de Valvins - 77210 AVON
Réponse et discrétion assurées

Pierre Lichau

UN TREMPLIN POUR UN INFORMATICIEN DOUE POUR LA COMMUNICATION

...Développer le système d'information
d'une société à taille humaine
appartenant à un grand groupe industriel...

NOUS : THOMSON GRAND PUBLIC, leader français de l'électroménager et l'un des grands groupes mondiaux de l'électronique grand public, réalisons un CA de 21 milliards de Francs pour un effectif de 32.000 personnes.
Nous recherchons pour l'une des sociétés de service de THOMSON ELECTROMENAGER

RESPONSABLE DE SERVICE INFORMATIQUE

- Rattaché au Directeur Général et en contact permanent avec les utilisateurs, vous assurerez le développement informatique de la société et animerez une équipe de 8 à 12 personnes.
  En relation avec les autres sociétés du groupe, vous participerez et contribuerez à la réflexion sur la conception et la mise en place d'un système d'information.
- De formation supérieure (Ecole d'Ingénieurs ou Bac + 4), vous avez une trentaine d'années et l'expérience de la conduite de projets informatiques et de l'encadrement des hommes.
  De l'autonomie, des qualités relationnelles et de communication vous permettront de réussir et d'évoluer au sein du groupe dans la fonction informatique ou vers d'autres fonctions.

Poste à pourvoir : banlieue Ouest de Paris.

Merci d'adresser (lettre manuscrite, CV, photo) sous référence TH/R/LM à Sieglinde BOCH - CENTI PROFILE - 128 rue de Rennes - 75006 PARIS.

THOMSON GRAND PUBLIC

HAVAS CONTACT

Le Groupe BOUSSAC SAINT-FRERES réalise un C.A. de 5 milliards de francs. Dans le cadre de notre politique d'investissements industriels, nous recherchons, pour une branche de la société SAINT-FRERES (fabrication d'emballages et de sacs plastiques)

2 Ingénieurs confirmés en organisation industrielle

Cette fonction assure l'interface entre le commercial et la production. Elle consiste à : définir et optimiser les moyens de fabrication en s'appuyant sur la connaissance :
- des produits à fabriquer,
- des possibilités de production en place et de leur capacité d'évolution,
- des investissements possibles,
- des impératifs de coûts, qualité et sécurité.

Vous êtes ingénieur A & M ou équivalent. La mécanique, l'électromécanique, l'automatisation et la micro-informatique vous sont familières. Vous avez une première expérience professionnelle d'au moins 3 ans (en gestion de production par exemple) et vous justifiez impérativement de connaissances spécifiques des plastiques.
Alors, rencontrons-nous ! Réalisez vos qualités professionnelles et votre goût d'entreprendre dans ces postes qui sont basés à proximité d'Amiens (80). Ils sont à pourvoir de suite.
Il s'agit de création de postes.
Merci d'adresser votre candidature, sous référence 10747, à :
Monsieur Jacques COLIN,
Service Recrutement, F.A. SERVICES,
11 rue François 1er, 75008 PARIS.

BSF

média-system

Directeur de production, optimisez nos moyens industriels

Proximité Amiens

Nous sommes un groupe important, 11 Mds de CA, diversifié et international.
Dans l'une de nos divisions industrielles fabriquant des biens d'équipement et de consommation, nous recherchons un directeur de production pour une usine de 300 p.
Dans un premier temps, vous mettrez en place une gestion de production informatisée (ordonnancement - lancement, stocks) puis prendrez en charge l'ensemble de la production :
- Plans, budgets, investissements.
- Délais, qualité, coûts de fabrication.
- Maintenance, entretien, sécurité.

A terme votre champ d'action pourrait être élargi aux : Achats, appros, travaux neufs, etc...
Si votre formation, ingénieur type AM ou génie chimique, attesté de vos capacités techniques, 10 ans en production ont fait de vous un animateur et un gestionnaire avisé.
Votre fort potentiel vous permet d'envisager dans un groupe en formidable mutation une évolution de carrière passionnante.
Merci d'adresser votre dossier complet (CV, lettre, photo, prétentions), sous la réf. 10569 M, à Média-System, 2 rue de la Tour-des-Dames, 75009 Paris, qui transmettra.

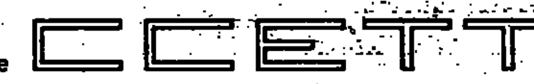
---

cnet



Centre National d'Études des Télécommunications

recherche pour le



Centre Commun d'Études de Télédiffusion et Télécommunications à **RENNES**

Ingénieurs grandes écoles ou titulaires d'un diplôme d'études supérieures (DEA 3e cycle)

débutants ou ayant quelques années d'expérience, pour mener des activités d'étude et de développement dans les domaines suivants :

POSTE REF. 872 : Conception et mise en œuvre de systèmes de contrôle d'accès aux services de communication audiovisuelle.
Profil : ingénieur système, possédant une expérience ou une formation spécialisée dans plusieurs des disciplines suivantes : télécommunications, informatique ou micro-informatique, techniques cryptographiques.

POSTE REF 873 : Conception et réalisation de systèmes utilisant les techniques avancées de traitement du signal pour la mise en œuvre de services de télévision à haute définition et la distribution ou diffusion de sons numériques de haute qualité.

POSTE REF 874 : Systèmes de codage à débit réduit pour la transmission, la distribution ou l'enregistrement de signaux numériques d'images de télévision.
Profils : les postes références 873 et 874 requièrent une expérience ou une formation spécialisée dans plusieurs des disciplines suivantes : vidéo, son, techniques numériques, micro-informatique.

Adresser C.V. (en précisant la référence du poste) + photo à l'attention de Monsieur P. LE GREL - CCETT - Rue du Clos Courtel - B.P. 59
35512 CESSON SEVIGNE Cédex.

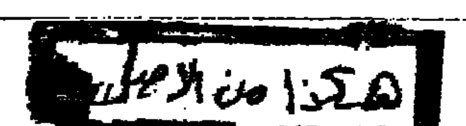
Organisation et Publicité

Ingénieur Commercial

Important Groupe Industriel français (CA : plus d'1 milliard dont 50 % à l'export), notre activité est étroitement impliquée dans les Industries de pointe. Nous recherchons un Ingénieur Commercial qui sera chargé de développer la vente de produits techniques sur les marchés : Marine Militaire, Spatial et Missile, en France et à l'étranger.

Ce poste s'adresse à un ingénieur diplômé de formation mécanique ou électromécanique, possédant si possible une première expérience dans le domaine militaire.
Anglais courant exigé.
Déplacements de courte durée en France et à l'étranger.
Lieu de travail : proximité Orly.

Merci d'adresser lettre manuscrite, CV et salaire actuel sous référence 5187 à l'agence DESSEIN, 15 rue du Louvre, 75001 Paris, qui transmettra.



SECTEURS DE POINTE

Ingénieur d'exploitation Réseau et sécurité

Rhône-Alpes

Nous sommes la division d'une Société internationale de premier plan dans la conception, la fabrication et la distribution de composants destinés au marché "HIGH TECH".

Dans un environnement de machines hétérogènes à dominante DIGITAL, cet ingénieur met en place et exploite des matériels et logiciels téléinformatiques sur réseau mondial privé et public de transmissions de données, connexions à distance de clients, sous-traitants, etc..

Les données scientifiques (issues de nos systèmes CAO) représentant la majorité de notre patrimoine technologique, il est essentiel d'en assurer la disponibilité immédiate et sélective à travers le réseau, la confidentialité et l'intégrité. C'est dire l'importance de cette mission.

Ce poste convient à un ingénieur informaticien possédant une expérience (de 2 à 5 années) de réseau sur matériel DIGITAL.

Merci d'adresser votre candidature sous réf. A/105.87 à notre Conseil CRITERE - 12, rue Pergolèse 75116 PARIS.

Critère

Nous sommes une société d'Ingénierie informatique financière, spécialisée dans la gestion des opérations de marché. Au sein de notre département Études – 30 personnes – nous recherchons le

Concepteur de système

Informatique boursière

Votre mission consiste à participer, dès sa conception, à la création d'un nouveau système de gestion des informations boursières destiné aux établissements de la Place : Charges d'agents de change, banques...

Dirigeant une équipe d'une quinzaine de collaborateurs informaticiens, vous disposerez
- de contacts privilégiés dans un environnement sensibilisé à ce projet,
- de notre savoir-faire unique en la matière,
- de l'appui du constructeur Digital, déjà présent chez nos utilisateurs.

Âgé d'au moins 30 ans, ingénieur de formation, votre expérience est celle de la conduite de projets en milieu financier. Indépendamment de la confirmation d'une compétence financière, nous vous offrons d'être l'élément moteur d'une nouvelle informatique boursière.

***Michel DHEUR**, notre Conseil, étudiera avec soin et en toute confidentialité les dossiers (lettre manuscrite, C.V. et photo) que vous lui adresserez sous la référence 8705.83 au Cabinet M.D.A. - 104, rue du Faubourg-Saint-Honoré, 75008 Paris.*

MDA. ***Conseil en ressources humaines.***

Établissement Financier parisien, leader dans le domaine des valeurs mobilières, nous recherchons pour notre informatique des marchés boursiers le

Chef de projet

nouveaux marchés boursiers

Les projets qui vous sont confiés sont spécifiques des nouveaux instruments financiers : options négociables, marché en continu... Pour ce, vous intégrez l'environnement des services boursiers et des Charges d'agents de change.
Pour ces premières missions, d'une charge globale d'une quinzaine d'années/homme, vous prenez la responsabilité de leur conception fonctionnelle jusqu'à leur intégration sur site.

Âgé d'au moins 30 ans, issu d'un cycle de formation supérieure, vous avez déjà assumé, au sein de DOI d'établissements financiers ou de SSII, la conduite de projets associant les phases de conception et de réalisation. À partir d'une expérience préalable en milieu financier, nous vous proposons d'acquérir une compétence confirmée dans le secteur de l'informatique boursière.

***Michel DHEUR**, notre Conseil, étudiera avec soin et en toute confidentialité les dossiers (lettre manuscrite, C.V. et photo) que vous lui adresserez sous la référence 8705.80 au Cabinet M.D.A. - 104, rue du Faubourg-Saint-Honoré, 75008 Paris.*

MDA. ***Conseil en ressources humaines.***

A LA CONQUETE DE L'OUEST

Une des plus importantes sociétés françaises de services et d'ingénierie en informatique en constant développement recherche pour l'Ouest son :

RESPONSABLE DE CENTRE DE PROFIT

Sa mission, diriger une équipe en vue de renforcer l'activité et de la diversifier vers les microserveurs, le vidéotex, l'intelligence artificielle, l'assistance technique...
Dans cette perspective, développer à Nantes notre centre de profit est un enjeu que nous souhaitons confier à un cadre d'environ 35 ans ayant une expérience de 8 à 10 ans dans le domaine du service et possédant une solide connaissance régionale.
Une formation polyvalente d'ingénieur et de commerce est souhaitable. Sa rémunération fixe + intéressement ne pourra être inférieure à 350 000 F.

Merci d'adresser votre dossier à **GEMAP OUEST, 16 av. des Acacias, 44000 NANTES** qui transmettra.

COMMUTEZ-VOUS SUR NOS PROJETS

SODETEG T.A.I.

Spécialistes de l'ingénierie des systèmes sophistiqués d'informatique industrielle; nous sommes présents par nos réalisations dans 25 pays (60 % de notre C.A. à l'export).
Afin de conforter nos équipes - 600 personnes dont 300 ingénieurs - et de poursuivre notre forte expansion tant dans le secteur public que privé, nous souhaitons intégrer des

JEUNES INGENIEURS INFORMATICIENS

X, SUPELEC, MINES, CENTRALE... débutants ou ayant une première expérience

De formation Grande Ecole, vous avez acquis, de préférence, une première expérience dans la conduite de processus industriels et/ou connaissez les systèmes d'exploitation VAX/VMS, UNIX.
Intégrés à l'équipe "Logiciel" vous participerez à la réalisation d'un grand projet industriel d'avant-garde à dominante TEMPS REEL.
Notre politique active de formation continue et la croissance permanente de nos activités, vous permettront d'accroître rapidement vos responsabilités.

Merci d'adresser votre dossier de candidature (lettre manuscrite, CV, photo) en précisant la référence 9/87/LM à la Direction des Affaires Sociales - SODETEG-TAI - Sandrine MANDIN - 283, rue de la Minière - B.P. 11 - 78530 BUC.

THOMSON

Architecture de Bases de données pour un informaticien chevronné

• Division haute technologie d'une SSII française de taille internationale (2 500 personnes), notre métier est l'expertise en schémas directeurs, audit de réseau, intelligence artificielle, par exemple. Rigueur, qualité, professionnalisme nous permettent de conquérir la 1ère place.
• Vous analysez et concevez l'architecture de systèmes d'informations en bases de données, dans un environnement de 3e et 4e génération, conseillez les utilisateurs pour définir leurs besoins et guidez les équipes de réalisation chez nos clients.
• Ingénieur de Grande Ecole, vous avez déjà pratiqué un ou deux SGBD depuis quelques années, réalisé une architecture de bases de données et des applications les utilisant. Vous connaissez la gestion, et peut-être le matériel IBM et un secteur d'activité tel que la Banque. Vous trouverez une ambiance de travail axée sur l'épanouissement personnel et la performance.

Pour ce poste basé à La Défense, écrivez, sous réf. C/270, à notre conseil en recrutement Concordances, 91 rue du Faubourg Saint-Honoré, 75008 Paris. Tél. 78.63.65.60 (Lyon).
Si votre candidature est retenue, nous vous adresserons un profil de poste détaillé.

Concordances

Ingénieurs électroniciens Hard et Soft

Aix-en-Provence

Études Électroniques Informatiques

Vous voulez intégrer une PME en croissance constante pour prendre en charge la responsabilité complète de projets :
- conception des logiciels et des matériels, suivi de fabrication, intégration...,
- gestion des budgets, respect des délais, relations clients.

Vous participerez aux succès d'équipes jeunes et entreprenantes qui développent des systèmes complexes à base de micro-processeurs 16-32 bits.

Vous bénéficierez de notre savoir-faire, de nos réussites dans le domaine de l'électronique et de la micro-informatique industrielle et militaire.

Nous vous proposons d'intégrer l'un de nos trois départements :
• Guerre Électronique : gestion de base de données et traitement du signal numérique.
• Systèmes Embarqués Militaires : calculateurs, acquisitions de données, contrôle de processus.
• Systèmes Industriels : calculateurs, contrôle de processus, automatismes.

Ingénieur électronicien, vous avez une double compétence Hard et Soft, une expérience d'un an minimum en Application Temps Réel.

Des connaissances 68 000, Assembleur, C et OS9 seraient un plus.

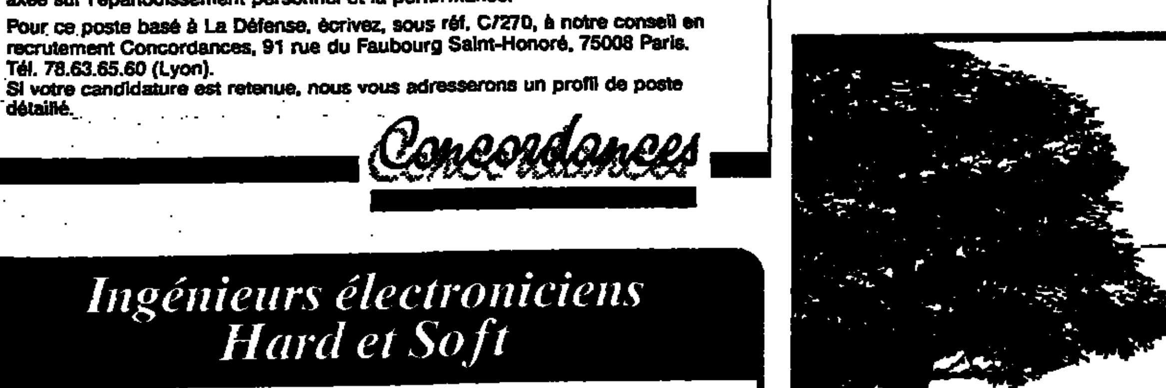
Merci d'adresser votre lettre manuscrite + C.V. + photo, sous la réf. 8714/M, à Roland LIOTARD - CAPFOR MEDITERRANEE - C.A. Evolic - La Bastide Blanche - D 3 - 13127 VITROLLES, qui garantit toute confidentialité.

CAPFOR

PARIS - LYON - AIX/MARSEILLE - NANTES - METZ - NICE
ANGERS - AUCH/TOULOUSE - BREST - CAEN - MONTLUÇON - NIORT - QUIMPER

Présents dans 75 pays, forts de l'expérience de 26 000 collaborateurs, de la compétitivité internationale de nos produits, nous développons sur tous les *marchés des solutions évolutives intégrant matériels, applications et services,* pour donner à nos utilisateurs plus de liberté pour mieux entreprendre.

Au sein du Groupe, BULL SYSTEMES conçoit, développe et industrialise nos moyens systèmes. 5 000 personnes dont 1 500 ingénieurs y participent



INGENIEURS D'ETUDES BULL ENGAGE DES NOVATEURS

Diplômé de grande école ou universitaire (DEA/DESS minimum) option électronique, informatique, vous souhaitez vous réaliser sur de grands projets.

Vous aimez anticiper et vous êtes tout à la fois curieux et rigoureux. Venez exprimer vos qualités de dynamisme et de créativité et vous épanouir dans un univers de pointe, stimulant et évolutif dans lequel vous pourrez valoriser vos talents au contact d'une équipe de spécialistes reconnus mondialement.

Si vous êtes un novateur, et si vous êtes intéressé par les domaines **intelligence artificielle, interfaces graphiques homme - machine, bases de données, conception VLSI** hautement intégrés..., venez rejoindre nos équipes de la Direction Études et Développements Matériel et participer à la conception de nos futurs systèmes.

Réagissez dès à présent en adressant votre dossier de candidature et en précisant le domaine de votre choix à : Sylvie BONAMOUR - F22B18 - BULL SYSTEMES - rue Jean-Jaurès - B.P. 53 - 78340 LES CLAYES-SOUS-BOIS







UN JEUNE INGENIEUR INFORMATICIEN

Une centaine de mini, plus de 10 000 terminaux. Cela situe déjà la dimension de notre outil informatique. Il va de pair avec nos activités et les chiffres qu'elles génèrent : dans le secteur des loisirs, nous réalisons un CA de 26 milliards de F, détenons la place du N°1 mondial. C'est à des travaux de développement que vous allez vous consacrer : analyse, réalisation, tests, sous la responsabilité du chef de projet, que vous assistez efficacement dans ses travaux de conception technique et de réalisation. □ Ingénieur ou universitaire diplômé, vous avez 2 à 4 ans d'expérience sur Mini-6/DPS-6. □ Vous êtes un bon praticien de la programmation temps réel (Assembleur, PASCAL) en environnement Télécom. □ Une expérience de langage de 4ème génération, vous donnerait un atout supplémentaire. □ Doté d'une bonne adaptabilité pour vous intégrer dans un environnement humain et technique bien structuré, vous savez faire valoir vos qualités d'écoute et d'initiative ; vous savez vous fixer des objectifs de qualité, de respect des délais. □ Vos compétences, associées à nos ambitions et à la taille de notre groupe sauront vous faire évoluer.

□ Nous vous remercions d'adresser votre dossier de candidature s/réf. 5177 M à l'agence Dessein, 15 rue du Louvre, 75001 PARIS.

DESSEIN

CHEF DE PROJET

D'abord junior, mais vous ne le resterez pas très longtemps !

Nous avons en effet les moyens de vos ambitions.
Leader mondial dans notre secteur - les loisirs - nous réalisons un CA de 26 milliards de F - disposons d'équipements informatiques très puissants (une centaine de mini, + 20 000 terminaux). Avec un «aîné», vous allez identifier les travaux, en évaluer les charges, assurer leur planification et leur suivi. Cela n'exclut pas le côté très opérationnel de votre mission puisque vous intervenez personnellement dans l'exécution des travaux. Ingénieur diplômé ou universitaire, vous avez 3 à 5 ans d'expérience sur mini ou gros systèmes, de préférence Bull. Vous maîtrisez bien les langages Assembleur, Pascal, Système (GCOS de préférence), en environnement Télécom. Votre différence ? Le souci de la qualité, le respect des délais, de bonnes aptitudes à l'encadrement, le sens de l'initiative !

Nous vous remercions d'adresser votre dossier de candidature s/réf. 5176 M à l'agence Dessein, 15 rue du Louvre 75001 PARIS.

DESSEIN

S.D.M.O.
GROUPES ELECTROGENES

Nous sommes une société spécialisée dans la construction et la vente de groupes électrogènes (400 personnes, 450 millions C.A.) Dans le cadre de notre développement, nous recherchons pour notre établissement de



Dans un premier temps il lui sera confié la responsabilité d'études des commandes clients intégrant les critères de planning et de rentabilité.

Le poste pourrait à terme évoluer vers une responsabilité technique élargie.

De formation ingénieur ou équivalent, les candidats devront justifier de quelques années d'expérience en B.E. et éventuellement en méthodes fabrication.

Merci de présenter votre candidature + C.V. + prétentions à S.D.M.O. Service du Personnel 2, rue Réaumur 29200 BREST.

Pierre Lichau

Notre CA : 26 milliards de F. Notre secteur : les loisirs. Notre rang : leader mondial. Un outil informatique puissant (une centaine de mini, plus de 10 000 terminaux...).

Vous assurez l'audit de l'architecture et des procédures de développement, détectez les failles possibles des moyens mis en oeuvre, trouvez les solutions correctives. Vous n'hésitez d'ailleurs pas à mettre en place de nouveaux outils de sécurité.

Bac + 4 minimum, votre expérience (5 ans environ) vous a permis de réaliser des logiciels techiques, de connaître - au moins sur un plan théorique -des modèles cryptographiques.

En outre, une bonne pratique de la sécurité informatique vous rendrait, bien sûr, immédiatement opérationnel.

La connaissance des Télécom (RTC, Transpac) des technologies Bull (DPS6, GCOS, DTF, DSA), du langage assembleur est un atout supplémentaire.

Nous vous remercions d'adresser votre dossier de candidature sous réf. 5178 M à l'agence DESSEIN, 15 rue du Louvre, 75001 PARIS.

Pour nos logiciels : un jeune ingénieur sécurité

DESSEIN

Ingénieur Qualité Informatique

Très important organisme du secteur tertiaire, leader mondial dans son domaine (CA 26 milliards de F.) recherche un Ingénieur Qualité Informatique.

Vous participez à la définition des méthodes et à la rédaction des documents correspondants. Cela vous amène à former, animer, suivre et assister les équipes projet tout au long du cycle de vie du logiciel.

Doté d'une solide formation informatique (MIAGE ou équivalent), vous avez tenu pendant 2 ans des responsabilités dans des fonctions de développement.

Dans tous les cas, vous connaissez le Pascal, et, si possible, l'Assembleur ainsi qu'un matériel et système d'exploitation au moins mini.

Enfin votre potentiel, vos dons pour les contacts, vos qualités de rigueur, de méthode seront autant d'atouts pour évoluer dans nos structures.

Nous vous remercions d'adresser votre dossier de candidature sous référence 5179 M à l'agence DESSEIN, 15 rue du Louvre, 75001 PARIS.

DESSEIN

elsydel
électronique et systèmes
TRINDEL

C.A. 150 millions de francs - 200 personnes dont 150 ingénieurs et techniciens.
Implantée en France et aux U.S.A.

Nous sommes une société spécialisée dans la conception et la réalisation de systèmes d'automatismes dans différents domaines : péages, contrôle d'accès, gestion des temps - gestion technique centralisée.

Nous recherchons pour renforcer nos équipes un

CHEF DE PROJET

Dans le cadre de la réalisation d'affaires à base de systèmes informatiques, vous serez chargé de l'animation d'une équipe d'ingénieurs et de techniciens, depuis les spécifications des systèmes jusqu'à leur mise en service en France et à l'étranger.

Ce poste qui nécessite des solides compétences entre autre en informatique temps réel et en réseau, s'adresse à un ingénieur diplômé possédant une expérience minimum de 3 ans.

Anglais courant - Poste basé à Paris.

Merci d'adresser lettre de candidature manuscrite, CV avec photo, sous référence DG023 à :
ELSYDEL-TRINDEL - Elisabeth AULANIER
63, Bd Bessières - 75017 PARIS

P.R.

INSTRUMENTATION D'ANALYSE CHIMIQUE : ASSOCIEZ VOS SUCCES AUX NOTRES.

Au premier rang mondial dans les domaines de l'instrumentation et de la mesure, HP accroît le développement de ses activités en instrumentation d'analyse chimique. Nous vous proposons de participer au succès de nos produits - spectrométrie de masse, spectrophotométrie, chromatographie en phase liquide et gazeuse, systèmes d'automatisation et de gestion de laboratoire... - en rejoignant notre équipe de vente performante et motivée.

Ingénieur technico-commercial

La responsabilité d'un secteur géographique - Alsace, Lorraine, vous permettra de mettre à profit votre expérience de la négociation et votre détermination à conclure des affaires importantes, auprès d'une clientèle de laboratoires - santé - agro-alimentaire - chimie, pétrole ...-.

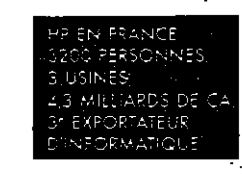
De formation ingénieur en bio-chimie, vous avez acquis une première expérience en instrumentation analytique et en informatique ou robotique.

La connaissance de l'anglais est nécessaire pour pouvoir évoluer dans l'environnement motivant d'HP.

Poste à pourvoir rapidement à Strasbourg.

Merci d'adresser votre dossier de candidature, photo et prétentions, sous réf. ICAC/1/M, à Monique d'HAUTEFEUILLE, Hewlett-Packard France, Service Recrutement, Parc d'Activités du Bois Briard, Avenue du Lac, 91040 Evry Cedex.

HP EN FRANCE
3200 PERSONNES
3 USINES
4,3 MILLIARDS DE CA
3e EXPORTATEUR D'INFORMATIQUE



HEWLETT PACKARD

Traitement des fluides industriels exploitation optimale

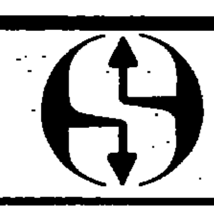
Notre société, filiale française d'un groupe mondial est leader dans le traitement des fluides industriels.
Nous développons notre activité et recherchons un :

INGENIEUR D'APPLICATION

Déterminé et persévérant, vous êtes entièrement responsable du secteur Sud-Ouest de la France.
Vous avez de larges responsabilités et une complète autonomie d'action pour assurer vos missions depuis la prospection-négociation, jusqu'au soutien technique d'une clientèle d'industriels.
De formation ingénieur (chimie, papier ...), votre expérience de quelques années dans une fonction similaire serait un plus.
C'est votre profonde motivation pour le développement de votre secteur qui sera le moteur de votre réussite.
Ce poste permettra à un candidat dynamique d'évoluer au sein du groupe.
Poste basé idéalement à TOULOUSE.

Merci de nous adresser C.V., photo récente et rémunération actuelle, sous la référence 705638/M (à mentionner sur l'enveloppe).
Le secret absolu des candidatures est garanti par :

BKC
PARIS-LYON-NEW-YORK-MILAN
BERNARD KRIEF CONSULTANTS
115, rue du Bac 75007 Paris.



SATEM SOCIÉTÉ AUTONOME DE TRANSPORTS ET DE MAGASINAGE

Notre Société, 420 millions de CA, 600 salariés, filiale du Groupe international DANZAS, est spécialisée dans la distribution physique des produits.
Nous recherchons pour notre siège proche banlieue Nord de Paris

Analyste informatique HF

rattaché(e) à la Direction Administrative et Financière,
La fonction conviendra à un(e) débutant(e) diplômé(e) de l'enseignement supérieur (toutes écoles d'ingénieurs, de gestion ou de commerce), désirant se développer à travers un poste offrant des aspects d'ANALYSE et de REALISATION.
Au sein d'une équipe de 6 personnes, le (la) titulaire participera à la définition et à la mise en oeuvre des systèmes d'information à l'intérieur de l'entreprise en tenant compte des besoins spécifiques de nos différents clients.
Le matériel utilisé tant au siège que sur nos 16 sites d'activités comporte de puissants ordinateurs et des réseaux de minis et micros.
Nous considérons que cette fonction très formatrice doit préparer à une évolution de carrière vers les postes opérationnels disponibles dans l'entreprise.
La pratique de l'anglais et/ou de l'espagnol sera un élément apprécié.
Merci d'adresser lettre manuscrite, CV, photo et prétentions, sous réf. M 503, à Georges Romey, SCOTI CONSULTANTS, 175 ter, rue de Tolbiac, 75013 PARIS.

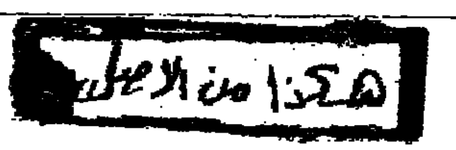
Ingénieur de recherche
Grandes Ecoles ou université

Vous avez une formation d'Ingénieur ou d'Universitaire complémentée par une expérience en recherche industrielle de 3 à 4 ans.
Vous recherchez de nouvelles responsabilités, une forte autonomie et un enrichissement professionnel.
Au sein de notre laboratoire produits d'hygiène, nous vous proposons d'entreprendre et de mener à bien de nombreux projets depuis la définition des besoins jusqu'à l'application des solutions retenues.
Si vous souhaitez vous joindre à nous, envoyez votre candidature Direction de l'Emploi, COLGATE PALMOLIVE, 55 bd de la Mission Marchand, 92400 COURBEVOIE, ss réf. IDR.



COLGATE-PALMOLIVE

média-system





SECTEURS DE POINTE

Chef de projet

HANUMAN systems

Bases de données - Systèmes experts - Réseaux - Une structure souple favorisant l'évolution de chacun, un environnement technique moderne, des solutions informatiques performantes, tels sont les points forts de cette société de service spécialisée dans la gestion globale d'immeubles (systèmes de contrôle d'accès, horaires variables, gestion restaurant, sécurité des équipements...). Afin de poursuivre son développement, elle recherche un chef de projet. Totalement responsable du déroulement des projets, il assurera la présentation de produits en avant-vente, réalisera l'étude fonctionnelle avec le client et proposera des solutions adaptées en terme de réorganisation globale et d'outils hard et soft. Responsable des choix matériel et logiciel et de la sous-traitance, il supervisera la réalisation en interne et externe jusqu'à la mise en place sur site et la formation des utilisateurs. Ce poste, basé en banlieue sud de Paris, s'adresse à un ingénieur logiciel d'au moins trente ans, de formation grandes écoles ou troisième cycle, possédant des compétences en électronique. La pratique du temps réel et des bases de données est nécessaire. La connaissance de l'environnement DIGITAL est souhaitée. Pour les candidats n'ayant pas d'expérience des systèmes experts, une formation pourra être envisagée. La rémunération sera à la hauteur des compétences requises. Ecrire à A. DAVID en précisant la référence A/D 2654M. (PA Minitel 36.14 code PA)

PA

PA CONSEIL EN RECRUTEMENT N° 1 EN EUROPE

3, rue des Graviers - 92521 NEUILLY Cedex - Tél. 47.47.11.04

Aix - Lille - Lyon - Nantes - Paris - Strasbourg - Toulouse

2 ans pour réussir la CAO

Sud-Ouest

Cette société industrielle en forte expansion (850 personnes, 7 filiales dans le monde) est le leader français de son activité. Au-delà de ses produits traditionnels dans le domaine électro-technique, elle évolue sur les 2 axes stratégiques majeurs que sont les antennes paraboliques et la domotique. Pour réussir ces développements, elle recherche l'ingénieur capable de prendre en charge, dans le cadre d'un contrat à durée déterminée de 2 ans, l'introduction et la mise en œuvre d'une CAO-DAO performante dans l'entreprise. Au sein du bureau d'études, il rejoindra une équipe dynamique et motivée de jeunes ingénieurs et orchestrera l'ensemble du projet depuis le choix du matériel jusqu'à la formation des utilisateurs. Pour ce poste, basé dans une agréable ville du Sud-Ouest, nous recherchons un ingénieur justifiant d'une expérience réussie de la mise en place d'une C.A.O. La rémunération sera fonction de l'expérience du candidat. Ecrire à L. PEYSALE en précisant la référence A/T 7184M. (PA Minitel 36.14 code PA)



PA CONSEIL EN RECRUTEMENT N° 1 EN EUROPE

71 bis, allées Jean-Jaurès - 31000 TOULOUSE - Tél. 61.63.70.63

Aix - Lille - Lyon - Nantes - Paris - Strasbourg - Toulouse

Ingénieur électro-technicien

Sud-Ouest

Bureau d'études appareillage électrique - Cette société, en forte expansion (250 millions de francs de chiffre d'affaires), dont le siège (360 personnes) est situé dans le Sud-Ouest de la France, est le leader national sur le marché du matériel électrique de distribution publique basse tension et MT BT (35% du marché français). Particulièrement attachée à poursuivre son avance technique, elle recherche pour son bureau d'études (20 personnes) un ingénieur électro-technicien. Rendant compte au responsable du service et s'intégrant à une équipe de quatre ingénieurs, il se verra confier l'entière responsabilité d'études importantes pour la France et l'export (cahier des charges, études de matériels, recherche de technologies nouvelles). Il soutiendra certains dossiers auprès de la direction générale et les suivra jusqu'à la phase de fabrication. Ce poste s'adresse à un jeune ENSI (débutant si possible) d'une première expérience en bureau d'études de matériel électrique. La rémunération sera essentiellement fonction des qualités et de l'expérience du candidat retenu. Le poste est basé dans une agréable ville du Sud-Ouest. Ecrire à L. PEYSALE en précisant la référence A/T [illegible]M. (PA Minitel 36.14 code PA)

PA

PA CONSEIL EN RECRUTEMENT N° 1 EN EUROPE

71 bis, allées Jean-Jaurès - 31000 TOULOUSE - Tél. 61.63.70.63

Aix - Lille - Lyon - Nantes - Paris - Strasbourg - Toulouse

TRANE

NOUS SOMMES LA FILIALE FRANÇAISE D'UN DES LEADERS MONDIAUX DE LA FABRICATION ET VENTE DE PRODUITS DE REFRIGERATION ET CONDITIONNEMENT D'AIR.
NOUS EMPLOYONS 1150 SALARIES EN FRANCE
ET AVONS REALISE EN 1986 UN C.A. DE 746 MF DONT 75 % A L'EXPORTATION
POUR SOUTENIR TOUTES NOS ACTIONS DE DEVELOPPEMENT MAIS AUSSI PREPARER NOTRE AVENIR,
NOUS RECHERCHONS POUR NOTRE SIEGE SOCIAL SITUE DANS LES VOSGES

INGENIEURS D'ETUDES & DEVELOPPEMENT

Intégrés dans notre Division Technique, ils seront chargés d'assurer la responsabilité d'une ligne de produits avec pour tâches principales :
- développer les produits nouveaux,
- assurer le suivi technique des produits déjà catalogués,
- participer, en liaison avec les autres Divisions, aux actions de réduction de coût et amélioration de la qualité,
- définir les solutions techniques adaptées aux commandes spéciales.

Nous souhaitons rencontrer des candidats Ingénieurs de formation ARTS & METIERS, ENSAIS, INSA... débutants ou ayant acquis une première expérience réussie avec de bonnes bases en électromécanique et thermodynamique.

Ils devront pouvoir démontrer de réelles aptitudes à animer et motiver un groupe de développement.
Une pratique aisée de l'anglais est nécessaire.
La connaissance d'une deuxième langue étrangère (allemand) sera un atout complémentaire.

INGENIEUR PRODUIT GRANDE EXPORTATION

Rattaché au Directeur du Marketing Grande Exportation, il sera plus particulièrement chargé :
- d'apporter son support technique dans les modifications de produits et la mise en oeuvre des nouvelles applications,
- de développer la documentation nécessaire au réseau de vente,
- d'établir la politique de prix en tenant compte de la variation des prix du marché,
- de s'informer de l'évolution des besoins du marché à l'exportation,
- de provoquer et suivre l'évolution du produit en liaison avec la fontion Développement.
- de promouvoir le produit au moyen de séminaires et présentations aux clients.

Nous souhaitons rencontrer des candidats Ingénieurs de formation, forts d'une première expérience de quelques années dans le métier.
Une parfaite maîtrise de l'anglais est nécessaire.
Des connaissances en informatique seront appréciées.

ANIMATEUR DE FORMATION

Dépendant du Responsable de Formation, il recevra pour mission permanente de participer à la formation des Techniciens SAV du réseau commercial ainsi que des clients.

Il lui appartiendra plus particulièrement :
- de préparer et animer les cours Ecole de Formation,
- d'assister le Responsable Formation pour les séminaires de service après-vente réseau TRANE,
- de rédiger et préparer des documents pédagogiques,
- d'assurer la traduction de certains manuels techniques.

Nous souhaitons rencontrer de jeunes candidats (24-30 ans) niveau Bac + 4 avec des connaissances spécifiques en mécanique, fluidique, thermodynamique.
Une parfaite maîtrise de la langue allemande est indispensable.



AXIAL

ECOLE DES MINES DE PARIS

Mastère Matériaux et Mise en Forme

Objectif : Donner une formation pluridisciplinaire couvrant l'important domaine de la transformation des matériaux (métaux, polymères, composites). Sanctionnée par un diplôme de haut niveau (*Mastère Spécialisé*) délivré par l'Ecole des Mines de Paris et habilité par la Conférence des Grandes Ecoles, cette formation s'adresse à des **ingénieurs et des titulaires de DEA** et est destinée à favoriser leur insertion ou leur évolution dans un secteur économique à haute technicité. Formation accessible également aux Ingénieurs de l'industrie dans le cadre de la **formation permanente.**
Durée et Lieu : UN AN dont quatre mois de stage.
Début des cours : 1er Octobre 1987, à Sophia Antipolis (Alpes Maritimes), au Centre de Mise en Forme des Matériaux (CEMEF), centre de recherche de renommée internationale, en liaison constante avec l'industrie.
Frais de Scolarité : 20.000 F. Possibilité de bourse ou de pré-embauche industrielle.

Inscriptions : CEMEF - Ecoles des Mines de Paris
Sophia-Antipolis - 06565 VALBONNE Cedex - Tél. 93.33.05.58

FERMA Groupe INTERTECHNIQUE

leader incontesté des serveurs vocaux interactifs, recherche pour le développement de ses systèmes vocaux, synthèse, codage et reconnaissance de parole.

2 INGENIEURS LOGICIEL SYSTEME

De formation Grande Ecole ou Universitaire, vous développerez le logiciel de base des nouveaux serveurs interactifs. Vous possédez une *expérience* d'environ 3 ans dans la *conception* et la *réalisation* de moniteurs temps réel, maîtrisez Pascal, C et pratiquez le 68020, Z 80 et 8086.

Notre environnement technologique performant devrait permettre à des candidats de bon niveau d'évoluer.

Merci d'écrire sous réf. 420 à FERMA, 14, rue de l'Abbé Carton 75014 Paris.

CURRICULUM

LYON

Important groupe multinational avec de nombreuses filiales en Europe et aux USA (2 000 personnes - près de 2 milliards de CA dont 45 % à l'export), nous occupons une position de leader dans l'industrie pharmaceutique française.
Pour notre siège, situé à Lyon, nous désirons rencontrer nos futurs :

INGENIEURS DE RECHERCHE
Chimie

Vous avez 25/30 ans, vous êtes ingénieur chimiste diplômé, ayant acquis une formation complémentaire en biologie (Doctorat, DEA...). Vous connaissez l'anglais technique.
Vous êtes passionné par la recherche ; pugnacité, rigueur, curiosité sont vos qualités principales et vous n'avez pas oublié que le but du chercheur c'est de trouver.
Dans le cadre d'objectifs définis au sein du service de synthèse organique, vous aurez un rôle de proposition et de réalisation concrète, vous serez donc apprécié à la mesure de la qualité de vos travaux et de la réussite de vos projets.

La rémunération sera fonction de votre valeur prouvée ; s'ajouteront des avantages financiers propres à l'entreprise de même qu'une qualité de la vie quotidienne.

Pour nous rencontrer, veuillez adresser votre candidature sous réf. 902, à notre conseil F-X Comte qui traitera votre dossier en toute discrétion.

Consultec 31, rue Vernay 69390 VOURLES

média-system

Présents dans 75 pays, forts de l'expérience de 26 000 collaborateurs, de la compétitivité internationale de nos produits, nous développons sur tous les marchés des solutions évolutives intégrant matériels, applications et services, pour donner à nos utilisateurs plus de liberté pour mieux entreprendre.

BULL M.T.S. conçoit, développe et industrialise les produits micro, terminaux et serveurs dans le Groupe. 2 000 personnes dont 800 ingénieurs et cadres y collaborent.

BULL ENGAGE DES CONCEPTEURS REDACTEURS DE DOCUMENTATION TECHNIQUE H/F

Vous avez une formation d'**INGENIEUR** ou équivalente...

Votre domaine de compétence informatique couvre également les aspects de **TELECOMMUNICATION** et de **RESEAUX**.

La pratique de l'**ANGLAIS** (lu et écrit) est pour vous chose courante.

Vous avez le goût de la **COMMUNICATION** et vous aimeriez permettre aux usagers de l'informatique de comprendre et d'utiliser de façon optimale leur produit.

Alors vous êtes attendus sur notre site de Massy pour faire partie d'une **EQUIPE** dynamique chargée de concevoir la documentation accompagnant les logiciels **UNIX, BASES DE DONNEES, LANGAGES, BUREAUTIQUE**, et également les logiciels de **LIAISONS LOCALES** ou **DISTANTES**.

Vous exercerez un métier enrichissant qui vous permettra une ouverture professionnelle.

Nous attendons votre dossier de candidature (lettre manuscrite, curriculum vitae, photo et prétentions) sous référence 1905 M à Yolande MIRE - BULL MTS - 7, rue Ampère - 91313 Massy Cedex

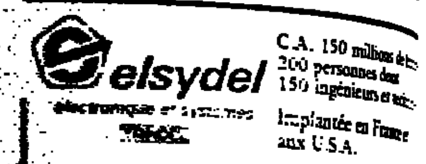


SOURCES

S.D.M.O. GROUPES ELECTROGENES

BREST

UN INGENIEUR D'ETUDES EN ELECTROMECANIQUE RATTACHE A LA DIRECTION



CHEF DE PROJET

ELSYDEL TRINDEL

63, Bd Bessières - 75017 PARIS

ment des fluides

tion optimale

UR D'APPLICATION

SATEM

Analyste

rmatique H/F

SECTEURS DE POINTE



les solutions de progrès

recherche pour sa **DIVISION (1700 personnes)**
«ACQUISITION DE DONNEES DIALOGUE HOMME-MACHINE» située à **ANGOULEME**

afin de renforcer son service de développement électronique, des

INGENIEURS ELECTRONICIENS

RESPONSABLE DE PROJET

concernant l'étude de produits électroniques dans le domaine du codage et utilisant des technologies de transmissions inductives et optiques.
Expérience requise : 5 ans au moins. Réf. RP

INGENIEURS D'ETUDE

dans le domaine des capteurs à usage industriel :
Cellules photoélectriques, détecteurs de proximité.
Identification par codage. Réf. IE

FORMATION : Ingénieurs diplômés Grandes Ecoles Electronique ou Electronique-Mécanique.
CONNAISSANCES REQUISES : microprocesseurs, transmissions, électronique analogique.
UTILISATION de moyens de CAO et CFAO électroniques et mise en œuvre de technologies de fabrication de pointe : CMS et COB notamment.

Adresser C.V., photo et prétentions à TELEMECANIQUE - Direction du Personnel,
16340 ISLE D'ESPAGNAC - Tél. : 45 69 22 22.

CONTESSE

INDUSTRIE DE POINTE
Ville Universitaire sud de la Loire

IMPORTANTE UNITÉ DE PRODUCTION
(+ de 500 PERSONNES)
D'UN GROUPE INTERNATIONAL RÉPUTÉ
RECRUTE UN

Ingénieur électronicien Responsable PROCESS

POUR ANIMER ET COORDONNER LES ACTIONS DU Sce MÉTHODES et INDUSTRIALISATION, afin de contribuer à l'adaptation de l'usine aux évolutions des méthodes d'organisation industrielle, assurer le démarrage de fabrication des NOUVEAUX PRODUITS, l'introduction de NOUVELLES TECHNOLOGIES et garantir la continuité d'ORGANISATION DE LA PRODUCTION à moyen et à long terme.

Poste évolutif

- **JEUNE INGÉNIEUR ÉLECTRONICIEN H/F,** *de moins de 35 ans* • *ANGLAIS parlé indispensable.*
- **EXPÉRIENCE (au moins 3 ans) en MÉTHODES/organisation industrielle ou FABRICATIONS ÉLECTRONIQUES GRANDES SÉRIES. Connais. en C.M.S. (composants montés en surface) et tests très appréciés.**

DISCRÉTION ABSOLUE. Lettre manuscrite. C.V. détaillé, rémunération et photo ss réf. 8654 à

sélection conseil
98, AV. DE VILLIERS, 75017 PARIS

---

cegos

INDUSTRIE & LOGISTIQUE

La CEGOS : nous sommes un groupe français de Conseil de dimension internationale.
Notre division **INDUSTRIE** et **LOGISTIQUE** occupe une position de pointe en matière de conception et d'application des méthodes de **"JUSTE à TEMPS"**. Nous recherchons plusieurs

INGENIEURS GRANDES ECOLES
CONSULTANTS SENIORS EN SYSTEMES DE PRODUCTION

pour nos clients de l'industrie, ils établiront diagnostic et plan directeur et participeront à la mise en place d'une **GESTION GLOBALE des FLUX**, depuis les fournisseurs jusqu'au client final.

La diversité de nos activités et la manière dont nous les vivons offrent des possibilités de développement personnel et professionnel exceptionnelles.

- Vous êtes INGENIEUR issu d'une grande école (Mines, ECP, AM...).
- Vous avez une expérience industrielle de 5 à 10 ANS dans plusieurs fonctions (Etudes, Méthodes, Production...) et/ou vous avez exercé une fonction de CONSEIL INDUSTRIEL.
- Vous êtes apte et motivé pour entretenir avec vos CLIENTS une relation d'écoute et de service.

Dans ce cas, adressez votre candidature (lettre manuscrite, C.V., prétentions), sous référence 710/M à Phillipe DELILLE, DRH CEGOS, Tour Chenonceaux, 204, Rond-Point du Pont de Sèvres 92516 BOULOGNE.

CURRICULUM

Recherchons
INGÉNIEUR
TECHNICO-COMMERCIAL
CAO-IAO
MICRO-ÉLECTRONIQUE
Envoyer CV à :
J. TOURENNE
211, av. P.-Brossolette
92120 Montrouge
qui transmettra.

Jeunes diplômés
Ingénieurs grandes écoles

TECHNIP, premier Groupe français d'ingénierie pluridisciplinaire, poursuit son développement à l'étranger comme en France : nos réalisations industrielles à procédé continu ou discontinu mettent en œuvre de nombreuses technologies de pointe.

Une carrière évolutive

En intégrant notre département Procédés et Technologies, vous participerez directement au développement de nos procédés et à la réalisation de nos unités industrielles.
Vous acquérerez ainsi les compétences qui vous ouvriront la voie à de larges possibilités d'évolution et à la maîtrise des multiples aspects des projets d'ingéniérie dont vous pourrez devenir, demain, les pilotes.
Pratique courante de l'anglais exigée.
Merci d'adresser lettre manuscrite, CV, photo et prétentions, sous référence PR à TECHNIP Division du Personnel - Cedex 23 - 92090 PARIS - LA DEFENSE.

TECHNIP
L'INGÉNIERIE EN TÊTE

média system

L'INGÉNIERIE INFORMATIQUE : UN PLAN D'AVENIR POUR VOTRE CARRIÈRE

Dans quelques mois, vous pouvez être un informaticien formé et opérationnel, à l'aise au sein d'une équipe de l'une des 12 filiales du Groupe UNILOG. Bien sûr, vous disposez déjà de quelques atouts :

DIPLÔMÉ(E) D'ÉTUDES SUPÉRIEURES
École d'Ingénieurs, Université (niveau 3e cycle scientifique)

vous avez les qualités requises par les activités de Services aux entreprises. Vous êtes attiré par les technologies avancées, par la diversité des milieux et des projets. Vous envisagez votre évolution professionnelle sous le signe d'expériences variées, formatrices, concrètes. Ce qui vous intéresse, c'est la réalisation de grands projets que vous avez conçu ou contribué à concevoir.

Votre intégration sera précédée d'une formation rémunérée à l'informatique et à nos méthodes : les prochaines sessions sont prévues pour le 3 Août, le 31 Août et le 28 Septembre 1987.
Merci d'adresser, dès maintenant, votre dossier de candidature (lettre, C.V. et photo), sous référence 616, à

UNILOG
9, Rue Alfred-de-Vigny - 75008 PARIS.
Membre de **SYNTEC** Informatique

AD'COM.

Pourquoi PICODATA ?
Conseil en systèmes d'information - Ingénierie informatique

- **qualité de l'équipe :** 25 consultants et réalisateurs, dont 2 X, 2 centraliens...
- **qualité des clients :** BFCE, DGT, GDF, MATRA, SODEXHO, USINOR - SACILOR...
- **innovation :** systèmes d'information de grandes entreprises, réseaux de micro, vidéotex, systèmes experts
- **croissance :** CA HT (MF) 1982 : 0.3 1983 : 1.9 1984 : 3.6 1985 : 7.4 1986 : 11.3 1987 (prévu) : 18

Demain, nous serons très importants
Les responsabilités sont à prendre aujourd'hui.
Ingénieurs-consultants de haut niveau, venez nous rejoindre !

Consultant en systèmes d'information de très haut niveau, issu d'un cabinet de conseil de premier plan, pour assurer la responsabilité d'un département de PICODATA.
Consultant en systèmes experts, cogniticien ayant une expérience réussie de la réalisation d'un S.E.
Consultant en informatique financière, sachant ce qu'est un SWAP ou le MATIF
Ingénieur commercial en télématique.

Adresser C.V., prétentions, dispo. ou tél. à Claire LE PARCO - PICODATA - 6, rue Firmin Gillot - 75015 PARIS - Tél. : 42.50.84.10

Pierre Lichau

Pour renforcer son équipe FORMATION, la Compagnie Générale d'Informatique, leader européen du progiciel, au premier rang des SSII tant par son développement que par ses résultats, recherche des

FORMATEURS DÉBUTANTS OU CONFIRMÉS
Diplômés d'études scientifiques

Ils suivront une formation initiale de 10 semaines aux méthodes et outils originaux de CGI. Ils animeront ensuite nos séminaires de formation.

Selon leurs aptitudes et leur désir d'évolution, leur carrière pourra s'orienter ensuite vers les différents métiers offerts par CGI : Consultant, Ingénieur Système, Ingénieur Technico-Commercial, Ingénieur Commercial, Concepteur de produits nouveaux...

Adresser votre dossier de candidature (lettre manuscrite, C.V.) à CGI, Mme JAMET, 84, rue de Grenelle, 75007 PARIS, sous la référence JLB/FM/587.

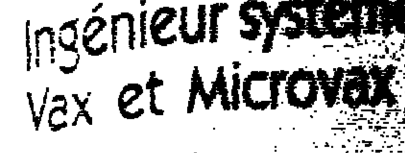
Compagnie Générale d'Informatique
CGI
L'Energie Créative

Notre client, leader dans son domaine, développe depuis plus de 10 ans les techniques de pointe de la productique.
Il vous permettra de devenir après formation :

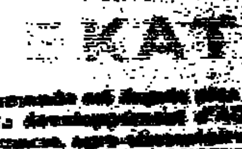
RESPONSABLE DU DÉVELOPPEMENT DE LA PRODUCTIQUE	AGENT DE DÉVELOPPEMENT EN PRODUCTIQUE
Si vous êtes ingénieur ou si vous possédez une maîtrise scientifique dans un domaine industriel : génie mécanique, électrique ou civil, architecture, informatique de gestion.	Si vous êtes technicien supérieur de bureau d'études ou de méthodes en génie mécanique ou électrique.

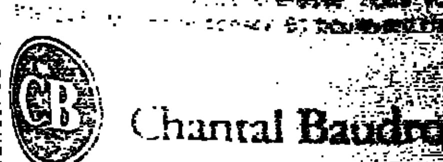
VOUS NOUS INTÉRESSEZ
(Expérience professionnelle 2 ans minimum.)

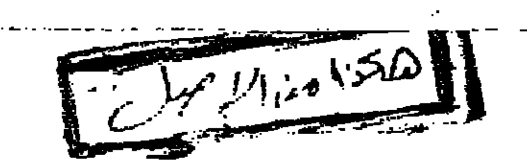
Contact
M. Philippe MARTIN
72.38.03.13
LOUIS ARNAUD consultant













SECTEURS DE POINTE

Ingénieur système et moyens d'exploitation Vax et Microvax

Rhône-Alpes

Nous sommes la DIVISION d'une Société internationale de premier plan dans la conception, la fabrication et la distribution de composants destinés au marché "HIGH TECH".
Dans ce contexte, nos moyens informatiques sont à la mesure de nos réalisations et nos ambitions.
Huit unités centrale de type VAX
QUINZE stations de travail MICROVAX
Périphériques graphiques associés (terminaux traceurs ...)
Interfaces de communication (Eternet, transpac, modem).
Au sein de l'équipe exploitation, l'ingénieur système que nous recherchons participe à l'intégration et à la maintenance des matériels, analyse et résoud les problèmes liés à la mise en oeuvre des outils logiciels CAO sur les matériels.
Ce poste convient à un ingénieur informaticien possédant 4 ans d'expérience des systèmes CAO acquise de préférence sur matériel DIGITAL et parlant couramment anglais.
Le développement rapide de nos moyens informatiques est un facteur essentiel dans la progression de carrière du candidat que nous recherchons.

Merci d'adresser votre candidature sous réf. A/104.87 à notre Conseil
CRITERE - 12, rue Pergolèse 75116 PARIS


Critère



L'Equipement Automobile
Partenaire reconnu des constructeurs mondiaux
27500 personnes - C.A. 12,1 Milliards de Francs 46% réalisés à l'étranger
recherche pour

sa Division ALTERNATEURS

Ingénieur Commercial

Rattaché au Directeur des Ventes de la Division, vous aurez pour mission :
- de gérer l'ensemble des relations techniques et commerciales d'un client très important,
- d'analyser les besoins du client et de préparer, en liaison étroite avec le Bureau d'Etudes, la conception des produits futurs adaptés à ce client,
- de négocier les prix de vente en prenant en compte tous les aspects industriels de cette négociation (connaissance des prix de revient, des conditions de fabrication, de l'aspect qualité ...),
- de vous intéresser aux conditions d'élaboration industrielle des produits en liaison avec les services concernés (Fabrication, Méthodes, Qualité, Logistique).

Nous recherchons un Ingénieur Diplômé d'une Grande Ecole ayant complété sa formation par un institut de gestion. La connaissance courante de l'anglais et/ou de l'Allemand est indispensable. La préférence sera donnée à un Ingénieur ayant une première expérience industrielle réussie soit dans un Bureau d'Etudes, soit dans le secteur de l'automobile.

Si la perspective de rejoindre notre Direction Commerciale, située en région parisienne, vous séduit, merci d'adresser votre dossier de candidature complet (H/F) (lettre manuscrite, prétentions, C.V. et photo) sous la référence M1 à : **Valeo Equipements Electriques Moteur - Division ALTERNATEURS** Service Personnel et Relations Sociales à l'attention de Monsieur RACLIN - 3/5 voie Félix Eboué 94024 Créteil Cedex

---

EKATO

EKATO société allemande est depuis plus de 50 ans le spécialiste de la conception et du développement d'AGITATEURS pour l'INDUSTRIE (chimie, pharmacie, agro-alimentaire...).
DANS LE CADRE DU DEVELOPPEMENT DE SA FILIALE FRANÇAISE, ELLE RECHERCHE :

2 ingénieurs d'affaires
allemand courant

VOS ATOUTS : environ 30-35 ans, après une formation supérieure technique (construction mécanique ou génie chimique), vous avez l'expérience (réussie) de la vente de biens d'équipement à une clientèle industrielle. Vous souhaitez à présent accéder à une fonction élargie, autonome et responsable, dans laquelle vous pourrez valoriser votre acquis, votre très bonne pratique de l'allemand (indispensable), votre disponibilité et votre goût pour le CHALLENGE.

NOTRE PROPOSITION : nous vous confierons la responsabilité du suivi et du développement d'une clientèle ciblée : soit sur la moitié nord et est de la France pour les produits plus techniques, soit sur toute la France pour le matériel moins spécialisé. Notre appui comportera : le soutien de la Direction locale, une formation de plusieurs mois à notre usine en Allemagne, des produits de haute technicité, fiabilité et renom ; une rémunération motivante et une voiture de société.

REJOIGNEZ EKATO, PARTICIPEZ A NOTRE DEVELOPPEMENT ET EVOLUEZ AVEC NOUS :
adressez CV, photo et rémunération à MERCURI URVAL
14 bis, rue Daru, 75008 Paris sous réf. 49.834 M
portée sur la lettre et sur l'enveloppe.

Mercuri Urval

THOMSON SEMICONDUCTEURS

Notre ambition : développer une industrie européenne des semiconducteurs

Notre alliance avec un partenaire européen a pour effet de nous hisser au 12ème rang mondial et au 2ème rang européen. La complémentarité commerciale et industrielle qui en découle va nous permettre de relever le défi de la concurrence internationale de façon encore plus pertinente.
Pour nous aider dans la réalisation de nos objectifs et participer à notre réussite, nous recherchons pour nos différents sites industriels et commercial les ingénieurs suivants :

INGENIEURS EN ELECTRONIQUE

. INGENIEURS CONCEPTION	Aix.en.Provence
. INGENIEURS PRODUIT	Grenoble
. INGENIEURS TESTS	Tours/Grenoble/Aix.en.Provence
. INGENIEUR ETUDES	Tours
. INGENIEUR CARACTERISATION	Tours
. INGENIEUR D'APPLICATION	Région parisienne
. INGENIEURS MARKETING Junior et Sénior	Grenoble/Aix.en.Provence

INGENIEURS DE FORMATION GENERALISTE
Type Centrale, Arts et Métiers...

. INGENIEUR EQUIPEMENT	Tours

Pour chacun de ces postes, une expérience de 2 à 4 ans dans la fonction considérée est un préalable ainsi que la pratique de l'Anglais.

Merci d'envoyer votre dossier (lettre, CV, prétentions sous la référence 91752/LM en indiquant le poste qui vous intéresse (ainsi que le lieu géographique) à THOMSON SEMICONDUCTEURS - DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES 101, boulevard Murat - 75016 PARIS.


THOMSON SEMICONDUCTEURS

HAVAS CONTACT

Vendre des matériels électroniques en Europe de l'Est

Notre entreprise commercialise pour le compte d'une dizaine d'industriels Français, des matériels d'instrumentation scientifique et d'informatique en Europe de l'Est, URSS, Sud Est asiatique et Chine. Nous recherchons le futur responsable de la zone Europe de l'Est, pour lui confier le développement des ventes de nos différentes lignes de produit : *systèmes informatiques d'analyse des signaux, traitement d'images, stations graphiques, instrumentation scientifique et industrielle.* Nos mandants sont des leaders reconnus sur leurs créneaux de marché respectifs. Ce poste convient à un **ingénieur grande école** de 30 ans minimum, ayant une expérience réussie de la vente de matériels informatiques ou électroniques, parlant anglais et allemand. Le poste basé à Paris, nécessite de fréquents déplacements sur le secteur.
Le salaire est de l'ordre de 350 000 F/an.
Si cette proposition vous intéresse, nous vous demandons d'adresser votre candidature sous référence 724 87 M à notre conseil. 61 boulevard Haussmann - 75008 PARIS.


Chantal Baudron. s.a.

MEMBRE DE SYNTEC

INGENIEUR TECHNICO-COMMERCIAL

ENS Chimie, EHP Strasbourg

Filiale française de l'un des premiers groupes chimiques mondiaux présent dans plus de 50 pays, nous employons environ 2200 personnes dont près de 500 cadres et intervenons sur différents secteurs d'activité.

Vous êtes un jeune ingénieur chimiste, débutant ou ayant acquis une courte expérience, vous possédez une personnalité déjà affirmée, l'esprit d'équipe et le sens du contact et du service.
Après une formation poussée à nos méthodes et à nos produits en France et dans les centres techniques de notre maison mère en Suisse, vous contribuerez au renforcement de notre position de leader sur nos marchés en commercialisant une gamme **d'additifs stratégiques techniques** (stabilisants chaleur et lumière...) auprès d'une clientèle de producteurs et de transformateurs de **matières plastiques** sur l'ensemble du territoire national.

Ce poste basé à Rueil Malmaison nécessite de courts mais fréquents déplacements.
Vous aurez dans notre Groupe les possibilités d'évolution liées à vos compétences et vos aspirations.

Si vous avez un réel intérêt pour le métier de Technico-Commercial, adressez votre candidature (lettre manuscrite avec c.v. et photo) sous référence 5007 à J. Lang, Département du Personnel.
2-4 rue Lionel Terray, 92506 Rueil Malmaison cedex.

CIBA-GEIGY

AXIAL

X – CENTRALE – ENSI

Ingénieur Grande Ecole spécialiste réseaux confirmé

Aujourd'hui, vous le savez, les grandes administrations sont traversées par des flux d'informations de plus en plus nombreux et de plus en plus complexes qu'il convient de gérer et d'optimiser de la manière la plus rigoureuse.
Vous êtes Ingénieur Grande Ecole et votre expérience en cabinet conseil, ou en SSII vous a permis de bien maîtriser la technique des réseaux.
2 types de postes sont aujourd'hui à pourvoir :
- **Chef de projets** ayant au minimum 3 ans d'expérience.
- **Directeur de programmes** ayant au minimum 6 ans d'expérience.

Ecouter, conseiller sont des traits dominants de votre personnalité.

Autonome, votre rigueur intellectuelle et votre goût du travail en équipe sont les atouts-maîtres d'une brillante réussite.
Vous bénéficierez en outre d'une formation permanente aux tous derniers développements des techniques de pointe.

Merci d'adresser lettre manuscrite, CV, photo, sous référence 205 M à CESIA - Direction des Ressources Humaines - 80 B. Rue Lecourbe - 75015 PARIS.



PASSION, ACTION

Jonction

Société d'Ingénierie de 600 personnes située dans le Midi, notre expertise est reconnue en France et à l'Etranger. C'est un Leader que nous souhaitons accueillir pour notre Bureau d'Etudes.

Leader

Ingénieur Génie Civil - Projets

Vous interviendrez à tous les stades de l'étude de projets d'aménagement au sein d'une petite équipe dont vous deviendrez rapidement le coordonateur.
Votre récent diplôme d'Ingénieur (Ponts, TP...), complété par une première expérience en Bureau d'Etudes ou sur le terrain, vous permettront d'utiliser vos connaissances en mécanique des sols, hydraulique, et RDM pour développer votre carrière.
Votre initiative, votre bonne pratique de l'anglais et peut-être même d'une autre langue y contribueront.
Merci d'adresser votre dossier (lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions), sous référence 7051 M, à notre Conseil, qui le traitera en toute confidentialité.

Daniel Desjardins 5, RUE DE LA SURINTENDANCE - 78100 SAINT-GERMAIN-EN-LAYE



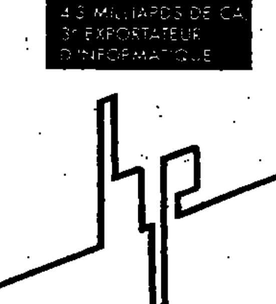
INGÉNIEUR GÉNÉRALISTE : A GRENOBLE, ETRE SPECIALISTE CONNECTIQUE, C'EST...

REJOINDRE, au sein d'HP France, nos Divisions responsables au niveau mondial du développement, de la production et du marketing de matériels performants, réseaux et ordinateurs personnels.
INTEGRER notre laboratoire de qualification des composants utilisés par l'ensemble de nos Divisions Européennes.
DEVELOPPER notre méthodologie d'analyse (micro-électronique, fluo X,...) aussi bien au sein de notre laboratoire qu'auprès de partenaires extérieurs.
MENER à bien la qualification de notre connectique.
GERER son activité, dans un souci de satisfaction-clients.
EVALUER les nouveaux développements technologiques offerts par le marché.

Ingénieur généraliste, vous bénéficiez d'une expérience d'au moins 3 ans, si possible au sein d'une entreprise de connectique, et vous recherchez un poste de haute technicité.
Un regard neuf sur nos méthodes, le sens de la communication (notamment en anglais), l'esprit de synthèse, sont les atouts qui vous assureront d'être rapidement reconnu au sein de la corporation.

Merci d'adresser votre dossier de candidature, sous réf. GPCD/2 M, à Hervé CATTA, HEWLETT-PACKARD France, 5 avenue Raymond Chanas, 38320 Eybens.

HP EN FRANCE
3200 PERSONNES
3 USINES
4,3 MILLIARDS DE CA
3e EXPORTATEUR
D'INFORMATIQUE





Chef de projet informatique

Rhône-Alpes

Notre site industriel regroupe 5 divisions, soit 1800 personnes pour un CA. de 850 M.F. dans le domaine de l'électronique de pointe.

La politique informatique de notre société repose sur l'utilisation maximum de progiciels, fonctionnant sur 5 HP 3000 (série 48, 68, 70) et SGBD IMAGE.

Interlocuteur privilégié et direct des utilisateurs des progiciels (Achats et Comptabilité), il analyse les demandes d'amélioration, réalise les développements demandés ou en assure la sous-traitance à l'intérieur ou à l'extérieur de la société. Il contrôle l'utilisation des applications et participe au planning de l'exploitation.

Ce poste conviendrait à un informaticien (MIAGE par exemple) maîtrisant bien les systèmes de gestion de base de données, possédant 2 à 3 ans d'expérience acquise en milieu industriel à l'interface de problèmes de gestion et d'informatique.

Merci d'adresser votre candidature sous réf. A/103.87 à notre Conseil CRITERE - 12, rue Pergolèse 75116 PARIS.

LEVI-TOURNAY/ASSCOM



L'ELECTRONIQUE AU SERVICE DE LA SANTE

THOMSON-CGR est l'un des leaders mondiaux de l'imagerie médicale. Présents dans 93 pays, nous réalisons 70 % de notre C.A. à l'export.
Précurseurs dans les grands domaines de l'imagerie médicale, nos ingénieurs et cadres conçoivent, réalisent et commercialisent des produits de haute technologie.
Notre forte expansion, nous amène à développer nos structures et nous recherchons des :

INGENIEURS ELECTRONICIENS

Débutants ou possédant une expérience industrielle acquise de préférence dans le domaine d'équipements sophistiqués intégrant une part importante d'électronique, nous vous proposons plusieurs opportunités :

- **Ingénieur de Fabrication,** vous avez environ deux années d'expérience industrielle, vous assisterez le responsable d'une ligne de production chargé de la fabrication d'équipements de circuits imprimés.
- **Ingénieur Responsable de l'intégration sur plateforme,** vous assumerez avec les équipes techniques l'intégration sur plateforme (réglages, essais, recettes) et l'implantation de nos matériels sur les sites en France ou à l'Etranger.
- **Ingénieur Méthodes Contrôle,** vous aurez la responsabilité de la définition et de l'application de la politique de contrôle par type de produits, le suivi des investissements et la mise en place de procédures de contrôle.

RESPONSABLE GESTION DE PRODUCTION

Vous prendrez en charge l'ensemble du Service Gestion de Production et Magasin ainsi que l'ordonnancement général des activités, la tenue des délais et des stocks.
Vous êtes ingénieur diplômé (Centrale, Mines, ENSAM, INSA ou équivalent) confirmé par environ 10 ans d'expérience en production.
Vous connaissez l'amont (études) et l'aval (atelier) ainsi que les spécificités des petites séries et de la GPAO.

Le contexte international de notre groupe implique pour ces différents postes une bonne maîtrise de l'anglais et la disponibilité pour des déplacements en France et à l'étranger.

Ces postes sont basés en proche banlieue Nord.

THOMSON CGR

Nous vous remercions d'adresser votre candidature, en précisant le poste qui vous intéresse à:
Jacqueline SIGOLET - THOMSON-CGR 3, rue d'Amiens - 93240 STAINS.

HAVAS CONTACT

«La micro, vous connaissez... et surtout vous aimez !»

CMG capitalise un triple savoir-faire mini et micro-ordinateurs unique sur le marché en Informatique Industrielle, Informatique de Gestion et Gestion de Production.
Cette multi-compétence nous permet, avec l'aide de collaborateurs de haut niveau, de prendre en charge un projet informatique dans sa globalité.

Notre réussite depuis 10 ans, nous la prouvons : 50 % de progression annuelle, des partenaires-clients nombreux et prestigieux, une philosophie d'entreprise permettant à chacun d'exploiter son potentiel dans une ambiance d'autonomie et de respect mutuel.

Ingénieur commercial micro

APPLE - HP - IBM

La micro, vous connaissez et surtout vous aimez ; votre première expérience commerciale réussie acquise dans ce domaine dans une société de service, chez un constructeur ou un distributeur le prouve.
De formation grande école d'ingénieurs ou de commerce, homme de contact et de conseil, vos solides connaissances techniques micro alliées à votre incontestable talent commercial vous permettra de préconiser nos solutions en termes de logiciels, matériels, conseils et formation.
Votre enthousiasme à toute épreuve et vos résultats vous permettront bien sûr de saisir les nombreuses possibilités d'évolution offertes par CMG.

média-system



Merci d'adresser CV, lettre manuscrite, photo et prétentions (sous réf. IC/M), à CMG, Mme Gouffier, ZA de Courtaboeuf, BP 38, 91942 Les Ulis Cedex.

Division d'un groupe industriel d'importance internationale leader dans sa profession recherche un

INGENIEUR

DE FORMATION UNIVERSITAIRE OU GRANDES ECOLES

justifiant d'une expérience de 3 à 5 ans minimum en entreprise.

Pour participer aux actions de génie logiciel et assister les réalisateurs informaticiens dans l'utilisation des méthodes et outils.

Il assurera le suivi de la méthologie logicielle et pourra intervenir dans la réalisation de certains outils.
Des qualités pédagogiques seraient souhaitables.
Un bon niveau en langue anglaise est nécessaire.

Envoyer CV et prétentions sous référence 25358 à
CONTESSE PUBLICITE - 20, avenue de l'Opéra
75040 PARIS Cedex 01 qui transmettra.

INGENIEURS COMMERCIAUX HAUT NIVEAU

Notre société en fort développement, souhaite renforcer son équipe commerciale, et recrute des **INGENIEURS COMMERCIAUX.**

- **INFORMATIQUE DE GESTION**
dans le cadre d'une responsabilité directe d'un secteur, une grande autonomie lui sera confiée avec possibilité d'évolution rapide vers la direction d'une agence.
- **INFORMATIQUE INDUSTRIELLE**
nous créons un nouveau département dont l'ingénieur commercial qui prendra en charge le développement, sera amené à en assurer rapidement la direction.

Merci d'adresser votre dossier de candidature,
C.V. + photo à
ARI - 21, rue Grenéta
75002 PARIS
Tél. : 42.33.16.03
discrétion assurée.



Pierre Lichau

Jeune Ingénieur Electronicien

130.000 Francs

REGION OUEST. Cette filiale française d'un groupe américain, employant une quarantaine de personnes, conçoit des matériels de haute technologie destinés à l'industrie des composants, en liaison avec le centre de recherche de la maison mère. Elle souhaite intégrer un ingénieur électronicien débutant, à qui sera confié l'étude de la partie électronique et logicielle de sous-ensembles, pilotés par micro-processeurs et mettant en oeuvre des éléments robotisés. Intégré dans une petite équipe pluri-disciplinaire, il (elle) sera motivé par une fonction étude nécessitant une certaine autonomie professionnelle. Diplômé d'une école d'ingénieur en électronique, le (La) candidat possèdera une bonne connaissance des langages de programmation évolué (PLM, PASCAL ou C) ainsi que la maîtrise de la langue anglaise. Réf.A/3057/M

JBF Associés

Ecrivez sous référence à
Jean-Bernard FOURNIER et Associés
Conseil en recherche et recrutement de cadres
3 rue Racine - 44000 NANTES

IMPORTANTE SOCIETE INDUSTRIELLE, FILIALE DE GRANDS GROUPES FRANCAIS EVOLUANT DANS UN ENVIRONNEMENT DE POINTE ET D'INNOVATION

RECHERCHE

INGENIEUR MECANICIEN OU GENERALISTE

Le candidat sera titulaire d'un diplôme d'ingénieur reconnu sur le plan national. Il justifiera d'une première expérience réussie dans une fonction technique relative à la réalisation de prestations de type clé en main, services, chantiers ou ingenierie. Il sera à terme responsable d'affaires et de contrats incluant le suivi technique et l'encadrement d'équipes. Des qualités de rigueur, de méthode et d'adaptation sont exigées ; des connaissances complémentaires en suivi de production seraient appréciées. Position et rémunération en rapport avec diplôme et première expérience.
Lieu d'attachement : Région de Cherbourg.
Adressez C.V., photo et prétentions sous réf. 25506 à Contesse Publicité - 20, avenue de l'Opéra, 75040 Paris cedex 01 qui transmettra.

CONTESSE

Le C.I.R.C.E., centre national d'informatique scientifique du C.N.R.S. recrute, pour la maintenance et le développement de logiciels sur ordinateurs IBM 3090/200 et compatibles

INGENIEURS SYSTEMES et ANALYSTES (position IE2, IR2)

Les postes sont à pourvoir dans les domaines des :
- télécommunications et réseaux (SNA, réseaux locaux, messagerie X400, hyperchannel...),
- système d'exploitation MVS,
- application et assistance informatique (bases de données, gestion des données, PAO).

Anglais technique lu. Diplôme mini : maîtrise d'informatique ou école d'ingénieur option informatique. Dégagés O.M.
Adresser C.V. et prétentions au Secrétariat du C.I.R.C.E.
BP 63 - 91406 ORSAY Cedex

Pierre Lichau

Société d'ingénierie en **TELECOM et SYSTEMES**, en très forte croissance sur un marché porteur, recherche

JEUNE INGENIEUR LOGICIEL

INSA - ENSI ou équivalent

Vous avez une expérience d'au moins 2 ans en études appliquées et connaissez bien l'environnement des micro-processeurs, logiciels en temps réel et assembleurs.

Votre mission : de la conception à la phase opérationnelle, vous conduirez des projets de **transmission de données sur RADIO TELEPHONE.** Vous disposerez d'une très grande autonomie d'action.

Salaire très attractif. Poste en région parisienne.

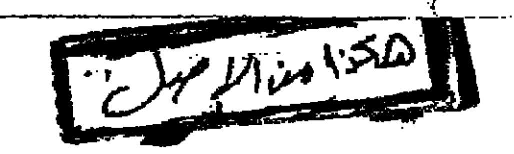
Merci d'écrire avec C.V. + prétentions + enveloppe à votre adresse, sous la référence SS/LM1, à



michel jouhannaud conseils
182, rue de Vaugirard - 75015 PARIS

MEDIA PA





SECTEURS DE POINTE

JEUNE INGENIEUR

Vous avez une première expérience en entreprise.

Vous êtes intéressé par un poste de **généraliste**, alliant le technique, le commercial et la gestion.

Vous parlez **l'anglais et l'allemand.**

Le charme de la province (centre de la France) et les déplacements à l'étranger vous attirent.
Nous sommes un groupe industriel français, travaillant en coopération avec d'autres groupes français et étrangers.

Nous vous proposons de venir assumer le suivi et la

coordination de programmes

sur des produits faisant appel à des technologies pointues.

Adressez votre candidature s/réf. **11783** qui sera transmise par :



Pierre Lichau s.a.
10 rue de Louvois 75002 PARIS

PROGRAMMES ARIANE

Ingénieur qualité opérations systèmes électriques

Le Centre National d'Etudes Spatiales recherche pour sa Direction des Lanceurs à Evry (91), un Ingénieur Grande Ecole avec spécialisation électronique.
Au sein d'une équipe dynamique, il sera le responsable Assurance Qualité des opérations de préparation aux lancements des systèmes électriques du lanceur ARIANE.
Il devra posséder une expérience d'environ 5 ans dans l'industrie aéronautique, spatiale, nucléaire ou associée dont au moins deux ans dans des activités développement, essais ou qualité.
Le poste implique 2 à 3 déplacements de 1 à 4 semaines chaque année en Guyane.
La pratique de l'anglais est souhaitée
Adressez votre candidature avec CV et photo, sous la référence 87/DLA/03, à M. le Chef du Département «Personnel» - Centre Spatial d'Evry - Rond-Point de l'Espace, 91023 Evry Cedex.



cnes

Centre National d'Etudes Spatiales
LES COMPETENCES DU FUTUR

media-system

Société française en pleine expansion, spécialisée dans la conception et la fabrication de matériel de télécommunication, nous recherchons des

ingénieurs
INFORMATICIENS ANALYSTES

Intégrés à notre équipe **Développement de logiciels** (basée proche banlieue Ouest), vous serez chargé de concevoir des logiciels temps réel sur micro-ordinateur et d'élaborer la documentation ainsi que le descriptif des modes opératoires destinés aux clients.

En liaison avec les Ingénieurs du Laboratoire d'Etudes, vous participerez à l'intégration des logiciels dans les systèmes de télécommunication à base de micro-processeurs.

Ingénieur diplômé ou de formation universitaire (DEA - maîtrise d'informatique option système - fichier - téléinformatique), vous possédez une solide connaissance des micro-processeurs (en particulier Z 80 - 8051).

Débutant ou avec une première expérience, vous êtes motivé et très désireux d'évoluer au sein d'un groupe performant à taille humaine.

Si ces perspectives vous intéressent, adressez votre lettre manuscrite, C.V. et photo, sous référence 4802, à

MEDIA PA **71, avenue Victor-Hugo - 75116 PARIS, qui transmettra.**

S'unir, c'est gagner

REALISEZ VOS AMBITIONS INTERNATIONALES SUR LA COTE D'AZUR

THOMSON SINTRA ACTIVITES SOUS-MARINES conçoit et développe des équipements de détection sous marine pour la plupart des pays occidentaux et d'extrême orient. Pour assurer la réalisation de nouveaux contrats à l'export et développer notre presence dans le monde, nous recherchons des

INGENIEURS ELECTRONICIENS ET/OU INFORMATICIENS

auxquels sera confiée l'une des fonctions suivantes :

INGENIEURS ETUDES ET DEVELOPPEMENT

Motivés par des activités touchant aux domaines suivants :
- Acoustique sous-marine
- Traitement du signal
- Machines de traitement
- Informatique temps réel.

Vous participerez à la conception et au développement de sous-ensembles de systèmes sonars de la nouvelle génération faisant appel à ces techniques.
Réf.587/ED

INGENIEURS D'ETUDES TRAITEMENT DU SIGNAL

Ils seront chargés "d'études amont" en traitement du signal pour répondre aux besoins nouveaux créés par l'évolution rapide de nos systèmes
Ils contribueront également :
- au transfert du "Know How" en traitement du signal vers les laboratoires d'études des produits,
- au rayonnement international du service traitement du signal (publication, congrès, consultations...).

Réf.587/TS

RESPONSABLE METHODOLOGIE DEVELOPPEMENT DE LOGICIELS

Il séra chargé de promouvoir au sein du département la méthodologie de developpement des logiciels et des outils associés et de :
- coordonner la définition et la mise en œuvre de la méthodologie avec les équipes informatiques et les utilisateurs,
- participer à la définition d'outils de génie logiciel et à leur expérimentation,
- définir et mettre en œuvre la politique de formation des équipes logiciels dans ce domaine.

Réf.587/ML

CHEF DE PROJET LOGICIEL

Il conduira le développement d'un ensemble de logiciels de traitement de signal pour un important projet de système sonar, et sera responsable de :
- l'analyse des besoins et la conception générale des logiciels,
- l'animation d'une équipe de réalisation,
- la conduite des phases d'intégration des logiciels et la mise en œuvre opérationnelle dans le système sonar,
- la tenue des objectifs de coût et de délai.

Réf.587/PL

Votre formation supérieure (ESE, ENST, ECP, Mines Paris, AM...) et votre première expérience acquise en électronique, en traitement du signal et/ou en informatique vous permettront de franchir une étape importante dans votre carrière.

Votre goût du management d'équipes, votre capacité à faire évoluer votre environnement, votre connaissance de l'anglais nous permettront de realiser vos ambitions.

Si vous aimez relever des défis dans un contexte de sévère concurrence internationale, adressez sans tarder votre candidature à Antoine GARCIA.
THOMSON SINTRA ACTIVITES SOUS-MARINES,
Chemin des Travails, BP 53, 06801 CAGNES SUR MER en précisant la référence de votre choix.

THOMSON-CSF

HAVAS CONTACT

Société en création recherche pour région NANCY après formation rég. parisienne

INGÉNIEUR CONFIRMÉ

MÉCANICIEN OU ÉLECTROMÉCANICIEN
pour études et montage système complexe, ayant le sens des responsabilités et du travail en équipe.
Ecrire lettre manuscr. + prét. et C.V. sous n° 8556 M
LE MONDE PUBLICITÉ
5, rue de Monttessuy, Paris-7e.

Concevoir les usines de demain

INGENIEURS GRANDES ECOLES : X, MINES, PONTS, CENTRALE, NORMALE SUP, ENSTA...

Débutant ou fort d'une expérience de 3 à 5 ans, vous avez si possible une formation complémentaire de type INSEAD, ISA, CESMA, ESSEC, MBA...

Dans un environnement hautement technologique, vous concevrez, développerez et suivrez la réalisation de nos systèmes automatisés de production. Vous aurez dans un premier temps, la charge d'un projet dans l'un des domaines suivants : • Process de fabrication, • Gestion des flux, • Organisation et fonctionnement d'ateliers, • Informatique industrielle. A terme, vous mènerez, des projets complets d'industrialisation.

Ou bien vous serez intégré dans notre équipe réalisant les études de planification et stratégie industrielles.

Votre réussite vous permettra une large évolution professionnelle dans l'un des premiers groupes industriels européens qui investit fortement aujourd'hui dans son développement technologique, faisant face, ainsi, à la compétition internationale.

Adressez votre dossier de candidature à Anne Perru Conseil, 3, rue de Liège 75009 Paris, sous réf. 235.

TECHNIP, premier Groupe Français d'ingénierie pluridisciplinaire, poursuit son développement à l'étranger comme en France : nos réalisations industrielles à procédé continu ou discontinu mettent en oeuvre de nombreuses technologies de pointe

Ingénieurs automation et systèmes industriels

(postes basés à Paris-La Défense)

Ingénieur automaticien (IAS 1)

Deux à cinq années d'expérience chez un exploitant vous permettront d'apporter votre compétence technique et d'exploitation dans les méthodes modernes d'automatisation et de participer activement à la réalisation de nos projets.

Architecte de systèmes industriels (IAS 2)

Ingénieur de formation, fort d'une expérience approfondie de l'automatisation des processus, votre ouverture à des domaines industriels variés vous donne la maîtrise de l'architecture des systèmes d'automatisation et vous permettra de jouer pleinement un rôle tant de concepteur que de consultant.

Chef de projet d'automation (IAS 3)

Véritable pilote de nos projets, votre important background technique et votre expérience réussie de gestionnaire d'affaire vous permettront de participer au développement et à la promotion de nos activités d'automation.
Pour ces 3 postes, une bonne connaissance de l'anglais est requise.
Merci d'adresser lettre manuscrite, CV, photo et prétentions sous référence IAS, à TECHNIP Division du Personnel - Cedex 23 - 92090 PARIS-LA DEFENSE.

TECHNIP
L'INGÉNIERIE EN TÊTE

media-system

SECTEURS DE POINTE

L'AUTOMOBILE : UN SECTEUR D'AVENIR

JEUNES INGENIEURS

(CENTRALE, AM, INSA...)

L'un des tous premiers constructeurs automobiles européens, nous préparons l'avenir en réalisant de très importants investissements et en renforçant nos équipes techniques.

C'est pourquoi nous recherchons 5 jeunes ingénieurs pour notre Direction des Etudes. Ils auront à définir et à faire réaliser les principaux équipements électriques et électromécaniques (tableaux de bord, alternateurs, batteries, capteurs, interrupteurs...) du véhicule, ainsi que les liaisons électriques (cablage, connectique).

Chaque ingénieur aura la responsabilité d'un projet ou d'un produit qu'il suivra en étroite relation avec les différents bureaux d'études concernés et avec les fournisseurs. Il disposera d'outils d'aide à la conception sophistiqués (CFAO, CAO...).

Ces postes s'adressent à des ingénieurs généralistes diplômés (**Centrale, Arts et Métiers, Insa**...) ayant des connaissances en mécanique et/ou en électricité.

Vous êtes débutants ou avez une première expérience, votre maturité et votre aisance dans les contacts vous permettent d'assumer une fonction riche en relations. Votre évolution pourra être à la mesure de la taille de notre entreprise.

Merci d'adresser lettre manuscrite, CV, photo et rémunération actuelle sous la référence M 34/813 O à :

EGOR TECHNOLOGIES
125, av. des Champs Elysées - 75008 PARIS

egor

PARIS BORDEAUX LYON NANTES STRASBOURG TOULOUSE
BELGIQUE DEUTSCHLAND ESPANA GREAT-BRITAIN ITALIA PORTUGAL BRASIL CANADA JAPAN

Une Société française, (effectif 2000 personnes - C.A. supérieur à 1,2 Milliard) filiale de l'un des premiers groupes industriels français qui réalise des équipements complexes associant l'électromécanique, l'électronique, l'optoélectronique et l'informatique, recherche :

UN INGÉNIEUR LOGICIEL EXPÉRIMENTÉ

Contrôle industriel — **Proche banlieue Nord**

Au sein d'une équipe pluridisciplinaire, il sera responsable du développement de logiciels intégrés à des équipements de contrôle industriel mettant en œuvre des ordinateurs type DEC PDP 11, micro-VAX. Il sera chargé de la conception et de la réalisation de ces systèmes et de leur adaptation à l'environnement technique des clients. Ce poste conviendrait à un ingénieur d'environ 30 ans, de formation I.S.E.P., I.S.E.N., I.N.S.A., S.U.D.R.I.A.... option informatique, et possédant quelques années d'expérience en développement de logiciels temps réel sur matériel DEC. Ce poste implique des déplacements occasionnels en clientèle.

Référence 922/M

UN INFORMATICIEN SYSTÈME/EXPLOITATION

Proche banlieue Nord

Rattaché au Chef de Service Études Informatiques, il sera responsable de la gestion de moyens de développement (installation de nouveaux logiciels ou versions, sauvegardes...). Il assurera les relations avec les constructeurs et les autres fournisseurs et pourra être amené à résoudre certains problèmes de réglage, de configuration et de maintenance des systèmes. Ce poste conviendrait à un candidat de formation type DUT Informatique et possédant un à deux ans d'expérience en programmation et gestion de moyens de calculs (environnement DEC, VAX).

Référence 923/M

Pour chacun de ces postes, écrire en mentionnant la référence à :

GRH Conseils
3, avenue de Ségur - 75007 PARIS - Discrétion assurée.



NCR, 4e constructeur mondial d'informatique, c'est une innovation technologique constante. Aujourd'hui pour faire face à notre développement, nous recherchons pour supporter notre service marketing et nos ingénieurs commerciaux un

Ingénieur support marketing UNIX

En relation avec les Etats-Unis, assurer la conception et la mise en place du support technique à fournir lors du lancement de produits logiciel ; apporter à notre force de vente la formation technique et les outils nécessaires à la vente (documentation commerciale et technique - réalisations des démonstrations et benchmarks).

De formation supérieure (niveau Bac + 4 ou 5) complétée par 6 à 7 ans d'expérience -et notamment des systèmes UNIX- vous avez également une bonne connaissance des télécommunications. L'anglais courant est bien évidemment indispensable.

Poste basé à La Défense.

Merci d'adresser votre dossier de candidature, sous réf. IS/MU à Philippe BOUCHENOIRE - Service Recrutement - NCR - Tour Neptune - 20 Place de Seine - 92086 Paris-La Défense.

NCR

média-system

Da[...] nous sommes l'un des [...] (4000 personnes, 1,4 milliard de francs [...]) [...] prépondérante de la CAO (Computervision, CG[...]) [...] amène à renforcer nos mo[...]

Futur Responsable CAO (Lyon)

De formation supérieure (école d'ingénieurs), vous justifiez d'une expérience [...] dans le développement de projets CAO.

Nous vous proposons de participer, en liaison avec le Siège, à [...] d'applications liées à nos différentes activités (installation en [...] automatismes et systèmes).

Chargé de la maintenance du site (contacts constructeurs), [...] permettront de jouer un rôle important de conseiller et [...] d'assurer efficacement la mise en place des applications et la formation [...]

Lieu de travail : LYON.

Nicole LE MEUR vous remercie de lui adresser votre dossier de candidature sous la référence MNL/ESD/RC à

ORDIS — RECRUTEMENT PARIS

MEDIA BA

Groupe d'établissements financiers situé en Banlieue Est de Paris recherche un

Assistant Chef de Projet

Agé de 25 ans environ, diplômé de l'enseignement supérieur, vous disposez de bonnes connaissances en informatique (programmation, micro-informatique, L4G). Vous avez le sens de la méthode et de l'organisation, éventuellement confirmée par une première expérience.

Le Chef de Projet de la Direction des Affaires Financières vous propose de venir le seconder dans le domaine de la comptabilité et de la trésorerie :

- en assurant l'interface technique avec la Direction de l'informatique,
- en mettant de nouveaux outils micro-informatiques à la disposition des utilisateurs,
- en développant pour eux des modules d'analyse de données,
- en participant à l'élaboration du cahier des charges et des jeux d'essais.

Situé à la charnière de plusieurs métiers, ce poste ouvrira à un candidat motivé des perspectives d'évolution variées.

Merci d'adresser votre dossier de candidature (réf. 11024), à Média-System, 2 rue de la Tour-des-Dames, 75009 Paris, qui transmettra.

E.D.F. – G.D.F.

Vous êtes débutant, titulaire

d'un Diplome d'Ingénieur Grande École

Vous avez le goût du travail en équipe, des contacts humains, des respons. et de l'engag. personnel.
Vous souhaitez, lors de votre début de carrière, participer à l'essor de l'

INFORMATIQUE DE GESTION

dans un grand groupe

Vous serez associé à la conception et à la réalisation d'architectures de systèmes d'information complexes

- Sur les matériels les plus récents.
- En mettant en œuvre les techniques les plus avancées du génie logiciel, de la communication et de l'exploitation automatisée.

LIEU DE TRAVAIL : RÉGION PARISIENNE

Ecrivez-nous avec un CV et une photo à
EDF – GDF – M. LAMBERET
Direction du personnel – Division Recrutement
12, place des Etats-Unis, 75783 PARIS, CEDEX 16.

AUTOPHON

SOCIETE EN PLEINE EXPANSION

Spécialiste des Télécommunications et de la Radiotéléphonie, recherche

INGENIEURS D'ETUDES

Pour mener à bien, dans le cadre d'un travail en équipe, une étude nouvelle jusqu'à son industrialisation.

Les candidats, Ingénieurs diplômés, auront de solides bases théoriques en transmission de données (sur l'air et sur le câble) et une très bonne expérience industrielle, si possible, en radiotéléphonie.

Envoyer lettre manuscrite, C.V. et photo, sous référence **PA 29**, *à*
AUTOPHON S.A.
Direction Technique
72/76, rue Paul-Vaillant Couturier
92301 LEVALLOIS-PERRET

TELECOMMUNICATION - TELECOMMUNICATION

COMITE **FORME**

工業技術研究者養成

Formation et recherche en techniques industrielles

Le COMITÉ FORME, pour sa 3e année d'activité, propose aux jeunes Ingénieurs et Chercheurs salariés d'Entreprises françaises :

Six stages de longue durée au Japon, dans des entrep. ou des centres de rech. japonais.

PROFIL : Ingénieurs ou Chercheurs de haut niveau ayant une 1re expérience industrielle.
DOMAINE : Sciences et techniques appliquées à l'Industrie.
DURÉE : 30 mois.
DÉPART : 4e trimestre 87-1er trimestre 88.

CONTACTER : M. A. TOURNADE.
SFJTI/COMITÉ FORME
16, avenue Bugeaud, 75116 PARIS.
TÉL. : 47-27-21-67. TELEX : 642 632.

AFFRETEUR ROUTIER

Importante société de distribution physique recherche pour son département international AFFRETEUR ROUTIER. Formation niveau IUT, BTS ou équivalent, une expérience de 2 à 3 ans serait appréciée mais pas indispensable. Langue anglaise nécessaire. Deuxième langue Espagnol souhaitée. Formation complémentaire assurée par l'entreprise. Rémunération intéressante fonction de l'expérience. Lieu de travail : GARONOR.

Adresser C.V. avec photo et prétentions sous réf. 25561 à Contesse Publicité 20, avenue de l'Opéra 75040 Paris cedex 01, qui transm.

CONTESSE

Société biens d'équipement leader sur son marché 60% C.A. réalisé à l'exportation, recherche

INGÉNIEUR TECHNICO-COMMERCIAL

Vous prendrez en charge l'animation et le suivi de la zone Moyen-Orient.
Vous maitrisez parfaitement l'anglais et vous avez déjà acquis une expérience d'environ 5 ans de la vente de produits destinés à l'industrie.

Adresser vos C.V., lettre et prétentions
Société AMRI
Service du Personnel
"Les Mercuriales" - 40, rue Jean-Jaurès
93176 BAGNOLET CEDEX

Bleu

IMPORTANTE SOCIETE LOGISTIQUE
Filiale d'un Groupe international

Vous offre : si vous êtes un CADRE ayant acquis : - une expérience en transport routier national et international, - une bonne connaissance des problèmes logistiques, - la pratique courante de l'anglais.

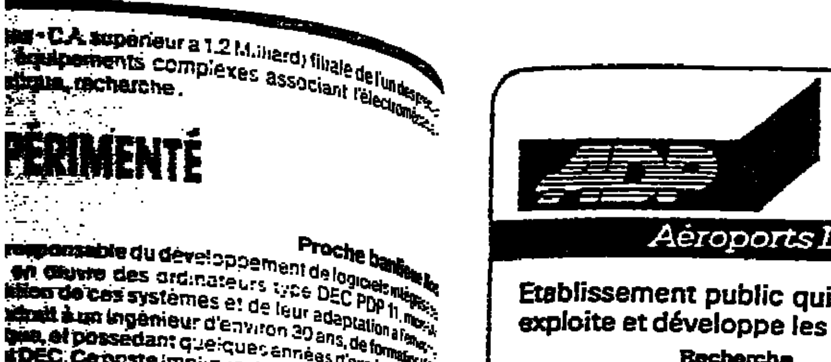
Le poste de :

RESPONSABLE D'EXPLOITATION D'AFFRETEMENT ROUTIER

au sein de son département international situé en proche banlieue de Paris.

Adresser CV, photo et prétentions s/réf. 25562 à CONTESSE PUBLICITE 20, avenue de l'Opéra 75040 PARIS Cédex 01 qui transmettra.

CONTESSE





Aéroports De Paris

Etablissement public qui construit, exploite et développe les aéroports.

Recherche

UN CHARGÉ D'ÉTUDES

pour son service ESCALE ORLY

- Il aura une formation d'ingénieur ou équivalent et une première expérience dans un secteur de production.
- 30 ans environ.
- Bon niveau d'anglais.
- Il sera chargé, auprès du chef de service, de dossiers d'études concernant les activités de l'escale et aura à représenter le service dans des groupes de travail.

Adresser lettre manuscrite et CV :

Alain CARRIÈRE
291, Bd Raspail - 75675 PARIS CEDEX 14
Tél. 43 35 71 80

Filiale d'une société américaine spécialisée en METAUX PURS et CERAMIQUES recherche pour son unité de TOULOUSE

RESPONSABLE CONTROLE QUALITE

Reportant à la direction générale américaine, il assure la gestion et l'évolution des moyens de contrôle, l'audit et l'animation permettant d'apporter à une clientèle internationale exigeante la prestation de QUALITE TOTALE requise.

Il assume la responsabilité de l'ensemble des relations technico-commerciales ayant trait à la qualité.

Le poste s'adresse à un INGENIEUR DIPLOME QUALITICIEN justifiant d'une expérience probante de 3 à 4 ans dans le domaine du nucléaire ou de l'aéronautique.

Anglais courant indispensable.

Adresser lettre manuscrite + C.V. détaillé + prétentions à MATERIALS RESEARCH S.A. - Service du Personnel 66, boulevard de Thibaud - 31084 TOULOUSE Cedex.

COMMUNICO

FILIALE GROUPE CHIMIQUE INTERNATIONAL recherche

POUR USINE FRANCE-NORD

TECHNICIEN ASSURANCE QUALITÉ

IUT Biologie appliquée ou BTS bactériologie.

Expérience souhaitée dans B.P.F. OU G.M.P. DÉBUTANT ACCEPTÉ

ECRIRE : N° 77.981
PUBLICITÉ ZEMOR
3, rue Saint-Fiacre, 75002
PARIS, qui transmettra.

MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES

recrute

2 JEUNES INGÉNIEURS ÉLECTRONICIEN ET INFORMATICIEN

(école d'ingénieurs de préf.) attirés par le travail logiciel ou matériel au sein d'une petite équipe de développement dans les domaines suivants :

MICRO-INFORMATIQUE, RÉSEAU, BASES DE DONNÉES

Transmettre C.V., photo et prétentions à
M. EVAIN, Ministère des Affaires étrangères, Service des communications.
37, quai d'Orsay, 75700 Paris.

SOCIÉTÉ DE CONSEIL RECHERCHE pour son département ORGANISATION

UN INGÉNIEUR

de formation travaux publics, Ponts et chaussées ou équivalent, attiré par les études générales et l'entretien des patrimoines immobiliers.

Ce poste conviendrait à un jeune ingénieur ayant une expérience de 3 ans, des goûts prononcés pour les contrats de hauts niveaux, le sens des responsabilités dans la conduite des projets.

Merci d'adresser votre C.V. à :
O.C.I., 115, rue de l'Ourcq, 75019 PARIS, avec photo, date de disponibil. et prétent.

CAP GEMINI SOGETI

premier groupe européen de services informatiques

Ingénieurs grandes écoles

vous avez réussi vos études. Réussissez votre entrée dans la vie professionnelle !

Devenez un **pro** de l'informatique et des systèmes en travaillant avec des professionnels qui vous apporteront une méthodologie et vous formeront aux techniques les plus élaborées de leur métier :

- réseaux,
- B.D. relationnelles,
- télématique
- bureautique communicante,
- schémas directeurs,
- systèmes experts.

Accédez rapidement aux responsabilités correspondant à votre potentiel : • technique • encadrement d'équipes (Chef de Projet) • relations clients.

Rencontrons-nous sans tarder, nous parlerons ensemble de votre avenir !
Christian Renard, directeur technique, attend votre candidature, CAP SOGETI LOGICIEL, 129 rue de l'Université, 75007 Paris.



média-system

UN AVENIR A CONSTRUIRE

Pour CGI l'avenir, c'est maintenant :
CGI met aujourd'hui en œuvre les techniques informatiques des prochaines années. Ses ingénieurs ... aujourd'hui les solutions qui seront vitales pour les grandes entreprises de demain.
... d'acquérir les premières bases de votre avenir :

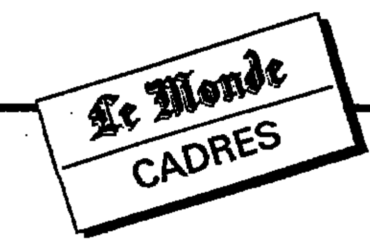
Ingénieurs grandes écoles

...es prêts à choisir l'informatique et le métier de Conseil auprès de grandes entre-

...struisons ensemble votre avenir et le nôtre.
...e nos 1300 collaborateurs, notre solidité financière (CGI est introduite en ...ree depuis 1986) nos méthodes éprouvées et notre volonté de créer, avec ...mbition et votre engagement personnel, tous les atouts sont réunis ...ssurer notre réussite commune.
...sous référence DJ/I 905 à Mme JAMET.
...rue de Grenelle, 75007 PARIS.

Compagnie Générale d'Informatique

L'Énergie Créative



Consultants

➡ niveau élevé ⬅

- Nous sommes une société de conseil en organisation (Gr. IECI). Nous intervenons depuis 10 ans dans entreprises (F., CEE, Afr.) qui investissent et/ou qui transforment leur organisation.
- Pour réussir notre développement et maintenir la qualité de nos prestations, notre équipe (13) recrute (rentrée 87) 2 CONSULTANTS DE HAUT NIVEAU ayant :
  - une culture élevée et une formation supérieure 3e cycle ou grandes écoles (éco, socio, techn.) ≥ 35 ans ;
  - une très grande capacité de synthèse, d'innovation et d'animation ;
  - des expériences à des niveaux élevés de responsabilité de conduite de changements.
- NOTRE MÉTIER : concevoir, conduire, mettre en œuvre des changements importants d'organisation, en particulier :
  - la conception et la mise en œuvre d'organisations nouvelles de production dans secteurs secondaires et tertiaires (Peugeot Mulhouse, Rhenalu, Unisabi) ;
  - la préparation et l'accompagnement des investissements techniques sur le plan hommes et organisation (Renault Douai, Vittel, Glaceries Saint-Roch) ;
  - la définition de stratégies de développement au niveau d'une entreprise, d'une branche professionnelle ou d'une région (Fonderie Bruche, Productique 300, Bassin Potass).
- NOS OPTIONS : travailler sur le terrain, associer les acteurs, mettre en œuvre des solutions assurant à la fois gain de productivité et développement des hommes.
- NOUS VOUS PROPOSONS :
  - la responsabilité globale de contrats (chef de projet) ;
  - un travail en équipe pluridisciplinaire sur tout contrat ;
  - une rémunération annuelle (300-400) + participation + 6 semaines C.P.
- *Ecrivez-nous (lettre man. + photo récente + C.V. + prétentions) avant le 8 juin.*
- *Documentation de présentation de notre entreprise sur demande.*

ieci développement
Conseil en Organisation
30, rue Herder,
F-67000 Strasbourg.



Le conseil général de la Loire

recrute par voie de détachement ou de mutation

un DIRECTEUR

POUR SA DIRECTION DE LA VOIRIE DÉPARTEMENTALE

Ce service, constitué à l'occasion du partage de la DDE, assurera la programmation, la maîtrise d'œuvre et la conduite d'opération des actions d'aménagement du réseau routier départemental (3 600 km). Il exercera également une mission de suivi des opérations d'entretien et de gestion de ce réseau confiées à la Direction départementale de l'équipement.

Ingénieurs de formation (Ponts et chaussées, Travaux publics...), les candidats devront justifier d'une réelle expérience tant technique que d'organisation et de gestion humaine.

Les dossiers de candidature, comprenant curriculum vitae et photographie, devront parvenir au plus tard le 30 JUIN 1987 à l'adresse suivante :

CONSEIL GÉNÉRAL DE LA LOIRE
Direction générale des services du département
2, rue Charles-de-Gaulle
42022 SAINT-ÉTIENNE Cedex 1

Tous renseignements complémentaires pourront être obtenus au 77-33-42-45, poste 5245.

NEC NEC NEC NEC NEC
Les Grands Interprètes

Avec un C.A. de 13 milliards de $ en 1986 pour un effectif d'environ 100.000 personnes, sa réputation n'est plus à faire. NEC est le leader mondial dans le domaine des composants et se situe parmi les grands de l'informatique et des télécommunications.

Créée le 1er Juillet 1985 pour opérer en péri-informatique, NEC Business Systems FRANCE emploie *30 personnes et réalise un C.A. de 305 millions de FF grâce à deux gammes de produits*: les imprimantes et les disques. Aujourd'hui NEC se diversifie et complète sa panoplie par une gamme de moniteurs performants au premier desquels figure le fameux MULTISYNC qui a introduit un nouveau concept en ce domaine.

Pour maîtriser sa croissance, la société développe son département technique et recrute

ingénieur d'application moniteurs

Mettez en valeur une expérience réussie dans un secteur de technologie identique en devenant **l'homme-clé** de ce nouveau produit. Vous participez à l'avant-vente du MULTISYNC, vous supportez notre force de vente en clientèle et vous avez un rôle de conseil auprès de cette dernière.

ingénieurs d'application imprimantes

En collaboration avec les ingénieurs commerciaux, vous assurez les contacts avant-vente et vous proposez des solutions techniques appropriées. De plus, vous organisez les séminaires de formation.

ingénieurs d'application disques

Votre expérience de ce produit ne peut être qu'un atout appréciable pour mener cette mission de conseiller technique auprès de notre force de vente et de notre clientèle.

La rémunération offerte ainsi que les perspectives d'évolution au sein d'une multinationale japonaise qui s'implante sur le marché français, sont de nature à intéresser une personnalité de valeur.
Merci d'adresser dossier de candidature (lettre manuscrite, C.V. complet, photo et rémunération actuelle) en précisant le poste à : F. CABON
NEC Business Systems France - TOUR GAN Cedex 13 - 92082 PARIS LA DEFENSE.

Institut de Recherche pharmaceutique situé en proche banlieue Sud-Ouest recrute :

INGENIEUR CHIMISTE

diplômé de l'Ecole Nationale de Chimie.

Possédant une solide expérience en synthèse organique.

Envoyer CV et lettre manuscrite sous réf. M 40825 à HAVAS CONTACT - 1, Place du Palais Royal - 75001 PARIS qui transmettra.

Nous prions instamment nos annonceurs d'avoir l'obligeance de répondre à toutes les lettres qu'ils reçoivent et de restituer aux intéressés les documents qui leur ont été confiés.

Le Monde CADRES



Ingénieur Chef de Projet

– TRANSFORMATION PLASTIQUE –

Cette PME performante (C.A. : 260 MF), filiale d'un groupe américain leader dans le domaine des valves et des aérosols destinés aux industries de la pharmacie et de la parfumerie, recherche pour sa Direction Technique, un ingénieur responsable études développement produits. Sous l'autorité du Directeur Technique en liaison avec les services marketing, les clients et les fournisseurs, il est responsable de la conception et de l'élaboration de produits nouveaux (définition du cahier des charges, réalisation des prototypes, choix des sous-traitants outillages...).

Ce poste conviendrait à un ingénieur généraliste (Mines, A.M., INSA...) âgé d'au moins 27 ans et ayant acquis une première expérience industrielle dans une société de production grande série. Le poste à pourvoir est situé dans l'EURE, à proximité de grandes villes régionales. La rémunération annuelle motivante sera fonction de l'expérience du candidat.

Adresser lettre manuscrite, C.V. détaillé, photo et rémunération souhaitée sous référence 5030/M à J.P. MENASSIER, Sélé-CEGOS, Tour Chenonceaux, 204, Rond Point du Pont de Sèvres - 92516 BOULOGNE BILLANCOURT CEDEX.

sélé CEGOS

MEMBRE DE SYNTEC — CURRICULUM

Pharmacie

BEECHAM SEVIGNE

Important groupe pharmaceutique international poursuit le développement de sa gamme dans la prescription médicale.

Pour renforcer et maîtriser sa croissance, il complète sa structure en intégrant le ou la

RESPONSABLE ETUDES ET CONTROLE MARKETING

de l'une de ses 2 divisions.

Largement autonome dans son action, il :
- mène les études marketing,
- définit et met en place la planification marketing des produits,
- analyse et contrôle lui-même l'exécution de la politique marketing.

Jeune cadre (28 ans environ), de formation supérieure (HEC, ESSEC...) et peut être pharmacien, il a acquis une bonne maîtrise du contrôle et/ou des études marketing au cours d'une première expérience réussie dans l'industrie pharmaceutique.

Merci de nous adresser C.V., photo et rémunération actuelle, sous la référence 702-116/LM (à mentionner sur l'enveloppe).
Le secret absolu des candidatures est garanti par :

BKC PARIS-LYON-NEW-YORK-MILAN
BERNARD KRIEF CONSULTANTS
115, rue du Bac 75007 Paris.

DU RECRUTEMENT A LA GESTION DES RESSOURCES HUMAINES...

*Nous appartenons à un grand Groupe Industriel Français ; notre principal établissement (900 personnes) est situé dans la **Région d'Orléans** ; il regroupe sur le même site une importante Direction Technique (300 ingénieurs et Techniciens) et l'unité de production.*

La Direction du Personnel développe la fonction «Ressources Humaines» incluant maîtrise de l'emploi, recrutement et formation pour répondre aux importantes mutations technologiques de l'entreprise.

Concrètement vous assurerez le recrutement d'Ingénieurs et de Techniciens, la réalisation du plan de formation et la gestion de la mobilité interne. Mais vos apports à la politique du personnel, à la mise en place d'outils adaptés, à la communication et aux évolutions culturelles seront tout aussi fondamentaux.

Pour répondre aux exigences de cette fonction nous pensons qu'une expérience de la gestion des carrières et du recrutement des cadres en entreprise est nécessaire ; elle sera d'autant plus appréciée que vous l'aurez acquise dans un établissement industriel.

*Nous vous offrons donc la possibilité d'une large contribution au sein d'une équipe désireuse de promouvoir réellement **le concept de gestion des Ressources Humaines**, d'abord dans notre Société, puis dans notre Groupe.*

Notre Conseil établira les premiers contacts. Adressez-lui votre dossier de candidature et votre niveau de rémunération en précisant la référence 907 M.

ALPHA CDI, 181 Avenue Charles de Gaulle, 92200 NEUILLY SUR SEINE.



ALPHA CDI

MEMBRE DE SYNTEC

VENDEURS INSTITUTIONNELS

FF 200.000 - 400.000 + PRIME

Nous sommes l'un des plus importants spécialistes en matière de recrutement financier à Londres. Grâce à une demande exceptionnelle sur le marché, notre département international a décidé d'ouvrir un bureau à Paris. Nous recrutons des cadres financiers avec des qualifications spécifiques pour des banques et institutions financières, comme les deux postes ci-dessous.

Pour une banque dont le service en conseil clientèle est reconnu comme étant l'un des meilleurs en France, nous recherchons des vendeurs expérimentés ayant une bonne connaissance du marché boursier européen. Les candidats recherchés auront au moins deux ans d'expérience chez un agent de change ou dans un établissement bancaire. La rémunération sera de FF 200.00 à 400.000 + prime.

Pour l'un des plus prestigieux agents de change du marché, nous recherchons le numéro 2 d'une équipe de vente en actions françaises pour une clientèle établie. Le candidat devra avoir un minimum de cinq ans d'expérience sur le marché français, soit comme analyste financier, soit comme gérant de portefeuille. Une bonne performance sera récompensée par une rémunération excellente.

Si vous répondez à ces critères, veuillez envoyer votre C.V. à Mme Jacqueline Boyd ou M. Norman Banta, ANDERSON, SQUIRES, 8, rue Cimarosa 75116 PARIS ou téléphonez au 45.05.13.08.

Spécialistes en Recrutement Financier Anderson, Squires



JEUNES INGENIEURS METHODES et MAINTENANCE

GROUPE CHIMIQUE DE DIMENSION INTERNATIONALE



Une force qui porte l'avenir

Nous recherchons pour nos unités de synthèse organique fine (régions Rouen et Lyon) des jeunes ingénieurs Méthodes et Maintenance

VOUS NOUS APPORTEZ :
- Une formation d'ingénieur mécanicien ou génie civil (Arts et Métiers, Centrale Lyon, INSA).
- Une expérience industrielle de 2 à 4 ans.
- Une maîtrise de la gestion efficace de l'outil de production.
- La conviction que la qualité se gagne sur le terrain.
- Votre dynamisme et votre mobilité.
- La maîtrise de l'anglais et le goût des contacts.

NOUS VOUS OFFRONS DANS UN POSTE A CREER
- La responsabilité de l'outil de production : fiabilité, productivité.
- La définition et la gestion des budgets et plan pluriannuel de maintenance.
- L'élaboration des choix techniques et méthodologiques *destinés à améliorer la performance.*
- L'animation de l'équipe de maintenance intégrée à l'unité.
- Le développement de votre carrière au sein d'un groupe en expansion.

Merci d'adresser votre dossier complet de candidature (lettre manuscrite, C.V., photo) sous la référence GB 12 à :
MUTATIS S.A. - 22, rue Royale - 75008 PARIS.

Organisation et Publicité

GROUPE D'ETABLISSEMENTS FINANCIERS SITUE EN BANLIEUE EST DE PARIS,
nous recherchons pour notre Direction Marketing

DEUX RESPONSABLES PRODUITS

- *Votre formation Ecole Supérieure de Commerce (option Marketing ou Marketing financier),*
- *votre expérience professionnelle de 3 à 5 ans des produits financement des équipements de PME/PMI au niveau commercial et conceptuel,*
- *votre esprit de synthèse et de créativité allié à une indispensable curiosité professionnelle,*

Vous permettront de prendre en charge sur un créneau d'équipements déterminés :
- *le suivi et la création de produits financiers et prestations mis ou à mettre à disposition de notre réseau commercial France,*
- *le suivi et l'optimisation de la tarification de ces produits et prestations sur le marché.*

Pour ces postes, nous vous remercions d'adresser CV, lettre manuscrite, photo, prétentions à Média System (réf. 10990), 2 rue de la Tour-des-Dames 75009 PARIS, qui transmettra.



CHEF DU SERVICE TECHNICO-COMMERCIAL

Produits d'Equipement Grand Public

LA TECHNIQUE DE L'INGENIEUR AU SERVICE DE NOS CLIENTS ET DE NOS COMMERCIAUX

Ingénieur grande école, **débutant ou première expérience**, vous envisagez d'investir votre potentiel dans une activité dynamique tournée vers le marché.

Unité décentralisée au sein d'un grand groupe industriel de taille internationale nous vous offrons cette opportunité.
Vous apporterez à nos clients (du détaillant à la grande distribution) et à nos forces de vente une assistance technique performante dans les domaines de la qualité des produits, de la documentation, de la formation, etc.

Vous animerez une équipe de 15 personnes.

Poste basé à ***ORLEANS.*** *Déplacements à prévoir.*

Votre réussite vous permettra une carrière évolutive dans le groupe en France ou à l'étranger.



Merci d'adresser votre candidature (lettre manuscrite, C.V., photo) sous la **REF 87585/LM** à **SELECOM,** 226 Rue du Faubourg Saint-Honoré 75008 PARIS.

HAVAS CONTACT

Entreprise de prestations industrielles en pleine expansion

RECHERCHE

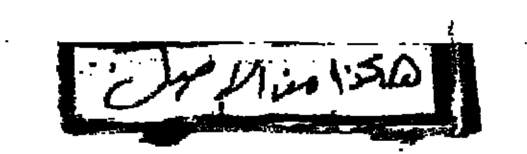
UN CHEF D'EXPLOITATION

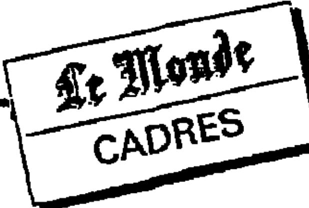
Pour seconder le Directeur du Département

Il devra être un homme de terrain et de contacts à tous niveaux.

RÉMUNÉRATION 200.000 F.

Envoyer lettre manuscrite + C.V. et photo au :
MONDE PUBLICITÉ sous n° 8.605
5, rue de Monttessuy, 75007 PARIS.




Le Monde
CADRES

DEMANDES D'EMPLOIS

CHEFS D'ENTREPRISE

L'Agence Nationale Pour l'Emploi
vous propose une sélection de collaborateurs :
- INGENIEURS toutes spécialisations
- CADRES administratifs, commerciaux
- JOURNALISTES (presse écrite et parlée)

DIRECTEUR MARKETING-COMMUNICATION, 39 ans, ESC Reims, Licence sciences éco., anglais-allemand, 13 ans exp. ventes merchandising, marketing dans sociétés internationales de produits de grande consommation,
RECHERCHE poste directeur marketing ou commercial région parisienne ou Rhône-Alpes, libre rapidement, BCO/JCB 1024.

H. 31 ans, Bac + 2, anglais-espagnol, 7 ans exp. chef publicité, remisier Bourse de commerce,
RECHERCHE responsabilités dans le domaine de la communication d'entreprise ou financière, BCO/MS 1025.

J. H. CADRE, 29 ans, doctorat 3ᵉ cycle relations internationales EST PRET à apporter son concours à toute société qui souhaiterait s'implanter au Cameroun et MET à disposition de tout employeur ses connaissances en relations internationales, disponible France-étranger, BCO/MS 1026.

ORGANISATEUR INFORMATICIEN, 40 ans, CNAM + IESTO, 12 années d'exp. dans le secteur tertiaire comme consultant spécialiste des PME,
RECHERCHE nouvelles responsabilités de haut niveau dans le même secteur, BCO/MS 1027.



ÉCRIRE OU TÉLÉPHONER :
12, rue Blanche, 75436 PARIS CEDEX 09
TÉL. : 42-85-44-40, poste 27.

Pays de l'Est. J.H. 27 ans, dipl. ét. sup., Russe, dynam. ch. poste permanent ou non comme assistant ccial, traducteur de cadre commerces avec pays de l'Est, 46-28-08-66.

J.F. 28 ans, secrétaire de direction, 7 ans d'expérience, dynamique, excellente présentation, rech. emploi secteurs culturel, communication, presse, média, relations publiques. Tél. : 42-62-16-44.

ATTACHÉE DE PRESSE
Jeune femme dynamique, 25 ans, disponible et motivée, 3 ans d'expérience : agences communications - publicité, groupe de presse parisien, recherche poste : agence relations publiques ou pub, annonceur ou éditeur. Ecrire sous le nº 6958 LE MONDE PUBLICITÉ 5, rue de Monttessuy, Paris-7ᵉ.

Bordeaux : JF 27 a., maîtr. de gest. Paris-Dauphine + DESS sciences po, 2 a. chargée d'études à Paris, ch. poste market. dans la rég. de Bordeaux. Rép. (56) 30-94-22. En cas d'abs. Rép. (56) 30-01-49.

SECRÉTAIRE
STÉNO-DACTYLO, 40 ans, expérience service commercial, service du personnel, connaissances juridiques et traitement de texte, sans responsabilités, libre de suite, recherche place stable. – Tél. : 39-91-62-23.

J. F. 33 ans, PARFAITEMENT BILINGUE ALLEMAND, bonnes connaissances anglais, 7 ans expérience entreprises. Etudes supérieures, libre le 1/06/1987. Etudie ttes propositions. Ecrire sous le nº 8572M LE MONDE PUBLICITÉ 5, rue de Monttessuy, Paris-7ᵉ.

UN COMMUNICATEUR créatif, ch. emploi : édition presse publicité
Profil : marketing opérationnel, études, stratégies, concept., campagne de V.P.C. Diplôme : EDHEC et sciences économiques de 42 ans.
Tél. 45-27-17-23, M. A. Jourdan

J. H., 24 ans, dégagé des obligations militaires, possédant un BTS en informatique et parlant couramment l'anglais et l'italien cherche emploi Paris et région parisienne. Tél. : 60-20-34-70.

J. F. 23 ans, diplômée ICART cherche place galerie d'art ou antiquaire, tél. : 45-48-62-72.

Jeune femme 29 ans, licence anglais + formation commerce international, 6 ans exp. import/export et transit (contacts comm. gestion dossiers, etc.), cherche respons. Tél. 48-39-23-16.

H. 36 ans, bilingue allemand, maît. d'all., doctorat lettres modernes, 10 ans exp. prof. enseignement de l'all. (économique et commercial) + professorat à l'Education nat., connaiss. traitement de texte IBM-PC
cherche emploi stable dans le cadre d'une diversification de postes:
– dans société d'édition ou de presse pour poste service documentation, traduction, archives ;
– dans organisme d'enseignement supérieur ou de formation continue pour poste d'enseignement et/ou de recherche pédagogique.
Etudie toutes propositions. Ecrire à M. Norbert SCHMITZ, 90, rue Saint-Antoine, 75004 Paris, ou tél. le soir à partir de 18 h : 42-71-17-23.

J. H. 31 a., étudiant langue arabe, relations inter. + DEA droit européen et inter., étud. ttes propos. d'emploi en rel. avec pays arabes. Tél. : 99-76-71-51.

FISCALISTE
H. 40 a., ancien fonct. impôt haut niv. étudie ttes propos. Ecrire sous le nº 8598 LE MONDE PUBLICITÉ 5, rue de Monttessuy, Paris-7ᵉ.

ALLEMAGNE FÉDÉRALE.
Franco-allemand expérimenté cherche direction de filiale PME existante ou à créer (secteur industrie). Ecrire sous le nº 8606 LE MONDE PUBLICITÉ 5, rue de Monttessuy, Paris-7ᵉ.

J. F. 37 ans, secr. dir./assist. adm. tril. anglais portugais, 15 ans exp. dont 6 à l'étranger, ch. poste à resp. Paris ou province. Disponible pour l'expatriation. Étudie ttes propositions. Ecrire sous le nº 8607 LE MONDE PUBLICITÉ 5, rue de Monttessuy, Paris-7ᵉ.

ADJOINT CCIAL EXPORT
tril. : fr.-angl.-arabe + bonnes connaiss. en all. Etud. ttes propos. Tél. : 46-70-62-86.

Publiciste, 40 ans, large exp. des affaires internationales et des contacts haut niveau, langues étrang., souhaite poste ou missions en rapport. Fréqts ou lgs déplacements poss. Tél. : 45-67-52-45.

J.F. rech. emploi administratif Import-Export (anglais), expérience dans négociations des crédits documentaires. Ecrire sous le nº 6955 LE MONDE PUBLICITÉ 5, rue de Monttessuy, Paris-7ᵉ.

Agrégatif philo., 3ᵉ année doctorat nouveau, exp. enseig. rech. poste enseig. privé. Rentrée 87 Paris. Ecrire sous nº 8.585 M Le MONDE Publicité 5, rue de Monttessuy, Paris-7ᵉ.

EMPLOYEUR

Vous recherchez
- UN AGENT ADMINISTRATIF ayant des connaissances informatiques, une grande expérience service achats, sachant évoluer au sein d'une société.

Vous appréciez
- l'organisation,
- les facultés d'adaptation,
- la polyvalence,
- le sérieux dans le travail.

Autodidacte, niveau BAC. Je corresponds peut-être à la personne dont vous avez besoin. Pour un premier contact téléphonez-moi au 42-43-15-22.

J. H. 30 ans, titul. DEA droit internat., niv. BEP comptab. tril. Fr., Angl.-Arabe, ch. emploi stable, étudierais ttes propos. Ecrire sous le nº 6957 LE MONDE PUBLICITÉ 5, rue de Monttessuy, Paris-7ᵉ.

F. 42 ans contrôle gestion, chef comptable + 10 ans expér. Unité prod., rech. poste id. régions 21, 69, 71. Libre de suite. Écr. à PUBLIVAL/5069, 27, route des Gardes, 92190 Meudon, qui tr.

J.F. 30 ans recherche poste à responsabilités. B.T.S. secrétariat anglais. Expérience 8 ans. Région Paris-banlieue Ouest. T. 45-56-91-71 - 46-05-78-93, à partir de 19 h. Poste 40.37.

propositions diverses
L'Etat offre des emplois stables bien rémunérés à tous les Français, hommes et femmes, avec ou sans diplômes. Demandez une documentation (gratuite) sur la revue spécialisée FRANCE CARRIÈRES (D16), BP 402-09 PARIS CEDEX 09.

travail à domicile
Cherche frappe tous documents à domicile, travail soigné et rapide. Tél. : 45-55-91-71, poste 4068 h. burx.

Le Monde CADRES

Le cabinet grandit...
Un nouvel espace
pour vous accueillir,

JFD conseil
RESSOURCES HUMAINES

8, rue Saint Philippe du Roule
75008 PARIS - Tél. : 42.89.17.06

CURRICULUM

Pour assurer le développement de ses enseignements de finances à l'École des Hautes Études Commerciales (HEC), l'Université de Lausanne ouvre une inscription en vue de pourvoir un poste (à temps partiel) de **professeur d'opérations et marchés financiers**
Les candidats doivent être porteurs d'un doctorat et avoir publié des travaux relatifs à la matière à enseigner.
Le cahier des charges du poste peut être demandé au Doyen de l'Ecole des HEC, M. prof. F. Léonard, BFSH, 1015 Lausanne, Suisse.
Délai pour la réception des candidatures : 15 juin 1987.

Recherchons pour cours revision B.A.C.
PROFS AGRÉGÉS OU CERTIFIÉS
angl., alld., esp., it., hist.-géo., biologie. Tél. : 43-36-48-00.

Le nº 1 de la lecture rapide recrute
15 ANIMATEURS
+ 25 ans, Bac + 4. et/ou exp. entreprise.
Adresser C.V. + photo LECTIKA SYSTEM. 12, rue Vauvilliers, 75001 Paris.

Organisation internationale siège Paris recherche
RÉDACTEUR
parfaitement bilingue : anglais-français, langue maternelle anglaise, expérience édition 5 ans minimum.
Ecrire sous/nº 8.591 M. Le MONDE Publicité 5, rue de Monttessuy, Paris-7ᵉ.

RECHERCHONS JOURNALISTE
Pour magazines spécialisés tourisme et plein air.
Grand public et professionnels. Permis VL et pratique photo.
Env. CV et prétentions à : EDIREGIE BP 379. 75869 Paris, cedex 18.

L'IMMOBILIER

appartements ventes

2ᵉ arrdt
Bibliothèque nationale caractère living bur. chbre cft. 950 000 F. ASM - 47-70-17-44.

3ᵉ arrdt
BEAUBOURG Imm. XVIIᵉ, très beau studio, 33 m², gd charme, GD VOLUME 46-44-98-07.

PRÈS BEAUBOURG RARE
ds hôtel particulier, studio tt cft caractère, mezzanine. 485 000 F. Tél. : 42-52-01-82.

5ᵉ arrdt
JARDIN DES PLANTES Bel imm. ancien GD 2 P. Soleil. IDÉAL PIED-A-TERRE 720.000 F. 45-41-06-80.

PROX. PANTHÉON 100 m², **SOLEIL-JARD.** refait nf. 47-03-32-44, matin.

6ᵉ arrdt
R. VAVIN, imm. H. Sauvage, 155 m² + 35 m² TERRASSE, sol., tr. gd séj., 4 ch., 5ᵉ ét. asc, Px élev. exclu. LEGI 43-26-73-14.

10ᵉ arrdt
CANAL ST-MARTIN 2/3 p. 95 m² spacieux, lumin., aménag. gar. 1 100 000. Tél. apr. 18 h : 42-41-95-42.

14ᵉ arrdt
OBSERVATOIRE
Gd 6 p., tt cft, 200 m² envir. PLAN EXCEPTIONNEL GD STAND. 45-26-89-04.

ALÉSIA LOFT A RÉNOVER 2 niveaux + cour privative. Les 19 et 20, 12-14 h et 16-18 h. 570 000 F, 6, r. Jonquoy.

15ᵉ arrdt
Convention studio tt cft, 4ᵉ ét., état neuf. 3.000 F + ch. Tél. 47-83-65-61.

Mº PASTEUR, beau 2 p., cuis., bns, wc, chf cent. individuel, prof. lib. pos. 46-34-13-18.

16ᵉ arrdt
Mº MUETTE
Bon imm. pierre de taille. Salon, s. à m., 3 ch., entrée, cuis., bains WC, 128 m² à rénover + service, chauf. cent. Sur petite rue calme, 12, RUE DE LA POMPE. Mardi 20 à 16 h 30. Mercredi 21 de 15 h à 18 h.

ORTF lumineux 3-4 p. Gd liv. 2 gdes chbres + serv. reft nf asc., 45-08-53-84 h. bur., 60-60-54-94 soir.

17ᵉ arrdt
32 m² 256 000 F
Rue Legendre, imm. briques 1930, 2 p., entrée, cuis., wc, cab. toil. Tél. : 42-52-01-82.

92 Hauts-de-Seine
SAINT-CLOUD
Vue sur Paris. Grand studio, balcon, cuisine équipée, salle de bains, 535 000 F. 42-90-64-74, poste 233.

94 Val-de-Marne
Vincennes, prox. RER, Mº Loft 196m², aménag. grd stand. BASIM 42-78-27-06.

Minitel
30 000 offres
Paris-province 36.15 Tapez LEMONDE puis FNAIM

appartements achats

AGENCE LITTRÉ
Rech. pour clientèle française et étrangère apparts et hôtels part. dans quart. résidentiels. Paiement compt. chez notaire. TÉL. : 45-44-44-45.

EMBASSY SERVICE
8, avenue de Messine, 75008 PARIS, recherche à l'achat ou en location BEAUX APPTS DANS QUARTIERS RÉSIDENTIELS.
TÉL. : 45-62-16-40.

Recherche 2 à 4 p. PARIS préfère RIVE GAUCHE avec ou sans travaux PAIE COMPTANT chez notaire 48-73-20-67, même le soir.

RECHERCHE 1, 2, 3 P. même à rénover. 42-52-01-82.

GROUPE DORESSAY
Rech. pour clientèle française et étrangère : Marais, rive gauche, 16ᵉ, Neuilly, appartements 4-8 p. et hôtel partic., achat ou location. Tél. : 46-24-93-33.

locations non meublées offres

Paris
AV. DE VERDUN près gare de l'Est, ds bel imm. pierre de t., 6ᵉ ét. asc., très calme, très dégagé, 4 P. cft, parft état, 7.100 F + ch. Tél. matin SEGECO ◆ 45-22-69-92.

ALÉSIA, 5 p. tt cft, gd balcon s/jard., soleil. 8 000 F + ch. + park. Tél. : 43-27-28-60.

Région parisienne
CHARENTON CENTRE immeuble neuf, standing studios. 2 p. 2.840 F à 3.700 F + ch., park. compris. POP : 43-20-12-07.

locations meublées demandes

Paris
INTERNATIONAL SERVICE
rech. pour BANQUES, STÉS MULTINATIONALES et DIPLOMATES. Studios. 2, 3, 4, 5 pièces et plus. Tél. : I.S.I. 42-85-13-05.

MONDIAL MERCURE
Rech. STUDIOS et 2 PIÈCES pour clientèle étrangère APPTS DE STANDING pour ambassades et sociétés. S'adr. : SERVICE ACCUEIL. Tél. : 42-56-28-16.

Province
Trouville-Honfleur... Logem./mais. calme (jard.), à part. de déc. 87 (de 6 à 12 m.), pour enseignant et traductrice. Kowalsky, HEC, 78350 Jouy-en-Josas

maisons individuelles

LOCATION-VENTE ACCESSION

MAISONS INDIVIDUELLES 5 et 6 PIÈCES

GIF/YVETTE (91)
DOMAINE DE LA BOISSIÈRE Allée du Néflier Tél. (1) 45-39-65-68 (1) 60-12-10-74.

maisons de campagne

Parc rég. Maine-Normandie Entre Alençon et Bagnoles-de-l'Orne (213 km de Paris), particulier vend cause maladie maison de campagne meublée en cours de finition (reste peinture et papiers). Sur cave avec puits. S. de séj. avec cheminée. 2 chbres, cuisine équipée, salle de bains et wc. Chauffage électrique. Le tout sur 1 300 m. de terrain avec arbres fruitiers clos. Bordé par petite rivière 1ʳᵉ catégorie. (Pêche et chasse). Prix : 250 000 F. Renseignements au 47-36-19-74. Visite sur place les 23 et 24 mai et du 9 au 20 juin.

propriétés

Belle propr. à Pleumer-Bodou. Dans un site boisé, terrain 3 750 m², parc paysager agrémenté de rocailles, terrain clos d'une haute haie de cyprès. Gd s/sol, R. de C. : Hall, cuisine équipée, gd séjour avec salon, s. de b., w.c., chambre. Étage : petite mezzanine, 4 ch., s. de b., w.c., libre à la vente. Prix 1.500.000 F à débattre. Tél. 16 (96) 23-97-42 après 19 h 30, dans la journée 16 (96) 37-72-05.

immobilier information

Particulier vend :
PÉNICHE HOLLANDAISE Luxmotor 1929
31,5 m x 5 m (150 m² habitables). Moteur : DAF 120 ch. turbo, groupe électrogène ; 7,5 kva. Terrasse, chauffage central, réserve d'eau de 15 000 litres. Carénage et gros œuvre effectués sur chantier, été 84. Travaux à terminer. 550.000 F. Tél. 46-05-44-17. (à partir de 18 h).

locaux commerciaux

Locations
8ᵉ sans pas-de-porte BOISSY D'ANGLAS 150 000 F + charges
16ᵉ SÈZE 150m² 250 000 F + charges
CHAUVEAU-LAGARDE, 150m² 360 000 F + charges
17ᵉ TOCQUEVILLE 50m² 85 000 F + Charges
J-M LEVET SA 42-25-12-03.

fonds de commerce

Ventes
VENDS CENTRE VILLE ARLES P.-à-P. homme bell tous commerces, 125 m². Tél. 90-96-06-57.

bureaux

Locations
Domiciliation depuis 80 F/ms, Av. des Ch.-Elysées (Etoile). Rue St-Honoré (Concorde). Rue Cronstadt, Paris 15ᵉ. 21 bis, rue de Toul, Paris 12ᵉ. Constit. SARL 1 500 F/HT. INTER DOM - 43-40-68-50.

VOTRE SIÈGE SOCIAL
DOMICILIATIONS
SARL - RC - RM Constitutions de sociétés. Démarches et tous services. Permanences téléphoniques.
43-55-17-50

DOMICIL. CCIALE 8ᵉ TELEX/SECRET. TEL. BURX
AGECO 42-94-95-28.

BOURSE
Imm. gd standing, ét. élevé, 150 m². Impecc. clair, calme. Cab. BURON, 42-36-88-05.

CONCORDE 185 m²
Imm. pierre de t. STANDING. Entrée, réception + 7-8 burx. BAIL NEUF Sans cession ni reprise.
LORIM - 45-08-82-05

L'AGENDA

Cours
Traductions anglais, allemand par traducteur très expérimenté travail de qualité. Ecrire sous le nº 8692 LE MONDE PUBLICITÉ 5, rue de Monttessuy, Paris-7ᵉ.

Enseignement
PÉDAGOGIE RUDOLF STEINER. Les enseignants de « l'école Perceval » animent une rencontre pédagogique du 1ᵉʳ au 5 juillet 1987 : conférences, activités artistiques, exposition pédagogique. Rens. 5, av. d'Eprémesnil, 78400 CHATOU (1) 39-52-16-64.

Instruments de musique
PART. VD EXCEPT. PIANO Bosendorfer, 2 m. 100.000 F. Tél. : 42-65-31-41.

Hi-Fi
DEMANDEURS D'EMPLOIS
séduisez votre futur employeur par UN C.V. AUDIO. Tél. : 46-06-22-60.

Moquettes
A SAISIR
MOQUETTE 100 % PURE LAINE
PRIX POSÉE : 99 F/m² Tél. : 46-58-61-12.

Spécialités régionales (vins)
LA HALLE AUX VINS
VINS DE PROPRIÉTÉ
Px.GROS : 48-80-60-96
C. coial, Bois-l'Abbé, Champigny.

Vacances Tourisme Loisirs
DÉCOUVREZ L'ÉTÉ AUX ANTILLES
Vacances de rêves à ST-BARTH Votre appartement meublé à partir de 1.500 F/la semaine. RÉSERVAT. 16 (1) 43-29-60-60.

VOILE DE HAUTE MER et randonnées dans les îles de MADÈRE et des AÇORES en juin-juillet et août. 1 500 F par sem. + nour. Croisières SIMILOU Feldmann, C 1 Millepertuis, 91940 Les Ulis, tél. : (16-1) 64-46-04-58.

AUDE EN LANGUEDOC MER, MONTAGNE, ARRIÈRE-PAYS. Pour réserver votre gîte rural, camping à la ferme, chambre d'hôte, gîte d'enfants, etc. Brochure sur demande. CHAMBRE D'AGRICULTURE 70, rue Aimé-Ramon 11000 CARCASSONNE 68-25-24-95. 68-47-94-01. Telex 500 370.

annonces associations

Appels
EX-CADRES IBM
VOUS AVEZ ACQUIS UNE RETRAITE CAPITALISATION PAR VOS COTISATIONS OBLIGATOIRES AU CONTRAT IBM-UAP. CETTE RETRAITE SERA PERDUE SI VOUS NE PRENEZ PAS D'INITIATIVE.
IBM ne vous connaît plus et UAP vous ignore. Nous avons constitué l'association CRAC (loi 1901) pour faire valoir nos droits, contactez nous : Capitalisation Retraite Assurances Cadres, 31, rue des Colonnes-du-Trône 75012 Paris. Tél. : 43-42-35-08.

LEON Communication institutionnelle Tél. : 43-38-54-88.

Conférence
COLLOQUE DU CERCLE FREUDIEN : LA TERREUR SUBJECTIVE. Salon Honorat-Cité universitaire, 19, bd. Jourdan, 75014 Paris. Vendredi 22 mai, 16 h : La terreur subjective : C. Spielmann, Ph. Adrien, C. Balasc, E. Bigras (Montréal), C. Nawawi. 18 h 30 : Le terrorisme politique et le psychanalyste : M. Vignar, R. Bernardi (Montevideo), A. Cherki, E.G. Mango, J.C. Plà (Mexico), G. Reinoso (Buenos-Aires). Samedi 23 mai, 9 h : La terreur/le politique : J. Hassoun, B. Barret-Kriegel, J. Clavreul, A. Houballah (Beyrouth), M. Kravetz, M. Vignar. 14 h 30 : La terreur insidieuse : C. Mallet, A. Joxe, A. Spira, F. Peraldi (Montréal), P. Hassoun. Dimanche 24 mai, 9 h : Les terreurs féminines/l'inceste : M. Balmary, E. Thomas, J.-P. Lehmann, une femme de SOS Inceste, M. Abbaye, J. Altounian. 14 h 30 : L'effet psychotique : G. Dana, W. Apollon (Québec), F. Bessis, J. Bigras (Montréal), O. Grignon, F.-D. Villa.
CERCLE FREUDIEN – 9, passage d'Enfer, 75014 Paris.

Sessions et stages
Théâtre du Grimoire. Stages de théâtre cet été à Paris. Une méthode de travail pour l'acteur 43-38-48-29.

VICTOIRE SUR LE TABAC
En 4 semaines, sans chimie, doucement mais sûrement, cessez de fumer, sans angoisse ni stress, sans grossir. Sans engagement de votre part, informez-vous (avant le 30 mai si vous voulez cesser de fumer avant les vacances d'été). « VICTOIRE SUR LE TABAC » Tél. : (1) 45-61-15-13.

Pour vous relaxer, augmenter votre confiance en vous, communiquer mieux, atteindre vos buts plus vite et guérir des problèmes psychosomatiques :
HYPNOSE PRATIQUE
23 et 24 mai : 9 h 30 à 17 h 30
Pour cesser de fumer par hypnose et auto-hypnose :
VIVRE SANS TABAC
4 soirs : 2 juin au 23 juin. Rens. ICP, tél. 47-46-03-62.

Un nouvel art d'apprendre rapide, agréable, efficace. L'anglais et l'espagnol par la suggestopédie avec ACCES. Tél. : 43-58-72-47 ou 39-95-60-13.

Stage d'été à Orlando (Floride). Stage de rentrée en Normandie. Centre d'études franco-américain, B.P. 176 14104 Lisieux Cedex. Tél. : 31-31-22-01.

RANDONNÉE ILE DE LA RÉUNION du 2 au 15/10 du 30 au 16/10 8 500 F du 3/10 au 12/11, du 31/10 au 13/11 9 000 F LA RÉUNION A PIED 4, cité de la Chapelle 75018 Paris Tél. : 46-22-03-01 - 46-21-76-16

Croisière 5 jours aux Galapagos QUITO - OTAVALO - AMAZONIE du 13 au 27/08 18 950 F. Renseignements et inscriptions MONDES et MERVEILLES 20, rue P.-Bert, Paris XIᵉ Association culturelle agrément de tourisme nº 275004.

BOURSE
COMMENT INVESTIR
FORMATION PRATIQUE
INITIATION
Marchés des cotations – Evolut. et évaluat. des cours. Pratique des documents. Les frais.
20 PARTICIPANTS MAXI
1 JOUR – Lieu PARIS
950 F H.T./Participant
Stages : 30 mai – 13 juin
Réservation dans la limite des places disponibles à : C.F.C. organ. format. profes.
Tél. : 43-56-05-84.

LES OUTILS INDISPENSABLES A LA GESTION D'UNE PETITE ENTREPRISE. Formation de 5 jours pour créateurs et responsables de petites entreprises. Stage du 17 au 23 juin 1987.

L'INSERTION PAR L'ECONOMIQUE Comment concilier projet social et activité économique. Quels statuts ? Quel produit ? Quels sont les nouveaux textes ? Stage du 22 au 26 juin 1987.

BOUTIQUE DE GESTION DE PARIS 95, bd. Voltaire, 75011 Paris. Tél. : 43-55-09-48.

Cfd 43 56 76 05
Préparation aux
CARRIÈRES DU JOURNALISME
Spécial étudiants – Les principales filières
Initiation aux techniques journalistiques
du 15 au 27 juin 1987
du 29 juin au 11 juillet 1987

SÉJOURS LINGUISTIQUES EN ANGLETERRE. Jeunes et adultes. Doc. gratuite (1) 64-22-98-98.

A RIVERIE
Monts du Lyonnais, venez l'été trouvez le calme, un panorama superbe à 35 km de Lyon : photo, céramique, batik, peinture etc. rendus accessibles à tous FORMULES SOUPLES Seul, famille, groupe. Hébergement proposé, cft simple 3 soleils, 73, rue E.-Pons 69004 Lyon. Tél. : 78-28-34-30.

APPEL DES 3 SOLEILS
à tous leurs adhérents et amis pour un RELAI URGENT diffusion personnalisée de brochures d'activités et autres aides 73, rue E.-Pons, 69004 Lyon. Tél. : 78-28-34-30.

FEMIN'AUTRES Création, gestion, développement d'entreprises. Stages courts de formation comptabilité, gestion, marketing. Rens. : 43-57-70-87.

Stage formation professionnelle directeur d'équipements socio-éducatifs de 9 mois à plein temps, possibilité DEFA et salaires form. prof., conditions expérience prof + animation + 23 ans. Renseignements, inscriptions MAI 87, IFA, 168, bis r Cardinet 75017 Paris. Tél. : 42-63-54-63.

A l'occasion de l'ouverture des nouveaux locaux. Station Informatique + vous propose une initiation gratuite au ST ATARI tous les jours du 18 au 23 mai de 18 h 30 à 19 h 30 au 33, rue Lemercier 75017 Paris Mº Place Clichy. Pour tous renseignements complémentaires : 42-55-14-26.

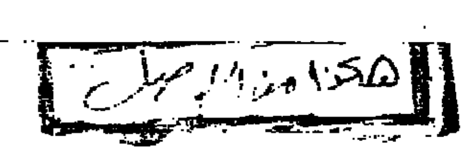
Initiation au scénario par correspondance ou par stage à Paris Tél. : 47-48-03-75. CINESCRIPT BP 162 92304 Levallois-Perret Cedex.

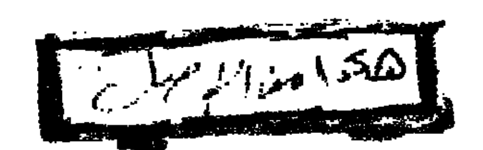
Découvrez l'Islande à pied et en 4 x 4, terre riche et contrastée, glaciers, volcans, geysers nos itinéraires vous ferons découvrir le continent dans toute sa diversité et sa beauté sauvage. 15 jours juillet, août 9 300 F. à 9 700 F. Zig-Zag BP 342 54006 Nancy Cedex. Tél. : 83-30-37-79.

Randonnées pédestres 15 jours pas de portage. Crète 5 600 F, Karpathos (île grecque) 6 300 F. Atlas marocain 5 700 F., Islande (avec 4 x 4) 9 300 F., Réunion 11 000 F. Népal 21 j. 12 800 F. Catalogue sur simple demande Asso. Zig-Zag BP 342 54006 Nancy Cedex. Tél. : 83-30-37-79.

- Prix de la ligne 40 F TTC (28 signes, lettres ou espaces).
- Joindre une photocopie de déclaration au J.O.
- Chèque libellé à l'ordre du *Monde Publicité*, et adressé au plus tard le jeudi pour parution du mardi, daté mercredi au *Monde Publicité*, 5, rue de Monttessuy, 75007 Paris.

La rubrique Associations paraît tous les mardis sous le titre « Agenda », dans les pages annonces classées.





L'AGENDA

annonces associations

Culture

« Le Vaisseau fantôme » à l'Opéra

Imagerie romantique

Accueil houleux pour cette production qui renouvelle l'imagerie traditionnelle.

Malgré les péripéties de ces derniers jours, et le départ du chef d'orchestre Marek Janowski, mécontent du travail de ses troupes, la production du *Vaisseau fantôme* de Wagner (en provenance de Karlsruhe), réalisée par Jean-Louis Martinoty, est nettement plus intéressante que tout ce que l'on a vu à l'Opéra cette saison, *Atys* excepté. Elle marque un effort certain pour repenser l'ouvrage et sa présentation scénique, même si le résultat paraît souvent discutable.

La première vision des marins norvégiens couchés par la tempête, sous une toile grise où se profile entre les rochers un vaisseau fantôme à la Gustave Doré, est d'une grande beauté (décors de Heinz Balthes). Non moins impressionnante, l'apparition du trois-mâts fantasmagorique qui s'élève peu à peu de la mer entre les arêtes d'une carcasse de navire échoué.

Mais cette image, qui restera au fond de la scène jusqu'au bout, est malheureusement assez laide avec sa coque en forme de carafe, et, de plus, curieusement peinte de scènes romantiques où l'on reconnaît le célèbre « Voyageur » de Casper David Friedrich, identifié au Hollandais errant.

Du sol surgissent aussi les silhouettes découpées d'une petite rue nordique (comme un village de bande dessinée) au milieu de laquelle se déroule le deuxième tableau. Le plateau est ainsi une boîte à malice qui s'ouvre et se referme pour évoquer les différents lieux et péripéties de l'action, avec beaucoup d'ingéniosité. Mais cette scénographie reste quelque peu abstraite et demande au spectateur une sérieuse connaissance préalable du livret.

Le metteur en scène n'a sans doute pas disposé d'assez de temps pour faire de ses personnages de véritables symboles : à côté du Daland de Jaako Ryhänen, magnifique voix à la Talvela, et de Reiner Goldberg, Erik trompettant, bon garçon désespéré de voir sa fiancée filer entre ses doigts, les deux héros principaux sont bien pâles. Bernd Weikl, Hollandais à tête de Christ, ne nous touche guère avec cette voix grise et sans vibration. Elisabeth Connell, trop imposante Senta, reste désespérément banale, malgré un timbre lumineux, mais dépourvu de mystère et d'intensité intérieure, avec des gestes qui souvent frisent la vulgarité. Un vigoureux pilote (Hubert Delamboye) et Jocelyne Taillon (*Mary*), toujours excellente, complètent heureusement la distribution.

L'orchestre sonne de manière bien banale sous la direction flottante de Heinrich Hollreiser, qui a certes sauvé la situation en vieux routier des théâtres allemands, mais n'est guère capable d'imposer une interprétation lyrique de grand caractère.

JACQUES LONCHAMPT.

★ Prochaines représentations au palais Garnier les 21, 25, 28, 31 mai, 2, 4 et 6 juin.

DIGRESSIONS par Bernard Frank

Villages

1 Vieilles histoires de clocher

En 1985, au mois de mai, je m'étais donné *un mal fou pour lire à temps le Vent du soir*, de Jean d'Ormesson. Vous vous souvenez sans doute mieux que moi de ce roman qui connut un immense succès de librairie. Comme l'auteur nous l'avait laissé entendre, *le Vent du soir* n'était que le premier tome d'une trilogie. Effectivement, un bonheur n'arrivant jamais seul, ce livre fut suivi en 1986 par *Tous les hommes en sont fous*, et, point d'orgue à cette chronique planétaire, *le Bonheur à San Miniato* vient de sortir ces jours-ci. Je peux sans trahir un secret vous en lire la dernière phrase : *« Quelque chose basculait. Le vent du soir se levait. »*

Il y a deux ans si je m'étais écouté, j'aurais attendu des jours meilleurs pour me plonger dans cette superproduction. Qu'elle fût terminée ou en poche. Il y a des romans, j'en ai fait souvent la remarque, qui sont comme ces grands films à succès de ma jeunesse, on n'a pas besoin de les cueillir à l'arbre, en exclusivité, on peut parfaitement attendre qu'ils passent dans les salles de quartier ou, maintenant qu'elles ont presque toutes disparu, à la télévision. Mieux encore s'en régaler à leur sixième *rediffusion qu'à la seconde*. Ce n'est pas la cruauté qui nous fait agir ainsi. Mais le sentiment que ces films, ces romans ont besoin *d'avoir été culottés* par *d'autres, des millions* de fois, pour retrouver leur originalité, leur fraîcheur, leur meilleur angle. Goûtés dans la foulée de leur succès trop attendu, ils déçoivent alors qu'avec le temps, au hasard d'une soirée qui ne s'annonçait pas brillante, ils deviennent une bonne surprise.

J'avais toutes les raisons en ce printemps 1985 de laisser passer l'immense défilé qui me cachait *le Vent du soir*. Je venais de quitter un journal et je n'avais pas encore repris du service au *Monde*. J'étais donc libre. Libre de lire ou relire *le Rose et le Vert* (de Stendhal), un « *Masque* », *le Journal de Mickey*, ou mon « vieux » Montaigne. N'étant pas en mission commandée pourquoi me serais-je précipité sur un roman qui était déjà acheté avant même que d'être lu ? Et d'ailleurs dans mon existence d'écrivain, en « mission commandée », l'ai-je jamais été, sinon poussé par ma vanité ? Les délicieux bourgeois libéraux de gauche qui animaient *l'Observateur* sans photos de 1952, année où je commençais à parler tout seul à haute voix dans les colonnes des journaux étaient bien trop préoccupés, par la décolonisation, le neutralisme européen (sujet qui va redevenir à la mode d'une façon redoutable dans les années qui viennent), à créer les structures d'accueil d'une nouvelle gauche réaliste, efficace et pourtant généreuse aux antipodes du brutal PC et de la débile SFIO pour songer à contrôler un instant la littérature.

Je pouvais m'offrir pour mes débuts d'écrire deux pleines pages sur *Récit secret*, de Drieu La Rochelle, plaquette pratiquement introuvable tirée à quelques centaines d'exemplaires que j'avais dénichée rue Saint-Ferdinand dans le sombre laboratoire d'analyses de sa première femme, le docteur Jiramec, où en 1945 il avait trouvé une cache pour se suicider dans le calme et le noir. Ce n'est pas Stéphane, ni Bourdet, ni Galard, ni même Martinet qui m'auraient reproché alors d'avoir parlé dans leur hebdomadaire d'un écrivain collabo. Quant à Sartre, qui passe dans l'honorable milieu de la collaboration pour avoir diffamé la mémoire du cher disparu, ce Sartre qui devait interdire l'entrée de sa revue aux manuscrits des « indignes nationaux » — autant de paperasse qui n'encombrerait pas ses bureaux, — le seul reproche qu'il me fit à l'époque fut : « Mais pourquoi vous ne m'avez pas donné ce truc ? En plus long. *Les Temps modernes*, c'est tout de même autre chose que *l'Observateur* ! » En somme, c'est Drieu qui m'a fait entrer par la grande porte dans la revue de Sartre !

Si j'évoque ces vieilles histoires de village, c'est en pensant à cette demoiselle qui vient d'écrire une défense et une illustration de Brasillach chez Laffont et qui se prenait pour Jeanne d'Arc devant ses juges, ou Blandine devant ses lions alors qu'elle passait tout simplement chez Pivot. On avait envie de réveiller en douceur cette aimable somnambule, de lui murmurer pour ne pas la faire sursauter : vous êtes en 1987, mademoiselle, il n'y a aucun héroïsme particulier à parler de Brasillach, à tenter d'expliquer comment cet écrivain qui vous a séduite a pu être de nouveau le rédacteur en chef de *Je suis partout* de 1941 à 1943. Ce n'est pas Barbie que vous aviez en face de vous, mais Marc Ferro et Fred Kupferman, deux braves universitaires qui ne sont en rien des tueurs, et si c'est Gilles Perrault qui vous effraie, comptez sur Pivot, cet amateur de beaujolais et de football, pour que la règle du jeu soit respectée, pour que vous sortiez indemne d'« Apostrophes ».

C'était vraiment un cas, cette Anne Brassié, avec son petit livre plat, scolaire, qui n'expliquait rien, qui n'apprenait rien. Et cette façon qu'elle avait de tenir tête imaginairement à une horde de FTP qui allaient la violer, lui tondre les cheveux mais qui n'empêcheraient pas pour autant la vérité qu'elle incarnait de s'exprimer. Son sourire supérieur signifiait : « Vous n'avez rien compris à l'Occupation, à l'avant-guerre. J'ai mes sources. Là, ce n'est pas trop mal. Ce que vous venez de dire montre que vous, le monsieur à gauche, vous n'êtes pas complètement idiot. » Mon Dieu comme les personnes qui n'ont pas vécu une époque et qui viennent d'en découvrir des vérités premières sont ennuyeuses à écouter dès qu'elles veulent nous faire partager leur récent, partial et partiel savoir !

Dans ce numéro des *Cahiers du Rocher* consacré à Robert Brasillach, un texte m'a étonné, des paroles de bon sens sont venues d'où je ne les attendais plus, d'Alain Griotteray. A force de lutter contre les communistes, Alain Griotteray a fini par s'exprimer comme eux, dans une langue de bois à toute épreuve. Or cet homme de la droite « musclée » qui considère, ce qui est son droit si ce n'est pas mon avis, Brasillach comme « un très grand écrivain » pose à son propos les vraies questions : 1) *« Pourquoi tant de jeunes hommes (...) formés à l'école de Maurras n'ont-ils pas rejoint sinon de Gaulle du moins la Résistance... »* 2) *« Il y a toujours quelque chose de mystérieux, et qui suscite un irrépressible sentiment de gâchis, à l'idée que la conception de la « France seule » ait pu conduire certains à porter l'uniforme allemand. »* 3) *« Certes, tout est pensé chez Brasillach au nom d'un amour exigeant de la France. Mais cette volonté de la jeter dans les bras de l'ennemi — assimilé au sauveur — n'est-il pas un amour un peu déviant ? »* 4) *« Qu'eût été la vie* (c'est un partisan de la peine de mort qui parle) *de celui dont la publication du moindre écrit nouveau aurait suscité, en retour, la publication de ses éditoriaux dans* Je suis partout *(...). Entre Alphonse de Châteaubriant et Céline, voit-on la place d'un Robert Brasillach ? Il vaut mieux n'y pas penser. »*

2 La faute à Pivot

Ce que je voulais dire — vous dire ce que je voulais vous dire, c'est bien tout mon problème depuis que j'ai commencé à écrire ! — c'est que Pivot est le fautif si j'ai lu *le Vent du soir* en quatrième vitesse. La mise en disponibilité où je m'étais placé me dispensait des corvées d'épluchage. Jean d'Ormesson n'avait pas besoin de ma lecture pour obtenir le succès fou que dans le doute il méritait. Je sentais confusément que les éloges que je pourrais lui décerner ne seraient jamais au diapason de ceux qu'il allait stoïquement endurer. Qui sait si l'humble bouquet que j'aurais pu lui offrir, dont la seule valeur eût été sa sincérité, n'aurait pas eu l'air, face à ces immenses gerbes populaires, de réserves.

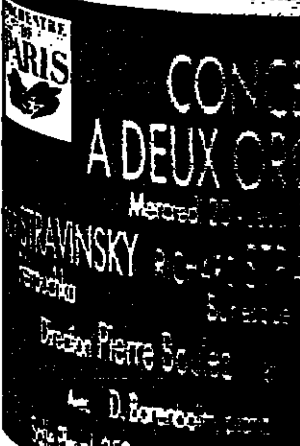
Pivot mit fin à ces tergiversations en nous jetant sur le même plateau. Mon éditeur, homme circonspect qui est presque moins pressé que moi, ce qui n'est pas peu dire, de voir mes vieux livres refaire surface, et qui d'ailleurs n'en possède aucun exemplaire depuis onze ans que sa maison en a racheté les titres, bousculé par des confrères qui voulaient s'en charger à sa place, venait dans la plus grande confusion de rééditer mon premier roman. Le thème de cette émission était « Stars et débutants ». On devine dans quel box Jean d'Ormesson avait été placé d'office, épaulé solidement par Lawrence Durrell.

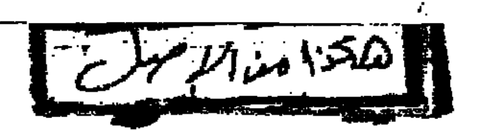
Le lot des débutants se composait de deux dames charmantes et d'un garçon. La première, celle que je pouvais de ma place regarder, avait un joli jeu d'épaule et quand l'on poussait plus *loin l'examen, l'on découvrait* un *roman aux* phrases courtes d'un humour gentiment macabre. L'autre, Béatrice Commengé, invitée de la dernière heure qui n'était pas annoncée dans les programmes, fut la surprise de la soirée. Le garçon était un journaliste de *Libération*. Il avait presque le même nom que cet acteur d'avant-guerre, Lucien Baroux, qui joue le confident de Louis XV dans *Remontons les Champs-Elysées*, de Sacha Guitry. Les journalistes de *Libé*, qu'ils soient anciens ou nouveaux, commencent à poser problème pour les écrivains. Dépassant le seuil de tolérance généralement admis, ils meublent d'une façon impressionnante les étagères des maisons d'édition. On dirait que ces maisons ont accommodé à leur façon le slogan du petit pois : on a toujours besoin d'un journaliste de *Libé* chez soi ! Attention, ces gens-là vont devenir les Chinois de notre littérature. Quant à moi, débutant ne puis, star ne daigne, Franck suis, je servais de passerelle entre ces deux mondes. A suivre.

3 Grille subjective

Je ne sais pas si vous prenez au sérieux les grilles qui clôturent en général les pages littéraires des hebdomadaires dans le vent. Il faut avoir une rude santé pour mastiquer tous les succès qui nous sont proposés. Ce qu'il y a de réconfortant dans ces tableaux, c'est de penser que tant de livres illisibles se vendent si bien. C'est un encouragement pour les autres. Depuis quelque temps, ces hebdomadaires ont apporté des perfectionnements à ces grilles un peu froides. Il y a non seulement les succès de la semaine, Dieu tout-puissant mais lointain, mais ce que les libraires ont aimé et qu'il ne faut pas confondre avec ce qu'ils ont vendu. Et enfin les propres choix des collaborateurs du journal. On peut imaginer que c'est une seule personne qui s'occupe du tout. Courrier du cœur où les livres sont redistribués pour le bonheur de tous les goûts. Désormais je vous proposerai ma grille : *le Roman des jardins de France, leur histoire*, par Denise et Jean-Pierre Le Dantec (Plon, 110 F), *Sans effort apparent*, de Gilles Martin-Chauffier (Balland, 89 F) et, bien sûr, *le Bonheur à San Miniato*, de Jean d'Ormesson (J.-C. Lattès, 89 F). Je vous dirai pourquoi.







Le 40e Festival de Cannes

Bilans

Cannes est amoureux de Faye Dunaway, déesse dans toute sa splendeur, comédienne fantastique pour Barbet Schroeder et son *Barfly*. Cannes se jette aux genoux de Fellini l'enchanteur, et de son *Intervista*. Mais est arrivée l'heure des bilans et ils ne sont pas forcément optimistes. On a du mal à trouver des noms nouveaux capables de mettre en alerte les grands anciens. Il n'empêche que, dans son ensemble, le jeune cinéma mondial, qu'il ait été présenté dans la « Semaine de la critique » « Un certain regard », « Perspectives », parvient à donner une idée juste des obstacles que rencontrent les gens qui font des films, les gens tout simplement.

SELECTION OFFICIELLE

« Barfly », de Barbet Schroeder; « Intervista », de Federico Fellini

Les champions de l'ivresse

Barbet Schroeder nous entraîne de bar en bar sur les traces de Charles Bukowski. Fellini, en dérive nostalgique vers Cinecitta, nous met en garde contre la perte des illusions.

Barbet Schroeder aime étudier les monstres *(Général Idi Amin Dada)*, les animaux savants *(Koko, le gorille qui parle)* et se pencher en ethnologue sur telle ou telle micro-société particulière, celle de la drogue avec *More*, du masochisme avec *Maîtresse*, du jeu avec *Tricheurs*. *Barfly* (l'équivalent de « pilier de bar »), à travers le personnage ô combien pittoresque de l'écrivain Charles Bukowski, nous plonge dans le monde de l'alcool. Jusqu'au cou. On n'a jamais autant bu sur un écran. De ce point de vue, *Barfly* est un vibrant plaidoyer pour l'eau minérale.

L'histoire est simple, plate comme celle d'une beuverie qui ne s'interrompt pas une minute pendant des années. Henry Chinaski (Mickey Rourke) a ses habitudes au Golden Horn, un bar miteux. Il écluse deux ou trois hectolitres de scotch chaque soir et se castagne avec le barman Eddie (Frank Stallone, le frère de Rocky). Tantôt il reste sur le carreau, tantôt c'est Eddie. Qu'importe, on recommence le lendemain, garçon remettez-nous ça, même si c'est triste. Un jour, Chinaski rencontre Wanda (Faye Dunaway), aussi pocharde que lui. C'est l'amour au premier verre. Il aura bien une petite faiblesse pour la jolie bourgeoise qui veut éditer une de ses nouvelles – car Chinaski écrit, en plus de boire – mais sans lendemain. Il revient dare-dare à sa Wanda, sa bouteille et ses raclées avec Eddie. Soit. Cela paraît un peu sec pour un film aussi arrosé, mais c'est bien l'univers de Bukowski, rude, amer, tendre et déglingué.

Rourke a grossi, s'est fait le cheveu sale et gras, mais il s'aime encore beaucoup et ça se sent. Il devrait se perdre un peu de vue, professionnellement. Faye Dunaway, en revanche, est une ivrogne splendide, très classe dans le délabrement et d'une beauté que jamais la pire bière tiède n'entame. Un film honnête au bout du compte, désespéré comme une page de Buk.

Hors compétition (par mansuétude, la lutte serait par trop inégale), Fellini nous a envoyé son *Intervista*. Une heure quarante cinq de bonheur. Il aurait pu en faire deux ou trois, de toute façon c'est toujours sublime, toujours la même chose, et on ne s'en lasse pas. Il y a bien un prétexte de scénario : une équipe de journalistes japonais interviewe Fellini sur le tournage de *l'Amérique*, d'après Kafka, à Cinecitta.

Emouvant, cruel drôle

Et Fellini en profite pour raconter comment autrefois, jeune journaliste, il fit dans le même lieu (où il vit plus qu'ailleurs) son premier interview d'une star oubliée depuis. Mais cela dit, pas plus que chez Woody Allen, il ne faut s'attendre à une intrigue, aux progrès d'une narration. Comme Woody Allen, Fellini s'entretient, nous entretient uniquement de lui-même, de son monde, avec impudeur, insouciance. Avec raison surtout : ils ne parlent l'un et l'autre que de soi, de leurs obsessions, mais ces obsessions sont les nôtres et nous passionnent.

Encore Cinecitta donc, avec ses cubes de ciment, ses pins parasols, ses habitants bizarres (on dirait un asile de fous, et l'on paierait pour y vivre), ses rituels, ses mots de passe et ses légendes : le petit train bleu d'autrefois, les éléphants de carton, les divas exaspérantes et les machinistes qui leur donnaient de l'air en coulisse, les innombrables brouilles, réconciliations, pannes, ruines, coups de chance, qui sont le pain quotidien du cinéma. Mastroianni en costume de Mandrake retrouvant Anita Ekberg dans sa villa, trente ans après *la Dolce Vita*. C'est émouvant, cruel par moment, terriblement drôle et beaucoup plus polémique (politique ?) qu'on ne pouvait l'imaginer. Au cours d'un tournage, la pluie oblige toute l'équipe à se réfugier sous une bâche imperméable. Au matin, un acteur blague : *« C'est l'aube, ils vont attaquer. »* On rit. Une grenade fumante s'embrase aussitôt aux pieds des comédiens et des techniciens. Mais qu'est-ce que c'est ? Une blague dans la blague ? Très fort, Federico. Mieux que ça : ce n'est pas une blague, la grenade a été lancée par des Indiens, des figurants certes mais des Indiens quand même et on ne sait jamais, ils n'ont pas l'air de rigoler. Et ces Indiens, que brandissent-ils en guise de lances meurtrières ? Des antennes de télévision, des antennes qui ressemblent à des croix de cimetière.


SYGMA.
Marcello Mastroianni.

L'a-t-on assez nombrilisé, médiatisé, ce Festival... Télévisé à mort. Par des animateurs comiques ou concessionnaires en charité dont les salaires sont obusènes. Fellini comme toujours tombe à pic. Il nous désigne la menace. Se retourne moins sur lui que sur le cinéma. Pour nous rappeler que le cinéma c'est peut-être encore le septième art, mais que cela risque fort d'être le dernier.

MICHEL BRAUDEAU.

Un entretien avec Faye Dunaway

Déesse en détresse

Faye Dunaway n'avait pas fait de film depuis trois ans. Elle s'offre un retour triomphal dans Barfly. *Elle y joue Wanda, femme vulérable, alcoolique, sans espoir de rémission, mais sujette à des désirs, à des aspirations. Une « déesse en détresse », comme la définit Bukowski.*

« Je vivais à Londres, dit-elle. J'avais une famille, une vie privée et un enfant à élever. Je m'en suis occupée. Je jouais au théâtre, je tournais, mais sans jamais avoir à quitter Londres. Jusqu'au jour où je me suis sentie prête à revenir... Mais ces années passées en Angleterre ont été incroyablement enrichissantes. La dernière fois que je suis venue au Festival de Cannes, c'était pour remettre la Palme d'or à Wim Wenders. C'est aussi là que j'ai vraiment découvert le travail de Robby Muller.

– ...Qui a été votre chef opérateur sur « Barfly ».

Il a le génie de la lumière. Le look qu'il a donné au film est incroyablement élégant. Et réel, en même temps. Et étrange. Sur la même longueur d'onde que le scénario. Sans que jamais l'attention soit attirée par elle. Si ce film avait été mis en lumière par un chef opérateur hollywoodien, il aurait eu une couleur plus âpre et plus sordide, et il aurait peut-être capoté. Mickey Rourke et moi prenions des risques énormes, jouant à l'encontre de la séduction, sans maquillage, cheveux gras, atroces. Mickey avait toujours l'œil à moitié embrumé.

» Après en avoir longuement parlé avec Barbet. J'avais trafiqué mes cheveux, appliqué un maquillage minimum, puis fait des tests. Robby Muller est ressorti en disant : « Horrible ! » (Elle rit) « Robby ! On essaie ! (Oui, eh bien, c'est horrible ! » Je m'accrochais fermement à ma position, Barbet prenait un peu de recul car c'est lui qui devait finalement trancher, nous sommes allés à la projection des rushes. Robby avait raison, j'avais l'air d'une caricature de *Chinatown*. Erreur sur toute la ligne, on efface tout, on recommence. Pas de maquillage du tout.

– Se confronte-t-on avec un tel personnage sans en ressortir meurtri ?

– Le personnage déteint sur vous : vous vous accoutumez à avoir le désespoir pour compagnon. Difficile de se regarder dans la glace et de se dire qu'on ne supportera pas d'avoir ce visage-là toute la journée. Ou pire : qu'on ne se supportera pas toute la journée. C'est à la fois vous et votre personnage qui pense. Et puis – surprise ! – cette journée-là, vous la vivez bien. On a souvent ri sur ce tournage.

– « Barfly » a-t-il été pour vous une occasion de dire publiquement : « Eh bien oui, j'ai quarante ans. »

– Et aussi de me le dire à moi-même. C'est un passage difficile, trente-cinq-quarante-cinq ans, pour une femme. Se regarder dans une glace et se dire : « Eh bien oui, c'est toi ». J'ai moyennement bien vécu ce passage. Cela provenait en partie de mon entourage, qui me répétait sans cesse que je devais toujours être belle et élégante, impeccablement éclairée, impeccablement habillée. »

J'ai mis du temps à me rendre compte que tout cela était à la fois stérile et stérilisant. On ne fait pas son travail de comédien quand on a la lumière pour unique souci. C'est horrible. C'est démodé, c'est malsain, c'est du toc. Il est bien plus important d'avoir la tête du personnage qu'on interprète, et tant pis si la beauté en prend un coup.

» *Barfly* est un projet dans lequel on se lance par amour et par estime pour le metteur en scène et vos partenaires, mais certainement pas pour des raisons financières. Et il faut bien, avant ou après faire un film qui vous permettra de payer le loyer.

» Après *Chinatown*, je me suis retrouvée dans une catégorie très étroite. C'est étrange, j'ai radicalement changé après *Bonnie and Clyde*. Or c'était le personnage qui m'était le plus proche. Je suis quelqu'un qui vient de la province, de la campagne. Puis je me suis laissée entraîner dans la machine à fabriquer les stars. A partir de *Thomas Crown*, je suis devenue une femme des villes. Les personnages étaient certes intéressants à bien des égards, les rôles étaient beaux, mais j'étais trop sophistiquée, trop glamour, trop parfaite. Très loin de ce que je suis en réalité. Là, je rétablis la barre, et, pour mieux conserver ce nouvel équilibre, je prends une part plus active à la production.

– Vous avez incarné Joan Crawford vue par sa fille dans *Mommie Dearest* et Marilyn Monroe vue et transposée par Arthur Miller dans *Après la chute*.

GRANTZ/STILLS.
Faye Dunaway.

– *Après la chute* a été pour moi déterminant. C'est par cette pièce que je suis entrée dans le métier. Je sortais de l'université, j'avais pris part aux stages d'art dramatique du Lincoln Center à New-York, et je me suis retrouvée dans la troupe qui a créé le spectacle, précisément au Lincoln Center. Barbara Loden, la femme d'Elia Kazan, jouait Maggie-Marilyn, j'étais figurante et doublure je regardais tout des coulisses. La pièce s'est jouée partout dans le monde. Elle a si mal, Maggie, elle est si vulnérable ! C'est un terrain que je pense assez bien connaître... Je sais combien ça a dû être difficile d'être cette femme ou de vivre avec elle.

» D'un côté, c'est « Aime-moi, aime-moi, aime-moi ! » et, de l'autre : « Va-t-en, je te hais ! ». Je comprends, chez elle, ce mélange complexe et inconfortable de névroses. Et le souvenir constant des coups reçus, et la peur constante de n'être pas à la hauteur. Et ce désir qu'elle avait d'être sauvée, et ce désir que Miller avait de la sauver. Mais on ne peut jamais sauver personne contre son gré.

– Êtes-vous également quelqu'un de méfiant ?

– J'ai surtout très peur qu'on me juge. Et si on me juge, je suis sûre qu'on me jugera défavorablement. Parce qu'on me comparera à l'image ou au rêve qu'on se fait de moi, et qu'on m'en voudra de n'y être pas conforme à cent pour cent. C'est difficile, embarrassant et paralysant d'être le centre d'attention. Vous essayez de ne pas vous comporter comme les gens s'imaginent que Faye Dunaway doit se comporter.

– Vous avez votre conception du personnage que vous jouez dans « Bargly », à tel point que vous glissiez, dit-on, votre propre rosaire sous l'oreiller pendant le tournage. Peut-on avoir raison contre le metteur en scène ?

– On se bat pour ce qu'on croit être juste. Mais il ne faut pas oublier un seul instant que votre travail consiste à aider un metteur en scène à donner corps à sa vision. A lui, en revanche, d'être assez intelligent pour se rendre compte qu'un film est un peu comme un enfant, il grandit au long du tournage, il prend une véritable personnalité et suit la direction que sa personnalité lui impose. C'est pareil à l'égard d'un auteur comme Charles Bukowski ou Paddy Chayetsky (*Network*) ; vous avez à donner à leur matériau corps et texture. Mais c'est leur matériau, pas le vôtre.

– Le fait d'avoir un enfant semble vous avoir adoucie.

– Ça a changé ma vie. Ça m'a amenée à changer de vitesse. Je me suis réveillée un beau matin et je me suis rendu compte que j'avais passé cinq ans de ma vie à Londres (alors que j'étais quelqu'un qui se déplaçait constamment), que j'avais un fils, que mon mariage avait duré sept ans, ce qui est long de nos jours, que j'étais restée un peu à l'écart pendant longtemps. J'ai eu envie de rentrer chez moi. Ça change tout d'avoir un enfant.

» Liam m'a remise en rapport avec ma propre enfance. J'ai réappris à avoir son âge et à ne pas en avoir honte. Il m'a réappris à être naturelle – et non pas uniquement une version poupée haute couture de moi-même. Il m'a aussi fait découvrir une tessiture vocale que je ne me connaissais pas. Et tout d'un coup, dans *Ellis Island*, une série télé que j'ai tournée avec Richard Burton, je me suis surprise à rire sur des notes. Je n'ai plus peur d'être vulnérable, ni instinctive, ni, s'il le faut, ridicule. Avec lui d'abord. Et par voie de conséquence, dans un rôle, si le rôle fait appel à ces composantes-là. *Barfly* en est un bel exemple ; désormais, j'ai moins peur. »

Propos recueillis par HENRI BÉHAR.

Schisme chez les producteurs

Dans les coulisses cannoises, les producteurs français viennent de trouver une nouvelle pomme de discorde, un nouveau ferment de division. Vingt-quatre d'entre eux, en rupture de ban avec les deux organisations professionnelles existant jusqu'ici (la Chambre syndicale des producteurs de films et l'Association française des producteurs de films), viennent d'en créer une troisième : l'Union des producteurs de films. MM. Tarek Ben Amar (Carthago Films), René Cleitman (Hachette Première), Christian Fechner (Films Fechner), Marin Karmitz (MK 2), Alain Sarde (Sara Films) Alain Sussfeld (UGC) et Daniel Toscan du Plantier (Erato Films), pour ne citer que quelques-uns d'entre eux, ont souhaité, selon un communiqué, créer un *« syndicat dont la mission est de redonner à l'organisation professionnelle son dynamisme et sa représentativité »*. La présidence provisoire en a été confiée à M. Jean-François Lepetit.

Faut-il voir dans cette scission l'une des conséquences du soutien apporté par la fédération des producteurs au groupe Bouygues dans sa course à la reprise de la Une ? La présence et le rôle actif joué dans le nouveau syndicat par deux candidats évincés – Hachette et UGC – en accréditent l'idée. Mais M. Alain Sussfeld dénonce ce *« mauvais procès »*. *« Le conflit,* précise-t-il, *est né bien plus tard. Lors de la dernière assemblée générale de la Chambre syndicale, certains producteurs qui ne travaillaient plus ou peu ont été élus dans les instances dirigeantes, alors que d'autres, très actifs, sont restés sur la touche. La frange la plus dynamique de la profession n'est plus représentée, alors que l'apparition des nouvelles chaînes privées nous contraint à veiller au respect scrupuleux des nouvelles règles du jeu. »* La création d'une nouvelle instance devenait donc, à ses yeux, inévitable.

Mais une profession divisée fera-t-elle mieux entendre sa voix. Beaucoup en doutent, qui réduisent ce schisme à une *« querelle de générations »*. Des tentatives de conciliation, une fois retombée l'effervescence de Cannes, ne sont donc pas à exclure. De nouveaux transferts d'un syndicat à l'autre, non plus.

P.-A. G.

PERSPECTIVES DU CINEMA FRANÇAIS

Triomphe de la différence

Un amour à Paris, *de Merzak Allouache, et* Retour *court métrage, de Sylvie Guédel, ont été primés.*

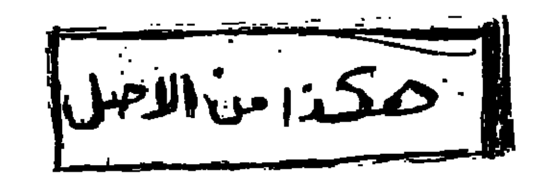
Il y a des jurés qui ont de la chance. Ceux du prix Perspectives n'ont pas dû s'affronter longtemps avant de se mettre d'accord sur le palmarès. *Un amour à Paris* et *Retour* sont en effet les seuls à posséder, chacun dans leur genre, l'originalité de ton et de traitement qui font immédiatement la différence.

Merzak Allouache, dont c'est le quatrième film, a évité les clichés généralement attachés à toute représentation de la jeunesse maghrébine. D'emblée, il se situe à des années-lumières du misérabilisme et du militantisme. Ses personnages – Marie, la jeune juive qui arrive d'Algérie, et Ali, le beur qui ne connaît pas son pays d'origine, – se baladent dans un Paris revisité par l'humour et échangent, emportés l'un et l'autre par le rêve, des propos tendres comme une peau de bébé. De même, Sylvie Guédel pour son premier court-métrage a colorié d'un noir et blanc presque irréel les vestiges d'une communauté juive de Pologne, où se dessinent les traits d'une jeune femme qui échoue à ramener son vieux père, gardien du cimetière. Magistrale et courte leçon de réalisation où la forme choisie s'impose comme une évidence, devenant elle-même matière du récit.

C'est probablement ce qu'ont négligé, sauf Guy Gilles avec *Nuit docile*, la plupart des jeunes cinéastes sélectionnés. Scénarios fragiles, sinon minces, réalisations souvent rigoureuses mais sans grande invention, charpentées autour des nouveaux visages de comédiennes épatantes (Sandrine Dumas, Julie Jézéquel, Jessica Forde, Guillemette Grobon), ces films au mieux pétillent comme des bulles de champagne *(Cœurs croisés,* de Stéphanie de Mareuil) ou frémissent comme de vertes promesses (*Accroche-cœur*, de Chantal Picault, *le Jupon rouge*, de Geneviève Lefebvre).

L'an dernier, Perspectives avait révélé Claire Devers et, dans une moindre mesure, Gérard Frot-Coutaz. Cette année, on chercherait en vain une révélation : sans faire preuve de pessimisme outrancier, on peut s'interroger sur l'avenir du jeune cinéma français et du même coup sur celui de la section qui lui est consacrée. Car si les neuf longs métrages choisis représentent la meilleure sélection possible parmi la cinquantaine visionnée, c'est que le cinéma d'auteur va mal, plus mal encore qu'on ne le dit. Et la section Perspectives n'a rien à gagner à vouloir sélectionner absolument des films qui n'ont pas leur place ici.

JEAN-LOUIS MINGALON.



Festival de Cannes

UN CERTAIN REGARD

Les paris de Lars von Trier et Volker Schlœndorff

Il n'y a pas qu'une manière d'être cinéaste au Danemark. Volker Schlöndorff tourne aux Etats-Unis. Et une jeune cinéaste géorgienne présente son premier film.

Un certain regard vient de s'achever avec la participation du cinéma de Taiwan (*la Terreur*, de Young Du-Chang, drame au téléphone, sorte de fable sur l'aliénation) et la première œuvre d'une cinéaste géorgienne Nana Dzhordzhadze.

Robinsonade est l'histoire de Christopher Hughes, un Anglais chargé de l'administration d'une ligne de télégraphe en Géorgie, au moment où éclate la révolution bolchevique. Un conflit géographique autant qu'idéologique l'oppose au commissaire du peuple de la région. Le film, en forme de comédie humoristique, s'inspire quelque peu d'un fait réel, chante l'amour et la liberté, brocarde les règlements interprété trop à la lettre. C'est charmant, un peu mince, mais d'une vitalité et d'un non-conformisme qui fait honneur au cinéma de la République de Géorgie.

En 1984, le Danois Lars von Trier provoqua un événement et beaucoup de discussions, avec *The Element of crime* sélectionné pour la compétition. Sa volonté de promouvoir un cinéma non narratif, visionnaire, lui avait valu le Grand Prix de la commission supérieure technique. Cette année, *Epidemic*, réalisé en noir et blanc, avec des moyens beaucoup plus modestes, sans déranger l'harmonie d'*Un certain regard*, y apporte un ferment de polémique. Lars von Trier joue les trublions avec une sorte de manifeste à propos de *« l'influence négative qu'a l'argent sur la création cinématographique. »*

On voit Lars von Trier et Niels Vorsel se mettre à écrire ensemble un scénario. Dans une action parallèle, une étrange épidémie fait des ravages. Elle cesse quand le scénario est terminé. Il n'a que douze pages. Mi-reportage mi-fiction, *Epidemic* a été tourné en 16 mm et en 35 mm, la caméra fonctionnant souvent toute seule, d'ailleurs on entend le bruit. Pas plus que dans *The Element of Crime*, il ne faut chercher à comprendre de façon rationnelle. Mais on peut goûter la provocation d'un insolent pari tenu jusqu'au bout. Car le film, défi au spectacle cinématographique et au déploiement des moyens matériels, existe bel et bien. Et que le cinéma danois puisse produire, offrir, *Epidemic* en même temps que *le Festin de Rabette*, vaut un coup de chapeau. Volker Schlœndorff, cinéaste allemand des grandes adaptations littéraires *(le Tambour*, Palme d'or 1978, *Un amour de Swann)* a tourné aux Etats-Unis *A gathering of OldMen*, tiré d'un roman de Ernest J. Caines. Le sujet est typique du libéralisme américain dans la façon d'aborder aujourd'hui les tensions raciales. Unité de lieu, d'action et de temps comme au théâtre mais ce n'est ni théâtral ni démonstratif. Sur le domaine d'un grand propriétaire blanc de Louisiane, sa nièce et dix-huit vieux noirs s'unissent devant le shérif et les cajuns en colère pour empêcher un lynchage. *Du jour à la nuit*, du matin au soir, le débat, tenu pour l'essentiel devant une maison du quartier noir, est mené avec vigueur dans la description des rapports humains, sociaux, psychologiques assez complexes. Ce film clair, ensoleillé, extrêmement chaleureux, parfaitement interprété, était, lui aussi, pour Schlœndorff, une sorte de pari. Qui lui a valu un grand succès personnel.

La richesse, la diversité d'*Un certain regard* est une tradition depuis dix ans. Les images venues cette année des quatre coins du monde (on n'oublie pas l'apport de la Turquie avec *Terre de feu, ciel de cuivre*, de Zülfü Livaneli), tantôt très contemporaines, tantôt engagées dans la reconstitution historique, ont souvent réfléchi sur la loi des hommes, la condition des femmes et les problèmes de société. Ce n'est pas nouveau, c'est toujours d'actualité.

JACQUES SICLIER.

Jeremy Isaacs, directeur de Channel Four

La mélodie du bonheur

Jeremy Isaacs, directeur de la chaîne culturelle britannique, nous a présenté, après cinq ans d'activité, un bilan très positif. Gros succès sur la Croisette.

Des Anglais comme lui, on en rencontrerait tous les jours. Jeremy Isaacs, quinquagénaire sympathique et intelligent, dirige depuis sa création en 1982 la section cinéma de Channel Four, chaîne privée britannique à caractère culturel. Il a de quoi être content : non seulement sa chaîne diffuse certains des meilleurs films du monde entier, mais encore elle s'est lancée avec succès dans la production et la découverte de talents devenus déjà très sûrs.

« Quand nous avons créé Channel Four, se souvient Jeremy Isaacs, *nous avons voulu mettre fin à vingt ans d'un débat stérile sur les raisons pour lesquelles la télévision britannique ne faisait rien pour le cinéma. Chaîne nouvelle, nous n'avions pas d'inhibitions, pas de contraintes syndicales et nous avons décidé de rendre au cinéma ce qu'il avait donné à la télévision : son audience.*

» Le Parlement avait prévu dans notre cahier des charges que Channel Four devait être la chaîne « de l'innovation et de l'expérimentation dans la forme et le contenu ». *Notre politique repose donc sur trois principes simples. Nous essayons d'abord d'encourager des projets qui reflètent la réalité actuelle de la Grande-Bretagne, comme* My Beautiful Laundrette, *de Stephen Frears. Ensuite, nous voulons donner leur chance à des talents nouveaux, ce que nous avons fait pour Peter Greenaway, suivant l'exemple du British Film Institute. Enfin, nous aidons toutes les entreprises qui ont un style différent.*

» Le cinéma est un art, pas une industrie. Si on part du principe que l'argent prime, on se bat sur le terrain de Hollywood, avec peu de chances de gagner. Nous préférons nous inspirer de l'exemple de l'Italie, de l'Allemagne ou de la France, trois pays qui défendent avant tout un cinéma original.

» En 1982, quand nous avons commencé, nous disposions pour la production de 60 millions de francs. Nous avons choisi un ratio de 3 millions par film, ce qui est peu en soi mais beaucoup pour une profession sinistrée. Notre budget cinéma tourne aujourd'hui autour de 100 millions, soit 8 % du budget total de la chaîne et plus de 50 % des sommes consacrées à la fiction.

» Nous produisons ou coproduisons de dix à vingt films par an et sommes devenus en Grande-Bretagne la première porte à laquelle on vient frapper, avant la Rank, Cannon ou EMI. Cela nous a permis de participer à des œuvres qui ont connu un succès certain, comme Paris, Texas, *de Wim Wenders, première occasion pour nous de venir à Cannes ;* le Voyage à Cythère, *de Théo Angelopoulos ;* le Sacrifice, *de Tarkovski ;* Angel, *le premier film de Neil Jordan, réalisateur de* Mona Lisa ; Another time, another place, *de Michaël Radford.*

» A Cannes cette année, Channel Four est présente avec dix-huit longs métrages, dont Le ventre d'un architecte, *de Peter Greenaway, et* Prick up your ears, *de Stephen Frears, présentés en compétition,* Wish you were here, *de David Leland, et* Rita Sue and Bob too, *d'Alan Clarke, présentés à la Quinzaine.*

» La diffusion représente pourtant l'essentiel de notre activité. Quinze personnes m'aident à acheter des longs métrages dans le monde entier. Notre cahier des charges est assez souple. Nous avons droit à 40 % de films américains nouveaux, c'est beaucoup. Mais nous avons présenté récemment des films aussi « difficiles » que Rue Case-Nègres *ou* Genesis. *Nous avons projeté* Je vous salue Marie, *de Jean-Luc Godard, ce qui nous a valu plus de cinq cents coups de téléphone injurieux. Mais ça, c'est notre travail.*

» Si je quitte Channel Four, c'est parce que nous avions décidé au départ que nous n'étions pas nommés à vie : en moins de dix ans, les cadres devaient être renouvelés pour éviter le risque de tomber dans le ronron. J'ai essayé de devenir directeur général de la BBC. Ça n'a pas marché. Les dirigeants de Covent Garden ont fait appel à moi. Je les en remercie. »

Propos recueillis par
OLIVIER SCHMITT.

Communication

Mécontentement des téléspectateurs, inquiétude des élus

La Cinq fait feu de tout bois pour obtenir une diffusion nationale

Un tiers des Français reçoivent la Cinq dans des conditions satisfaisantes. D'ici le printemps prochain, ils devraient être 85 %, mais cette marche forcée soulève des problèmes techniques et politiques.

Le 22 avril dernier, la Cinq programme le match de football Leipzig-Bordeaux après avoir lourdement surenchéri sur Antenne 2, TF 1 et Canal Plus pour obtenir les droits de diffusion. *« Pure folie*, commente un concurrent évincé. *On n'achète pas un match aussi cher pour quelques millions de téléspectateurs. Les recettes publicitaires ne couvriront jamais la dépense. A ce rythme-là, M. Hersant va se planter. »*

Erreur. Comme lors de la guerre des stars, les dirigeants de la Cinq ont monté, une fois encore, une provocation parfaitement calculée. Leur objectif : exploiter le mécontentement des téléspectateurs, l'inquiétude des élus locaux et des responsables politiques pour obtenir très rapidement l'extension nationale de leur réseau de diffusion.

L'opération a réussi au-delà de toute espérance. Dès le soir du 22 avril, des téléspectateurs furieux assaillent le standard téléphonique de la Cinq, ceux des centres régionaux de Télédiffusion de France (TDF) : ils ne reçoivent rien, leur image est floue ou en noir et blanc. Les jours suivants, des centaines de lettres parviennent à la chaîne et dans les bureaux de la Commission nationale de la communication et des libertés. Les amateurs de foot, frustrés, s'indignent : de quel droit prive-t-on une partie de la population de son sport favori ? Pourquoi payer la redevance qui finance TDF si l'organisme est incapable de diffuser les nouvelles chaînes ?

Matignon s'émeut

A Bordeaux, plus qu'ailleurs, le ton monte. Théoriquement la métropole et ses environs sont couverts par la Cinq. Mais l'émetteur, mal installé et peu puissant, est incapable de fournir une image de bonne qualité. A 20 kilomètres de l'agglomération, rares sont ceux qui ont pu capter les exploits de l'équipe locale. Dès le lendemain, *Sud-Ouest* consacre à l'affaire un éditorial vengeur. Le conseil régional s'émeut : les téléspectateurs ne sont-ils pas aussi des électeurs ?

Cette idée simple mais incontournable fait rapidement son chemin dans la classe politique. M. Albert Brochard, député CDS des Deux-Sèvres, menace dans une lettre à M. François Léotard de ne pas voter le prochain budget de l'audiovisuel. Le nord de son département ne reçoit ni la Cinq ni M 6 : *« Situation inacceptable qui porte atteinte au principe fondamental de notre droit d'égalité des usagers face aux services et aux charges publiques. Les Deux-Sévriens sont en mesure d'exiger d'être traités de la même manière que les habitants de l'Ile-de-France »*. Et ils ne sont pas les seuls. Voici que les Normands protestent à leur tour par la bouche de leur député, M. Jean-Pierre Abelin (UDF). D'autres élus des grandes régions laissées à l'écart du plan d'implantation des deux chaînes privées expriment plus directement leurs inquiétudes auprès du gouvernement.

Assailli de questions à l'Assemblée nationale, le ministre de la culture et de la communication avoue à demi-mot son impuissance : le spectre des fréquences hertziennes est limité et déjà très encombré. Mais le satellite et le câble ouvrent à terme des perspectives. A terme, c'est-à-dire dans deux ans ou dans dix ans. C'est bien trop long pour Matignon, qui prend brutalement conscience du problème politique. Les zones touchées par la pénurie sont souvent tenues par des élus de la majorité.

En septembre, le dossier risque de devenir explosif, puisque ces téléspectateurs ne recevront plus Collaro, Sabatier ou Bouvard, passés sur la Cinq. Comble de malchance : ces vedettes sont particulièrement appréciées par l'audience rurale, celle qui est systématiquement exclue du réseau de la nouvelle chaîne. A quelques mois des élections présidentielles, la situation n'est pas tenable : il faut éviter qu'une majorité d'électeurs, déjà peu convaincus par la réforme audiovisuelle, ne butent sur l'équation fatidique : télévisions privées = privés de télévision !

Mais le nouveau partage des responsabilités au sein de l'audiovisuel ne facilite pas la tâche du pouvoir. *Sur le terrain, la situation est confuse et chacun se renvoie la balle.* TDF répond aux élus que le développement des chaînes commerciales est du seul ressort de l'initiative privée. La Cinq botte en touche vers la CNCL, seule capable de donner des autorisations pour de nouveaux émetteurs. Les treize « sages » rétorquent qu'ils ont bien conscience des problèmes mais qu'ils n'ont pas eu encore le temps de l'examiner.

« Il n'y a aucun problème de fréquences »

De plus, nul ne sait au juste quelle est la diffusion exacte des deux chaînes privées. Théoriquement, la Cinq et M6 ont hérité des réseaux de leurs prédécesseurs, qui couvrent 30 millions de Français pour la première, 20 millions pour la seconde. En fait, nombre d'émetteurs, trop rapidement installés, ont des problèmes techniques. A Paris, certains quartiers situés dans l'« ombre » d'un grand édifice ne reçoivent rien. Enfin, beaucoup d'antennes collectives sont mal orientées ou mal conçues pour capter les nouvelles fréquences. Au total, selon des sondages effectués par les installateurs de télévision, un tiers seulement des Français recevraient la Cinq dans des conditions satisfaisantes, et un quart pour M 6.

Saisissant la balle au bond, M. Robert Hersant s'est plaint amèrement, tant à Matignon que devant la CNCL, la semaine dernière, du « mitage » de son réseau. Il demande la réduction rapide des zones d'ombre par l'installation de réémetteurs et l'ouverture avant l'été de la deuxième tranche de son réseau (Metz, Montpellier, Perpignan, Le Mans, le puy de Dôme, Nice, Saint-Raphaël, les émetteurs du mont Pilat et du mont Salève). Mieux encore, il a déjà déposé un dossier auprès des treize « sages » pour obtenir d'ici la fin de l'année de nouvelles fréquences. *« J'ai la conviction absolue*, répète inlassablement M. Philippe Ramond, directeur de la Cinq, *qu'il n'y a aucun problème de fréquences, contrairement à ce qu'a longtemps affirmé TDF pour préserver son autorité et qu'elle ne soutient d'ailleurs plus. »*

En haut lieu, le message est reçu et la consigne est donnée : d'ici le printemps prochain, la Cinq doit couvrir 85 % des foyers français. Reste à gérer techniquement, financièrement et politiquement cette marche forcée. L'amélioration du réseau existant demande du temps, plaide TDF, ne serait-ce que pour les études d'implantation de réémetteurs et la construction de pylônes. Qu'importe, répondent les dirigeants de la Cinq, les techniciens italiens de M. Silvio Berlusconi sont prêts à mettre la main à la pâte pour accélérer le mouvement.

Pour l'extension de la diffusion, TDF semble prêt à sortir de sa besace de nouvelles fréquences, mystérieusement inexistantes au temps du rapport Bredin. Mais l'établissement public, très endetté, renâcle devant le lourd financement de ce réseau. M. Hersant vole une nouvelle fois à son secours en proposant des avances déductibles de ses prochaines factures. Les collectivités locales pourraient, elles, prendre en charge le financement de certains réémetteurs locaux.

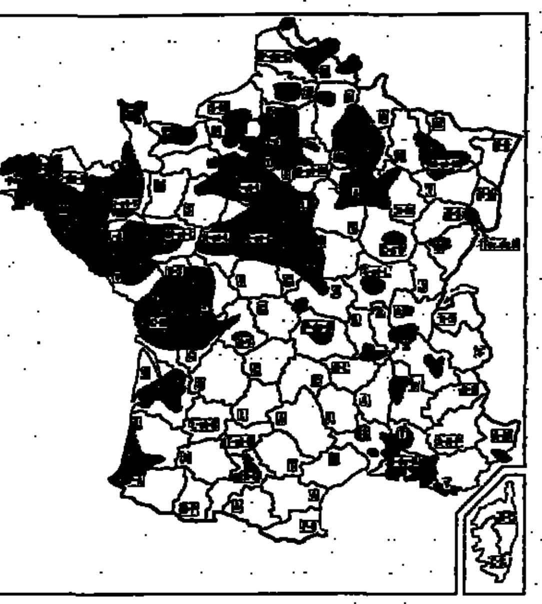
« Ce type de problème, remarque un responsable de la Cinq, *pourrait se régler plus aisément si TDF, comme le prévoit la loi, se transformait en société commerciale en ouvrant son capital à des investisseurs privés. »* Justement, M. Xavier Gouyou-Beauchamps, nouveau président de l'organisme, prépare activement cette mutation.

Si chacun y met de la bonne volonté, M. Hersant pourra disposer rapidement d'une vraie chaîne nationale capable de rivaliser avec TF 1. Le propriétaire du *Figaro* est pressé : il doit rentabiliser les investissements considérables consentis pour débaucher les stars du petit écran, acheter films et séries de prestige. Et, pour cela, il faut offrir aux annonceurs publicitaires une audience nationale.

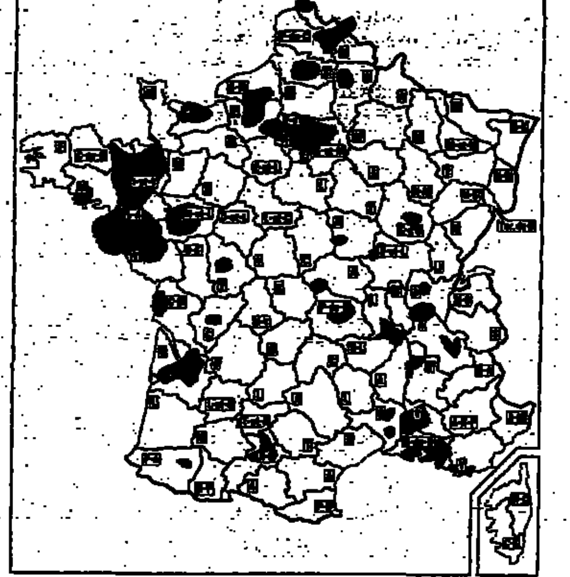
Reste pourtant à franchir l'obstacle de la CNCL. Si les treize « sages » semblent se plier aux exigences de cette course contre la montre, la loi, elle demande des garanties formelles. Elle subordonne par exemple l'attribution de nouvelles fréquences au lancement d'un appel d'offres. Dans ce cadre, la cinquième chaîne risque de se voir disputer le précieux patrimoine national par d'autres concurrents : M 6, qui dispose d'un réseau bien plus maigre que sa rivale Canal Plus, qui songe toujours à étendre le sien ; le service public, qui n'a pas résolu tous ses problèmes de diffusion ; et surtout, les télévisions locales qui attendent toujours leur droit à l'existence. Un choix bien embarrassant, à moins que la CNCL ne trouve un moyen de réduire l'appel d'offres au seul réseau de MM. Hersant et Berlusconi.

JEAN-FRANÇOIS LACAN.

Les zones de réception



de la cinquième chaîne...



...et de la sixième chaîne

La campagne sage de M6

« C'est à voir, c'est sur M6 ! ». Depuis une dizaine de jours déjà, ce slogan s'inscrit sur fond d'affiche bleu-blanc-noir, et accroche le regard des Parisiens dévalant les couloirs du métro. L'objectif ? Asseoir la notoriété de la chaîne, lui donner ce qui lui manque encore : une image.

Mais cette campagne classique, et pour tout dire modeste (18 millions de francs), se double d'une *« action de marketing direct »* — selon le jargon des professionnels, plus inattendue. A tout instant, le public peut pianoter sur son minitel (3615 code M6) ou téléphoner au 45-31-63-16 pour savoir comment recevoir la chaîne.

Parallèlement, des démarches ont été entreprises auprès des syndics et des administrateurs de biens, des installateurs d'antennes ainsi que des revendeurs de téléviseurs. Aux premiers, le directeur technique de M6, M. Marc Roussel, apporte son assistance. Les seconds, enfin, sont récompensés par un « visiteur mystère » pour leur action de persuasion auprès de leur clientèle. *« Au total*, reconnaît Mme Michèle Lourdelle, responsable de la promotion, *une action de ce type revient presque aussi cher que la publicité traditionnelle. »*

Pour quel but ? La réponse tient en quelques chiffres. Sur les vingt-quatre millions de téléspectateurs (1) susceptibles de capter M 6 dans d'assez bonnes conditions, la moitié seulement la reçoivent effectivement. Convaincre les retardataires de faire adapter leur installation constitue donc un objectif vital pour la chaîne confrontée à des problèmes d'audience. Mais il n'est pas le seul. M 6 entend aussi faire indirectement pression sur les pouvoirs publics et Télédiffusion de France (TDF).

« Sur nos trente-trois émetteurs déjà ouverts, une dizaine fonctionnent dans des conditions déficientes ou n'ont pas l'efficacité attendue », s'insurge M. Marc Roussel en citant pêle-mêle, ceux d'Alès, Bordeaux et Bourg-en-Bresse. Ou bien encore, ceux de Dijon, Dunkerque, Lens, Marseille, Nantes, Paris et Toulouse. Puissance insuffisante ici, installations anciennes là et pensées en fonction des trois premières chaînes : tout concourt, selon lui, à un « mitage » de la zone de diffusion de M 6, que TDF est implicitement accusée de laisser perdurer.

Par ses campagnes de publicité et de marketing direct, la sixième chaîne alerte donc, indirectement, téléspectateurs, professionnels et... responsables politiques sur les difficultés qu'elle rencontre. Et prépare ainsi la remise fin mai à la Commission nationale de la communication et des libertés qui l'a autorisée, d'un document expliquant sa *« politique en matière d'amélioration de son réseau de diffusion »*. Reste à savoir si cette démarche mesurée aura les mêmes effets que les bruyantes interventions de MM. Berlusconi et Hersant en faveur de la Cinq. M 6 serait-elle trop sage ?

PIERRE-ANGEL GAY.

(1) Chiffre communiqué par la chaîne ; TDF en décembre, pour sa part, 19 millions pour des conditions de réception « qualité service public ».

En installant la Commission de la télématique

M. Longuet souhaite « l'élaboration d'un cadre déontologique »

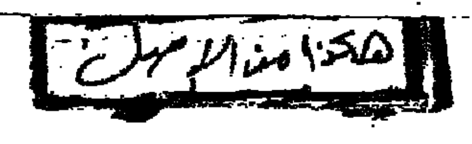
M. Gérard Longuet, ministre des P et T a installé, le 14 mai, la nouvelle Commission de la télématique présidée par M. de Bresson. Cette commission, composée de parlementaires, de représentants du gouvernement, de la presse et des prestataires de services, doit se pencher sur les problèmes soulevés par la rapide expansion du minitel (3 millions de terminaux à la fin de l'année).

M. Longuet souhaite que la commission participe à *« l'élaboration d'un cadre déontologique »*, non seulement pour les *« messageries roses »* — dont le ministre précise qu'elles ne représentent que 5 % du trafic total, — mais encore pour l'ensemble des utilisations de la télématique.

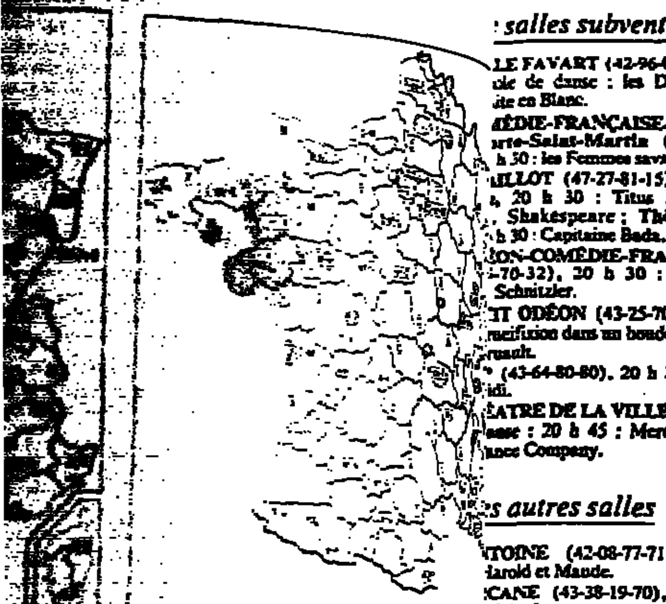
Mais la commission sera également consultée sur la nouvelle politique tarifaire du minitel, qui devrait entrer en vigueur à titre expérimental dès le 15 juin. M. Longuet souhaite que cette réforme tarifaire soit gérée par une commission consultative composée uniquement de professionnels. Elle veillerait notamment à ce que le « kiosque télématique » (36-15) soit bien utilisé par des entreprises de presse.

Le ministre a également annoncé que, dès la fin de cette année, le minitel serait proposé sans supplément d'abonnement sur tout le territoire métropolitain.





Spectacles



théâtre

LES SPECTACLES NOUVEAUX

…PITAINE BADA. Chaillot, Théâtre Gémier (47-27-81-15), 20 h 30.
…TUS ANDRONICUS. Chaillot, Grand Théâtre (47-27-81-15), 20 h 30.
…AUTO IN FARSA. Créteil, Maison des arts (48-99-18-88), 20 h 30.
…ATTAQUE DU TRAIN POSTAL. Saint-Denis, TGP (42-43-00-59), 20 h 30.
…PIANO POUR DEUX PIANISTES. Aulnay-sous-Bois. Espace Jacques-Prévert (48-68-00-22).

Les salles subventionnées

…LE FAVART (42-96-06-11), 19 h 30 : …le de danse : les Deux Pigeons et …ite en Blanc.

…MÉDIE-FRANÇAISE. Théâtre de la Porte-Saint-Martin (40-15-00-15), …h 30 : les Femmes savantes.

…AILLOT (47-27-81-15), Grand Théâtre, 20 h 30 : Titus Andronicus, de …, Shakespeare ; Théâtre Gémier, …h 30 : Capitaine Bada, de J. Vauthier.

…ION-COMÉDIE-FRANÇAISE (43-…-70-32), 20 h 30 : la Ronde, de Schnitzler.

…IT ODÉON (43-25-70-32), 18 h 30 : …rucifixion dans un boudoir turc, de Jean …ruault.

… (43-64-80-80), 20 h 30 : Partage de …idi.

…ÉATRE DE LA VILLE (42-74-22-77), …anse : 20 h 45 : Merce Cunningham …ance Company.

Les autres salles

…TOINE (42-08-77-71), 20 h 30 : Harold et Maude.

…CANE (43-38-19-70), 21 h : En ce …alais obscur.

…TS-HÉBERTOT (43-87-23-23), 21 h : Adorable Julia.

…ELIER (46-06-49-24), 21 h : le Malade imaginaire.

…STILLE (43-57-42-14), 19 h 30 : Figure humaine.

…UFFES-PARISIENS (42-96-60-24), 20 h 30 : le Tourniquet.

…URVIL (43-73-47-84), 20 h 30 : Lady Penelope ; 22 h : Pas deux comme elle.

…RREFOUR DE LA DIFFÉRENCE (43-72-00-15), 20 h 30 : Tunery Pie-Saturday Morning in the After.

…RTOUCHERIE, Aquarium (43-74-…9-61), 20 h 30 : les Heures blanches.

…NQ DIAMANTS (46-64-89-09), 21 h : George Dandin ou le mari confondu.

…TÉ INTERNATIONALE (45-89-…8-69), Galerie, 20 h 30 : Nuit de guerre au musée du Prado. Resserre, 20 h 30 : …rodo ; Grand Théâtre, 20 h 30 : Les Caprices de Marianne.

…MÉDIE DES CHAMPS-ÉLYSÉES (47-20-08-24), 20 h 30 : Fleur de cactus.

…OMÉDIE DE PARIS (42-81-00-11), 21 h : Celluloïd.

…OMÉDIE ITALIENNE (43-21-22-22), 20 h 30 : Orlando Furioso.

…AUNOU (42-61-69-14), 21 h : Une grande famille.

…ÉCHARGEURS (42-36-00-02), 18 h 30 : le Premier Quart d'heure ; 22 h 15 : Verdun-Plage.

…IX-HEURES (42-64-35-90), 20 h 30, dim. 16 h : Maman.

ÉDOUARD-VII (47-42-57-49), 20 h 30 : les Clients.

ESCALIER D'OR (voir Th. subventionnés).

ESPACE MARAIS (42-71-10-19), 22 h 30 : Wien 38.

ESSAION (42-78-46-42), 19 h : le Chemin d'Anna Bergeton ; 21 h : Le sourire est sous la pluie ; II. 20 h 30 : L'amour sort en blouse blanche.

FONTAINE (48-74-74-40), 21 h : Au secours tout va bien.

GAITÉ-MONTPARNASSE (43-22-16-18), 21 h : le Perfectionniste.

GALERIE DE NESLE (45-25-11-28), 18 h 30 : l'Affirmation.

GRAND EDGAR (43-20-90-09), 20 h 15 : Palier de crabes ; 22 h : C'est ce soir ou jamais.

GRAND HALL MONTORGUEIL (42-96-04-06), 20 h 30 : On ne badine pas avec l'amour.

GUICHET-MONTPARNASSE (43-27-88-61), 21 h : Fleurs de papier.

GYMNASE (42-46-79-79), 20 h 30 : la Famille Hernandez.

HUCHETTE (43-26-38-99), 19 h 30 : la Cantatrice chauve ; 20 h 30 : la Leçon.

LA BRUYÈRE (48-74-76-99), 21 h : M. Jolivet.

LIERRE-THÉATRE (45-86-55-83), 20 h 30 : Dommage qu'elle soit une putain.

LUCERNAIRE (45-44-57-34), I : 19 h 30 ; II : 20 h : le Petit Prince ; 22 h : Jonathan le mat.

MADELEINE (42-65-07-09), 21 h : Antigone.

MARIE-STUART (45-08-17-80), 20 h 30, dim. 15 h 30 : Mess ; 22 h : l'Escargot ; 22 h : Notes d'un souterrain.

MARIGNY (42-56-04-41), 20 h : Kean.

MATHURINS (42-65-90-00), 20 h 30 : l'Idiot.

MICHEL (42-65-35-02), 21 h 15 : Pyjama pour six.

MICHODIÈRE (47-42-95-22), 20 h 30 : Double mixte.

MOGADOR (42-85-28-80), 20 h 30 : Cabaret.

MONTPARNASSE (43-22-77-39), 21 h : Conversation après un enterrement.

Mardi 19 mai

NICOLAITE DE CHAILLOT (42-81-17-25), 20 h 30 : Mer courage.

NOUVEAUTÉS (47-70-52-76), 20 h 30 : Mais qui est qui ?

ŒUVRE (48-74-42-52), 20 h 45 : Léopold le Bien-Aimé.

PALAIS DES GLACES (46-07-49-93), 20 h 30 : Elle lui dirait dans l'île.

PALAIS-ROYAL (42-97-59-81), 20 h 45 : l'Amuse-gueule.

POCHE (45-48-92-97), 19 h : Suite irlandaise ; 21 h : la Belle Famille.

POTINIÈRE (42-61-44-16), 20 h 30 : Journal d'un curé de campagne.

RANELAGH (42-88-64-44), 20 h 30 : les Petites Filles modèles.

ROSEAU-THÉATRE (42-71-30-20), 19 h : Hérodiale ; 21 h : Ulrich Elger.

SAINT-GEORGES (48-78-63-47), 20 h 45 : les Seins de Lola.

SORBONNE, Amphi Richelieu (45-89-03-33), 21 h : Un fil à la patte.

STUDIO DES CHAMPS-ÉLYSÉES (47-23-35-10), 19 h 30 : Voyage au bout de la nuit.

TAI TH. D'ESSAI (42-78-10-79), 20 h 30 : l'Écume des jours.

TH. D'EDGAR (43-22-11-02), 20 h 15 : les Babas cadres ; 22 h et 23 h : Nous on fait où on nous dit de faire.

THÉATRE 13 (45-88-16-30), 20 h 30 : A pied.

TH. DU ROND-POINT (42-56-60-70), Petite salle, 18 h 30 : l'Ogre de barbarie. Maison internationale de théâtre, 21 h : Oscar Lafleur Régisseur.

TOURTOUR (48-87-82-48), 20 h 30 : Nous Théo et Vincent Van Gogh.

TRISTAN-BERNARD (45-22-08-40), 20 h 30 : l'Anniversaire.

VARIÉTÉS (42-33-09-92), 20 h 30 : C'est encore mieux l'après-midi.

cinéma

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

La Cinémathèque

CHAILLOT (47-04-24-24)

16 h, Jeune et innocent, de A. Hitchcock (NB) (v.o.-s.-t.f.) ; 19 h, la Habanera, de D. Sierck (NB) (v.o.) ; 21 h, Five over England, de W.K. Howard (NB) (v.o.).

BEAUBOURG (42-78-35-57)

Relâche.

CENTRE GEORGES-POMPIDOU SALLE GARANCE (42-78-37-29)
Le cinéma brésilien

Relâche.

Les exclusivités

AFTER HOURS (A., v.o.) : Ciné-Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Studio Galande, 5e (43-54-72-71) ; Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; Ermitage, 8e (45-63-16-16) ; v.f. : UGC-Boulevards, 9e (45-74-95-40).

AJANTRIK (Ind., v.o.) : Républic-Cinéma, 11e (48-05-51-33) ; h. sp.

ANGEL HEART (*) (A., v.o.) : Gaumont-Halles, 1er (42-97-49-70) ; St-Michel, 5e (43-26-79-17) ; Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; 14-Juillet-Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Maillot, 17e (47-48-06-06) ; v.o. et v.f. Gaumont-Opéra, 2e (47-42-60-33) ; mer. et jeu. v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Nation, 12e (43-43-04-67) ; Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; Gaumont-Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Pathé-Clichy, 18e (45-22-46-01).

L'APICULTEUR (Fr.-Gr.) (v.o.) : Forum-Horizon, 1er (45-08-57-57) ; 14-Juillet-Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; St-André-des-Arts, 6e (43-26-48-18) ; George-V, 8e (45-62-41-46) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (43-57-90-81).

ASSOCIATION DE MALFAITEURS (Fr.) : George-V, 8e (45-62-41-46) ; Français, 9e (47-70-33-88) ; Parnassiens, 14e (43-20-30-19).

AUTOUR DE MINUIT (A., v.o.) : Templiers, 3e (42-72-94-56).

L'AUTRE MOITIÉ DU CIEL (A., v.o.) : Latina, 4e (42-78-47-86).

BASIL DÉTECTIVE PRIVÉ (A., v.f.) : Napoléon, 17e (42-67-63-42).

BIRDY (A., v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

LES BISOUNOURS N° 2 (A., v.f.) : Mistral, 14e (45-39-52-43) ; St-Lambert, 15e (45-32-91-68).

BRAZIL (Brit., v.o.) : Epée-de-bois, 5e (43-37-57-47) ; St-Lambert, 15e (45-32-91-68).

BRIGHTON BEACH MEMOIRS (A., v.o.) : Ciné-Beaubourg, 3e (42-71-52-36).

CHAMBRE AVEC VUE (Brit., v.o.) : Forum-Orient-Express, 1er (42-33-42-26) ; 14-Juillet-Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Ambassade, 8e (43-59-19-08).

CHRONIQUE DES ÉVÉNEMENTS AMOUREUX (Pol., v.o.) : Cluny-Palace, 5e (43-25-19-90) ; Cinoches-St-Germain, 6e (46-33-10-82), h. sp. ; Studio 43, 9e (47-70-63-40).

CHRONIQUE D'UNE MORT ANNONCÉE (It.-Fr., v.it.) : Gaumont-Halles, 1er (42-97-49-70) ; Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; 14-Juillet-Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23) ; Parnassiens, 14e (43-20-30-19) ; Kinopanorama, 15e (43-06-50-50) ; 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; v.f. : Gaumont-Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; St-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Français, 9e (47-70-33-88) ; Nations, 12e (43-43-04-67) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Gaumont-Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Maillot, 17e (47-48-06-06) ; Gaumont-Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé-Clichy, 18e (45-22-46-01).

LES CLOWNS DE DIEU (Fr.) : Utopia, 5e (43-26-84-65).

LA COULEUR DE L'ARGENT (A., v.o.) : UGC-Odéon, 6e (42-25-10-30) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; Gaumont-Opéra, 2e (47-42-60-33) ; 7 Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

LA COULEUR POURPRE (A., v.o.) : Templiers, 3e (42-72-94-56).

COUP DOUBLE (A., v.o.) : Forum-Orient-Express, 1er (42-33-42-26) ; Ermitage, 8e (45-63-16-16) ; v.f. : UGC-Montparnasse, 6e (45-74-94-94).

CRIMES DU CŒUR (A., v.o.) : Cinoches St-Germain, 6e (46-33-10-82).

CROCODILE DUNDEE (A., v.o.) : Forum-Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; v.f. : Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Bastille, 11e (43-42-16-80) ; Montparnasse-Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Convention-St-Charles, 15e (45-79-33-00).

LA DAME DE MUSASHINO (Jap., v.o.) : 14-Juillet-Parnasse, 6e (43-26-58-00), h. sp.

LE DESTIN DE MADAME YUKI (Jap., v.o.) : 14-Juillet-Parnasse, 6e (43-26-58-00), h. sp.

LE DÉCLIN DE L'EMPIRE AMÉRICAIN (Can.) : UGC-Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC-Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC-Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; UGC-Boulevards, 9e (45-74-95-40) ; Bastille, 11e (43-42-16-80).

DERNIER ÉTÉ A TANGER (Fr.) : Forum-Arc-en-Ciel, 1er (42-97-53-74) ; Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Paramount-Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC-Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86).

DOLLS (A., v.o.) : Forum-Orient, 1er (42-33-42-26) ; Gaumont-Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Gaumont-Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; v.f. : Maxéville, 9e (47-70-72-86) ; UGC-Gobelins, 13e (43-36-23-44).

DOUBLE MESSIEURS (Fr.) : Denfert, 14e (43-21-41-01), h. sp.

DOWN BY LAW (A., v.o.) : St-André-des-Arts, 6e (43-26-48-18).

DUO POUR UNE SOLISTE (Fr.-A.) (v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34) ; Racine-Odéon, 6e (43-26-19-68) ; UGC-Biarritz, 8e (45-62-20-40).

LES ENFANTS DU SILENCE (A., v.o.) : Gaumont-Halles, 1er (42-97-49-70) ; Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Gaumont-Champs-Elysées, 8e (43-59-04-67) ; Gaumont-Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Mayfair, 16e (45-25-27-06) ; v.f. : Paramount-Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Bastille, 11e (43-42-16-80) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; Gaumont-Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Gaumont-Convention, 15e (48-28-42-27).

L'ÉPOUVANTAIL (Sov., v.o.) : Cosmos, 6e (45-44-28-80) ; Grand-Edgar, 14e (43-20-90-09), h.sp.

L'ÉTÉ EN PENTE DOUCE (Fr.) : Gaumont-Halles, 1er (42-97-49-70) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; St-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Français, 9e (47-70-33-88) ; Nation, 12e (43-43-04-67) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Montparnasse-Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Gaumont-Convention, 15e (48-28-42-27) ; 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Pathé-Wepler, 18e (45-22-46-01).

FATHERLAND (Ang., v.o.) : St-André-des-Arts, 6e (46-26-48-18).

FAUX TÉMOIN (A., v.o.) : Forum-Arc-en-ciel, 1er (42-97-53-74) ; UGC-Odéon, 6e (42-25-10-30) ; Normandie, 8e (45-63-16-16) ; v.f. : Rex-2 (42-36-83-93) ; UGC-Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC-Boulevards, 9e (45-74-95-40) ; UGC-Gare-de-Lyon, 12e (43-43-01-59) ; UGC-Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; UGC-Convention, 15e (45-74-93-40) ; Images, 18e (45-22-47-94) ; Secrétan, 19e (42-06-79-79).

FIEVEL ET LE NOUVEAU MONDE (A., v.f.) (H. s.-p.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; St-Lambert, 15e (45-32-91-68) ; St-Ambroise, 11e (47-00-89-16).

LE FLIC ÉTAIT PRESQUE PARFAIT (A., v.o.) : Triomphe, 8e (45-62-45-76) ; v.f. : Paramount-Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Miramar, 14e (43-20-89-52).

GARÇON, SAUVE-TOI (Tch., v.o.) : Utopia, 5e (43-26-84-65).

GOLDEN CHILD (A., v.o.) : Triomphe, 8e (45-62-45-76) ; v.f. : Rex, 2e (43-36-83-93) ; Paramount-Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Montparnasse-Pathé, 14e (43-20-12-06).

LE GRAND CHEMIN (Fr.) : Gaumont-Halles, 1er (42-97-49-70) ; Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; George-V, 8e (45-62-41-46) ; St-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; UGC-Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Gaumont-Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; Gaumont-Convention, 15e (48-28-42-27) ; Maillot, 17e (47-48-06-06) ; Pathé-Clicy, 18e (45-22-46-01) ; Secrétan, 19e (42-06-79-79) ; Gaumont-Gambetta, 20e (46-36-10-96).

HANNAH ET SES SŒURS (A., v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (46-34-25-52).

L'HISTOIRE DU JAPON RACONTÉE PAR UNE HOTESSE DE BAR (Jap., v.o.) : Cluny-Palace, 5e (43-25-19-90).

INSPECTEUR GADGET (Fr.) : Gaumont-Opéra, 2e (47-42-60-32) ; St-Ambroise, 11e (47-00-89-16) ; St-Lambert, 15e (45-32-91-68).

JEAN DE FLORETTE (Fr.) : George-V, 8e (45-62-41-46).

JEUX D'ARTIFICES (Fr.) : Studio 43, 9e (47-70-63-40).

LAPUTA (All., v.o.) : 7 Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

MACBETH (Fr., V. it.) : Vendôme, 2e (47-42-97-52) ; Publicis Matignon, 8e (43-59-31-97) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (45-44-25-02).

MANON DES SOURCES (Fr.) : Élysées-Lincoln, 8e (43-59-36-14).

MAUVAIS SANG (Fr.) : Epée-de-Bois, 5e (43-37-57-47).

MÉLO (Fr.) : Templiers, 3e (42-72-94-56).

MES DEUX HOMMES (All., v.o.) : Epée-de-Bois, 5e (43-37-57-47).

LA MESSE EST FINIE (It., v.o.) : Templiers, 3e (42-72-87-30).

MIKEY ET NICKY (A., v.o.) : Ciné-Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC-Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC-Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; Convention-Saint-Charles, 15e (45-79-33-00).

LE MIRACULÉ (Fr.) : 7 Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

MISSION (A., v.o.) : Châtelet-Victoria, 1er (45-08-94-14) ; Elysées-Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; v.f. : Lumière, 9e (42-46-49-07).

LES MOIS D'AVRIL SONT MEURTRIERS (Fr.) : Georges V, 8e (45-62-41-46) ; 7 Parnassiens, 14e (43-20-30-19).

LE MOUSTACHU (Fr.) : Marignan, 8e (43-59-92-82) ; 7 Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

MY BEAUTIFUL LAUNDRETTE (Brit., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

NEUF SEMAINES ET DEMIE (Hong., v.o.) : Ciné-Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Triomphe, 8e (45-62-45-76).

NOLA DARLING N'EN FAIT QU'A SA TÊTE (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; Républic-Cinéma, 11e (48-05-51-33).

LE NOM DE LA ROSE (Fr.) ; v. angl. : Forum-Orient-Express, 1er (42-33-42-26) ; Mercury, 8e (45-62-96-82) ; v.f. : Français, 9e (47-70-33-88) ; Montparnos, 14e (43-27-52-37).

OUT OF AFRICA (A., v.o.) : Ambassade, 8e (43-59-19-08).

OVER THE TOP (A., v.o.) : Ermitage, 8e (45-63-16-16) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Lumière, 9e (42-46-49-07) ; UGC-Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Images, 18e (45-22-47-94).

LA PELICULA DEL RAY (Arg., v.o.) : Latina, 4e (42-78-47-86) ; Luxembourg, 6e (46-33-97-77) ; Balzac, 8e (45-61-10-60).

PLATOON (A., v.o.) (*) : Forum-Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Cluny-Palace, 5e (43-25-19-90) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; v.o. et v.f. : George-V, 8e (45-62-41-46) ; v.f. : Maxéville, 9e (47-70-72-86) ; Français, 9e (47-70-33-88) ; Gaîté Rochechouart, 9e (48-78-81-77) ; Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Maillot, 17e (47-48-06-06).

POLICE DES MŒURS (**) (Fr.) : Forum Orient-Express, 1er (42-33-42-36) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Lumière, 9e (42-46-49-07) ; Maxéville, 9e (47-70-72-86) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

POUSSIÈRE D'ANGE (Fr.) : UGC-Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC-Normandie, 8e (45-63-16-16) ; UGC-Boulevard, 9e (45-74-95-40).

PROTECTION RAPPROCHÉE (A., v.o.) : Triomphe, 8e (45-62-45-76).

QUATRE AVENTURES DE RAINETTE ET MIRABELLE (Fr.) : Luxembourg, 6e (46-33-97-77).

ROSA LUXEMBOURG (All., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

SABINE KLEIST, SEPT ANS (All., RDA, v.o.) : Républic-Cinéma, 11e (48-05-51-33).

LE SIXIÈME SENS (A., v.o.) : Normandie, 8e (45-63-16-16) ; v.f. : UGC-Montparnasse, 6e (45-74-94-94).

STAND BY ME (A., v.o.) : UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94).

LA STORIA (It., v.o.) : Forum-Orient-Express, 1er (42-33-42-26) ; Balzac, 8e (45-61-10-60).

STRANGER THAN PARADISE (A., v.o.) : Utopia, 5e (43-26-84-65).

THAT'S LIFE (A., v.o.) : Forum-Arc-en-Ciel, 1er (42-97-53-74) ; 14-Juillet-Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Colisée, 8e (43-59-29-46) ; 7 Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79)

LE THÈME (Sov., v.o.) : Cosmos, 6e (45-44-28-80).

THÉRÈSE (Fr.) : UGC-Biarritz, 8e (45-62-20-40).

37°2 LE MATIN (Fr.) : Forum-Orient-Express, 1er (46-34-25-52) ; Saint Michel, 5e (43-26-79-17) ; George-V, 8e (45-62-41-46) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; Montparnos, 14e (43-27-52-37).

TRUE STORIES (A., v.o.) : Ciné-Beaubourg, 3e (42-71-32-36) ; Studio de la Harpe, 5e (46-34-25-52).

UN HOMME AMOUREUX (Fr.) (v. angl.) : Gaumont Halles, 1er (42-97-49-70) ; Impérial, 2e (47-42-72-52) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; Publicis St-Germain, 6e (42-22-72-80) ; Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Colisée, 8e (43-59-29-46) ; Publicis Champs Elysées, 8e (47-20-76-23) ; 14-Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Maillot, 17e (47-48-06-06). V.f. : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Wepler, 18e (45-22-46-01) ; Gaumont Gambetta, 20e (46-36-10-96).

LA VEUVE NOIRE (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Champs Elysées, 8e (45-62-20-40). V.f. : UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44).

WELCOME IN VIENNA (Autr., v.o.) : Utopia, 5e (43-26-84-65) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

YOU ARE NOT I (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (46-33-97-77), h. sp.

LES FILMS NOUVEAUX

GOOD MORNING BABILONIA. Film italo-américain de Paolo et Vittorio Taviani. V.O. : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Gaumont-Opéra, 2e (47-42-60-33) ; 14 Juillet-Odéon, 6e (43-25-59-83) ; 14 Juillet-Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; Colisée, 8e (43-59-29-46) ; George-V, 8e (45-62-41-46) ; 14 Juillet-Bastille, 2e (43-57-90-81) ; 14 Juillet-Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Bienvenüe-Montparnasse, 15e (45-44-25-02) ; VF : Nations, 12e (43-43-04-67) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Montparnasse-Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Gaumont-Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Gaumont-Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Gaumont-Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé-Clichy, 18e (45-22-46-01).

GAUGUIN, LE LOUP DANS LE SOLEIL. Film franco-danois de Henning Carlsen. V.O. : St-Germain Village, 5e (46-33-63-20) ; Elysée-Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

MANNEQUIN. Film américain de Michael Gottlieb. V.O. : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; V.F. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Paramount-Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Convention St-Charles, 15e (45-79-33-00) ; Pathé-Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Secrétans, 19e (42-06-79-79) ; Gaumont-Gambetta, 20e (46-36-10-96).

PARIS EN VISITES

MERCREDI 20 MAI

« Le vieux village de Belleville, cours et passages pittoresques de la Villa des otages à la maison natale d'Edith Piaf », 15 heures, métro Place-des-Fêtes, sortie rue de Crimée (Présence du passé).

« De Chamerlan à Edouard Manet par l'Ecole de Barbizon : les origines du mouvement impressionniste au musée d'Orsay », 10 h 15, entrée du musée (Monuments historiques).

« Les grands ordres religieux : les bénédictins, visite de Saint-Germain-des-Prés », 14 h 45, devant l'église de Saint-Germain-des-Prés » (Monuments historiques).

« Exposition le Marais en l'hôtel de Sully : un nouveau regard sur ce prestigieux quartier », 15 heures, 62, rue Saint-Antoine, dans la cour (Monuments historiques).

« Le village de Charonne », 14 h 30, métro Alexandre-Dumas, sortie (Hauts lieux et découvertes).

« Le Palais de justice en activité », 14 h 30, devant les grilles (Christine Merle).

« Hôtels et jardins du Marais, place des Vosges », 14 h 30, métro Saint-Paul, sortie (Résurrection du passé).

« Les impressionnistes au musée d'Orsay », 13 heures, 1, rue de Bellechasse (P.-Y. Jaslet).

« L'île Saint-Louis », 15 h 45, quai Bourbon (Paris et son histoire).

« Un ravissant musée méconnu : le musée Hébert », 15 heures, 85, rue du Cherche-Midi (Paris et son histoire).

« Le salon d'honneur et les caveaux des maréchaux aux Invalides », 14 h 30, esplanade des Invalides, devant les grilles (Arcus).

« Musée Picasso, 2e partie », 12 h 30 (Mme Caneri).

« La fondation Le Corbusier : visite de la Villa Laroche, peintures, mobilier, etc », 11 heures, métro Jasmin (Paris passion).

« Le Grand Orient », 14 h 30, 16, rue Cadet (Paris passion).

« Le musée Picasso », 14 h 30, devant le musée, 5, rue de Thorigny (Paris passion).

CONFÉRENCES

60, boulevard Latour-Maubourg, 20 h 30 : « Psychiatrie psychanalytique : la paranoïa » (Yves Denial).

3, rue Rousselet, 19 heures : « Les textes et la littérature en Egypte pharaonique ».

Hôtel Concorde-Saint-Lazare, 108, rue Saint-Lazare, 20 heures : « Le mystère de la vierge », dispositives (AGEASAC).

Le musée d'Orsay, 11 heures, 1, rue de Bellechasse (Paris, Livre d'histoire).



Radio-télévision

Les programmes complets de radio et de télévision sont publiés chaque semaine dans notre supplément du samedi daté dimanche-lundi. Signification des symboles : ▶ Signalé dans « le Monde radio-télévision » □ Film à éviter ■ On peut voir ■■ Ne pas manquer ■■■ Chef-d'œuvre ou classique.

Mardi 19 mai

TF 1

20.35 Feuilleton : Dallas. Jeux d'ombres. **21.30 Danse : En direct du City Center de New-York.** Présentation du ballet par Patrick Poivre d'Arvor. **21.40 Ballet : Cendrillon.** Par le Lyon Opéra Ballet. Musique de Prokofiev ; mise en scène et *chorégraphie de Maguy Marin.* **23.10 Soirée à l'Hôtel Parker Méridien de New-York.** Réception donnée à la suite de la 100e représentation de Cendrillon par le Lyon Opéra Ballet. **23.30 Journal. 23.50 Magazine : Premier plan.**

A 2

▶ **20.30 Cinéma : le Reptile** ■■ Film américain de Joseph L. Mankiewicz (1970). Avec Kirk Douglas, Henry Fonda, Hume Cronyn, Warren Oates. *Arizona, 1883. Un forçat cherche à s'évader d'un pénitencier pour récupérer un magot qu'il a caché dans un nid de serpents avant son arrestation. Western psychologique et totalement immoral. Description stupéfiante des mœurs d'un pénitencier, plongée dans les ombres de l'âme humaine, suspense d'un affrontement entre Kirk Douglas et Henry Fonda.* **22.45 Journal. 23.00 Variétés : Le souper des stars.** En direct du Palais des Festivals de Cannes, souper de clôture du 40e Festival.



FR 3

20.35 Cinéma : Qu'as-tu fait à la guerre, papa ? ■ Film américain de Blake Edwards (1967). Avec James Coburn, Dick Shawn, Sergio Fantoni, Giovanna Ralli. *En 1943, un officier américain et sa compagnie doivent occuper un village italien dont la garnison accepte de se rendre... le lendemain. Savoureuse comédie militaire dont le scénario fait plus d'étincelles que la réalisation. Mais enfin, ce n'est pas mal... et inédit à la télévision.* **22.35 Journal. 23.00 Variétés : Starvisions.** Spécial Festival de Cannes. **23.20 Variétés ; Si on allait au cinéma ?** Emission diffusée sur FR 3 Paris, Bordeaux, Nancy, Rouen. **23.50 Variétés : Starvisions (suite).**

CANAL PLUS

20.35 Cinéma : 48 heures ■ Film américain de Walter Hill (1982). Avec Nick Nolte, Eddie Murphy, Annette O'Toole, Franck McRae, James Remar. 22.10 Flash d'informations. *22.15 Football (en différé). Match retour 1/4 de finale de la Coupe de France. 0.05 Série : Espion à la mode.* **0.50 Cinéma : les Amants** ■■ Film français de Louis Malle (1958). Avec Jeanne Moreau, Alain Cuny, Jean-Marc Bory, Judith Magre, José-Luis de Vilallonga. **2.15 Série : Mr Gun.**

LA 5

20.30 Cinéma : Maintenant on l'appelle Plata. Film italien de Giuseppe Colizzi (1972). Avec T. Hill, B. Spencer. **22.15 Série : Hill Street Blues. 23.10 Série : Mission impossible. 0.05 Série : Laurel et Hardy. 0.40 Série : Lou Grant. 1.35 Série : Baretta. 2.30 Série : Star Trek.**

M 6

14.00 A.M. Magazine. 15.45 Jeu : Mégaventure. 16.30 Musique : Laser. 18.00 Série : La petite maison dans la prairie. Un nouveau départ (2e partie). **18.30 Série : Végas.** Ma chère fille. **19.30 Journal. 19.55 Jeu : Six'appel. 20.00 Feuilleton : Filles et garçons. 20.30 Cinéma : le Mépris** ■■ Film français de Jean-Luc Godard (1963). Avec Brigitte Bardot, Jack Palance, Michel Piccoli, Georgia Moll. *Pendant qu'un film se tourne, une jeune femme éprouve soudainement du mépris pour son mari. Adapté d'un roman de Moravia,* le Mépris *est un Godard romanesque, brillant, facile d'accès. Le cinéaste s'interroge toujours sur la structure du couple, et la rapproche du tandem producteur-créateur. La réflexion va et vient entre la vie et le cinéma.* **22.10 Série : Brigade de nuit.** L'oiseau. **23.00 Magazine : Club 6. 23.30 Flash d'informations. 23.35 Magazine : Club 6. 23.45 Musique :** *6 Nuit.* **0.00 Flash d'informations.** *0.05 Musique : 6 Nuit. 0.15 Flash d'informations.* **0.20 Musique : 6 Nuit. 0.30 Flash d'informations. 0.35 Musique : 6 Nuit. 0.45 Flash d'informations.** *0.50* **Musique : 6 Nuit.**

FRANCE-CULTURE

20.30 Le journal du corps. Dossier : La mer, l'homme et leur santé ; Le corps de l'enfance et l'enfance du corps ; Folies. **21.30 Les nouveaux mardis de la chanson. 22.30 Nuits magnétiques.** Les gens... tout de même : Gros plan : Sonia Rykiel. **0.10 Du jour au lendemain.**

FRANCE-MUSIQUE

20.30 Les temps retrouvés. Canzon « O Magnum Mysterium », de Gabrielli, In memoriam Dylan Thomas, de Stravinski, Jenseits der Not, de Fischer, Quatuor à cordes no 2 d'Honegger, par le Quatuor Suk, le Quatuor de trombones de *Paris et Régis Oudot, ténor ; à 22.30, Récital* Mitsuko Uchida, piano (Sonate pour piano en la majeur K 511 de Mozart : Sonate no 15 en ut majeur D 940 de Schubert ; Sonate pour piano no 2 en si bémol majeur op. 35, Polonaise en ut mineur op. 40 no 2 et Prélude en ut dièse mineur de Chopin). **24.00 Les soirées de France-Musique.** Poissons d'or.

Mercredi 20 mai

TF 1

13.50 Téléfilm : Colette. 2e partie : Colette-Willy. **14.50 Feuilleton : Cœur de diamant. 15.20 Vitamine.** Mon petit poney et ses amis ; Séquence z'animo ; 3e Festival de la chanson pour enfants à Cabourg ; Séquence danse ; Si j'avais des ailes ; Les Snorkys ; Séquence cinéma ; Robostory ; Séquence look ; Ghostbusters ; Séquence sport ; Séquence gadget. **17.30 La vie des Botes. 18.00 Feuilleton : Huit, ça suffit. 18.25 Mini-journal,** pour les jeunes. **18.45 Jeu : La roue de la fortune. 19.10 Feuilleton : Santa-Barbara. 19.40 Cocoricocoboy. 19.55 Tirage du Tac-O-Tac. 20.00 Journal. 20.30 Tirage du Loto. 20.35 Téléfilm : La course à la bombe.** De Jean-François Delassus et Allan Eastman. 3e partie : La peur (1945-1954). **22.20 Magazine : Les sciences à la Une.** De Jean-Pierre Cottet, présenté par Patrick Bourrat. Au sommaire : les rythmes circadiens ; la police en blouse blanche ; le navire amiral d'Aboukir ; un espion au-dessus de tout soupçon ; l'accélérateur de particules européen ; l'ordinateur au service de la musique ; l'hormone de croissance ; la pornographie est-elle dangereuse ? ; pourquoi les orages ? **23.20 Concert.** Symphonie no 38, de Mozart, par l'Orchestre national de France, sous la direction de Wolfgang Sawallisch. **23.55 Journal. 0.15 Magazine : Premier plan.**

A 2

13.45 Feuilleton : Détroit (3e épisode). **14.30 Magazine : Terre des bêtes.** D'Allain Bougrain-Dubourg. Heureux comme un serpent dans l'eau. **14.55 Récré A 2.** Pac Man ; Mimi Cracra ; Les Schtroumpfs ; Tchaou et Grodo ; Bibifoc ; Les enfants à la mer ; Le sourire du dragon ; La véritable et palpitante histoire du Roi-Soleil ; Quick et Flupke ; Sherlock Holmes ; Cosmocats. **17.45 Magazine : Mambo satin.** De Billy Bourne. **18.05 Les enfants du rock.** Rock report ; clips inédits. **18.30 Magazine : C'est la vie. 18.50 Jeu : Des chiffres et des lettres.** D'Armand Jammot, présenté par Patrice Laffont. **19.15 Actualités régionales. 19.40 Le nouveau théâtre de Bouvard. 20.00 Journal. 20.30 Le grand échiquier.** Rostropovitch à Evian. Avec l'Orchestre philharmonique de Yale, Anne-Sophie Mutter (violon), Bruno Guiranna (alto), Raphaël Oleg (violon), Hortense Cartier-Bresson (piano), Yvo Pogorevitch (piano), Gilina Vichnievskaïa (l'épouse de Rostropovitch). **23.15 Journal. 23.30 Série : Soleils de minuit.** Les Bahamas : Family Islands.

FR 3

14.00 Magazine : Montagne. Wanda Rutkiewicz, la Pasionaria des cimes. **14.30 Caméraventure.** Festival du film de voyage de Royan. **15.00 Questions au gouvernement à l'Assemblée nationale. 17.00 Feuilleton : Madame et son fantôme.** (4e épisode). **17.25 Clips-classe. 17.30 Ciné-hit.** Emission d'Anne-Marie Larriaga *et Jean-Claude Briffaut.* Les nouveaux films de la semaine ; le classement ; le coup de cœur (extrait d'un film non classé). **18.00 Dessin animé : Il était une fois l'espace. 18.30 Feuilleton : Cap danger. 18.57 Juste ciel,** petit horoscope. **19.00 Le 19-20 de l'information.** De 19.15 à 19.35, actualités régionales. **19.55 Dessin animé : Ulysse 31. 20.05 Jeux : La classe. 20.35 Variétés : Ciné-chansons.** Emission d'André Halimi et Robert Parienti, enregistrée au Palm-Beach de Cannes au bénéfice de l'Institut Weizmann et animée par Sacha Distel. Avec Richard Berry, Alain Bashung, Pierre Bachelet, Patrick Bruel, Nicole Croisille, Marlène Jobert, Guy Marchand, Carlos Sotto-mayor, Sabine Paturel, Francis Lalanne. **21.55 Magazine : Thalassa.** De Georges Pernoud. Casabianca, autopsie d'un SNA (sous-marin nucléaire d'attaque). **22.45 Journal.** ▶ **23.10 Théâtre : Still Life.** Pièce d'Emily Mann, avec Christiane Cohendy, Laurence Roy, Jean-Quentin Chatelain.

CANAL PLUS

14.00 Série : *Batman.* **14.25 Téléfilm :** *L'été sanglant.* **15.55 Documentaire : Les allumés du sport. 16.20 Téléfilm : Vengeance. 18.00 Flash d'informations. 18.05 Jeu : Maxi-tête. 18.10 Jeu : La gueule de l'emploi. 18.40 Top 30. 19.10 Zénith. 19.50 Flash d'informations. 19.55 Variétés : Frog show. 20.05 Starquizz. 21.00 Cinéma : Taxi Boy** ■ Film français d'Alain Page (1986). Avec Richard Berry, Claude Brasseur, Charlotte Valandrey, Evelyne Didi, Isaac de Bankolé. *Un joueur professionnel minable fait la connaissance d'un chauffeur de taxi de nuit qui, le jour, est gigolo pour dames mûres dans un dancing. Histoire d'une amitié, rêves à la petite semaine dans une atmosphère de désenchantement. La tradition populiste du cinéma français.* **22.30 Flash d'informations. 22.40 Cinéma : Zone rouge** ■ Film français de Robert Enrico (1985). Avec Sabine Azéma, Richard Anconina, Hélène Surgère, Jacques Nolot. **0.30 Cinéma : Ensemble c'est un bordel, séparés c'est un désastre** ■ Film italien de Steno (1981). Avec Claude Brasseur, Dalila Di Lazzaro, Enrico Montesano, Lia Tanzi. **2.00 Série : Rawhide.**

LA 5

14.00 Série : Lou Grant. 14.55 Série : Baretta. 15.50 Série : K 2000 (rediff.). **16.45 Dessin animé : Princesse Sarah. 17.15 Dessin animé : Lone ranger. 17.40 Dessin animé : Tu as le bonjour d'Albert. 18.05 Série : Arnold et Willy. 18.35 Série : Happy Days. 19.00 Série : Laurel et Hardy. 19.35 Série : Jaimie. 20.30 Téléfilm : Le blé est encore vert. 22.25 Série : Hill Street Blues. 23.20 Série : Mission impossible. 0.15 Série : Laurel et Hardy. 0.45 Série : Lou Grant.** *1.40 Série : Baretta. 2.35 Série : Star Trek.*

M 6

11.30 Tennis : tournoi de Roland-Garros. En direct du stade Jean-Bouin. **12.45 Journal. 13.00 Tennis** (suite). *18.00 Série : La petite maison dans la prairie. Un nouveau* départ (3e partie). **18.30 Série : Végas. 19.30 Journal. 19.55 Jeu : Six'appel. 20.00 Feuilleton : Filles et garçons. 20.30 Série : Les routes du paradis.** Au secours ! **21.30 Série : Dynastie.** Veillées d'armes. **22.20 Magazine : Oh ! Cinéma** (rediff.). **22.50 Magazine : Club 6. 23.30 Flash d'informations. 23.35 Musique :** *6 Nuit.* **0.00 Flash d'informations. 0.05 Musique : 6 Nuit. 0.15 Flash d'informations. 0.20 Musique : 6 Nuit. 0.30 Flash d'informations. 0.35 Musique : 6 Nuit. 0.45 Flash d'informations. 0.50 Musique : 6 Nuit.**

FRANCE-CULTURE

20.30 Pour ainsi dire. Invité : Roger Munier. Portrait : Odysseus Elytis ; Reportages : Les œuvres d'Arthur Cravan. **21.30 Musique : L'écoute musicale.** Emission de l'INA/GRM. **22.30 Nuits magnétiques.** Les gens... tout de même ; Redécouverte : vie et œuvre de Jean-Baptiste Dumoulin. *0.10 Du jour au lendemain.*

FRANCE-MUSIQUE

20.30 Concert (donné le 5 décembre 1985 à Herne) : œuvres d'A. et G. Gabrieli, Ferrabosco, Vecchi, Schütz, Monteverdi, par The Consort of Musicke, dir. Anthony Rolley ; à 22.00, Cycle acousmatique : concert du GRM. **23.00 Les soirées de France-Musique** ; à 23.12, Jazz-club.

Audience TV du 18 mai 1987 (BAROMÈTRE LE MONDE/SOFRES-NIELSEN)

Audience instantanée, région parisienne

HORAIRE	FOYERS AYANT REGARDÉ LA T.V. (en %)	TF 1	A2	FR3	CANAL +	LA 5	M6
19 h 22	44.1	19.6	11.8	3.6	5.1	3.6	0.5
19 h 46	50.8	15.4	16.9	5.1	3.1	9.2	1.0
20 h 16	67.7	23.6	22.6	6.7	4.1	10.3	0.5
20 h 41	70.8	27.2	12.8	12.3	1.0	8.7	10.3
22 h 08	67.2	27.2	4.6	16.4	0.0	11.3	10.3
22 h 44	30.8	7.7	9.2	2.1	0.6	7.2	4.1

Programmes du lundi 18 mai, à 20 h 30. TF1 : les Cavaliers de l'orage (film) ; A2 : « Hôtel de police » (série) ; FR3 : la Traque (film) ; Canal Plus : la Partie de chasse (film) ; la 5 : cycle Agatha Christie, « La dernière énigme » (téléfilm) ; M6 : la Colline des bottes (film).

Informations

MÉTÉOROLOGIE

Evolution probable du temps en France entre le mardi 19 mai à 0 heure et le dimanche 24 mai à 24 heures.

Jusqu'à vendredi nous serons sous l'influence d'une circulation rapide de nord-ouest à nord dans laquelle se déplacera une onde perturbée qui touchera la France mercredi. En fin de semaine un temps à caractère orageux affectera le sud du pays.

Mercredi, de la Lorraine et l'Alsace, à l'est du Massif Central, aux Alpes, à la Méditerranée et près des Pyrénées, la matinée sera très nuageuse. Il pleuvra encore temporairement sur les régions de l'Est et sur le relief. Ces pluies pourront être orageuses en Corse. En cours de journée, le ciel deviendra plus variable, éclaircies et nuages alternant. Les éclaircies deviendront belles près de la Méditerranée où le mistral et le tramontane souffleront tandis qu'elles seront entrecoupées d'averses du Nord-Est au nord des Alpes.

Du Nord à la Champagne, au Bassin parisien et à la Normandie, le début de journée sera nuageux. Quelque brumes éparses sont possibles près de la Manche. Dans l'après-midi, les éclaicies deviendront plus nombreuses mais on risquera l'averse.

Sur le reste du pays, malgré quelques passages nuageux, la journée sera assez bien ensoleillée.

Les températures minimales seront comprises entre 5 et 9 degrés. Les maximales iront de 12 à 15 degrés sur la moitié nord, de 15 à 19 degrés sur la moitié sud.

Jeudi, sur la Franche-Comté, l'Alsace, la Lorraine, les Ardennes et le *Nord subira un temps frais et nuageux* avec des averses en cours de nuit et le matin. *Ces averses s'intensifieront dans* la journée.

Sur les autres régions, le temps sera brumeux et peu nuageux au lever du jour, puis les nuages se développeront en donnant quelques averses.

Vent de secteur nord modéré avec mistral dans les régions méridionales.

Température minimales : 4 à 6 degrés, 6 à 8 degrés sur le Midi et la Corse. Températures maximales : 13 à *15 degrés, 16 à 18 degrés dans le Midi.*

Vendredi, le matin le ciel sera en général peu nuageux avec cependant quelques averses sur l'Alsace, la Lorraine et les Ardennes.

Dans la journée, les nuages deviendront très nombreux, d'une part, des Pyrénées à la Provence, et d'autre part, près des frontières du Bénélux. Ailleurs, le ciel sera variable avec des averses.

Températures minimales stationnaires. Températures maximales stationnaires ou en légère baisse.

Samedi, les averses se produiront encore sur les régions atlantiques. Ail*leurs se développeront de belles éclair*cies ensoleillées sauf près de la Belgique et du Luxembourg où les nuages resteront plus nombreux.

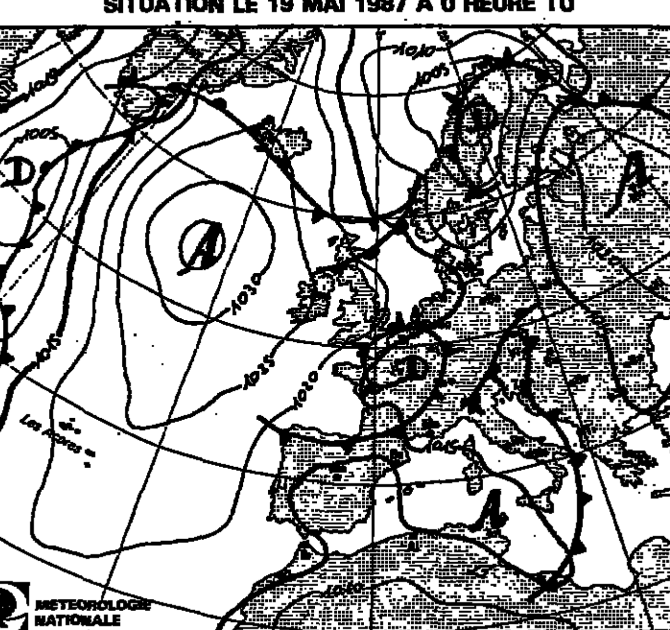
Hausse des températures sur le Midi et l'est du pays.

Dimanche, le soleil sera prédominant sur le nord et l'est de la France.

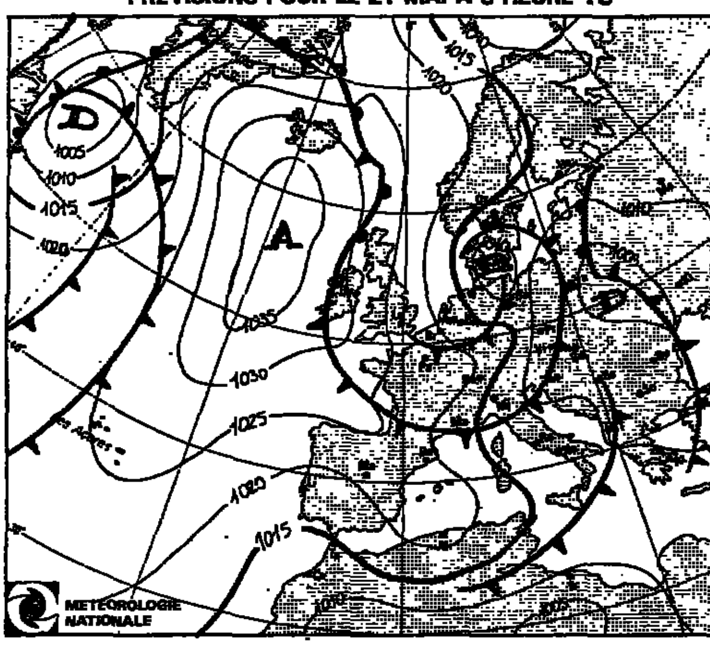
Les nuages seront nombreux sur le Centre et le Midi avec une tendance orageuse sur les Pyrénées et les Alpes du sud.

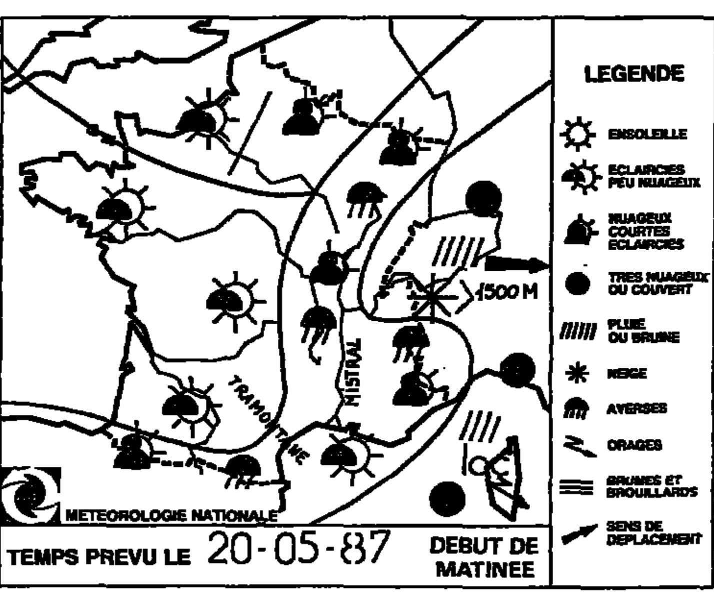
Ailleurs, le temps sera variable avec toujours des averses sur les régions atlantiques.

SITUATION LE 19 MAI 1987 A 0 HEURE TU



PRÉVISIONS POUR LE 21 MAI A 0 HEURE TU





TEMPÉRATURES maxima - minima et temps observé
Valeurs extrêmes relevées entre le 18-05 6 h TU et le 19-05-1987 à 6 h TU — le 19-05-1987

FRANCE			
AJACCIO	20	10	D
BIARRITZ	16	10	C
BORDEAUX	15	8	A
BOURGES	11	7	P
BREST	12	9	C
CAEN	11	9	P
CHERBOURG	11	8	P
CLERMONT-FERR.	17	7	C
DIJON	14	8	P
GRENOBLE St-M-H	13	9	P
LILLE	11	8	C
LIMOGES	9	6	B
LYON	14	9	P
MARSEILLE-MAR.	18	12	P
NANCY	15	9	P
NANTES	15	8	C
NICE	16	11	N
PARIS-MONTS.	12	9	P
PAU	16	9	C
PERPIGNAN	19	11	P
RENNES	14	10	P
ST-ÉTIENNE	15	7	C
STRASBOURG	16	10	P
TOURS	13	8	P
TOULOUSE	16	7	D
POINTE-A-P.	29	23	A

ÉTRANGER			
ALGER	23	14	N
AMSTERDAM	13	5	N
ATHÈNES	25	16	D
BANGKOK	37	28	N
BARCELONE	18	11	P
BELGRADE	26	14	B
BERLIN	18	8	C
BRUXELLES	13	5	B
LE CAIRE	23	18	D
COPENHAGUE	14	4	N
DAKAR	28	23	N
DELHI	39	26	D
DJERBA	24	17	N
GENÈVE	13	7	P
HONGKONG	25	22	P
ISTANBUL	24	14	D
JÉRUSALEM	32	19	D
LISBONNE	22	13	D
LONDRES	13	7	N
LOS ANGELES	21	16	N
LUXEMBOURG	12	6	N
MADRID	22	6	B
MARRAKECH	25	14	N
MEXICO	28	16	B
MILAN	13	10	P
MONTRÉAL	17	5	D
MOSCOU	21	7	N
NAIROBI	22	17	C
NEW-YORK	31	12	A
OSLO	12	5	P
PALMA-DE-MAJ.	22	10	N
PÉKIN	20	11	D
RIO-DE-JANEIRO	25	20	C
ROME	25	10	D
SINGAPOUR	32	27	A
STOCKHOLM	13	8	C
SYDNEY	17	13	D
TOKYO	24	17	C
TUNIS	21	12	C
VARSOVIE	17	11	A
VENISE	16	12	P
VIENNE	20	11	D

A	B	C	D	N	O	P	T	*
averse	brume	ciel couvert	ciel dégagé	ciel nuageux	orage	pluie	tempête	neige

★ TU = temps universel, c'est-à-dire pour la France : heure légale moins 2 heures en été ; heure légale moins 1 heure en hiver.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

EXPOSITIONS

Ouverture d'une nouvelle salle au Musée de l'armée

L'Arsenal, une nouvelle galerie d'exposition permanente du Musée de l'armée à Paris, est ouverte aux visiteurs depuis le mardi 19 mai. Sur des étagères et des rateliers réalisés à *l'exemple des modèles anciens* dans du bois de sapin du Nord sont disposés environ deux mille cinq cents pièces, se plaçant chronologiquement entre le quinzième et le début du dix-huitième. Ces armes proviennent de l'ancien fonds du musée largement complété pour cette période par l'acquisition en 1964, de la collection Pauilhac.

L'armement défensif est représenté par une série d'armures (40) et de très nombreuses pièces de défense de corps et de tête (environ 900). L'armement offensif se partage en d'importantes collections d'armes d'hast (plus de 400 pièces), d'armes blanches (plus de 500). Les armes de jet et les armes à feu (250 environ) rassemblent principalement des arbalètes et des arquebuses *de chasse. Sont également* exposées de très nombreuses pièces de harnachement (selle, mors, éperons, étriers).

★ Musée de l'armée, ouvert au *public tous les jours de 10 heures à* 18 heures, hôtel des Invalides, 75007 Paris.

● **« Faites vos malles ».** — Ou l'invitation au voyage du Musée des arts décoratifs. Vous et vos enfants serez entraînés dans le tourbillon du jeu et de la découverte entre le 20 mai et le 30 août.

★ Renseignements et inscriptions : Art Déco Jeunes, au Musée des arts décoratifs, 107, rue de Rivoli, tél. : 42-60-32-14, poste 951.

● **Moniteur** *bénévole.* — Les *Amis de jeudi-dimanche recherchent* des jeunes, majeurs, bénévoles, pour encadrer des adolescents « difficiles » dans le Gard, du 1er au 24 août 1987.

★ Les Amis de jeudi-dimanche, M. Camphuis, 39 *bis,* rue des Epinettes, 75017 Paris.

● **Mime.** — Le Théâtre du Moulinage organise, cet été, en Ardèche, des stages de mime et de danse pour les adultes et les enfants de six à douze ans accompagnés. On y apprendra également à fabriquer des *masques et à se maquiller.*

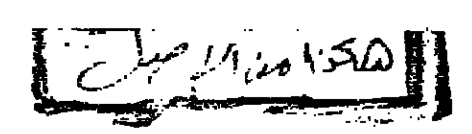
★ *Renseignements : Théâtre du* Moulinage, 07170 Lussas. Tél. : 75-94-23-82.

● **Miniatures.** — Le deuxieme Festival international de la miniature de Montélimar aura lieu cette année du 6 au 11 août au château des Adhemar à Montélimar.

★ Renseignemens : FIMM, 21, chemin des Alexis, 26200 Montélimar. tél. : *75-46-03-07.*

RÉSULTATS COMPLETS N°20 — LOTO SPORTIF

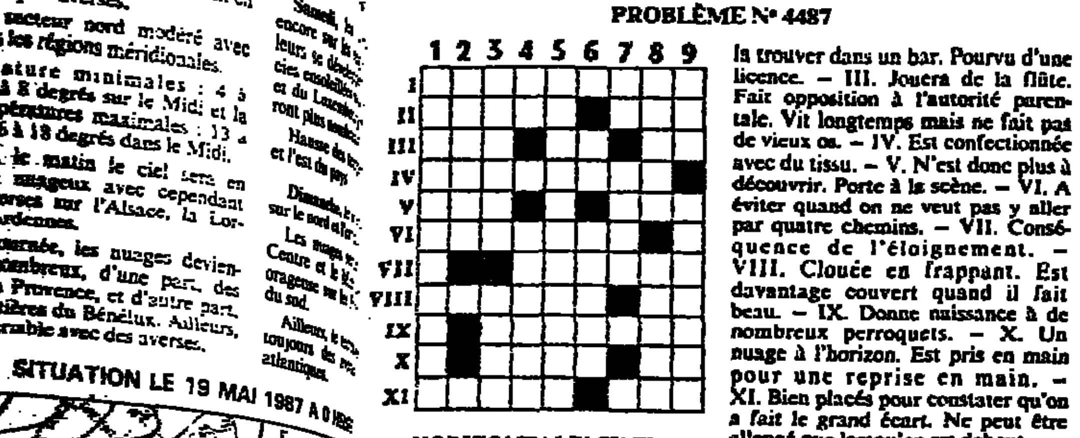
1 315 056.00 F
101 053.00 F
6 516.00 F
680.00 F
102.00 F
41.00 F



« services »

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 4487



HORIZONTALEMENT

I. Peut nous faire renaître après que l'on a succombé. – II. On peut la trouver dans un bar. Pourvu d'une licence. – III. Jouera de la flûte. Fait opposition à l'autorité parentale. Vit longtemps mais ne fait pas de vieux os. – IV. Est confectionnée avec du tissu. – V. N'est donc plus à découvrir. Porte à la scène. – VI. A éviter quand on ne veut pas y aller par quatre chemins. – VII. Conséquence de l'éloignement. – VIII. Clouée en frappant. Est davantage couvert quand il fait beau. – IX. Donne naissance à de nombreux perroquets. – X. Un nuage à l'horizon. Est pris en main pour une reprise en main. – XI. Bien placés pour constater qu'on a fait le grand écart. Ne peut être allongé que lorsqu'on est debout.

VERTICALEMENT

1. Font subir des pertes. – 2. Peut soulever en étant relevée. – 3. Va régulièrement à la neige. Travaillaient dans les règles de l'art. – 4. Note. Manque d'inspiration. – 5. Les hommes du siècle. – 6. Reste longtemps sur ses positions. Cave où des « souris » dansent. – 7. N'a pas toujours été sans queue ni tête. Refuses de partager. – 8. Pousse certains à faire des « façons ». Effectua une « soustraction ». – 9. Sous une flèche. Sont fréquemment au bout du fil.

Solution du problème n° 4486

Horizontalement

I. Promesses. – II. Racontera. – III. Il. Apis. – IV. Vestes. – V. Is. Amènes. – VI. Age. Ara. – VII. Es. Nul. – VIII. Gade. Iode. – IX. Epouser. – X. Sissonne. – XI. Entêté.

Verticalement

1. Privilèges. – 2. Râles. Sapin. – 3. Oc. Dos. – 4. Montagneuse. – 5. En. Emeu. Son. – 6. Stase. Lient. – 7. Sep. Na. Orné. – 8. Eriger. Et. – 9. Sas. Saler.

GUY BROUTY.

Téléphone : baisse des tarifs sur l'Atlantique nord

Les prix du téléphone sur l'Atlantique nord (Etats-Unis et Canada) baissent à compter de ce lundi 18 mai. La réduction est de 2,6 % pour le tarif normal, du même montant pour le tarif réduit 2 et de 1,4 % pour le tarif réduit 1. Le tarif réduit 1 s'applique du lundi au samedi de 0 h à 2 h et de 20 h à 24 h et les dimanches et jours fériés de 0 h à 2 h et de 10 h à 24 h. Le tarif réduit 2 est appliqué tous les jours de 2 h à 10 h.

Le prix moyen par minute sera donc le suivant :
– tarif normal : 9,35 F (au lieu de 9,60 F) ;
– tarif réduit 1 : 7,20 F (au lieu de 7,30 F) ;
– tarif réduit 2 : 5,70 F (au lieu de 5,85 F).

Depuis le début de l'année, précisent les P et T, les tarifs sur l'Atlantique nord ont baissé de 4,1 % en tarif normal ainsi que de 3 et 3,4 % pour les tarifs réduits.

Presse

Le mensuel féminin « Alma » cesse de paraître

Le mensuel féminin *Alma*, lancé à l'automne dernier par le groupe Bayard-Presse, cesse de paraître avec son huitième numéro. Si les objectifs initiaux en matière de recettes publicitaires ont été largement dépassés, les ventes – cent vingt mille exemplaires – demeuraient insuffisantes. « *L'élargissement du public d'*Alma » demandait des « *efforts commerciaux trop lourds pour être financièrement supportables* », précise un communiqué du groupe. Bayard-Presse était prêt à investir 35 millions de francs pour gagner son pari sur deux ans et en avait déjà engagé 14. Cela s'est révélé insuffisant.

● **Grève du Livre-CGT le 21 mai en province.** La fédération CGT du Livre a lancé une consigne d'arrêt de travail de vingt-quatre heures, le jeudi 21 mai, dans la presse régionale et départementale. Cette grève risque d'entraîner la non parution des quotidiens de province le vendredi. L'organisation syndicale entend ainsi faire pression sur la négociation d'un accord-cadre portant sur les conséquences de la modernisation des procédés d'impression.

● **L'ACP se renforce.** – L'Agence centrale de presse (ACP) prend une participation majoritaire dans le capital de l'Agence presse, édition et information (APEI). Créée il y a douze ans, l'APEI est une agence d'information générale connue notamment pour des pages thématiques, des suppléments de jeux, des dessins et bandes dessinées. MM. Jacques Morandat et Yves Lobinet, ses co-fondateurs, conservent leurs fonctions et sont, en outre, chargés de développer les complémentarités des deux agences et de coordonner leur marketing.

Selon M. Ian Maxwell, qui a pris il y a trois mois le contrôle de l'ACP et en est aujourd'hui le PDG : « *L'ACP, dont l'activité principale reste son service des nouvelles, était depuis longtemps leader sur le marché des informations de télévision. L'arrivée de l'APEI et de son savoir-faire allié aux capacités technologiques de distribution de l'ACP nous permettra de proposer aux journaux un service couvrant l'ensemble des pages magazines.* »

Le Carnet du Monde

Décès

– Mme Julien Falk,
M. et Mme Jean Falk,
M. et Mme Jean-Marc Heussner,
Mlle Alice Herald,
M. et Mme Marc Lebailly
et leurs enfants,
M. et Mme Michel Vacher
et leurs enfants,
Mme Mireille Escaffre
et ses enfants,

ont la douleur de faire part du décès de

Me Julien FALK,
officier de la Légion d'honneur,
compositeur,
1er Grand Prix de composition musicale,
professeur des hautes études musicales,
docteur ès lettres.

Les obsèques auront lieu au cimetière de Pantin, entrée principale, le mercredi 20 mai 1987, à 10 h 45, selon le rite israélite.

Ni fleurs ni couronnes.

Gémissons ! Gémissons ! Gémissons !... mais espérons !

– M. et Mme Jean Forest,
Pascale et Stéphane,
Jean-Marc, Bertrand,
M. et Mme Bernard Forest,
Eric, Guillaume,
ses enfants et petits-enfants,
Mlle Lucie Bretignères,
M. et Mme Friedberg
et leurs enfants,
M. et Mme Ravaut
et leurs enfants,
M. et Mme Simon
et leurs enfants,
ses sœurs, beaux-frères, belles-sœurs, neveux, nièces
Et toute la famille
ont la très grande tristesse d'annoncer le décès de

Mme veuve Louis FOREST,
née Louise Bretignères,
officier du Mérite agricole,
officier des Palmes académiques,

survenu le 13 mai 1987, dans sa soixante-seizième année.

Ses obsèques ont été célébrées dans l'intimité familiale à Thiverval-Grignon (Yvelines), sa commune natale.

2, square Albert-Schweitzer,
rue de Père-Bourdon,
35700 Rennes.
95, rue Victor-Hugo,
92270 Bois-Colombes.

Nos abonnés, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde », sont priés de joindre à leur envoi de texte une des dernières bandes pour justifier de cette qualité.

– Bernard Laffineur,
son époux,
Anne Ducrey,
sa fille,
Henry Beffeyte,
son père,
Renaud et Thierry Beffeyte,
ses frères,
Ainsi que toute leur famille

ont la douleur de faire part du décès de

Joëlle LAFFINEUR,

survenu le 6 avril 1987.

Les obsèques ont eu lieu le 13 avril 1987, dans la plus stricte intimité en l'église Saint-Luc de Montrouge.

– Bagnères-de-Bigorre (65).

M. et Mme Charles Lamy de La Chapelle,
leurs enfants et petits-enfants,
Le Révérend Père Marie Lamy de La Chapelle O.S.B.
Mme de Doubet de Vilosanges,
ses enfants et petits-enfants,
M. et Mme Antoine de Saint Sernin
et leurs enfants
ont la douleur de faire part du décès de leur mère, grand-mère et arrière-grand-mère

Mme Pierre LAMY de LA CHAPELLE,
née Germaine Soule,

survenu le 16 mai 1987, dans sa quatre-vingt-douzième année, à Bagnères-de-Bigorre (65).

La cérémonie religieuse sera célébrée le mercredi 20 mai 1987, à 16 heures, en l'église Saint-Vincent de Bagnères-de-Bigorre.

Le présent avis tient lieu de faire-part.

– Mme Henry Monteagle,
M. et Mme Alain Monteagle
et leurs enfants
Mme Louis Monteagle,
ont le chagrin d'annoncer le décès de

Henry MONTEAGLE.

« Tournevent » Valfère,
83990 Saint-Tropez.
6, rue Taclet,
75020 Paris.
16, rue des Garennes,
78400 Chatou.

Remerciements

– Dans l'impossibilité de répondre aux nombreux messages qui leur parviennent à l'occasion du décès de

Andrée Pauline BONNICHON,
née Reinlen-Weissecker,

Anne, Guillemette et Jean-Emmanuel Bonnichon

remercient toutes celles et tous ceux qui ont bien voulu leur adresser le témoignage de leur sympathie et de leur fidélité.

Soutenances de thèses

– Université la Sorbonne nouvelle-Paris-III, le mercredi 20 mai, à 9 heures, salle Bourjac, 17, rue de la Sorbonne, 75005 Paris, Mme Bonfim Capellani Maria : « Pédagogie de l'interprétation de conférence ».

– Université la Sorbonne nouvelle-Paris-III, le jeudi 21 mai, à 13 h 30, salle Louis-Liard, 17, rue de la Sorbonne, 75005 Paris. M. Mahmoud Mohamed : « La détermination, l'indétermination et la structure de la phrase en hébreu biblique et en arabe coranique (étude linguistique comparée) ».

– Université Paris-Sorbonne-Paris-IV, le jeudi 21 mai, à 13 h 30, salle Louis-Liard, 17, rue de la Sorbonne, M. Marcel Vilcosqui : « La femme dans la musique française (1871-1946). Etude d'histoire musicale et sociale ».

– Institut d'études politiques de Paris, le jeudi 21 mai, à 14 h 30, salle André-Siegfried, 30, rue Saint-Guillaume, 5e étage, Michel Winock : « Crises et idées de crise dans la France contemporaine (1871-1968) ».

– Université la Sorbonne nouvelle-Paris-III, le vendredi 22 mai, à 14 heures, salle Bourjac, 17, rue de la Sorbonne. Mme Dominique Jullien : « Les livres modèles dans *A la recherche du temps perdu*, *les Mille et une Nuits*, et *les Mémoires de Saint-Simon* ».

OFFICIERS MINISTERIELS VENTES PAR ADJUDICATION

Rubrique OSP
84, rue La Boétie, 45-63-12-66

SERVICE DES DOMAINES
Adjudication le MARDI 9 juin 1987 à 15 heures à la mairie de SAINT-MARTIN-DE-RÉ

SAINT-MARTIN-DE-RÉ (17)
au centre de la ville,
à 120 mètres du port
MAISON - LIBRE
Ancienne station maritime,
impasse Baron-de-Chantal.
– BATIMENT PRINCIPAL : 4 pces, entr. en rez-de-ch., 3 pces à l'étage. Véranda. Petite cave.
– BAT. annexe : 1 p., cuis., s. d'eau, w.-c. en rez-de-ch., grenier mans. Eau, él. Jard. clos de murs.
L'ens. cad. n° 257, sect. E - 590 m².
MISE A PRIX : 650 000 F
Cautionnement de 32 500 F
Visite : sur r.-vs avec le Serv. des aff. maritimes à LA FLOTTE-EN-RÉ, 19, quai de Sénac. Tél. 46-09-68-89.
Renseign. et consultation du cahier des charges :
Direction des services fiscaux DOMAINES, 45, quai Valin, 17036 La Rochelle Cedex. T. 46-50-51-52.
(Extrait du B.O.A.D.)

Vte s/licit. au Palais de Justice de Paris le Lundi 1er juin 1987 à 14 heures.
PAVILLON à PARIS 19^e^
52, RUE DU GÉNÉRAL BRUNET comprenant 6 pièces CUIS. S.Bns 2 cab. toil. W.C. - garage - buanderie JARDIN
MISE A PRIX 800 000 F
S'adresser à Me A. FABRE avocat 44, rue de Lille à Paris 7e. Tél. : 42-61-15-95, pour vis. s/pl. Mardi 19 Mai et Vendredi 22 Mai de 9 h à 11 h, Vendredi 29 Mai de 14 h à 16 h.

Vte s/surenchère au Palais de justice d'Evry (91) le Mardi 2 juin 1987 à 14 heures
PARCELLE DE TERRAIN à ORSAY (91400)
18, rue Charles de Gaulle – Lieudit « Le Pré Brûlé » 19 a 82 ca
Mise à Prix 335.500 Francs
S'adresser S.C.P. R. ELLUL-J.M. GRIMAL-F. ELLUL avocats à Evry (91000) 3. R. Village. Tél. : 60-77-96-10 et Cabinet de M^e^ DU CHALARD, avocat à Evry (91000) - Immeuble Le Mazière – rue des Mazières. Tél. : 60-77-15-87.

Vte s/conv. saisie en Vte vol. Palais Justice PARIS, lundi 1er juin à 14 h.
à PARIS-12e, 4, rue de Taïti
BOUT. et LOGEMENT : cuis., ch. sur rue, w.-c. au rez-de-ch. UNE PCE au 1er ét. UNE CAVE SOUS LA BOUTIQUE LIBRE DE LOCATION
Mise à px : 150 000 F
S'adr. Me J. COPPER-ROYER, avocat, 1, rue Georges-Berger, PARIS-17e, tél. 46-22-26-15 - Me J.-F. BOIRON, avocat, 41, avenue Kléber, PARIS-16e, tél. 47-04-30-06 - SERVICE DES DOMAINES (DNID), bureau 249, 11, rue Tronchet, PARIS-8e, tél. 42-66-91-40, poste 1606, et sur place pour visiter le 25 MAI 1987 entre 14 heures et 15 heures.

LA VILLE DE PARIS vend LIBRES
En la Chambre des notaires de Paris, place du Châtelet le MARDI 2 JUIN 1987, à 14 h 30
3 APPART. – 2 CHAMBRES – 1 STUDIO
à PARIS (16e)
ENTRE le Bd. SUCHET et le CHAMP de COURSES d'AUTEUIL
Mes MAHOT DE LA QUERANTONNAIS, BELLARGENT, LIEVRE, notaires associés, 14, rue des Pyramides, Paris (1er) – Tél. : 42-97-56-86 VISITES sur places, 27, av. du Maréchal Lyautey, les 18, 21, 23, 25, 30 mai et 1er juin 1987 de 10 à 13 heures.

Vente sur saisie immobilière, au palais de justice Bobigny
LE MARDI 2 JUIN 1987 à 13 h 30 – EN UN LOT
UNE MAISON D'HABITATION à LIVRY-GARGAN (93)
67, avenue Turgot
Compr. trois corps de bâtiment chacun en rez-de-chaussée, avec droit de passage sur les passages communs et cours communes et jouissance de la parcelle de terrain de 108 m² sur laquelle elle est édifiée.
M. A P. : 150 000 F
S'adr. Me J.-C. Bourgs-Olest, avocat à Aulnay-sous-Bois (93) 3, avenue Germain-Papillon. Tél. : 48-66-62-68 – Me Guy Bourdeiot, avocat à Paris (8e) 55, boulevard Malesherbes. Tél. : 45-22-04-36. Ts avocats pr. trib. gde inst. Bobigny – S/lieux pour visiter le mercredi 27 mai 1987 de 9 heures à 10 heures.

Economie

SOCIAL

Le financement de la Sécurité sociale

Les « sages » relancent le débat sur les défauts du système fiscal

Les « sages » n'ont pas manqué leur entrée. Les six experts nommés par le gouvernement pour piloter les états généraux de la Sécurité sociale et d'abord pour se prononcer sur les mesures d'urgence nécessaires afin d'assurer l'équilibre du régime général cette année viennent, dans leur premier rapport, remis le lundi 18 mai au premier ministre, de jeter un pavé dans la mare.

En préconisant, dans leurs quelques pages d'une rigueur de géomètre, de recourir à un prélèvement fiscal exceptionnel sur le revenu imposable pour boucher le déficit de 1987 – comme l'a fait en 1984 et en partie en 1986, – les « sages » rompent le consensus mêlé de résignation qui était en train de s'imposer doucement en faveur d'un prélèvement général sur tous les revenus imposables ou non. Consensus au sein du gouvernement, et entre celui-ci et la grande majorité des partenaires sociaux. La discussion portait sur les limites et les contours de ce prélèvement : la CFDT, par exemple, à la fois favorable, dès l'origine, au principe, et méfiante sur son application, venait de confirmer son acceptation lors de son conseil national.

Les six « sages » vont susciter les protestations des professions libérales et de la CGC – qui dénonçait la semaine dernière le fardeau fiscal pesant sur les cadres – et agacer le patronat. Ils rouvrent un débat soigneusement clos au sein du gouvernement sur les défauts du système fiscal français, sur les prélèvements proportionnels et progressifs. Pour faire bonne mesure, ils ont d'ailleurs ajouté à leur proposition (leur exigence ?) une autre demande pressante, celle de l'interdiction totale de la publicité pour l'alcool et le tabac dans la presse, comme au cinéma ou à la télévision, et un vœu : celui d'une taxation supplémentaire de ces produits. Un prélèvement obligatoire de plus...

Enfin, ultime rappel à l'ordre : la nécessité de *« différer toute initiative nouvelle »*, c'est-à-dire, si on lit bien, tout cadeau électoral comme toute économie supplémentaire. Si certains avaient pu douter de l'indépendance d'esprit des « sages » à l'égard du gouvernement, ils peuvent être rassurés...

Le choix essentiel d'un prélèvement fiscal comme mesure d'urgence tient à des raisons sociales et techniques. Les « sages », ils l'expliquent eux-mêmes, ont jugé, comme les syndicats, et comme M. Jacques Barrot, secrétaire général du CDS, qu'il n'était pas possible dans la période actuelle de chômage et de compression du pouvoir d'achat de faire contribuer les revenus les plus modestes. Ce faisant, ils aggravaient les difficultés techniques, voire juridiques, inhérentes à la *« cotisation généralisée »* étudiée par le gouvernement, difficultés découvertes tardivement par les services.

Proportionnel et progressif

Cette contribution nouvelle reposait en effet sur une assiette hétérogène, non seulement entre les revenus du capital et ceux du travail, mais entre ceux des salariés et ceux des artisans, des commerçants et des professions libérales : pour ces derniers, c'est le revenu fiscal, exonéré d'une partie des frais professionnels et des charges sociales, qui sert de base aux cotisations ; pour les agriculteurs, la formule est encore plus complexe. Circonscrire les revenus de remplacement (pensions d'invalidité, indemnités de maladie ou de maternité) n'était déjà pas si simple. Cela devenait inextricable ou, en tout cas, exigeait plusieurs mois de délai si l'on voulait épargner les bas revenus...

La brève note des « sages » ne touche pas que le gouvernement et certains des partenaires sociaux. Elle n'épargne pas, par exemple, les socialistes. En déclarant *« structurel »* le déséquilibre entre les recettes et les dépenses de la Sécurité sociale, et surtout en affirmant que la situation financière actuelle était prévisible, les « sages » rouvrent le débat qui eut lieu à l'été et à *l'automne 1985 au sein du gouvernement* : Mme Dufoix jugeait nécessaire, dès ce moment, de trouver des ressources nouvelles, tandis que M. Bérégovoy estimait qu'il fallait l'éviter et que l'on pouvait rapprocher les branches des ciseaux en comprimant les dépenses et en jouant sur la trésorerie. Il eut gain de cause. Pourtant, l'ancien ministre des affaires sociales n'avait pas craint, en 1982 et en 1983, de manier les recettes aussi bien que les économies.

C'est en fait à ces années-là, au gouvernement de la gauche unie, que remontent les premières discussions – entre socialistes – sur la nature du prélèvement utilisé pour compléter les ressources du régime général.

Début 1983, M. Jacques Delors, alors ministre de l'économie, avait souhaité un prélèvement de 2 % sur tous les revenus. M. Pierre Joxe tua la proposition en expliquant que ce prélèvement était seulement proportionnel aux revenus, et qu'il fallait un système progressif comme l'impôt sur le revenu, afin de compenser les cotisations « dégressives ». On se contenta donc d'un prélèvement de 1 % sur le revenu imposable, limité par de nombreuses exonérations mais complété par un point de cotisation vieillesse plafonné, donc dégressif.

Au printemps 1986, M. Séguin souhaitait rétablir et consolider ce *« 1 % exceptionnel »*, supprimé par M. Bérégovoy, au début de 1985 sur l'autel de la baisse des prélèvements obligatoires. M. Balladur n'entendait pas compromettre la baisse des impôts promise par le gouvernement. Le ministre des affaires sociales dut donc accepter un compromis : on fit à nouveau moitié prélèvement fiscal (0,4 %), moitié cotisation vieillesse (0,7 %), le tout complété par un ambitieux programme d'économies sur l'assurance-maladie.

Cette année, pour faire face à une nouvelle envolée des dépenses de santé, le gouvernement avait réussi, en contournant l'obstacle, à éviter le conflit entre Grenelle et Rivoli : se calquant au maximum sur les cotisations, la contribution généralisée devait concilier baisse des impôts et recettes nouvelles pour le régime général. La rapport des « sages » nous ramène un an en arrière.

M. Séguin, *qui, à l'origine,* souhaitait *« un bon gros 1 % »*, n'en est peut-être pas fâché. M. Balladur en est sûrement marri.

Mais, pour le gouvernement, le problème ne se limite pas à ce nouvel affrontement. Suivre les recommandations des « sages », c'est paraître, aux yeux de l'opinion, revenir sur les promesses de baisse des impôts, et mécontenter sa clientèle (cadres et professions libérales), d'autant qu'il faudrait prélever plus d'un point pour combler le seul déficit de trésorerie. Passer outre, c'est risquer de compromettre la suite des états généraux de la Sécurité sociale. Rude dilemme.

GUY HERZLICH.

Le rapport des six experts préconise un prélèvement sur le revenu imposable

Dans sa note succincte, le « comité des sages » souhaite d'abord contribuer au débat sur l'avenir de la Sécurité sociale :

1. – Le comité constate en effet, avec les partenaires sociaux, que l'écart entre le rythme de croissance des prestations et celui des cotisations constitue un facteur permanent de déséquilibre. Celui-ci s'est trouvé aggravé par le ralentissement de l'évolution de la masse salariale, provoqué par la prolongation de la crise économique, et notamment par le développement du chômage, tandis que la progression des prestations demeurait soutenue. Ce phénomène structurel, qui a nécessité depuis de nombreuses années une succession de hausses de cotisations et de plans de redressement, rendait prévisible la situation financière actuelle du régime général et justifie qu'une réflexion de fond soit entreprise par les états généraux sur le devenir de notre *système de protection sociale.*

2. – Le déficit du régime général pour 1987 peut ainsi être évalué à quelque 24 milliards de francs, compte tenu des prévisions les plus récentes en matière d'évolution de la masse salariale et des effets attendus tant du plan de rationalisation des dépenses de santé que des efforts déployés par la Caisse nationale d'assurance-maladie des *travailleurs salariés. A législation* constante, l'insuffisance de trésorerie du régime général devrait atteindre environ 15 milliards de francs au 31 décembre 1987. Selon les premières indications, et en l'absence de toute mesure, le déficit de l'exercice 1988 pourrait être de l'ordre de 40 milliards de francs et le besoin de trésorerie au 31 décembre 1988 d'environ 55 milliards de francs.

Aucune des organisations consultées n'a contesté ces évaluations des experts de l'administration. Ces dernières prennent appui sur les travaux de la commission des comptes de la Sécurité sociale, dont la qualité a été reconnue. Ces estimations conduisent à penser que des mesures d'urgence s'imposent.

3. – Toutes les organisations consultées s'accordent avec le *comité pour affirmer leur profond* attachement à la Sécurité sociale et leur volonté que les dispositions appropriées soient prises en temps utile pour éviter que le régime général ne soit en état de cessation de paiement.

4. – Le comité attache une importance particulière, comme la plupart des partenaires sociaux, à ce que les mesures d'urgence ne préjugent *pas les* réformes qui découleront des travaux des états généraux.

5. – Toutes les délégations entendues estiment que le redressement dans l'immédiat de la situation du régime général ne peut être escompté – à supposer qu'elles en acceptent le principe – d'une nouvelle action de modération des dépenses. Pour parvenir à des résultats, les décisions qui pourraient être envisagées nécessiteraient de trop longs délais.

Le comité considère toutefois que les problèmes de la Sécurité sociale ne sauraient être traités, fût-ce à court terme, par la voie exclusive des recettes. Pour favoriser sans délai la prise de conscience de la nécessité d'une meilleure maîtrise des dépenses de l'assurance-maladie, le comité demande que l'interdiction immédiate de la publicité sous toutes ses formes en faveur des boissons alcoolisées et du tabac figure parmi les mesures d'urgence. Il souhaiterait, en outre, que les prix à la consommation de ces produits, qui sont parmi les plus bas des pays industrialisés, soient sensiblement relevés et que, de ce fait, des recettes nouvelles soient éventuellement dégagées au profit de la Sécurité sociale.

6. – En tout état de cause, une mesure immédiate tendant à accroître les recettes apparaît, à titre conservatoire, indispensable. La plupart des organisations consultées estiment qu'elle doit prendre la forme d'un prélèvement exceptionnel et temporaire, portant sur une assiette plus large que les revenus professionnels des assurés du régime général. Elles écartent de ce fait un relèvement des cotisations sociales.

Le comité partage cette opinion. Dès lors, deux types de solutions peuvent être envisagées :

– une contribution sociale généralisée à compter du premier franc et sans plafonnement, appliquée à tous les revenus, quelle qu'en soit la nature ;

– une contribution proportionnelle sur le revenu imposable.

Une disposition d'ordre législatif est, dans les deux cas, nécessaire.

Le premier type de solution souligne que la Sécurité sociale n'est pas un mécanisme d'assistance. Dans son acception la plus large, il fait appel à l'effort de tous, y compris les plus démunis.

Le comité estime que, dans les circonstances actuelles, et s'agissant d'une contribution exceptionnelle, le principe de la solidarité nationale exige que les catégories les plus défavorisées en soient exonérées. Selon les experts de l'administration, et compte tenu de l'urgence, la mise en œuvre de ce prélèvement conduirait, en pratique, à retenir pour les revenus du travail et les revenus de remplacement (notamment les retraites et les allocations de chômage) l'assiette actuelle des cotisations d'assurance-maladie. Les revenus du capital (y compris les plus-values constatées) feraient, quant à eux, l'objet, soit d'un prélèvement à la source, soit d'une taxation selon les mêmes modalités que le revenu imposable.

Il résulterait de ce dispositif des difficultés trouvant notamment leur origine dans une assiette non homogène et dans l'affectation privilégiée au régime général de ressources prélevées par les caisses d'autres régimes. A défaut d'un système adéquat d'exonérations, seule une charge proportionnelle plus lourde pesant sur certains revenus et notamment ceux du capital, permettrait d'atténuer l'effort demandé aux plus défavorisés.

Le gouvernement et le Parlement seraient alors contraints de se prononcer à la hâte sur les catégories de *revenus susceptibles d'être exonérées* ou surtaxées en préjugeant les conclusions des débats des états généraux. Le comité est donc conduit par nécessité à recommander la formule du prélèvement sur le revenu imposable, malgré ses imperfections. Au demeurant, les pouvoirs publics ont recouru dans un passé récent à des solutions de ce type. Le choix du comité est ainsi inspiré par l'urgence et le souci de ne pas engager l'avenir.

7. – Il appartient aux pouvoirs publics de déterminer le taux et le rendement du prélèvement nécessaire pour couvrir la période précédant la mise en œuvre effective des réformes qui découleront des états généraux. En tout état de cause, son produit ne saurait en 1987 être inférieur au montant indispensable pour assurer l'équilibre de la trésorerie du régime général au 31 décembre prochain, soit environ 15 milliards de francs.

8. – Le comité recommande que le produit résultant de la solution retenue soit versé à un fonds spécial géré par le conseil d'administration de l'agence centrale des organismes de Sécurité sociale pour être affecté à la couverture des besoins du régime général.

9. – *Il estime enfin, s'agissant du* régime général, que, dans l'attente des conclusions du débat de fond sur l'avenir de la Sécurité sociale engagé à l'occasion des états généraux, il convient de différer toute initiative nouvelle quant au régime des prestations.

TÉLÉCOMMUNICATIONS

La réforme du monopole des P et T

M. Longuet essaie de contourner les réserves des syndicats

M. Gérard Longuet réussira-t-il à transformer le monopole des P et T et à changer le statut de cette administration pour lui donner de meilleures armes face à la concurrence ? Le ministre délégué ne cesse de plaider pour cette réforme, prévue dans la plateforme RPR-UDF. Mais l'opposition des syndicats et la crainte de devoir affronter une grève laissent planer le doute.

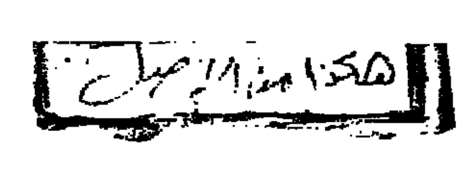
Une loi doit être votée dans ce sens avant la fin de l'année, a promis M. Longuet, qui estime qu'il *« est de* [sa] *responsabilité d'ouvrir le débat sur ce sujet, avec sérénité »*, et qui profite de toutes les occasions pour en convaincre les parties concernées : réunions avec les syndicats, colloques, déplacements en province... Sa tâche n'est pas simple et, à chacun de ses pas, la réaction des organisations syndicales est prompte. Ainsi, à l'issue d'un colloque sur la réglementation des Télécoms, la semaine passée, la CFDT a vivement dénoncé *« la fuite en avant »* du ministre et sa volonté d' *« affrontement avec le personnel »*. La CGT fustige *« une véritable attaque contre le statut juridique des P et T »*. Le syndicat de M. Krasucki appelle à *« renforcer la lutte »*, tandis que la CFDT évoque une grève *« d'avertissement »* en juin. Force ouvrière lance *« un solennel avertissement »* au ministre.

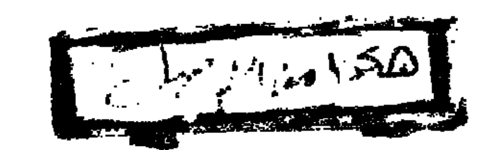
Il est certain que M. Longuet ne pourra pas *« passer en force »*. A un an de l'élection présidentielle, M. Chirac ne le permettra pas. Aussi la tactique est-elle subtile. Différentes versions d'un texte législatif sur la concurrence sont quasiment prêtes pour être soumises au gouvernement, probablement en juillet. Mais, pour ne pas provoquer trop de vagues, il pourrait être question de ne fixer dans la loi qu'un objectif de changement de statut en deux ans, avec obligation de négocier avec les partenaires sociaux d'ici là. De la même façon, et parce que l'on découvre aussi les avantages techniques et économiques qu'il y a à maintenir des liens étroits entre la poste et les télécommunications, ce ne seraient pas seulement les Télécoms qui verraient leur statut modifié, mais l'ensemble des P et T. L'unité, cheval de bataille syndical, serait ainsi conservée.

Ce ne sont que des hypothèses, de même que celle du transfert d'un pouvoir de décision finalement assez grand du ministre des P et T à la CNCL (Commission nationale des communications et des libertés) en matière d' « installation » (article L. 33 du code des P et T). La CNCL pourrait recevoir un certain pouvoir pour autoriser telle ou telle concurrence, une fois la loi-cadre votée, alors même que sa *« crédibilité »* est jugée faible. L'idée est ici de contraindre le ministère des finances à perdre de son contrôle sur le ministère des P et T, son budget annexe et les tarifs.

Les syndicats et la Rue de Rivoli – *« les deux sièges de l'immobilisme »* – pourraient alors être en partie bousculés et la réforme avancerait. Mais rien n'est fait et M. Longuet, qui ne recule pas devant la brutalité politique, comme ses déclarations contre M. Raymond Barre l'ont prouvé, doit, là, marcher sur des œufs.

E.L.B.





Economie

AFFAIRES

La mise en œuvre des privatisations

Désétatisation du Crédit agricole : une controverse politique

La privatisation du Crédit agricole est lancée. Le conseil des ministres devait adopter, le mercredi 20 mai, le projet de loi, après que M. François Guillaume, ministre de l'agriculture, eut fait le forcing auprès du premier ministre, qui a tranché en sa faveur contre l'avis du ministre de l'économie, peu favorable à cette opération. ***Le texte doit être présenté*** **en première lecture devant le Sénat (1).**

La dernière mouture du projet de loi a été arrêtée vendredi en conseil interministériel après l'avis du Conseil d'Etat. Celui-ci a attiré l'attention du gouvernement sur deux points : il estime que la règle réservant 75 % des sièges aux agriculteurs dans les conseils d'administration des caisses régionales n'est pas constitutionnelle car on ne peut attribuer par avance des postes sans rapport avec la réalité du sociétariat. Le ministre de l'agriculture a décidé de maintenir malgré tout cette disposition quitte à être désavoué par le Conseil constitutionnel qui devrait être saisi.

Le Conseil d'Etat a également suggéré que les fonctionnaires salariés de la caisse nationale soient rattachés à un ministère, puis détachés, modification que le gouvernement a accepté.

Ce projet de loi pose d'autres problèmes qui devraient être soulevés au cours du débat parlementaire. Ainsi rien n'est prévu concernant les caisses régionales qui ne désireraient pas acheter. Seront-elles exclues du système du Crédit agricole ? Auront-elles un statut, comme cela a été évoqué, d'usager ? La question de la privatisation « en circuit fermé » avec vente à des acheteurs exclusifs désignés par la loi sera également posée. Sur ce point, le Conseil d'Etat s'est livré à un travail sémantique : comme à l'évidence le libellé du projet *« mutualisation de la caisse nationale de Crédit agricole »* ne convient pas, pour une future société anonyme, certains pensaient que « privatisation » sonnerait mieux mais pas pour des acheteurs désignés. Le mot juste semblait être « socialisation » puisqu'il s'agit d'une vente aux sociétaires. Ce dernier vocable n'a pas paru devoir être retenu.

Le changement de personnalité morale (EPIC, établissement public à caractère industriel et commercial, devenant une SA) peut encourager des emprunteurs internationaux à *demander la révision de leurs* créances. Se pose aussi le problème du paiement : un délai de cinq ans pour une somme de 10 milliards de francs correspond, selon les spécialistes, du dossier à un prêt sans intérêt pour la même somme, soit une réduction de 47 % ! Le Conseil d'Etat n'a pas relevé ce point, car c'est au gouvernement de prévoir dans la fixation du prix la rémunération de l'avantage apporté par le délai. Le Conseil ne peut envisager que le gouvernement autorise ou organise lui-même la spoliation de l'Etat. Le prix lui-même fera enfin l'objet d'un contentieux. Si, comme des rumeurs le laissent entendre, on tourne autour des 10 milliards de francs, l'opposition criera au bradage.

Une autre affectation des ressources

De fait, le Parti socialiste a l'intention de se faire entendre sur ce dossier, à la fois sur ces aspects techniques mais aussi sur la finalité de la désétatisation de la caisse nationale de Crédit agricole. Pour M. Henri Nallet, ancien ministre de l'agriculture, c'est un projet qui méconnaît les caractéristiques propres de l'agriculture dans tous les pays développés, à savoir la nécessité de maintenir la garantie de l'Etat, laquelle a fait le succès du Crédit agricole et lui a donné sa réputation internationale.

A M. Guillaume, qui entend par cette réforme *« rendre le Crédit agricole aux agriculteurs »*, il sera demandé pourquoi, sous prétexte de leur rendre leur banque, il commence par les ponctionner d'une dizaine de milliards, lesquels, s'ils sont effectivement payés, entraîneront des difficultés pour plusieurs caisses régionales, à un moment où la crise agricole demande une autre affectation des ressources.

L'ancien ministre socialiste, conscient de la nécessité de préparer le Crédit agricole à la concurrence bancaire pour 1992, proposera de le faire de façon moins coûteuse, en maintenant à la CNCA le statut d'EPIC qui justifierait son monopole de la bonification et qui donnerait l'assurance d'une cohérence dans le financement de la politique agricole. Il envisage de proposer aussi, au cours de la bataille d'amendements, une modification de la composition du conseil d'administration : les caisses régionales y auraient la majorité, avec la présence de représentants du personnel tant de la CNCA que des caisses régionales. Le directeur général serait nommé par ce conseil après agrément de la tutelle ministérielle, avec un mandat non révocable de ladite tutelle portant sur plusieurs années.

Pourquoi cette réforme ?

Le Parti socialiste ne se fait pas beaucoup d'illusions sur la possibilité de renverser le courant, mais il cherchera à démontrer que ce dossier est en fait une manipulation politique. Les ajustements de pouvoir entre l'organe central et les caisses régionales et la meilleure efficacité de l'ensemble, dont le PS ne conteste pas la nécessité, auraient pu être obtenus sans faire courir à la banque verte le risque d'une crise. Crise avec les salariés et les syndicats de la CNCA d'abord, risque de perte de crédibilité au plan international, difficultés à gérer les tensions internes au groupe, faute d'arbitre, sur des sujets aussi ardus que la différenciation des taux, le regroupement des moyens, notamment informatiques, le maintien des caisses qui ne dégagent pas de profit (dix caisses régionales font 40 % de la profitabilité de l'ensemble).

Comme la logique économique de la désétatisation n'apparaît pas vraiment, que par ailleurs l'Etat reste présent en agréant le directeur général, comme de nombreuses caisses régionales n'en voulaient pas, que les deux organisations syndicales FNSEA et CNJA n'étaient pas demandeuses, et c'est un euphémisme, que le club des anciens ministres de l'agriculture toutes tendances confondues estime que c'est une absurdité, on peut se demander : pourquoi cette réforme ?

L'opposition certes s'interroge, mais dans la majorité les centristes craignent aussi que la machine RPR ne soit en train de mettre la main sur un outil diablement efficace et utile avant 1988.

JACQUES GRALL.

(1) Le groupe Crédit agricole est composé de la Caisse nationale de crédit agricole, établissement public qui contrôle les caisses régionales, banques à statut mutualiste. Ces caisses régionales ont leur organe de représentation politique, la Fédération nationale de crédit agricole.

Le projet de loi

La Caisse nationale devient une société anonyme

Le projet de loi prévoit que la Caisse nationale de crédit agricole, établissement public à caractère industriel et commercial, sera transformée en société anonyme, mais qu'elle conservera l'ensemble de ses droits et obligations. L'Etat est autorisé à céder aux caisses régionales 90 % des actions de la Caisse nationale, et les 10 % restants au personnel de la CNCA. Le prix de cession est fixé par arrêté conjoint des ministres de l'économie et de l'agriculture, après avis de la commission prévue par la loi de privatisation du 6 août 1986. Les caisses bénéficieront d'un délai de cinq ans pour payer.

Alors qu'elles participeront au capital au prorata de leur bilan, les droits de vote seront scindés : pour un tiers à part égale entre les caisses et pour deux tiers en proportion de leur participation financière. Le conseil d'administration, qui comprendra un représentant des organisations professionnelles agricoles, élira son président et nommera le directeur général avec l'agrément des ministres de l'économie et de l'agriculture. Après l'adoption d'une nouvelle convention collective, et pendant une durée maximale de douze ans, les fonctionnaires pourraient opter pour le régime des salariés de droit privé au bout de douze ans, être rattachés à la fonction publique d'Etat.

Enfin, le projet prévoit également que les professionnels de l'agriculture disposeront au moins des trois quarts des sièges des conseils d'administration des caisses régionales.

Crédit commercial de France : dix titres pour chaque souscripteur

Tous les particuliers qui ont demandé 10 actions ou plus lors de l'offre publique de vente du CCF pourront recevoir 10 titres de la banque, a indiqué, le lundi 18 mai, le ministère de l'économie. Pour la première fois depuis la privatisation de Saint-Gobin, les ordres de 10 titres ou plus pourront être satisfaits totalement, sans réduction.

En fait, une fois de plus, la demande, tant en France qu'à l'étranger, a largement excédé l'offre. Au niveau national, la demande totale (170 millions de titres) a représenté 10,7 fois le montant offert (15,8 millions d'actions). Afin de servir les ordres prioritaires, l'Etat a décidé *« devant le très grand succès remporté par l'OPV »* de faire usage de la faculté qu'il s'était donnée de réduire de 20 à 17 % la part du capital placée sur les marchés internationaux, précise le communiqué du ministère de l'économie.

Le CCF comptera ainsi, après cette opération, environ 1,65 million d'actionnaires, soit *« plus de trente fois plus d'actionnaires qu'il y a cinq ans »*, avant sa nationalisation. Bien que la demande ait été inférieure à celle qui s'était portée sur Paribas, on estime tant Rue de Rivoli qu'au siège de la banque, qu'il s'agit d'un grand succès. Les salariés de la banque ont également exprimé un grand intérêt pour l'opération.

80 % des souscripteurs potentiels ont demandé 3,4 fois plus de titres qu'il ne leur en était offert. La campagne de publicité a permis en outre, indique-t-on au CCF, de réaliser dès la mi-mai les objectifs commerciaux de l'année en matière d'ouvertures de comptes.

Havas : l'offre au public le 25 mai

M. Edouard Balladur a confirmé, d'autre part, le mardi 19 mai, dans un entretien publié par *la Tribune de l'économie*, que la mise en vente dans le public d'Havas devrait démarrer lundi prochain. La veille, la Chambre syndicale des agents de change avait annoncé la suspension de la cotation des actions et des certificats d'investissements de l'agence Havas.

Concernant la suite du calendrier des privatisations, M. Balladur indique que pour la Société générale, l'OPV pourrait avoir lieu *« dans le courant du mois de juin si le marché le permet »*. La vente au public des actions de TF 1 *« devrait pouvoir se dérouler au début de l'été »*.

La CFDT critique les suppressions d'emplois à la CGE

La CFDT d'Alcatel, filiale dans les télécommunications de la CGE, demande que *« l'emploi devienne une priorité et soit pris en compte dans la gestion du groupe. »* Selon l'intersyndicale CFDT d'Alcatel, *« la politique de gestion de l'entreprise résolvant ses problèmes par les suppressions d'emplois s'accentue actuellement dans le groupe. »* Elle cite à ce sujet les 140 licenciements décidés dans la société Cilas (spécialisée dans le laser) ou les 136 suppressions d'emplois chez Answare ainsi que celles (portant, affirme-t-elle, sur 6 000 personnes) dans les filiales espagnoles du groupe.

Par ailleurs, la section syndicale d'Alcatel Vélizy estime que le syndicat n'a pas à se prononcer sur la question de savoir si les salariés doivent ou non acheter des actions de la CGE. Elle affirme pourtant que *« le fait d'être un petit actionnaire ne donnera aucun droit aux salariés de la CGE »* et indique qu'elle ne parrainera pas de candidat aux élections au conseil de surveillance du fonds commun de placement créé par le groupe. Elle conteste la suppression des administrateurs salariés liée à la privatisation de la CGE et leur remplacement par des représentants des actionnaires du fonds commun de placement.

Pour entrer à la banque d'affaires Eurofin

M. Jean Carrière quitte la présidence de la Lyonnaise de banque

M. Jean Carrière, président de la Lyonnaise de Banque depuis février 1982, et reconduit dans ses fonctions en juillet 1986, va quitter son poste pour entrer comme directeur général à la banque d'affaires Eurofin. Cette petite banque, fondée et présidée par M. Georges Plescoff, ancien PDG des Assurances générales de France et de la Compagnie financière de Suez, dispose de 120 millions de fonds propres et exerce ses activités sur le marché financier (SICAV actions et obligations, concours aux compagnies d'assurances).

M. Carrière, à la tête d'une banque de dépôts depuis cinq ans, a, semble-t-il, envie de faire autre chose. Il était l'adjoint de M. Plescoff lorsque ce dernier était conseiller financier à Washington au début des années 1970 et est resté son ami. Sa succession à la Lyonnaise pourrait être assurée par M. Moulard, son actuel directeur général.

[Né en 1925, ancien élève de l'ENA, administrateur civil au ministère des finances, M. Jean Carrière a été attaché financier à Washington de 1986 à 1971, directeur de l'office européen de la Banque mondiale de 1971 à 1978, directeur général puis PDG du Seita, et président de la Lyonnaise de banque à partir de 1982.]

DÉMOGRAPHIE

La population du globe

Bienvenue au cinq milliardième...

En 1987, sans doute vers le milieu de l'année, naîtra le cinq milliardième habitant de la planète. Le Fonds des Nations unies pour les activités en matière de population (FNUAP), qui propose que le 11 juillet 1987 soit proclamé « Journée des cinq milliards », dresse dans son rapport annuel une rétrospective d'un mouvement séculaire de population et souligne les risques pour de nombreux pays en voie de développement d'un accroissement trop rapide du nombre d'habitants.

En 1800, le monde ne comptait, estime-t-on, qu'un milliard d'habitants, deux milliards en 1900. Au rythme actuel de la progression actuel, il en aura six milliards à la fin du siècle, et devrait se stabiliser à dix milliards vers 2100. En fait, le taux d'accroissement a déjà atteint son maximum en 1970 et se ralentit depuis : il devrait retomber à zéro dans un siècle, mais par la vitesse acquise, le supplément annuel d'habitants continuera à croître en chiffres absolus pendant vingt ans encore.

Ce mouvement cache aussi un contraste entre les pays industrialisés, qui ont déjà achevé ce que les spécialistes appellent une « transition démographique » (passage à une faible fécondité et à une faible mortalité), et les pays en voie de développement, qui représentent déjà 75 % de la population du globe. La population de l'Afrique, en particulier, qui en 1950 ne représentait que la moitié de celle de l'Europe lui sera sans doute trois fois supérieure en 2050.

Cet accroissement trop rapide, accompagné d'une urbanisation galopante (les régions en développement rassemblent désormais les plus grandes villes du globe), inquiète le FNUAP. En effet, si l'augmentation de la population est allée de pair avec un allongement de l'espérance de vie (trois fois plus élevée aujourd'hui qu'au milieu du dix-septième siècle) et une baisse de la mortalité infantile (cinq fois plus faible), elle pèse aujourd'hui sur le développement des pays pauvres.

Elle exerce une pression sur l'énergie disponible et sur l'environnement : en Afrique, 88 % des ressources en bois rond sont consommés comme bois de feu, et de véritables *« anneaux de désertification »* se sont créés autour de villes comme Dakar, Ouagadougou et Niamey. Parfois on est contraint de prendre sur des ressources en engrais au détriment de la production agricole. Surtout, selon le FNUAP, la croissance excessive de la population augmente les difficultés d'emploi et les risques sanitaires, et réduit les moyens d'éducation et le niveau de vie des familles.

Estimant que le revenu par habitant augmente là où le taux d'accroissement de la population diminue — une affirmation tranchante qui sera contestée par certains, comme ce fut le cas lors de la Conférence mondiale de la population de Mexico en août 1984, — le FNUAP souhaite une action de planification concertée, avec des programmes spécifiques pour limiter la croissance de la population. Ceux-ci doivent préserver la liberté individuelle, les valeurs culturelles et les croyances religieuses, car *« la reconnaissance spontanée du caractère nécessaire de familles peu nombreuses est la condition du succès »*.

Un espoir pour le cinq milliardième humain selon le FNUAP : beaucoup des pays d'Asie, voire d'Amérique latine, et même quelques-uns en Afrique, quelle que soit leur orientation politique, ont mis en place des programmes de planification des naissances.

G. H.

REPÈRES

Production industrielle

+ 1 % en France en mars

L'indice mensuel de la production industrielle hors bâtiment calculé par l'INSEE sur la base 100 en 1980 s'est inscrit — après correction des variations saisonnières — à 103 en mars, contre 102 en février, soit une hausse de 1 %. En un an (mars 1987 comparé à mars 1986), la progression et de 3 %.

GATT

Adhésion du Maroc

Premier pays du Maghreb à adhérer au GATT, le Maroc a signé, le 18 mai, son protocole d'adhésion à l'accord général sur les tarifs douaniers et le commerce, qui contrôle les règles du jeu commercial international. Lors de la signature de ce protocole, le ministre marocain du commerce, M. Abdellah Azmani, a rappelé que *« deux années de négociations »* avaient été nécessaires pour parvenir à cette adhésion et avaient nécessité de la part de Rabat *« de nombreuses concessions »*, notamment la réduction des tarifs douaniers, *« qui sont passés de 100 % à 45 % »*. L'accession du Maroc au GATT, aux travaux duquel il a assisté comme observateur depuis 1977, portent à quatre-vingt-quatorze le nombre d'adhérents à l'accord.

Production

Baisse de l'utilisation de la capacité américaine

Le taux américain d'utilisation des capacités de production industrielle est retombé à 78,9 % en avril — contre 79,3 % en mars, — son niveau le plus bas depuis plus de trois ans, annonce la Réserve fédérale. Cette rechute reflète largement les difficultés du secteur automobile. Elle s'accompagne d'une remontée des craintes inflationnistes outre-Atlantique. Une enquête menée auprès de quatre mille économistes par l'Association des économistes d'entreprise envisage une progression moyenne de 4,3 % des prix cette année, contre 3,8 % envisagés à la fin de 1986. En revanche, les estimations de croissance tournent autour d'un rythme moyen de 2,9 % en 1987, soit 0,9 point de plus que l'an dernier.

Croissance

Bond de 15,6 % en Corée du Sud

La croissance du produit national brut a atteint 15,6 % durant le premier trimestre, la progression la plus forte enregistrée par la Corée du Sud depuis huit ans, annonce la Banque centrale. Une expansion d'autant plus remarquable qu'elle s'accompagne d'une très faible inflation de 1,7 % et recouvre un excédent commercial record de 2,06 milliards de dollars. Le seul secteur manufacturier — hors matières premières — a connu une amélioration de 18,7 %, grâce à la poussée de 23,9 % de l'industrie lourde et des prodeits électroniques. En revanche, l'agriculture, les forêts et la pêche ont connu une chute de 7,4 %. Au total, Séoul est parvenu à réduire de 1,7 milliard de dollars sa dette extérieure, qui s'inscrit désormais à 42,8 milliards de dollars, selon la Banque centrale.

FAITS ET CHIFFRES

● **M. Robert Maxwell lance une OPA sur Harcourt.** — British Printing and Communications Corporation (BPCC), le groupe de M. Robert Maxwell vient de lancer une offre publique d'achat sur l'éditeur américain Harcourt Brace Jovanovitch (HBJ) pour la somme de 2 milliards de dollars. M. William Jovanovitch, président de HBJ a refusé l'offre en la qualifiant d'« absurde ». Selon lui, le groupe de M. Maxwell ne représente que 60 % de la taille de l'éditeur américain, dont les ventes s'élèvent en 1986 à 969 millions de dollars pour un bénéfice de 130 millions de dollars. M. Maxwell a déjà racheté l'an dernier deux sociétés américaines, l'imprimeur Diversified Printing Corporation pour 152 millions de dollars et l'éditeur Webb pour 117 millions de dollars. En France, il est l'un des principaux actionnaires de TF 1. Après l'annonce de l'OPA, l'action de HBJ est passé, à Wall Street de 15,5 à 46 dollars. M. Maxwell en offre 44 dollars.

● **Cerus prend 4,9 % de Pearson.** — Cerus, le holding français du groupe de M. Carlo De Benedetti, vient de prendre une participation de 4,9 % dans le capital de l'éditeur britannique Pearson. Cet investissement, de l'ordre de 600 millions de francs, confirme les ambitions européennes de M. De Benedetti qui, après l'Italie et la France, veut aujourd'hui s'implanter en Grande-Bretagne et en Espagne. Cerus renforce aussi ses positions dans l'information économique. Pearson édite en effet le *Financial Times*, l'*Economist* et gère des services financiers avec la banque Lazard. Le groupe britannique est également propriétaire de Penguin Books et présent dans la télévision avec Yorkshire TV. Le groupe de M. De Benedetti, qui contrôle en Italie les éditions Mondadori, l'agence économique Radiocor et 30 % d'Analisi Dati Borsa, avait tenté de prendre à l'automne dernier la majorité des Presses de la Cité.

● **M. Jean-Claude Brognaux, président de la Compagnie des papiers de presse.** — Le conseil de surveillance de la nouvelle Compagnie des papiers de presse vient de désigner comme président du directoire et directeur général, M. Jean-Claude Brognaux. Agé de quarante-sept ans, M. Brognaux a été successivement directeur commercial de Saint-Gobain et de Creusot-Loire puis responsable de la stratégie internationale du groupe Usinor. La compagnie française des papiers de presse a été créée pour l'achat et la commercialisation des papiers destinés aux quotidiens et aux périodiques (*le Monde* du 26 février).

● **Accord d'intéressement au Crédit lyonnais.** — La direction du Crédit lyonnais et trois syndicats (CFDT, CFTC et SNB-CGC) ont signé, le 14 mai, un accord sur l'intéressement. D'une durée de trois ans, à partir de l'exercice de 1986, cet accord prévoit le versement d'une somme uniforme à chaque collaborateur. Pour 1986, 48 millions de francs seront distribués, soit 1 100 francs par personne. La prime pourra être affectée au plan d'épargne d'entreprise, être ainsi exonérée d'impôt et bénéficier d'un complément financier pouvant atteindre 60 %. D'autre part, un accord salarial a été signé avec la CFDT et le SNB-CGC, qui améliorera les garanties de rémunérations minimales des collaborateurs en début de carrière. Cette mesure concerne deux mille cinq cents personnes.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

EXERCICE 1986

ÉLECTRO BANQUE

Réunis en assemblée générale ordinaire le mercredi 13 mai 1987 sous la présidence de M. Philippe Dargenton, les actionnaires ont approuvé les comptes de l'exercice 1986 qui se soldent par un résultat net de 45 584 567 F contre 40 516 840 F pour l'exercice précédent (+ 12,5 %).

Il a été décidé de répartir aux actionnaires une somme de 28 626 210 F (+ 3,5 %) de manière à assurer le maintien d'un dividende net de 18 F par action (27 F avec l'avoir fiscal) à la totalité des 1 590 345 actions portant jouissance du 1er janvier 1986. Ce dividende sera détaché le 20 mai 1987 et mis en paiement le 15 juin 1987.

En application des articles 351 et 353 nouveaux de la loi du 24 juillet 1966, il est proposé aux actionnaires qui le souhaiteraient d'opter pour le paiement du dividende en actions de la banque.

Le délai d'option est de trois semaines à compter de la présente assemblée et prendra donc fin le 3 juin 1987. Le prix d'émission des actions a été fixé à 450 F.

L'assemblée générale a, d'autre part, ratifié la nomination comme administrateur de M. Pierre Suard et renouvelé les mandats de M. Pierre Dumont et M. Manuel Diaz.





Société d'investissement à capital variable
SICAV

L'assemblée générale ordinaire des actionnaires, réunie le 23 avril 1987, a entendu le rapport du conseil d'administration sur l'exercice 1986 et a approuvé les comptes qui lui étaient présentés.

Extraits de l'allocution de M. René Lenoir, président de la SICAV

Mesdames, messieurs, chers actionnaires,

C'est la deuxième fois que se réunit notre assemblée générale. L'an dernier, nous avions pu mesurer les résultats des premiers efforts déployés pour faire connaître la SICAV aux professionnels de la banque et du développement. Cet effort a été poursuivi pendant l'année 1986, avec l'appui des médias intéressés par le côté original de notre démarche.

En ce qui concerne notre politique d'investissement, elle est restée conforme aux objectifs que j'avais indiqués il y a un an et qui avaient bénéficié de l'accord unanime de nos actionnaires : maintenir une performance suffisamment élevée pour que les actionnaires bénéficient d'une rémunération satisfaisante, appuyer les initiatives novatrices en matière d'investissement dans les pays du tiers-monde.

Cette politique, comme l'an passé, s'appuie donc, d'une part, sur la gestion d'un portefeuille de valeurs mobilières choisies en fonction du critère de destination : obligations émises par les principales institutions financières de développement, d'autre part, sur des prises de participation dans des fonds ou sociétés d'investissement réalisant des investissements directs dans les pays en voie de développement.

Cette démarche prudente, mais en même temps dynamique, puisqu'elle correspond à une évolution récente des pays industrialisés en faveur de l'investissement direct, a obtenu des résultats satisfaisants. En 1986, la performance financière de notre SICAV a été de 15,56 % de dividende réinvesti ; nous vous proposons, au titre de l'exercice 1986, de mettre en distribution un dividende de 67,05 F assorti d'un crédit d'impôt de 3,31 F.



Société pour la gestion de l'épargne
à court terme des associations

L'assemblée générale ordinaire des actionnaires réunie le 21 avril 1987 a entendu le rapport du conseil d'administration sur l'exercice 1986 et approuvé les comptes qui lui étaient présentés.

Extraits de l'allocution de M. Claude Gruson, président de la SICAV

« Mesdames, messieurs, chers actionnaires,

Votre société a connu en 1986 une croissance significative de ses actifs. L'actif net de SICAV-ASSOCIATIONS était de 1 944,4 millions de francs à la fin décembre 1985 ; il atteignait 2 102,2 millions au 31 décembre 1986, soit une augmentation de 157,8 millions sur l'année.

L'effort permanent d'adaptation à la concurrence et aux novations intervenues sur les marchés de capitaux a conduit votre conseil d'administration à réduire à l'automne 1986 les droits d'entrée perçus par la SICAV. Ceux-ci sont passés de 0,10 % à 0,05 % pour les souscriptions portant sur vingt actions ou plus, et de 0,20 % à 0,15 % pour les souscriptions portant sur un nombre de titres inférieur.

L'année 1986 a été marquée, pour les SICAV à coupons encaissés, telle SICAV-ASSOCIATIONS, par la modification des modalités de détermination des revenus distribuables, conformément aux dispositions de la loi de finances rectificative du 11 juillet 1986. Depuis le 1er juillet 1986, les SICAV sont ainsi tenues de comptabiliser les produits des actifs en portefeuille sur la base du produit couru des titres détenus. En outre, l'instruction fiscale du 23 janvier 1987 a étendu la règle du produit couru aux opérations de réméré. Ces nouvelles dispositions, qui n'ont de conséquence fiscale que pour les personnes physiques, rendent caduque la technique qu'avaient utilisée vos gestionnaires, qui consistait à ne jamais encaisser les coupons et à ne verser aucun dividende, les produits du portefeuille apparaissant exclusivement sous forme de plus-value en capital. Votre conseil est maintenant conduit à proposer à votre assemblée la distribution d'un dividende de 33,53 francs, assorti d'un crédit d'impôt de 0,07 franc, au titre de 1986, soit 2,45 % de la valeur liquidative au 31 décembre 1986. »



Société d'investissement à capital variable
SICAV

L'assemblée générale ordinaire des actionnaires, réunie le 21 avril 1987, a entendu le rapport du conseil d'administration sur l'exercice 1986 et a approuvé les comptes qui lui étaient présentés.

EXTRAITS DE L'ALLOCUTION DE M. ANDRÉ DE LATTRE
Président de la SICAV

« Mesdames, Messieurs, chers actionnaires,

Notre assemblée générale revêt aujourd'hui une importance particulière puisqu'il vous est demandé d'approuver les comptes du cinquième exercice de votre société. Première SICAV court terme, VALREAL a été en effet ouverte au public le 14 janvier 1982, inaugurant ainsi le phénomène sans précédent qu'a été en France le développement des OPCVM de trésorerie. On sait combien VALREAL a constitué une référence pour nombre d'instruments que l'on est convenu d'appeler monétaires.

L'adaptation de votre SICAV aux nouvelles données du marché a été une préoccupation constante de votre conseil d'administration, qui a ainsi procédé à l'actualisation du droit d'entrée de la SICAV, ramené de 0,1 % à 0,05 % depuis le 1er juillet 1986, en fonction de l'évolution des taux d'intérêt depuis la création de la SICAV.

En dépit des modifications réglementaires, notamment la suppression depuis le 1er juin 1986 de la rémunération à vue des liquidités des SICAV, VALREAL a réalisé une performance de 7,39 %. Les variations quotidiennes de valeur liquidative ont oscillé entre 13,53 francs et 16,20 francs tout au long de l'année.

L'année dernière, nous avions rappelé que la gestion privilégiait la réalisation de plus-values au détriment de la distribution de revenus. Cet objectif avait pu être atteint en 1985, puisqu'en l'absence de revenus distribuables il n'avait pas été détaché en 1986 de coupon au titre de l'exercice 1985. La loi de finances rectificative du 11 juillet 1986 a modifié les règles d'établissement du revenu distribuable dans les SICAV et les fonds communs de placement (FCP), en imposant à ceux-ci de majorer le montant des revenus encaissés du produit couru sur titres de créances, en y incluant le produit des opérations de réméré.

L'application de cette réglementation conduit votre conseil à proposer à votre assemblée la distribution d'un dividende de 1 794,35 francs, soit 444,56 francs au titre des revenus encaissés et du produit couru sur titres de créances négociables, et 1 349,79 francs au titre du produit couru sur opérations de réméré. »

Economie

FINANCES

Après la chute brutale du 15 mai

La Bourse de Paris en proie au doute

Après le mouvement de repli essuyé ces jours derniers par la Bourse de Paris, le ministre de l'économie, M. Edouard Balladur, a estimé dans une interview à la Tribune de l'économie du mardi 17 mai, qu'il était *« tout à fait excessif de parler de tempête »*. Il s'agit à ses yeux d'une *« correction en baisse, fréquente à cette époque de l'année »*. M. Balladur a précisé que cet épisode boursier avait donné aux souscripteurs de titres privatisés *« la confirmation qu'investir dans des actions,* c'est *aussi savoir prendre et accepter le risque »*. En fin de séance, le 19 mai, la Bourse regagnait 1,18 %.

« Qui vit par la boule de cristal périt par le verre pilé. » La communauté financière devrait méditer ce proverbe chinois, au lendemain du non-événement qui s'est produit le lundi 18 mai à la Bourse de Paris. Après la chute brutale du vendredi précédent (– 4 %), les habitués de la rue Vivienne préssentaient un début de semaine meurtrier, une purge sévère que le calendrier semblait d'ailleurs avoir programmé comme un anniversaire. On évoquait le 26 mai 1986, « un lundi noir » où la cote avait plongé de 6 %, dans un accès de faiblesse inconnue depuis... le 11 mai 1981. Certains ajoutaient que la Bourse a touché son plus bas niveau historique un jour de mai 1977, convaincus du bien-fondé de cette vérité cyclique : en mai, le marché fait ce qui lui plaît, pas les boursiers.

Ce raisonnement a été mis en pièces au cours de la première séance hebdomadaire. Loin de connaître l'écroulement redouté, le marché a résisté au point de ne céder que 0,6 % en clôture, après avoir commencé la journée par un repli voisin de 1,3 %. Malgré la tension sur les taux d'intérêt et les à-coups successifs enregistrés par Wall Street (– 55 points le 15 mai) et Tokyo (– 430 points sur l'indice Nikkei le 18 mai), Paris a contrôlé son dérapage. Le pire n'a pas eu lieu. *On se garderait pourtant de* dire qu'il est exclu.

Depuis plusieurs jours, en effet, les motifs d'inquiétude se sont additionnés pour assombrir le climat. Le diagnostic de l'INSEE – où se cumulent pêle-mêle l'aggravation du chômage, la dégradation des échanges extérieurs, la panne de la croissance et les tensions inflationnistes, – ressemble à un bouquet de chrysanthèmes. Par son refus répété de changer de politique, le ministre de l'économie, M. Balladur, distille une dose de pessimisme qui fait mal au marché. En mai 1986, il avait déjà usé de ce langage, estimant, à l'époque, que *« l'économie de la France* [n'était] *pas bonne »*. Après une brève éclaircie, la situation n'est pas fondamentalement meilleure. Les efforts vissant à enrayer la chute du dollar – qui perturbe le franc – ne sont pas couronnés de succès. Conséquence logique, les taux d'intérêt se retendent en France (mais pas en Allemagne) et aux Etats-Unis, poussés de surcroît par les menaces de hausse de prix.

Or cet environnement pour le moins hostile gagne une Bourse de Paris en proie au doute. Très soutenu l'an passé (+ 49,5 %), le mouvement de hausse s'est ralenti au début de cette année. A la veille du 15 mai, le marché possédait une avance de 13 %, contre 30 % sur la même période de 1986. Phénomène inquiétant, les étrangers, qui avaient jusqu'ici animé la place et provoqué l'envolée des cours, ont fortement freiné leurs investissements au Palais Brongniart. S'ils n'en sont pas encore à solder leurs positions, ils procèdent déjà à des arbitrages entre valeurs, et refusent tout aventurisme.

Un marché fragile

On s'interroge aussi sur les capacités d'absorption d'un marché qui, ces derniers mois, a été très sollicité. Les privatisations, les introductions de nouvelles sociétés, les augmentations de capital passées ou programmées (Michelin va bientôt faire appel à l'argent du public), ont tour à tour pompé les liquidités, certes abondantes, des investisseurs. Si l'euphorie haussière a ouvert l'appétit des nouveaux boursiers, ces derniers constituent cependant une inconnue – donc un élément de fragilité – pour le marché. Tous ces néophytes n'ont jamais connu la baisse. De leur comportement pendant les journées moins fastes dépendra l'allure générale de la tendance dans les prochaines semaines.

Selon les premières estimations des gestionnaires de portefeuille, les souscripteurs de SICAV ont été plus avares que l'an passé. Au moment où *la Bourse aurait* besoin de cigales, un petit peuple de fourmis semble regarder la corbeille avec perplexité. La perspective de cotiser pour la Sécurité sociale, les divergences au sein de la majorité et l'approche d'échéances électorales accroissent la prudence et la nervosité des opérateurs. Le seul signal réconfortant vient des entreprises. La plupart d'entre elles annoncent pour 1986 des résultats exceptionnels, susceptibles de se confirmer *cette année. Le 15 mai, le marché* n'a pourtant pas fait de détail : Peugeot, qui a annoncé de gros bénéfices et un retour à la distribution de dividendes, a aussi cédé près de 6 %.

Une séance de rémission

Dans ce contexte, la séance de lundi peut apparaître comme une rémission. Nombre d'opérateurs ont conservé à l'esprit le scénario de mai 1986... et de la reprise d'été.

Pariant sur une remontée prochaine des cours, ils n'ont pas voulu rééditer leurs accès de panique de l'an passé. Dès lundi, ils se sont portés acheteurs à des prix jugés intéressants, permettant ainsi à la tendance de limiter les dégâts. Le marché n'en reste pas moins dangereux, car incertain et encore relativement cher. La privatisation en cours de la CGE, qui sera suivie, le 25 mai, par l'offre de vente de l'agence Havas, va fournir à chacun, y compris aux pouvoirs publics, quelques outils d'analyse.

Le gouvernement appréciera s'il doit ou non modifier son calendrier des privatisations. Quant aux petits porteurs, ils devront rester froids devant un éventuel succès de ces opérations. Jusqu'à présent, les privatisations ont suscité un engouement indépendant de la tenue de la Bourse. Test pour la politique de M. Balladur, elles ne sont pas un indicateur parfait de la température à la corbeille. Les plaisantins, pour qui *« la hausse est à craindre et la baisse à redouter »*, paraissent bien inspirés. Le paysage boursier manque de visibilité. Croire au retour de la hausse, parce qu'il en fut ainsi en 1986, serait faire preuve d'un aveuglement bien conservateur...

ERIC FOTTORINO.

AÉRONAUTIQUE

La Maison Blanche étudie Airbus à la loupe

La Maison Blanche a demandé au département du commerce de faire réaliser une étude sur les coûts de fabrication et sur les prix des avions fabriqués par le consortium européen Airbus.

Cette étude, qui sera conduite par des consultants privés, actuellement en cours de sélection, aura pour objet de déterminer le montant des subventions et des aides publiques dont ont bénéficié le « petit » Airbus A320 (150 places), ainsi que les futurs A330, biréacteurs de 330 places, et A340, quadriréacteur de 290 places.

C'est la première fois que le gouvernement américain tente de vérifier les accusations de concurrence déloyale formulées à l'encontre d'Airbus par les constructeurs McDonnell, Douglas et Boeing.

CONJONCTURE

La France a remboursé sa dette auprès du FECOM

A la fin de la semaine dernière, la France a remboursé, par anticipation, le solde de sa dette auprès du Fonds européen de coopération monétaire (FECOM), soit 11,95 milliards de francs.

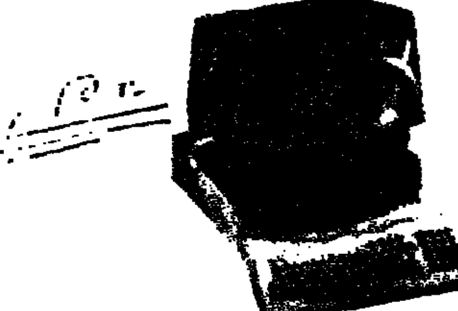
Cette dette, d'un montant de 33,9 milliards de francs, avait été contractée peu avant le réaménagement du système monétaire européen du 12 janvier dernier, lorsque le franc était attaqué et le mark recherché. La Banque de France avait alors décidé de laisser « filer » le franc à son cours plafond vis-à-vis du mark. Cette manœuvre lui donnait la possibilité d'obtenir du FECOM des facilités d'emprunt à très court terme pour défendre sa monnaie et obligeait également la Banque fédérale d'Allemagne à intervenir. La France, toutefois, était débitrice de marks en dernier ressort, et c'est cette dette qui vient d'être remboursée, après un premier paiement de 22,95 milliards de francs le 13 mars, grâce aux rentrées de capitaux qui se sont produites après la réévaluation du deutschemark le 12 janvier.



MICRO-INFORMATIQUE LE JAILLISSEMENT

SLIGOS

La micro-informatique intéresse aujourd'hui tous les acteurs économiques, du cadre de la grande entreprise au service facturation de la PME. Pour chacun d'eux, c'est maintenant le service ajouté au matériel - logiciel, formation, maintenance - qui apparaît important. SLIGOS, première parmi les plus grandes sociétés de services informatiques à avoir investi dans la micro-informatique de gestion, a proposé, dès 1981, son service complet pour répondre aux besoins des utilisateurs. Avec ses logiciels GTX pour les PME et ECX pour les cabinets comptables. SLIGOS est un leader de la micro-informatique. SLIGOS est l'un des grands distributeurs de micro-ordinateurs IBM, DIGITAL et BULL.





SLIGOS,
LA VALEUR AJOUTÉE
MICRO-INFORMATIQUE

TÉLÉMATIQUE L'EXPLOSION

SLIGOS

Aujourd'hui adoptée par 2,6 millions d'usagers du Minitel, la télématique française est un modèle pour le monde entier. Son développement passe maintenant par celui des réseaux et des services à valeur ajoutée, domaines dans lesquels SLIGOS possède une grande expérience. SLIGOS, depuis près de 10 ans, est à la pointe des applications télématiques d'entreprise, professionnelles et grand public. Aujourd'hui, à l'heure où ce marché connaît une véritable explosion, SLIGOS prépare l'avenir en disposant du plus puissant centre serveur vidéotex et devient le numéro 1 de la télématique en France.



SLIGOS,
LA VALEUR AJOUTÉE
TÉLÉMATIQUE

MONÉTIQUE® LA RÉVOLUTION

SLIGOS

En dix ans, avec la carte à pistes magnétiques puis avec la carte à mémoire, la Monétique a révolutionné le paiement en créant de nouveaux modes de relations entre les banques, les commerçants et leurs clients. SLIGOS, depuis le début de la révolution Monétique, est le principal fournisseur au service des banques et des distributeurs. Au fil des années, elle a élargi à la fois son expérience et sa gamme de services qui s'étend maintenant de la fabrication de cartes (Télécartes, cartes à pistes...) à la gestion des centres d'autorisations. SLIGOS, numéro 1 incontesté des services Monétique, traite un volume annuel de 70 millions de demandes d'autorisations et exporte sa compétence en ingénierie Monétique dans le monde entier.

® Monétique est un nom créé et déposé par SLIGOS.



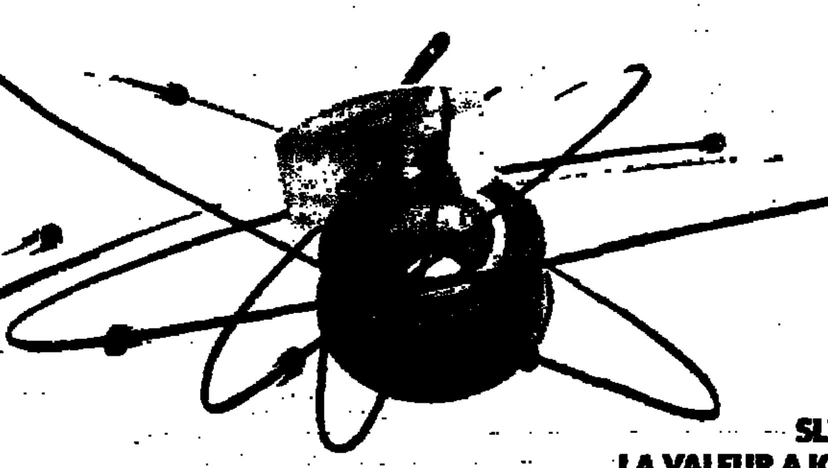


SLIGOS,
LA VALEUR AJOUTÉE
MONÉTIQUE

INGÉNIERIE L'EFFERVESCENCE

SLIGOS

L'ingénierie informatique, avec un taux de progression annuel qui dépasse 20 % depuis cinq ans, est l'un des succès majeurs de l'informatique française. SLIGOS est la 5e société de services et d'ingénierie informatique en France : ses ingénieurs sont les principaux acteurs de cette réussite. Foisonnement de technologies de pointe, l'ingénierie est au cœur de l'activité de SLIGOS autour de laquelle gravitent la plupart des grandes disciplines informatiques : développement de logiciels et de progiciels, systèmes télématiques, systèmes Monétique, conversions de systèmes, intelligence artificielle, systèmes documentaires...





SLIGOS,
LA VALEUR AJOUTÉE
INGÉNIERIE

INFORMATION & STRATÉGIE

Membre de SYNTEC-INFORMATIQUE

SLIGOS, LA VALEUR AJOUTÉE INFORMATIQUE
Cedex 49 - 92067 PARIS LA DÉFENSE

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

bip
BANQUE INTERNATIONALE DE PLACEMENT

DISTRIBUTION D'ACTIONS GRATUITES A PARTIR DU 19 MAI

A partir du 19 mai 1987, Banque internationale de placement distribue une action gratuite pour cinq actions anciennes.

Le dividende 1986, d'un montant net de 14,50 F par action ancienne, sera également distribué à partir du 19 mai 1987.

L'augmentation de 16 % du dividende 1986 par rapport au dividende 1985 et la distribution gratuite d'une action nouvelle pour cinq actions anciennes sont la concrétisation de la très forte augmentation de rentabilité de la banque.

En effet, de 1985 à 1986, le bénéfice net est passé de 56,29 millions de francs à 134,53 millions de francs, soit une augmentation de 139 %.

Malgré la tendance incertaine des marchés, l'activité des quatre premiers mois a été très soutenue et est conforme aux prévisions communiquées en février 1987.

Cela a été possible, car BIP continue à mettre l'accent sur la réalisation pour son compte et pour celui de ses clients d'opérations très techniques, peu sensibles à la tendance des marchés, ou, en ce qui concerne les produits gérés, à risque défini par rapport à cette tendance.



Le conseil d'administration s'est réuni le 18 mai 1987 sous la présidence de M. Philippe Camus. Suite à sa précédente réunion, à l'occasion de laquelle il avait arrêté les comptes sociaux relatifs à l'exercice de quatorze mois allant du 1er novembre 1985 au 31 décembre 1986, et décidé le principe d'une augmentation du capital de la société, il a cette fois examiné les comptes consolidés et préparé la prochaine assemblée générale ordinaire.

Les résultats sociaux sont les suivants (en MF) :

	Exercice du 1-11-1984 au 30-10-1985	Exercice du 1-11-1985 au 31-12-1986
Résultat d'exploitation	(5,2)	(7,0)
Résultat financier	8,8	15,2
Résultat courant avant impôt	3,6	8,2
Résultat exceptionnel	3,9	33,6 (1)
Impôts sur les bénéfices	(0,3)	(4,7) (2)
Résultat net	7,2	37,1

(1) Plus-value sur la cession de la participation dans Europe 1 communication.
(2) Correspondant pour l'essentiel à la plus-value précédente.

Les comptes consolidés, retenant les données des filiales Librairie Aristide Quillet et Dernières nouvelles de Strasbourg par intégration globale, et celles de la société Marlis, après intégration globale du Groupe Hachette, par mise en équivalence, font apparaître un bénéfice net, part du groupe, de 79 MF, après 30 MF de profit exceptionnel.

L'assemblée générale sera convoquée pour le 29 juin à 15 heures à l'Hôtel Royal Monceau. Il lui sera proposé, pour la première fois depuis la création de MMB en 1982, un dividende dont le montant sera de 4 F par action, assorti d'un avoir fiscal de 2 F.

Il est enfin indiqué que la souscription à l'augmentation de capital ci-dessus évoquée – caractérisée par l'émission, au prix de 753 F l'une, de 1 000 000 d'actions de 200 F nominal, conformément aux décisions de l'assemblée générale extraordinaire du 23 octobre 1986 – est ouverte à effet du 18 mai 1987 (visa COB n° 87.149 du 12 mai 1987, BALO du 18 mai 1987). Les actionnaires actuels disposent d'un droit de priorité qui peut être exercé jusqu'au 1er juin inclus et qui leur permet de souscrire à une action nouvelle pour deux actions anciennes possédées. La note d'information détaillée relative à cette opération leur est adressée individuellement. Dès la clôture de la période de priorité, c'est-à-dire le 2 juin, la souscription sera ouverte au public.



SPI
SOCIÉTÉ DE PLACEMENTS INTERNATIONAUX

Le conseil d'administration de la SPI, sous la présidence de Roger Paluel-Marmont, a approuvé, le 30 avril 1987, les comptes de l'exercice clos au 31 décembre 1986 qui font apparaître un bénéfice net après impôts de 11 453 089 F. Le bénéfice de l'exercice précédent était de 3 134 159 F, mais une comparaison ne serait pas significative puisque l'exercice 1984-1985 s'étendait sur quinze mois et comportait des provisions exceptionnellement élevées.

Il sera proposé à l'assemblée générale ordinaire du 25 juin prochain la distribution d'un dividende global de 9 F par action contre 8,25 F précédemment. A la même assemblée, sera proposée l'entrée au conseil de M. Claude Janssen.

L'émission de 100 millions de francs d'obligations avec bons de souscription d'actions lancée en février 1987 a connu un succès complet.

L'exercice en cours se déroule jusqu'à présent dans des conditions favorables tant pour la SPI que pour ses filiales.

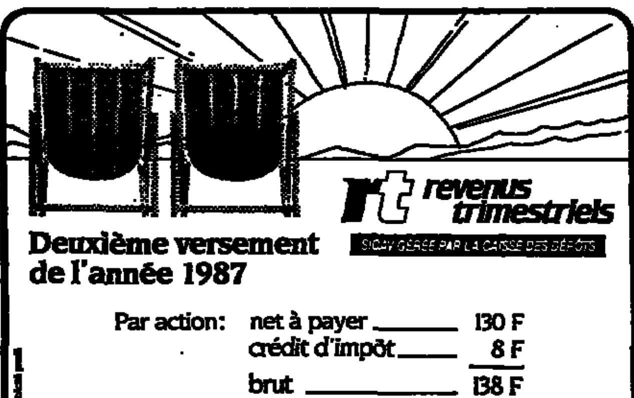
CAISSE NATIONALE DES TÉLÉCOMMUNICATIONS

CNT - Obligations 10,20 % 1976

Les intérêts courus du 3 juin 1986 au 2 juin 1987 seront payables à partir du 3 juin 1987 à raison de 91,80 F par titre de 1 000 F nominal contre détachement du coupon n° 11 après une retenue à la source donnant droit à un avoir fiscal de 10,20 F.

En cas d'option pour le régime de prélèvement d'impôt forfaitaire, le complément du prélèvement libératoire sera de 15,29 F augmenté de 1 % des intérêts bruts (contribution au bénéfice de la Caisse nationale des allocations familiales), soit un net de 75,49 F.

Il est rappelé :
- d'une part, que les intérêts concernant les titres inscrits en comptes « nominatifs purs » seront réglés aux titulaires par la Caisse nationale des télécommunications ;
- d'autre part, que les obligations de la série « D » et de la série « E » sont remboursables depuis les 3 juin 1982 et 3 juin 1985.



SICAV GÉRÉE PAR LA CAISSE DES DÉPÔTS

Deuxième versement de l'année 1987

Par action: net à payer ______ 130 F
crédit d'impôt ______ 8 F
brut ______ 138 F

Mis en paiement le 15 mai 1987 chez l'Écureuil, à la Poste et au Trésor Public

Société d'Investissement à Capital Variable

PR
PATRIMOINE-RETRAITE

Société pour la gestion de l'épargne en vue de la retraite

L'assemblée générale des actionnaires, réunie le 15 avril 1987, a entendu le rapport du conseil d'administration sur l'exercice 1986 et a approuvé les comptes qui lui étaient présentés.

EXTRAITS DE L'ALLOCUTION DE M. DOMINIQUE CHATILLON, président de la SICAV

« Mesdames, Messieurs, chers actionnaires,

La valeur liquidative de PATRIMOINE-RETRAITE est passée de 1 410,19 F au 31 décembre 1985 à 1 583,41 F au 31 décembre 1986, soit une progression de 12,28 %, à laquelle on doit rajouter un dividende de 21,75 F versé en mai 1986. La performance globale de la SICAV atteint donc 13,05 % coupon réinvesti, faisant apparaître, malgré la contre-performance de fin d'année, un excédent de près de 11 % par rapport à une progression de l'indice des prix en 1986, ramenée à 2,1 % contre 4,7 % en 1985.

1986 a été également marquée pour les SICAV par la généralisation, à compter du 1er juillet, de la règle du produit couru, pour déterminer les revenus distribuables. Je vous rappelle que PATRIMOINE-RETRAITE avait opté initialement pour la distribution des revenus encaissés, plus favorable à une politique cherchant à maîtriser la distribution de dividendes. La mise en application de cette règle nous conduira à mettre en paiement le 21 mai prochain un dividende de 39,64 F assorti d'un crédit d'impôt de 2,98 F, en nette progression par rapport à l'exercice précédent. Le montant du dividende correspond à un taux net de distribution de 2,5 % au titre de l'exercice 1986, contre 0,8 % en 1985.

L'année 1987 sera une nouvelle étape importante pour l'épargne retraite, avec un nouveau défi pour notre SICAV. Le plan d'épargne retraite, actuellement en projet et dont nous ne connaissons pas les dernières caractéristiques, permettra aux personnes physiques de bénéficier de nouvelles exonérations fiscales. Ce sera un produit concurrent pour notre SICAV. Mais les objectifs propres de PATRIMOINE-RETRAITE n'en restent pas moins valables, puisqu'il s'agit d'aider les épargnants à se constituer, en vue de la retraite, un patrimoine aussi peu fiscalisé que possible et susceptible, à tout moment, de conserver sa valeur réelle. Fort de l'outil de gestion dont notre SICAV est doté, votre conseil d'administration est convaincu qu'il peut apporter à ses fidèles actionnaires la sécurité et la valorisation de leur épargne dans les meilleures conditions possibles. »

SOCIÉTÉ FINANCIÈRE SOFAL

L'assemblée générale, réunie le 15 mai 1987, a approuvé les comptes de l'exercice 1986 qui font apparaître un résultat d'exploitation net – provisions libres incluses – de 86 881 000 F auxquels s'ajoutent 14 769 000 F de plus-values à long terme.

L'assemblée a adopté les résolutions qui lui ont été soumises et décidé la distribution d'un dividende de 45 F par action ; ce dividende sera payable soit en espèces, soit en actions.

En application des dispositions légales, la valeur de l'action retenue pour le règlement du dividende s'établit à 1 920 F.

Les actionnaires souhaitant obtenir le paiement en actions disposent d'un délai s'étendant du 15 juin au 16 août 1987 inclus pour exercer leur droit d'option.



SOCIÉTÉ CENTRALE DES ASSURANCES GÉNÉRALES DE FRANCE

Société anonyme créée par la loi du 4 janvier 1973
Capital social 407 millions de francs
Siège social, 87, rue de Richelieu, 75002 Paris.

CHIFFRE D'AFFAIRES MONDIAL DU 1er JANVIER AU 31 MARS 1987

(Primes émises en millions de francs)

	1986	1987	VARIATION %
AGF VIE	2 513	3 052	+ 21,5
AGF IART	2 672	3 006	+ 12,5
	5 185 (1)	6 058	+ 16,8

(1) Après exclusion des opérations de Belgique et du Luxembourg qui ont été filialisées au 1er janvier 1987.

Les deux sociétés AGF VIE et AGF IART sont filiales de la Société centrale des AGF qui a exclusivement pour objet de détenir directement ou indirectement la totalité des actions des sociétés constituant le groupe des AGF.

– 1 600 AGENTS GÉNÉRAUX.
– LES RÉSEAUX COMMERCIAUX DES AGF EN FRANCE ET DANS PLUS DE 50 PAYS METTENT LEUR EXPÉRIENCE A VOTRE SERVICE.

CESSATION DE GARANTIE

« NORMANDIE HABITAT CONSEIL »
2 bis, rue de l'Oranger,
76200 Dieppe

Cessation de la garantie financière du Crédit industriel de Normandie, SA au capital de 84 millions de francs, dont le siège social est à Rouen (76000), 15, place de la Pucelle, RC Rouen B 570 504 613, des engagements contractés par la SARL Normandie Habitat Conseil à l'égard de ses clients dans le cadre de la loi du 2 janvier 1970 et de son décret d'application du 20 juillet 1972, concernant la réglementation de la profession d'intermédiaire en matière d'immeuble et fonds de commerce et ce, à l'expiration d'un délai de trois jours francs, à compter de la publication du présent avis. Les créanciers éventuels ont un délai de trois mois pour produire leurs créances.

Crédit industriel de Normandie.

Marchés financiers

PARIS, 18 mai ↓
Repli limité : – 0,7 %

La Bourse de Paris, qui avait enregistré vendredi une sérieuse alerte (– 4 %), a connu, le 18 mai, un nouveau repli, mais plus limité. La cote cédait, en effet, 0,7 % à l'approche du coup de cloche final. Passé le battage médiatique fait le week-end dernier à propos de la chute de vendredi, après le repli de 53 points intervenu à Wall Street, chacun attendait un lundi meurtrier. Au lieu de cela, le repli s'est effectué dans la mesure, et la résistance s'est organisée autour de quelques valeurs. Parmi les plus fortes hausses, on relevait ainsi Darty, SGE, Midland et Colas. Le BHV et Leroy-Sommer étaient aussi recherchés.

Du côté des baisses figuraient Cetelem, Printemps, Lebon, Sodexho et Louis Vuitton, Luchaire, Alsthom et Maisons Phenix cédaient à leur tour du terrain.

En séance, on apprenait la suspension de la cotation des actions et des certificats d'investissement de l'agence Havas, jusqu'à nouvel avis. La privatisation du groupe doit, en effet, avoir lieu le 25 mai.

Sous les lambris, les professionnels restaient prudents quant à l'évolution à venir du marché. La conjoncture française s'est manifestement assombrie. Certains s'interrogent sur les incertitudes du gouvernement. Va-t-il modifier le calendrier des privatisations ? Tout dépendra sans doute des opérations sur CGE et sur Havas. Quant au marché obligataire, il montrait, lui aussi, une certaine lourdeur. Sur l'échéance de mars 88, le MATIF cédait 0,7 %, à 104,65.

Lingot : 89 950 F (+ 1 400 F).

Napoléon : 525 F (– 2 F).

NEW-YORK, 18 mai ↓
Nouvelle baisse

Wall Street a connu, le lundi 18 mai, une nouvelle séance de baisse, moins abrupte cependant que celle du 15 mai, marquée par un repli de 53 points. A l'approche de la clôture, l'indice Dow Jones cédait 13,81 points, pour terminer à 2 258,66. Quelque 175 millions de titres étaient échangés, contre 180,8 millions à la séance précédente. 1 217 valeurs ont baissé, 444 ont progressé, 351 sont restées inchangées.

Autour du Big Board, le relèvement du taux de base bancaire accordé par les banques à leurs meilleurs clients (le prime rate) a fait mauvaise impression. La forte progression des prix de gros en avril fait craindre une augmentation du taux d'escompte par la Réserve fédérale. Les experts prévoient que les statistiques sur les prix de détail, qui seront publiés le 22 mai, confirmeront une accélération de l'inflation.

Parmi les valeurs les plus traitées, on notait Harcourt Brau (2,6 millions de transactions), IBM (2,2 millions), American Express (2,096 millions) et American Telephone (2,012 millions).

VALEURS	Cours de 15 mai	Cours du 18 mai
Alcoa	50 7/8	50 5/8
Allegis (ex-UAL)	72 3/8	70 7/8
A.T.T.	26 1/4	26
Boeing	44 3/8	43 5/8
Chase Manhattan Bank	36 1/4	36 1/2
Du Pont de Nemours	113 1/2	113 1/4
Eastman Kodak	79 1/2	79
Exxon	87 1/8	88 3/8
Ford	93 1/8	90 7/8
General Electric	102 1/8	100 3/4
General Motors	87 5/8	87 1/8
Goodyear	64 3/4	62 3/4
I.B.M.	161	161 1/8
I.T.T.	52 1/2	51 1/2
Mobil Oil	49 1/8	49 3/4
Pfizer	64 5/8	63 5/8
Schlumberger	43 1/2	44 3/8
Texaco	36 3/8	36 1/2
Union Carbide	29 1/4	29
U.S.X. Corp.	32	32
Westinghouse	60 1/8	58 1/4
Xerox Corp.	77	78 1/4

CHANGES

Dollar : 5,9450 F ↑

Le dollar s'est montré un peu plus ferme mardi 19 mai, sur la rumeur d'un relèvement prochain du taux d'escompte américain, encore très hypothétique.

FRANCFORT	18 mai	19 mai
Dollar (en DM)	1,7250	1,73

TOKYO	18 mai	19 mai
Dollar (en yens)	139,50	140

MARCHÉ MONÉTAIRE
(effets privés)

Paris (19 mai) ... 8 5/16-8 7/16 %
New-York (18 mai) ..... 6 7/8 %

INDICES BOURSIERS

PARIS
(INSEE, base 100 : 31 déc. 1985)

	15 mai	18 mai
Valeurs françaises	105,3	103,1
Valeurs étrangères	116,6	115,4

Cie des agents de change
(Base 100 : 31 déc. 1981)

	15 mai	18 mai
Indice général	435,2	428,70

NEW-YORK
(Indice Dow Jones)

	15 mai	18 mai
Industrielles	2272,52	2258,66

LONDRES
(Indice « Financial Times »)

	15 mai	18 mai
Industrielles	1 691,6	1 696,4
Mines d'or	429,9	444,1
Fonds d'Etat	92,62	92,32

TOKYO

	18 mai	19 mai
Nikkei (Dow Jones)	24635,39	24240,10
Indice général	2164,06	2132,59

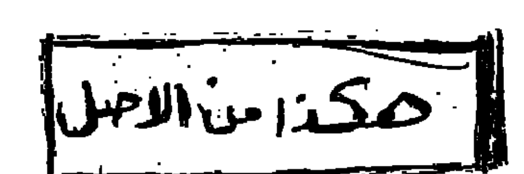
MATIF

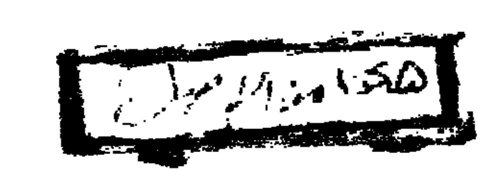
Notionnel 10 %. – Cotation en pourcentage du 18 mai
Nombre de contrats : 54 183

COURS	ÉCHÉANCES			
	Juin 87	Sept. 87	Déc. 87	Mars 88
Dernier	105	105,10	105,05	104,90
Précédent	105,70	105,80	105,65	105,50

AUTOUR DE LA CORBEILLE

RÉSULTAT ET DIVIDENDE EN HAUSSE POUR LE GAN. – Le résultat net cumulé des trois compagnies du GAN, en 1986, s'est établi à 969,9 millions de francs, en augmentation de 38,8 %, en raison principalement du résultat des opérations financières. Ce résultat se décompose en 595,9 millions de francs pour le GAN-Vie, 347,7 millions de francs pour le GAN-Incendie-Accidents et 26,3 millions de francs pour le GAN-Capitalisation. Une somme de 146,2 millions de francs sera répartie aux actions de la société centrale du GAN. Le dividende par action sera, si l'assemblée générale adopte cette proposition, de 17,20 F, auxquels s'ajoutera l'impôt payé d'avance sur le Trésor. Le dividende global atteindrait ainsi 25,80 F, en hausse de 38,7 % sur l'année précédente.





Marchés financiers

BOURSE DE PARIS

18 MAI

Cours relevés à 17 h 33

Règlement mensuel

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + -
1740	4 5 % 1973	1825	1981	1955	+ 1 56
...	C.N.E. 3%	4281	4299	4306	+ 1 03
...	B.N.P. C.I.	650	654	650	...
1229	B.N.P. T.P.	1254	1250	1250	- 0 31
1239	C.C.F. T.P.	1183	1170	1170	- 1 09
1180	Créd. Lyon. T.P.	1238	1240	1243	+ 0 40
3010	Electricité T.P.	3010	...	...	...
2150	Renault T.P.	2217	2180	2188	- 1 30
2300	Rhone-Poul. T.P.	2396	2365	2365	- 1 28
1395	St-Gobain T.P.	1401	1388	1395	- 0 42
1320	Thomson T.P.	1415	1425	1425	+ 0 71
540	Accor	476	480	475	- 0 21
2350	Agence Havas	2301	...	...	...
2290	Ag. Havas C. I.	2280	...	...	...
740	Air Liquide	700	705	705	+ 0 71
2000	Alcatel	2601	2531	2630	- 0 04
2230	Als. Superm.	2019	1910	1910	- 5 40
565	A.L.S.P.I.	508	505	505	- 0 59
480	Alsthom ★	440	422	425	- 3 40
2940	Arjom. Prioux	2830	2773	2780	- 1 77
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + -
340	Crouzet ★	334	320	322 10	- 3 58
3140	Damart S.A.	2900	2885	2889	- 0 38
480	Darty ★	419 10	411	429	+ 2 36
...	Darty (DP)	377 50	380	385	+ 1 98
...	De Dietrich	2580	2380	2440	- 5 43
390	Dév. R.d.C. (Li)	391	393	393	+ 0 51
695	D.M.C.	600	590	605	+ 0 83
2900	Docks France ★	2550	2500	2549	- 0 03
2500	Dumez ★	2232	2225	2299	+ 3
1500	Eaux (Gén.)	1316	1310	1325	+ 0 78
2840	Ecco ★	2450	2450	2480	+ 1 22
1340	Electro-Finan.	1303	1268	1268	- 2 69
336	Elf-Aquitaine	386	382	383	- 0 78
320	- (certific.)	345	339	342	- 0 87
3110	Epeda-B-Faure	3000	2960	2980	- 0 67
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]

[illegible]

Comptant (sélection)

Obligations

[illegible]

Actions

[illegible]

Étrangères

[illegible]

Hors-cote

[illegible]

Second marché (sélection)

[illegible]

SICAV (sélection) 18/5

[illegible]

Droits et bons

[illegible]

Cote des changes

[illegible]

Marché libre de l'or

[illegible]

MINITEL

La gestion en direct de votre portefeuille personnel 36.15 Tapez LEMONDE puis BOURSE

○ : coupon détaché
● : offert
◊ : droit détaché
d : demandé
◆ : prix précédent
★ : marché continu

Le Monde

L'attentat de la rue de Rennes

Un Tunisien, deux Marocains inculpés de complicité d'assassinat

M. Michel Legrand, juge d'instruction chargé du dossier de l'attentat de la rue de Rennes commis le 17 septembre 1986, a inculpé, lundi 18 mai, trois des membres présumés d'un réseau terroriste arrêtés en mars dernier par la DST *(le Monde* du 24 mai).

Le principal d'entre eux, Fouad Ali Saleh, Tunisien, a été inculpé de complicité d'assassinat, complicité de tentative d'assassinats, complicité de destruction volontaire d'objets mobiliers et de biens immobiliers par l'effet d'une substance explosive ayant entraîné la mort de personnes. Deux inculpations identiques ont été prononcées contre deux Marocains, Abdel Hamid Badaoui et Omar Agnaou, arrêtés quelques semaines après Fouad Ali Saleh, également par la DST.

C'est essentiellement sur le témoignage d'Abdel Hamid Badaoui que reposent les inculpations prononcées lundi. Ce dernier, arrêté dans le cadre d'une autre affaire de terrorisme, avait rapidement avoué avoir entreposé à son domicile, puis à celui de son ami Agnaou, des explosifs que lui avait fournis Saleh. La veille, ou même quelques heures avant les attentats de septembre 1986, des Libanais amenés par Saleh seraient venus récupérer les explosifs chez lui. Toujours d'après Badaoui, Saleh se serait vanté d'être à l'origine de l'attentat de la rue de Rennes.

Celui-ci, qui avait fait sept morts et cinquante et un blessés, n'avait pas été formellement revendiqué par le Comité de soutien aux prisonniers politiques arabes et du Moyen-Orient (CSPPA) qui avait signé les autres attentats, mais par les Partisans du droit et de la liberté (PDL) tenus par les enquêteurs pour une émanation de circonstance du comité précédent.

Les vérifications continuent pour confirmer les aveux de Badaoui. Sur commission rogatoire de M. Legrand, la police judiciaire vient de procéder à la reconnaissance de seize détenus arrêtés par la DST par trente-deux des témoins des attentats de septembre. L'opération, huit mois après les faits, ne semble pas avoir donné de résultats tangibles. De même, le laboratoire de la police scientifique compare toujours les descriptions des explosifs faites par Badaoui aux explosifs retrouvés, dans le RER et à la tour Eiffel notamment, lors d'attentats avortés en septembre 1986.

G. M.

BOURSE DE PARIS

Matinée du 19 mai

Reprise: + 1,18 %

La Bourse de Paris s'est ressaisie en matinée du 19 mai, l'indicateur regagnait 1,18 %. Parmi les plus fortes hausses figuraient Jean Lefebvre (+ 6 %), Géophysique (+ 5,4 %), Seb (+ 4,4 %) et UCB (+ 4,2 %). En baisse, on notait Moulinex (– 1,4 %), la Lyonnaise des eaux (– 1,2 %) et Bic (– 1 %).

Valeurs françaises

	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours
Accor	475	475	485
Agence Havas	2301	....	....
Air Liquide (L')	705	706	714
Bancaire (Cie)	721	720	741
Bongrain	2758	2770	2796
Bouygues	1165	1192	1195
B.S.N.	5010	5040	5080
Carrefour	3395	3395	3395
Chargeurs S.A.	1505	1515	1530
Club Méditerranée	646	650	652
Eaux (Gén.)	1325	1322	1343
Elf-Aquitaine	383	389	389
Essilor	3360	3385	3371
Lafarge-Coppée	1556	1565	1590
Lyonn. des Eaux	1598	1568	1596
Michelin	3312	3312	3360
Midi (Cie)	1515	1518	1535
Moët-Hennessy	2400	2390	2430
Navig. Mixtes	1050	1060	1072
Oréal (L')	4050	4050	4170
Pernod-Ricard	1050	1070	1070
Peugeot S.A.	1521	1535	1553
Saint-Gobain	420	421	431
Sanofi	850	858	850
Source Perrier	760	766	770
Télémécanique	2990	3000	3000
Thomson-C.S.F.	1489	1540	1530
Total-C.F.P.	535	537	546
T.R.T.	2390	2490	2490
Valéo	569	580	582

● **Lancement du vaisseau soviétique Progress-30 en direction de la station Mir.** — Le vaisseau automatique de transport Progress-30, qui doit ravitailler la station orbitale soviétique Mir, a été placé sur orbite mardi 19 mai dans la matinée à 8 h 20 (heure de Moscou, 4 h 20 GMT), a annoncé l'agence Tass. Progress-29, le précédent cargo de l'espace, s'est désintégré le 11 mai, après l'achèvement de sa mission de ravitaillement. Progress-30 doit être arrimé à la station Mir, à bord de laquelle travaillent depuis plus de trois mois les deux cosmonautes Youri Romanenko et Alexandre Laveikine. Le module laboratoire KVANT et le vaisseau Soyouz TM-2 *sont déjà rattachés à la station Mir.* – *(AFP.)*

● **CORÉE DU SUD : affrontements.** — La journée de commémoration, lundi 18 mai, des émeutes de Kwangju en 1980, a été marquée d'affrontements violents dans onze campus universitaires de la capitale sud-coréenne, entre plusieurs milliers de manifestants réclamant la reprise du processus de démocratisation interrompu par le président Chun Doo-Hwan et les forces de l'ordre. Aucun bilan de victimes n'en était immédiatement disponible.

● **Hold-up meurtrier à Pavillons-sous-Bois.** — Un gardien de la paix a tué d'une balle, le lundi matin 18 mai, Aboubecker Zemani, vingt-quatre ans, l'un des trois hommes qui tentaient de commettre un hold-up dans une succursale de la Banque populaire de Pavillons-sous-Bois (Seine-Saint-Denis). A l'arrivée du policier dans l'établissement, les gangsters détenaient des otages et s'en protégeaient tout en menaçant le fonctionnaire de leurs armes. Le policier a d'abord tiré un coup de semonce avant de faire feu sur un des malfaiteurs.

Tandis que M. Chirac réunit le gouvernement

● M. Michel Noir « persiste et signe »
● M. Toubon plaide pour une candidature unique

M. Jacques Chirac a présidé, le mardi 19 mai, à l'hôtel Matignon, une réunion de l'ensemble des membres du gouvernement, ainsi qu'il l'a déjà fait à six reprises depuis le début de l'année, la dernière, le 14 avril, ayant été consacrée à la préparation des états généraux de la Sécurité sociale. Le premier ministre devait présider ensuite le déjeuner hebdomadaire des responsables de la majorité.

L'objet du conseil de cabinet est notamment d'étudier les propositions du comité des « sages » en vue de combler le déficit de la Sécurité sociale afin de préparer leur examen par le conseil des ministres de mercredi, les décisions devant être prises quelques jours après. *(Lire page 38.)*

Les membres du gouvernement devraient entendre également une communication de M. Edouard Balladur à la fois sur la situation économique générale et sur la préparation du budget de 1988.

Les deux réunions de l'hôtel Matignon devraient surtout être l'occasion pour M. Chirac de tenter de mettre un terme aux remous qui agitent la majorité depuis quelques jours. Le premier ministre a été d'autant plus surpris d'apprendre, alors qu'il était à Moscou, les déclarations de M. Michel Noir que ce dernier ne l'en avait pas prévenu. De surcroît, une condamnation aussi forte des thèses du Front national est en contradiction avec le souhait qu'il avait exprimé lors du précédent déjeuner de la majorité de ne pas fournir à M. Le Pen des occasions supplémentaires de se manifester.

C'est ce qu'a voulu rappeler M. Chirac en soulignant à son retour d'Union soviétique qu'il ne se livrerait pas à des polémiques et en affirmant *« moi, je travaille »*. De plus, le premier ministre avait entendu les dirigeants soviétiques faire des remarques peu amènes sur M. Noir, non seulement en ce qui concerne son action comme ministre du commerce extérieur – *il n'était pas du voyage*, – mais aussi en raison de ses déclarations antérieures sur le non-respect des droits de l'homme en URSS.

On ne cachait donc pas, dans l'entourage de M. Chirac, que les remarques du premier ministre valaient désaveu du comportement de M. Noir, au moins dans la forme. M. Noir a toutefois repris la parole mardi matin au micro d'Europe 1 pour dire : *« Je persiste et signe. Je pense que Jacques Chirac saura aller au-delà de la polémique politicienne. Dans la majorité, il y a ceux qui en font une affaire de tactique et ceux qui en font une affaire de principe. »* Et le ministre a ajouté : *« Je travaille aussi. »*

Aussitôt après, M. Noir, convoqué à l'hôtel Matignon, a été reçu en tête à tête par M. Chirac avant l'arrivée des autres ministres.

Le conseil de cabinet devait donc être l'occasion pour M. Chirac, selon la formule d'un de ses proches *de « siffler la fin de la récréation »* et d'obtenir que les membres du gouvernement observent tous la même attitude à l'égard du Front national. Celle-ci consisterait à condamner sans ambages les principes et l'idéologie qui l'inspirent, à réfuter sur le plan technique ses affirmations (comme pour le SIDA), à souligner la valeur des solutions du gouvernement aux problèmes soulevés, et enfin à démontrer que seule une victoire électorale de la majorité en 1988 permettra d'éliminer le danger que représente l'extrême-droite.

« A ma connaissance, ils ont le téléphone »

La perspective de l'élection présidentielle et les conditions dans lesquelles se déroulera la campagne sont un autre sujet de préoccupation pour M. Chirac. La proposition de M. Balladur, soutenue par M. Chirac, d'organiser une instance de concertation pour veiller au bon déroulement de la campagne présidentielle a reçu un accueil favorable de principe. M. Philippe Mestre, député de Vendée et proche de M. Barre, dont il devrait diriger la campagne, a jugé que les propositions du ministre d'Etat sont *« une excellente idée »*. Comme l'avait fait M. Méhaignerie, président du CDS, M. Mestre souhaite que M. Barre et M. Chirac se rencontrent, mais il ajoute : *« Ils n'ont pas besoin, pour le faire, d'ambassadeurs extraordinaires ni d'intermédiaires. Ils se connaissent, ils ont toutes sortes d'occasions de se voir et, à ma connaissance, ils ont le téléphone.*

La perspective de deux candidats de la majorité au premier tour de l'élection présidentielle, qui semblait admise unanimement, serait-elle maintenant contestée ? Dans un entretien accordé au *Courrier de l'Ouest de mardi*, M. Jacques Toubon, secrétaire général du RPR, écrit en effet : *« A mon avis, la meilleure solution pour gagner l'élection présidentielle serait que la majorité se présente avec un seul candidat. Ce n'est pas une proposition que je formule, car je n'ai pas à me substituer à ceux qui souhaitent être candidats, mais c'est mon avis depuis longtemps. Et si la majorité devait avoir un seul candidat, celui qui est aujourd'hui le chef du gouvernement et le leader de la majorité parlementaire, après avoir été le chef de l'opposition, me paraîtrait le mieux placé. »*

M. Toubon se défend de vouloir dénier à d'autres que M. Chirac le droit légitime de se présenter. Mais sa prise de position constitue le premier acte d'une campagne électorale en faveur de M. Chirac à quelques jours des Assises nationales du RPR des 23 et 24 mai et alors que le premier ministre affirme que, pour le moment, *« il gouverne » et « il travaille »* sans préoccupations électoralistes.

Il y a là aussi une fiction qui ne pourra pas être maintenue longtemps.

A. P.

Sur le vif

Walkyries et Teutons

Je viens de passer le week-end à Berlin-Ouest chez mes copines de la scène alternative, comme on dit en RFA. Des marginales. A vie. Et je n'en suis pas encore revenue. Depuis qu'elles se sont fait élire sur des listes entièrement féminines patronnées par les Verts, elles se tiennent plus. Déchaînées, elles sont. MLF pas mort là-bas dites donc !

Prenez mon amie Monica. Avec ses sœurs d'armes, elle mène depuis plus de vingt ans une guerre de harcèlement, acharnée, sans pitié, contre le machisme rampant de ces cochons de mâles blancs. Les autres, les basanés, les immigrés de tout poil, très à cheval sur leur cheptel de femmes en jupons, elles leur pompent pas l'air, elles n'oseraient jamais, elles les laissent faire avec une souriante indulgence. L'ennemi c'est pas le Turc ou le Tamoul, c'est le Teuton.

Et tout est bon pour lui tomber dessus, lui rentrer dedans. Je vous ai raconté que je pinçais les fesses des messieurs dans le métro. Elles, elles font mieux, elles les violent. Les journaux sont pleins de récits de rapts ponctués par les gémissements bâillonnés de malheureux jeunes gens abusés, enchaînés, fouettés, transformés en objets sexuels par des walkyries salaces et revanchardes.

Malgré tout, elles broient du noir, mes copines. Elles ont dû renoncer à l'une de leurs plus belles conquêtes : obliger leurs hommes à porter des pantalons sans braguette. Des fois qu'ils se targueraient de l'odieux privilège de pisser sans baisser culotte. Alors, à peine passé l'âge des Pampers, les petits garçons étaient affublés de jeans fermés devant et ouverts sur les côtés. Et priés de s'asseoir sur la cuvette des cabinets. Pareil que leurs sœurs. C'était compter sans l'influence pernicieuse des médias, de l'école et du système. *L'un après l'autre, l'un grâce à l'autre*, ils devaient échanger des tuyaux à la récré, les gamins ont retrouvé la position sûre d'elle-même et dominatrice du Manneken Pis.

CLAUDE SARRAUTE.

A l'Académie des sciences morales et politiques

Election de M. René Brouillet

L'Académie des sciences morales et politiques a procédé, le lundi 18 mai, à l'installation de MM. Jean Guitton, de l'Académie française, élu dans la section de philosophie, à la place de Ferdinand Alquié ; puis à l'élection, dans la section générale, de M. René Brouillet, ambassadeur de France, ancien membre du Conseil constitutionnel, au fauteuil laissé vacant par la mort d'Olivier Wormser.

Le résultat a été obtenu au premier tour de scrutin par 26 voix contre 8 à M. Jean Jaudel et 2 à M. Jean Ternisien. Elle a enregistré, d'autre part, la candidature de M. Alain Peyrefitte, déjà membre de l'Académie française, au fauteuil de Raymond Tournoux, dont la vacance vient d'être ouverte.

[Né le 9 mai 1909 à Cleppe (Loire), M. René Brouillet est ancien élève de l'Ecole normale supérieure, licencié ès lettres, licencié d'histoire et géographie, diplômé de l'Ecole libre des sciences politiques. Il a été nommé notamment auditeur à la Cour des comptes (1937), chef adjoint du cabinet de Gilles Jeanneny, président du Sénat (1939-1940), conseiller référendaire à la Cour des comptes (1943), directeur de cabinet de Georges Bidault, président du Conseil national de la Résistance (1943-1944), directeur adjoint du cabinet du général de Gaulle, président du gouvernement provisoire (1944-1946), conseiller d'ambassade (1945), membre du conseil d'administration de l'ENA, directeur adjoint du cabinet de Georges Bidault, ministre des affaires étrangères, premier conseiller d'ambassade près le Saint-Siège, ministre plénipotentiaire, directeur du cabinet du général de Gaulle, président de la République (1959), ambassadeur en Autriche (1961) puis près le Saint-Siège (1963-1964), élevé à la dignité d'ambassadeur de France (1969), membre du Conseil constitutionnel (1974-1983).]

Le numéro du « Monde »
daté 19 mai 1987
a été tiré à 514 602 exemplaires